This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Bibliothèque
de
M. le Bon Vidal de Léry.

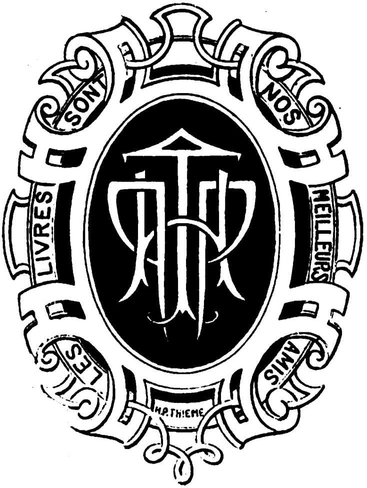

FROM THE LIBRARY OF
HUGO PAUL THIEME
PROFESSOR OF FRENCH
1914 — 1940
HIS GIFT TO
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

W H W Bicknell 1940

DC
131.8
.P82
A3
1766

MEMOIRES

DU SIEUR

DE PONTIS.

TOME SECOND.

MEMOIRES

DU SIEUR

Louis DE PONTIS,

Qui a servi dans les Armées cinquante-six ans, sous les Rois Henri IV. Louis XIII. & Louis XIV.

CONTENANT

Plusieurs Circonstances remarquables des Guerres, de la Cour, & du Gouvernement de ces Princes.

NOUVELLE EDITION.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez les Libraires associés.

M. DCC. LXVI.

5-7-41

MEMOIRES DU SIEUR DE PONTIS.

LIVRE PREMIER.

Le Roi envoie le Cardinal de Richelieu avec une puissante Armée pour secourir le Duc de Mantoue. Mort de M. de Canaples. Cazal assiégé par les ennemis est secouru. Entrevue des Généraux de France & d'Espagne après la paix. Le Cardinal Mazarin sauve l'Armée de France, & le Sieur de Pontis la tire ensuite d'un grand péril.

I. LE Duc de Savoye voyant le Roi éloigné & retourné à Paris, crut qu'il y alloit de son honneur de rompre le Traité qu'il avoit fait avec lui, à cause qu'il l'avoit fait plutôt par force

que de sa bonne volonté. Dans ce dessein il rechercha l'alliance du Roi d'Espagne & de l'Empereur, qui envoya investir le Duc de Mantoue dans sa ville capitale, par le grand Colalte, avec une puissante Armée. Le Roi, justement irrité de la mauvaise foi du Duc de Savoye, envoya le Cardinal de Richelieu au commencement de l'année 1630, pour repasser les Monts, & secourir le Duc de Mantoue son allié, en vengeant cette mauvaise foi du Savoyard. Ce fut une chose de grand éclat que la marche du Cardinal de Richelieu, lorsque pour aller à Pignerolles, il passa par la plaine de Montolins. Car durant toute une journée, il fit marcher l'Armée en bataille, tous les Officiers à pied, & lui au milieu de l'Armée dans son carosse, se divertissant avec le petit *** enfant fort joli, qui étoit presque toujours avec son Eminence, & ne la quittoit qu'afin d'aller faire l'espion dans toute l'Armée. Quoiqu'il fût encore fort petit, il s'acquittoit habilement de ce ministere, & se montroit en cela grand disciple d'un si grand maître. Car sans rien faire paroître de son dessein, il s'en alloit folâtrer & se divertir avec les uns & les autres; &

tout ce qu'il entendoit, il le rapportoit au Cardinal. Il fourboit ainsi tout le monde d'autant plus sûrement, qu'il le faisoit plus innocemment en apparence, couvrant sa malice sous le voile de la simplicité ordinaire de cet âge. Comme j'étois dans l'Armée & beaucoup observé, à cause du refus que j'avois fait d'entrer au service de son Eminence ; je crois bien que je ne fus pas plus épargné que tous les autres par cet enfant, quoique je me tinsse assez sur mes gardes pour ne rien dire qui pût être rapporté. Mais qui se seroit défié d'un si jeune espion ! & qui auroit cru que le jeu d'un enfant de cet âge eût été de jouer & de fourber tous les Officiers de l'Armée ?

Quand nous fumes arrivés en un village proche la petite riviere Doria, son Eminence y fut visitée par son Altesse de Savoye, à laquelle on rendit par son ordre les mêmes honneurs qu'à sa Majesté. Après cette premiere entrevue, qui se fit pour parler d'accommodement ; le Cardinal s'apprêta à passer à gué la riviere avec toute la Cavalerie, ayant envoyé l'infanterie prendre un détour pour la passer sur un pont. Ce que je trouvai de remarquable en cette

rencontre, fut de voir un Evêque & un Cardinal revêtu d'une cuirasse de couleur d'eau, & un habit de couleur de feuille morte, sur lequel il y avoit une petite broderie d'or. Il avoit une belle plume autour de son chapeau; deux Pages marchoient devant lui à cheval, dont l'un portoit ses gantelets, & l'autre son habillement de tête; deux autres Pages marchoient aussi à cheval à ses deux côtés, & tenoient chacun par la bride un coureur de grand prix: derriere lui étoit le Capitaine de ses Gardes. Il passa en cet équipage la riviere Doria, ayant l'épée au côté & deux pistolets à l'arçon de sa selle. Et lorsqu'il fut passé à l'autre bord, il fit cent fois voltiger son cheval devant l'Armée, comme s'il eût pris plaisir à faire voir qu'il sçavoit quelque chose dans cet exercice.

II. De-là nous allâmes coucher à Rivoles, où son Eminence fut visitée de nouveau par son Altesse de Savoye, à qui on rendit en entrant les mêmes honneurs que l'autre fois. Mais lorsque le Cardinal & le Duc se furent entretenus, & que ce dernier eut refusé de consentir à quelques propositions qu'on lui faisoit, on nous envoya aver-

tir de ne lui faire non plus d'honneur lorsqu'il sortiroit, que si c'eût été un simple particulier. C'est pourquoi ayant mis aussi-tôt nos armes bas, nous promenant & nous entretenant les uns avec les autres, nous ne fîmes pas semblant de le voir passer.

III. De Rivoles, le Cardinal étant résolu d'aller mettre le siege devant Pigneroles, usa d'une ruse de guerre assez ordinaire, pour tromper le Duc de Savoye, faisant mine de vouloir aller assiéger Turin, afin que son Altesse étant empêchée à s'y fortifier le mieux qu'elle pourroit, ne pensât point à jetter quelques secours dans Pigneroles. Son Eminence ayant donc fait avancer l'avant-garde & l'artillerie jusqu'à une lieue de Turin, fit défiler tout-d'un-coup l'arriere-garde vers Pigneroles: & ayant ainsi de l'arriere-garde de son Armée fait l'avant-garde, il vint surprendre si bien cette ville, qu'elle se trouva investie, sans qu'on eût pu y faire entrer aucun secours, ce qui l'obligea de se rendre en très-peu de jours. Le pauvre M. de Comminges, Capitaine aux Gardes, un de mes plus intimes amis, perdit la vie durant ce siége, par sa pure faute. Car comme

j'avois été reconnoître deux ou trois fois un travail avancé, pour voir si l'on ne pourroit point le pousser encore plus avant, & faire un logement plus près de la ville, il voulut aussi l'aller reconnoître, & en demanda permission à M. le Maréchal de Crequi, qui lui dit d'abord qu'il ne lui conseilloit pas de s'aller faire tuer sans nécessité, puisque j'avois vu tout ce qui étoit à voir. Il ne se rendit pas pour cela, & pressa tant M. le Maréchal, qu'il obtint de lui la permission de s'aller faire casser la tête, ne considérant pas que Dieu punit assez souvent la témérité & l'ostentation de ceux qui recherchent le péril. Il me pria de lui montrer le chemin, ce que je ne pus lui refuser : & il s'avança plus que moi. En revenant il arriva je ne sçai comment que je demeurai derriere ; & comme il marchoit devant moi assez doucement en un lieu fort découvert, je lui dis de doubler le pas & de ne point faire tant le brave, parce que je voyois un homme qui le couchoit en joue. Lui craignant sans doute de paroître avoir quelque crainte, alla son pas ordinaire, bravant la mort qui le menaçoit ; & dans ce moment il reçut un coup de mousquet au

travers du corps, dont il fut jetté par terre. Il ne mourut pourtant pas ſur le champ; car ayant été emporté au Camp, il vécut encore quelques jours: & ce fut alors qu'il reconnut, quoique trop tard, qu'il avoit eu tort de n'avoir pas ſuivi le conſeil de M. le Maréchal de Créqui & le mien. J'eus une ſenſible douleur de le voir en cet état: mais on ne peut empêcher le malheur d'un homme qui court volontairement à ſa mort: & jamais je ne vis d'effet plus viſible du juſte jugement de Dieu, dans la punition de ceux qui oſent tenter ſa providence & affronter le péril ſans néceſſité. Car quoiqu'il fût effectivement fort brave & un de mes meilleurs amis, je ne pus point ne pas condamner une conduite ſi peu ſage. Il eſt juſte & il eſt même néceſſaire de ne pas craindre la mort, lorſqu'il s'agit d'être fidele à ſon devoir: mais c'eſt la derniere folie d'entreprendre de la braver à contretems. J'avoue que j'ai toujours mépriſé cette ridicule bravoure, & que je n'ai jamais pu faire gloire de m'expoſer à un coup de mouſquet, ſans y être engagé. Il n'y a rien de plus ſot que d'être tué de la ſorte; c'eſt s'attirer le mépris & le blâme de tout le

monde, pour s'acquérir une fausse gloire de bravoure. Je ne sçaurois trop parler contre cette vaine idée de courage qui emporte une infinité de jeunes gens, & il est bon qu'ils apprennent par l'exemple de ceux qui les ont précédés, que jamais ces sortes de morts ne sont en honneur ni devant le monde ni devant Dieu.

Pigneroles s'étant rendu, je fus un de ceux qui reçurent ordre de faire travailler aux fortifications de la ville, & je fis bâtir un grand bastion, qui porta depuis le nom de Pontis.

IV. Pendant que les armes du Roi étoient si heureuses en Piémont, sous la conduite du Cardinal de Richelieu, sa Majesté se mit en chemin pour venir à Lyon avec toute la Cour, environ au mois de Mai de l'année 1630. Et comme le Duc de Savoye persistoit toujours à vouloir soutenir ce qu'il avoit commencé, le Roi alla mettre le siége devant Chamberry, qui ne fit gueres de résistance & se rendit presque aussi-tôt. Mais cela n'empêcha pas que M. de Canaples n'y reçût un coup de mousquet, dont il mourut quelque tems après. La ville s'étant rendue, il y fut mené. Je ne sçaurois exprimer l'amitié & la tendresse

qu'il me fit l'honneur de me témoigner dans sa maladie. Jamais peut-être on ne vit d'exemple d'une plus parfaite reconciliation. Il souhaitoit que je demeurasse presque toujours auprès de son lit; & me parlant quelquefois du différend que nous avions eu ensemble au siége de la Rochelle, il me disoit avec une bonté extraordinaire: « En vérité, mon » pauvre Monsieur de Pontis, je ne vous » connoissois point; & il étoit néces- » saire en quelque sorte que nous nous » brouillassions pour nous connoître » l'un & l'autre, & pour devenir bons » amis ». Je ne pouvois gueres me dérober d'auprès de lui pour m'acquitter des fonctions de ma charge: & à moins qu'on ne lui dît que le Roi m'avoit envoyé querir, ou que quelqu'un de nos Généraux m'avoit mandé, il se plaignoit, comme si j'eusse voulu l'abandonner en un état où il témoignoit avoir une si grande confiance en moi. Je faisois de mon côté tout ce qui m'étoit possible pour répondre à une si parfaite cordialité. Je le consolois tout de mon mieux; je l'encourageois & lui donnois bonne espérance: & j'ose dire que si Dieu n'avoit disposé de lui, j'aurois pu presque espérer de retrouver en sa personne un

autre M. Zamet pour l'amitié, tant il me fit paroître d'affection & d'ouverture de cœur. Mais son heure étoit venue, comme la nôtre viendra un jour; & je dois lui rendre ce témoignage, ayant voulu le voir expirer, qu'il mourut avec de grands sentimens de Dieu.

V. Plusieurs places se rendirent, comme Chambery, & tout plioit sous les armes du Roi. Mais il m'arriva un grand accident au Siége du Fort de Montmélian, que le Maréchal de Châtillon avoit eu ordre d'assiéger, ou plutôt d'y continuer le siége commencé par le sieur de Vignoles. Les nôtres ayant un jour dressé une batterie contre deux flancs bas, & les incommodant fort, les ennemis en dresserent une contre la nôtre, de cinq ou six des plus grosses pieces de leur artillerie, qui fit un si terrible feu, que tous les affuts de notre canon furent brisés, & les canonniers ou tués ou mis en fuite. Je tenois un corps-de-garde à cinquante pas de-là; & craignant que les ennemis enflés d'un si bon succès ne voulussent faire quelque sortie, j'allai trouver promptement la sentinelle, & lui recommandai fort de se tenir sur ses gardes, de peur de quelque surprise que

je craignois plus que toute autre chose : je me retirai ensuite à mon poste. Dans le même tems que j'y arrivois, il vint un boulet de canon donner le long d'une muraille, contre laquelle les soldats du corps-de-garde avoient posé & arrangé leurs mousquets tout droits, & les coupant tous par le milieu, il les fit tirer tous en même tems. Ce grand bruit, & un accident si extraordinaire m'ayant surpris, me fit faire plusieurs pas en-arriere, comme il arrive dans un premier étonnement. Mais Dieu permit que ce premier boulet de canon m'ayant ainsi étonné par un si soudain & si furieux fracas, me sauva la vie. Car dans l'instant, il vint un ou deux autres boulets de canon qui donnerent dans le haut de la muraille & la renverserent au lieu même d'où le premier m'avoit fait sortir. Dieu néanmoins voulut en quelque sorte me faire sentir que c'étoit lui qui m'avoit sauvé de ce péril, en permettant que je fusse atteint par une assez grosse pierre qui tombant sur moi, me brisa mon hausse-col, & me meurtrit l'épaule.

VI. Au mois de Septembre de la même année 1630, le Roi tomba fort malade à Lyon. Et pendant cette ma-

ladie on rendit de très mauvais offices au Cardinal de Richelieu auprès de sa Majesté. Ce Cardinal en étant bien averti, crut que sa présence à la Cour étoit nécessaire, pour dissiper ce grand orage qui se formoit contre lui par l'intrigue de ses ennemis qui étoient puissans. Il partit donc de l'Armée, dont il laissa la conduite à Messieurs les Maréchaux de la Force, de Schomberg, & de Marillac, donnant néanmoins tout le secret des affaires à M. de Schomberg, qui lui étoit fort uni par une confidence toute particuliere, & il s'en alla promptement à Lyon. Le Roi s'étant ensuite guéri s'en retourna à Paris, où ce Cardinal l'accompagna, pour ne pas hasarder davantage la fortune par son absence.

Pendant que notre Armée étoit en quartier de rafraîchissement, je fus établi par Messieurs les Généraux & les Intendans de Justice, pour faire racommoder tous les moulins qui étoient sur la riviere de la Mante; & le Munitionnaire étant tombé malade en ce même tems, l'on me donna encore la commission de faire faire le pain pour toute l'Armée. Allant un jour reconnoître le long de la riviere les moulins qui

avoient besoin d'être reparés, je vis de loin une Chapelle, dont je m'approchai, non par dévotion, mais par curiosité. Comme j'en trouvai les portes murées, je voulus sçavoir ce qu'il y avoit dedans, & je fis monter un soldat, qui ayant cassé une vître, apperçut dans cette Chapelle quantité de sacs de bled entassés les uns sur les autres. Après une découverte si heureuse & si salutaire à notre Armée, qui n'avoit pas beaucoup de pain, j'allai trouver nos Généraux, & leur promis de faire amener une fort grande provision de bled, s'ils vouloient me fournir un grand nombre de charrettes, avec bonne escorte. Le jour suivant, on me donna toutes les charrettes de l'artillerie & environ cent cinquante de l'armée, avec autant de soldats que j'en demandai. Nous chargeâmes donc & emmenâmes ce bled, à la reserve de quelques cinquante sacs que nous ne pumes emporter, à cause de l'allarme qui se répandit dans tout le pays, & de quelques troupes qui vinrent pour charger notre convoi, & qui donnant sur la queue du bagage nous eussent fort incommodés, à cause du grand embarras, si nous n'eussions pensé à la retraite de

bonne heure. Je reçus par l'ordre de Messieurs les Généraux un quart d'écu de chaque sac pour ma récompense : mais je puis dire que dans la commission que j'avois de faire faire des farines pour toute l'armée, il m'auroit été bien facile de profiter d'une très-grande somme d'argent, si je n'avois renoncé de bon cœur à tout autre gain que celui qui me paroissoit le plus légitime & selon les regles de l'honneur.

VII. Notre Armée se rafraîchissoit ainsi dans la Comté de Mante, lorsque le Roi pressé par M. de Thoiras, qui défendoit la Citadelle de Cazal, de lui donner du secours contre les troupes d'Espagne qui l'assiégeoient, envoya un ordre à Messieurs les Généraux de faire marcher incessamment l'Armée vers Cazal pour le secourir. Cette résolution prise & publiée, M. le Maréchal de Schomberg me dit qu'il falloit faire faire du pain biscuit pour toute l'Armée, pour onze jours de marche, ce que je fis. Et par-dessus la provision, je fis présent à M. de Schomberg de deux mille pains avec de l'anis ; à M. de la Force de huit cens ; autant à M. le Maréchal de Marillac ; & aux Maréchaux de Camp, Intendans de Justice, & Trésoriers de l'Armée, à proportion.

Toute l'Armée avec tout son équipage s'étant rendue dans la plaine de Raconis, elle y fut rangée en bataille, & divisée en trois corps, avant-garde, corps de bataille, & arriere-garde. Cette marche fut continuée jusqu'à quatorze ou quinze lieues de Cazal, où l'on eut avis que le Duc de Savoye s'étoit ligué avec l'Espagnol, pour nous donner sur la queue. C'est ce qui fut cause que l'on changea l'ordre de la marche. On disposa notre Armée en trois colonnes; l'avant-garde faisoit la colonne droite, le corps de bataille faisoit la colonne du milieu, & l'arriere-garde faisoit la colonne gauche. Entre la colonne droite & la colonne du milieu, marchoit tout le canon & attirail. Entre la colonne du milieu & la colonne gauche, marchoit l'équipage de Messieurs les Généraux & de toute l'Armée: de sorte que tout étoit enfermé. La cavalerie étoit sur les aîles, à la tête & à la queue par escadrons & en forme de bataille. En cet ordre on continua les marches durant toutes les plaines, nos troupes étant toujours en état de combattre, soit l'Armée de Savoye qu'ils avoient en queue, soit celle d'Espagne qui en étoit en tête. Mais les Espagnols

ne voulurent point sortir de leurs retranchemens, s'opiniâtrant à prendre la citadelle de Cazal qu'ils tenoient déjà fort pressée. Lorsque nous fumes arrivés au bourg d'Occimiane, à quatre petites lieues de Cazal, nous y séjournâmes trois jours, attendant toujours des nouvelles de M. de Thoiras, vers qui l'on avoit envoyé six hommes pour l'avertir de l'approche de notre Armée, & l'assurer du secours, & pour convenir en même tems de l'heure que l'on feroit avancer les troupes pour attaquer les retranchemens. Il ne revint qu'un seul homme des six que l'on avoit envoyés. Toutes les mesures étant prises, les ordres furent donnés pour faire marcher les troupes droit à Cazal. A une lieue de la ville on fit faire halte pour attendre le signal de la citadelle, qui devoit être une grosse fumée, à laquelle on connoîtroit que tout le monde étoit prêt dans la citadelle & sous les armes.

Au moment que le signal eut paru, toutes les troupes s'avancerent étant disposées en trois corps. M. de la Force commandoit l'aile droite, M. de Marillac l'aile gauche; & M. de Schomberg le corps de bataille, parce que c'étoit son jour de commander l'Armée. Avant que

de nous approcher des tranchées, il nous harangua de cette ſorte en peu de mots, mais avec beaucoup d'ardeur & de cette éloquence vive & guerriere qui ſied bien dans la bouche d'un Géneral; & qui eſt la plus capable d'animer toute une Armée: Compagnons, nous dit-il, voici la plus importante & la plus glorieuſe occaſion que nous ayons vue de notre tems; j'en eſpere une bonne iſſue, voyant le courage & l'ardeur de tant de braves gens, à qui le plus grand Roi de la terre a confié l'honneur de ſes armes, & l'étonnement des ennemis qui branlent déjà & qui tremblent avant le combat. Si vous avez été juſqu'ici des braves, il faut être aujourd'hui des Héros. Le péril & la mort ſont pour ceux qui les craignent & qui les fuïent: c'eſt être à demi victorieux, de les affronter ſans rien craindre. Nous avons une armée en tête & une autre en queue. Ceux qui fuiront ſeront tués honteuſement comme des lâches: & ceux-là ſeuls qui ſeront tués en tuant les ennemis, mourront d'une mort glorieuſe. Je pardonne dès-à-préſent à celui qui ne m'épargnera pas, s'il me voit faire une action lâche: mais je ne pardonnerai pas à celui qui tournera

la tête pour fuir. Allons donc sans rien craindre où la gloire & notre devoir nous appellent ; & je promets à tous ceux qui se seront signalés pour le service de leur Prince, de faire valoir leurs belles actions auprès de sa Majesté, & de leur procurer l'honneur & la récompense dus à leurs services.

Ce peu de paroles jointes à l'ardeur de celui qui les prononçoit, & au courage de ceux qui les écoutoient, fit marcher toute l'Armée, comme si elle eût été déja assurée de la victoire. Les Enfans perdus, & ceux qui les devoient soutenir, s'avancerent. Lorsqu'on fut à demi-portée du canon, on fit la priere selon la coutume ; & en gardant un profond silence, on attendit le coup de canon qui devoit être le signal pour charger les ennemis. A l'instant qu'il fut entendu, nos troupes s'avancerent avec une résolution & une ardeur incroyables, quoique nous nous mirassions dans l'embouchure du canon qui, étant pointé le long des retranchemens des ennemis, ne pouvoit manquer de produire un terrible carnage. Le Maréchal de Marillac, comme étant le plus avancé, avoit déja commencé l'attaque, & nous étions tous dans la

meilleure diſpoſition où l'on vit jamais une armée de combattre pour la gloire de notre Prince & de notre patrie; lorſque tout d'un coup, au grand mécontentement de toute l'Armée, on vit paroître M. le Mazarin à cheval, ſortant du camp des ennemis, tenant à la main & faiſant voltiger une feuille de papier blanc, pour marque d'accord & de paix, & criant à haute voix, halte, halte, arrête, arrête. Le dépit qu'eurent les ſoldats de ſe voir ainſi arrêtés dans le plus fort de leur ardeur, en porta quelques-uns juſqu'à cet excès, que de faire une décharge contre lui de pluſieurs coups de mouſquet. Nos Généraux eurent grande peine à les arrêter. Mais enfin M. le Mazarin ayant eu la liberté de s'approcher & de conférer avec Meſſieurs les Maréchaux de France, leur déclara que les Généraux d'Eſpagne l'envoyoient vers eux pour leur préſenter le papier, afin qu'ils y dreſſaſſent eux-mêmes les articles de paix qu'ils voudroient. M. de Schomberg répondit, que cette affaire méritoit bien que les Généraux de part & d'autre en conféraſſent enſemble, & que tant qu'elle ne ſe traiteroit que par entremiſe & par écrit, il reſteroit tou-

jours quelques sujets d'éclaircissement qui seroient autant de semences de nouveaux troubles.

VIII. Alors M. le Mazarin s'en retourna au camp des ennemis, pour convenir avec eux du lieu où ils pourroient s'assembler. L'on choisit celui qui étoit entre les deux Armées, comme le meilleur & le plus sûr. Tous les Généraux de part & d'autre s'y rendirent, & dresserent tous ensemble les articles du traité, selon qu'ils en convinrent entre eux : c'est à sçavoir, qu'on mettroit la ville de Cazal entre les mains du Duc de Mantoue, que l'on en feroit sortir les soldats François, & qu'on mettroit en leur place des Montferrins, sujets du Duc de Mantoue : que l'Armée du Roi se retireroit du Montferrat, sans partir toutefois du poste où elle étoit, avant qu'elle eût vu embarquer sur le Pô tout le canon & l'équipage des ennemis, & qu'on mettroit pour Gouverneur dans la citadelle un Officier Montferrin que l'on nomma. Les articles étant signés par les Généraux, ils se séparerent après de grands complimens de part & d'autre ; & notre Armée se retira à un quart de lieue de-là, afin d'ôter tout ombrage

aux ennemis, & y campa la nuit sous les armes, de peur de quelque surprise. Les ennemis camperent aussi la même nuit dans leurs retranchemens, & décamperent le jour suivant dès le grand matin, afin de passer la riviere le même jour, suivant l'accord.

Il tomba cette nuit une si grande abondance de pluie, que toutes les armes des soldats en furent gâtées, & eux tous percés. C'est pourquoi dès le matin ils se disperserent la plûpart de côté & d'autre dans les villages voisins, pour se sécher, laissant leurs armes dans le camp assez en desordre. Cependant M. le Maréchal de Thoiras sortit de la citadelle & vint au camp saluer Messieurs les Maréchaux. M. de Schomberg, qui n'étoit pas en fort bonne intelligence avec lui, lui dit d'abord: hé bien, Monsieur, voilà pour la seconde fois, voulant dire qu'il l'avoit déja secouru en un autre siége dans l'île de Rhé, lorsqu'il y fut assiégé dans Saint-Martin par Bouquinquan Général des Anglois. M. de Thoiras lui répondit civilement, quoique froidement: oui, Monsieur, j'en ai l'obligation aux armes du Roi, & à vous aussi, Monsieur. Ensuite M. de Schomberg lui donna à dîner & aux deux autres Maréchaux.

Pendant qu'ils étoient à table avec grand monde dans la salle, où j'étois aussi présent & témoin de tout ce qui se passoit ; voici Messieurs les Généraux d'Espagne, Picolomini & Colalte, qui, après avoir traversé notre camp, entrerent tout d'un coup dans la salle. M. le maréchal de Schomberg fort surpris, aussi-bien que tous les autres, leur dit : vraiment, Messieurs, je suis bien fâché de n'en avoir pas été averti, puisque j'aurois monté à cheval pour aller au-devant de vous. Sur quoi Picolomini qui ne manquoit non plus d'esprit que de cœur, lui répondit : nous l'avons fait exprès, Monsieur, & nous avons voulu vous surprendre au-moins dans la paix, ne l'ayant pu faire comme ennemis ; mais il faut que je vous avoue, ajouta-t-il, que j'ai été moi-même un peu surpris en passant par votre camp. Car au lieu que je puis dire que je n'ai jamais vu d'Armée, quoique j'en aie commandé plusieurs & en différens pays, qui fût plus belle & en meilleur ordre, & qui témoignât plus d'ardeur pour se bien battre que la vôtre, lorsqu'elle étoit hier rangée en bataille & prête à forcer nos retranchemens, je n'ai trouvé au-

jourd'hui personne dans votre camp, & n'ai vu que les armes de vos soldats en confusion & en desordre de tous côtés. M. de Schomberg nous faisant alors un signe de l'œil pour aller faire promptement rassembler tous les soldats sous leurs drapeaux, répondit à Picolomini avec beaucoup de présence d'esprit; cela ne doit nullement vous surprendre, Monsieur, lui dit-il; car moi qui suis Allemand de nation, lorsque je vins m'établir en France, & que j'entrai au service du Roi, je fus à la vérité d'abord aussi étonné que vous de voir cette humeur dans les François. Mais lorsque j'eus commandé quelque tems, & que je me fus accoutumé à l'air du pays, je reconnus que les soldats François étoient les plus courageux & les plus ardens lorsqu'il s'agit de combattre, & les plus portés à se donner du bon tems lorsqu'ils n'ont plus d'ennemi. Ce qu'il y a de commode en eux, c'est que s'ils mettent promptement les armes bas, ils les reprennent aussi promptement; & afin que vous soyez vous-même témoin de la vérité de ce que je dis, je veux tout présentement vous faire voir quelle est l'humeur de nos François. Je ferai battre le tam-

bour par tous les quartiers, & je vous donne ma parole qu'avant que nous ayons traversé le camp, vous verrez toute l'Armée en ordre.

En même tems tous les Officiers qui étoient dans la même salle, sortirent en foule; & étant montés à cheval, coururent de tous côtés pour rassembler tous les soldats. Cependant Monsieur le Maréchal de Schomberg employoit toute l'adresse de son esprir, pour entretenir & arrêter insensiblement Messieurs les Généraux d'Espagne. Il leur fit ensuite prendre un petit détour, & les amusa durant quelque tems, sans qu'ils pussent se douter de rien. Enfin son adresse & la diligence des Officiers fut si grande, que Picolomini & Colalte trouverent en repassant toute l'Armée en un très-bel ordre. Les Officiers la pique à la main, & les soldats avec leurs armes faisoient tous bonne mine; ce qui surprit & étonna de telle sorte ces deux Généraux d'Espagne, qu'ils avoient peine à se persuader que ce fût par ce chemin qu'ils avoient passé, croyant au-moins qu'il y eût quelque enchantement qui charmât leurs yeux, & leur fit voir ce qu'ils n'avoient jamais vû ni en Espagne ni dans le reste

de

de l'Europe. Picolomini voyant ce bel ordre, & remarquant ſur le viſage de tous le courage qui les animoit, ne put s'empêcher d'en témoigner de l'admiration ; & il dit agréablement à Monſieur de Schomberg, qu'il ne pouvoit y avoir que de l'honneur à être vaincu par tant de braves ſoldats, conduits par tant de grands Capitaines. Ils prirent enſuite congé les uns des autres, & s'en retournerent à leur Armée.

IX. Mais les ſuites ne répondirent pas à tant de civilités ; & la mauvaiſe conduite de nos Généraux penſa être cauſe de la perte de l'Armée. On viola le Traité de paix en quelques-uns de ſes principaux articles, & au lieu que l'on étoit convenu que les nôtres meneroient juſques ſur l'eau tout le bagage des ennemis, tout leur canon & ſon attirail ; les François par une conduite peu digne d'eux, & que tout le monde a condamnée, volerent une partie des cordages, des brides, des licous, & du reſte du bagage de l'Armée d'Eſpagne. Au lieu que nous étions obligés, comme j'ai dit, de faire ſortir de la citadelle les ſoldats François, & de mettre en garniſon à leur place des ſoldats du

Montferrat, on fit faire en grande diligence quantité d'habits à la Montferrine, & l'on employa un si grand nombre de Tailleurs pour ce sujet, qu'en un jour & une nuit, il y eut près de huit cens de ces habits de faits, dont on habilla autant de soldats François que l'on fit entrer dans Cazal, en guise de Montferrins, après leur avoir appris deux ou trois mots du langage du pays. Ainsi par le moyen de leurs habits à manches pendantes, & de ces mots, *seignor si*, *seignor là*, ils se rendirent maîtres de la citadelle; & ce qui couvrit encore davantage cette tromperie, fut que l'on mêla avec ces soldats François quelques soldats Montferrins qu'ils avoient gagnés; de sorte qu'une partie mit tout le reste à couvert.

On passa encore plus loin, & l'on manqua d'exécuter le principal article, qui étoit celui du Gouverneur, lequel avoit été établi, comme j'ai dit, du consentement des deux partis. Car comme on eut résolu de le tirer de ce poste, sous prétexte qu'il étoit Espagnol de cœur & d'affection, on le joua & on le surprit de la maniere que je vais le rapporter. Deux jours après que les ennemis furent passés au-delà du Pô avec

leur bagage & leur canon, notre Armée se divisa en deux corps. Huit mille hommes d'infanterie & quelques escadrons de cavalerie passerent aussi la riviere sans canon, pour s'en aller à Libourne; le reste de l'infanterie, & ce qui restoit de cavalerie avec le canon, marcha pour une plus grande sûreté, tout le long de la riviere sans la passer, se doutant bien que les ennemis pourroient faire quelque dessein sur notre Armée qui étoit du même côté que la leur; & ne voulant pas l'embarrasser de tout l'attirail du canon, qui n'est pas commode pour la retraite. Cependant Monsieur le Maréchal de Marillac ayant résolu de surprendre le nouveau Gouverneur de la citadelle, s'avisa, lorsque notre Armée fut passée, & qu'il ne restoit plus que les Généraux avec quelques troupes à passer, d'inviter ce Gouverneur à venir souper chez lui. Quand il fut sorti de la citadelle, l'on avertit tous les soldats déguisés en Montferrins qui y étoient en garnison, de changer le mot de guerre, & de lui refuser la porte quand il retourneroit du souper, comme si on ne le connoissoit point, & qu'il ne sçût pas le mot. Ce Gouverneur ayant donc soupé chez

Monsieur de Marillac qui lui fit mille honnêtetés, prit congé de lui fort content, pour s'en retourner à sa citadelle. Mais il fut bien étonné du compliment que la sentinelle lui fit, lorsqu'il s'approcha pour entrer. Car aussi-tôt qu'elle l'entend, elle l'arrête, & demande qui il est. Il répond, le Gouverneur. Le mot, replique la sentinelle. Le Gouverneur ayant dit le mot qu'il avoit lui-même donné avant de partir, la sentinelle lui crie, arrête, demeure là traître de François qui te veux saisir de la citadelle; si tn avances je te tue. Voilà donc le pauvre Gouverneur en un étrange étourdissement. Il se voit traité de traître & de François; mais il reconnoît aussi-tôt que c'est un François qui le trahit. Il crie, il tempête contre la France; il nous appelle des perfides, des méchans, des fourbes, &c. mais plus il crie qu'on le trahit, plus la sentinelle lui crie qu'il est un traître, & qu'il ne s'approche pas. Il revient trouver nos Généraux qui l'ayant joué si civilement, lui répondirent avec la même civilité, qu'ils n'étoient pas garans de la mauvaise conduite des Montferrins; que c'étoit au Duc de Mantoue qu'il se devoit plaindre, puisque c'étoit entre

ses mains que le Roi avoit remis la place. Mais le Gouverneur qui pénetra le sens caché de ces paroles, n'y fut pas trompé, & il écrivit aussi-tôt après aux Généraux d'Espagne, qui n'étoient qu'à deux ou trois lieues de-là, de quelle sorte les François l'avoient exclus de la citadelle.

X. Cependant nos Généraux ayant passé la riviere, pour aller trouver leur Armée qui les attendoit à une lieue de-là dans un village où elle s'étoit arrêtée, firent grande diligence, & s'avancerent avec toutes leurs troupes jusqu'à Libourne. D'autre part, les ennemis ayant appris la trahison qu'on avoit faite au Gouverneur de la citadelle de Cazal, & étant d'ailleurs déja irrités de ce qu'on avoit pillé une partie de leur bagage, se résolurent de venir fondre sur nous lorsque nous étions plus foibles par la division de nos troupes, & se mirent en chemin dans ce dessein. Mais Monsieur le Mazarin, qui faisoit l'office de médiateur, & qui avoit procuré cette paix, voyant le péril où nous allions être exposés, joua un tour d'Italien aux Espagnols; & étant monté à cheval, vint à toute bride en notre camp à Libourne en pleine nuit. J'étois

en garde cette même nuit du côté q
arriva ; & la sentinelle l'ayant arrê
& oui le nom de Mazarin, il m'appel
Je m'avançai à l'heure même, & v
Monsieur le Mazarin, qui me dit d'
bord avec une grande émotion : *Ah
Monsieur, vous êtes perdus ! les enne
mis sont à une petite lieue d'ici, & il
viennent avec toute leur armée fondre
sur vous ; faites promptement sonner
l'alarme par tout le camp.* Je lui répondis assez froidement : *Nous ne faisons point sonner l'alarme, Monsieur, sans l'ordre du Général ; sa tente n'est pas loin d'ici ; & je vais vous y mener, si vous le trouvez bon.* Je ne laissai pas de profiter de cet avis & d'envoyer toujours par avance avertir dans tous les quartiers qu'on se tînt prêts ; & cependant je menai Monsieur le Mazarin à la tente de Monsieur le Maréchal de Schomberg. Le compliment qu'il lui fit en se jettant à son cou, fut celui-ci : Ah, Monsieur, faut-il que j'embrasse présentement une personne que je dois voir morte dans une heure. Comment, Monsieur, lui dit Monsieur de Schomberg ! il semble que vous nous vouliez faire peur. Monsieur le Mazarin lui répondit, je ne veux pas vous faire peur,

Monſieur, mais je veux vous ſauver la vie, & à toute votre Armée, puiſque les ennemis vont fondre ſur vous, & ne ſont qu'à une petite lieue d'ici. Ils étoient pourtant à deux lieues; mais il vouloit nous donner l'alarme plus chaude pour nous preſſer davantage. Monſieur de Schomberg lui répondit avec le froid d'un grand Général, pourvu que nous les voyions venir, ils ne nous féront pas de peur; mais il eſt juſte de prendre ſes ſûretés. Il fit ſonner en même tems l'alarme par tout le camp, & nous courûmes, tout autant d'Officiers que nous étions préſens, pour porter ſes ordres par-tout, de ſorte que notre Armée fut bien-tôt prête à ſe mettre en marche.

XI. On aſſembla cependant le Conſeil de guerre pour délibérer ſur ce qu'on avoit à faire; & l'on jugea que notre Armée étant trop foible pour ſoutenir l'effort d'une ſi puiſſante, il falloit penſer à la retraite; l'on étoit pourtant bien fâché de ſe voir dans la néceſſité de fuir devant l'Eſpagnol; mais enfin l'on crut que la retraite étoit toujours honorable, lorſque la réſiſtance étoit ſi manifeſtement périlleuſe. M. de Schomberg eut la con-

duite de l'avant-garde, & les deux a
tres Maréchaux celle de l'arriere-gar
Toute notre Armée fut mise en batail
& elle marcha en cet ordre durant tou
cette retraite, à cause qu'on avoit deu
lieues de plaine campagne à traverse
Monsieur de Malissi, Capitaine au
Gardes, commandoit les Enfans perdus
& sous lui un Lieutenant & moi commandions ceux d'entre les Enfans perdus qui étoient les plus avancés vers les ennemis. J'eus assez grande querelle avec cet autre Lieutenant, voulant commander tout seul comme son ancien, & lui voulant commander avec moi en qualité de Lieutenant, & disant de plus que si je venois à être tué, il n'y auroit plus personne qui commandât, ce qui causeroit beaucoup de desordre & de carnage parmi ces premieres troupes. Notre opiniâtreté à nous maintenir chacun dans notre poste, alla si loin, qu'il s'en fallut peu que nous n'en vinssions aux mains, tant l'ambition est aveugle & violente dans les occasions même les plus périlleuses. Les Généraux étant accourus pour appaiser ce différend, ordonnerent que je commanderois le Lieutenant, mais que le Lieutenant commanderoit aussi sous

moi; ce qui étoit plus dans l'ordre & remédioit à toutes choses.

Lorsque nous fûmes assez avancés dans cette plaine, j'apperçus de loin quatre cavaliers qui couroient à toute bride vers nous; j'envoyai avertir en même tems les Généraux, qui vinrent aux Enfans perdus, afin d'y attendre ces cavaliers, qui, s'étant ensuite approchés avec un trompette, dirent à Messieurs les Maréchaux de France, que les Généraux d'Espagne les envoyoient pour leur témoigner, qu'ils se trouvoient fort offensés & outragés par le violement qu'ils avoient fait de tous les articles de l'accord, & qu'ils venoient avec toute l'Armée d'Espagne, pour leur en demander raison. Nos Généraux leur répondirent que puisqu'ils croyoient avoit reçu une injure, & qu'ils vouloient s'en venger, ils étoient aussi de leur côté tout prêts de leur donner satisfaction les armes à la main, & de leur rendre raison dans un combat; qu'au reste ils étoient si éloignés d'avoir rompu leur accord, que même ils l'exécutoient alors en se retirant du Montferrat, suivant l'un des articles du traité; que leur marche n'étoit point une retraite de fuyards & de perfides, mais une marche de bra-

ves soldats, qui portoient ailleurs le
armes victorieuses ; que les Espagn
étoient eux-mêmes des traîtres & c
gens de mauvaise foi, puisque n'aya
osé quelques jours auparavant souter
l'assaut de toute l'Armée Françoise, i
venoient l'attaquer par derriere, lor
qu'elle étoit divisée ; qu'ils se trahi
soient en cela, & faisoient trop con-
noître leur lâcheté, puisqu'il étoit plus
que visible qu'ils n'avoient fait aupara-
vant la paix, qu'à cause qu'ils s'étoient
sentis les plus foibles, & ne la rompoient
présentement, qu'à cause qu'ils se
croyoient les plus forts par la division
de nos troupes ; que néanmoins leur
petit nombre ne laisseroit pas de leur
faire sentir que peu de François va-
loient beaucoup d'Espagnols ; & que
ce n'étoit pas par le grand nombre des
soldats, mais par le courage qu'on deve-
noit victorieux. Ils amuserent ainsi fort
long-tems ces quatre cavaliers par de
semblables rodomontades plus propre
à l'Espagnol qu'au François, qui aime
plus ordinairement à se vanter des
choses qu'il a faites, que de celles qu'il
doit faire.

Cependant nos troupes marchoient
toujours, & s'avançoient le plus qu'el-

les pouvoient, nonobstant ces belles paroles de leurs Généraux, qui pouvoient bien amuser ces cavaliers, mais non retarder la marche de notre armée qui se sentoit la plus foible. Enfin se trouvant lassés & ennuyés de l'éloquence de nos Généraux, ils prirent congé d'eux, & s'en retournerent aussi vîte qu'ils étoient venus. En même tems on fit aussi doubler le pas à notre armée ; & déja l'avant-garde étant arrivée en un vallon jusqu'à une riviere nommée la Doria-Balta, sur laquelle étoit un pont, elle se hâta de passer pour faire place à l'arriere-garde lorsqu'elle seroit arrivée. D'autre côté l'arriere-garde étant encore assez loin, commença à découvrir peu-à-peu en montant sur une colline, jusqu'à trente-cinq & quarante escadrons de cavalerie en très-bel ordre, & marchant grand train. Nous nous vîmes approcher ensuite de plus en plus des ennemis, qui s'attendoient bien de nous tailler tous en pieces, & nous regardoient déja comme des victimes dévouées à leur vengeance, comme en effet il eût été impossible de résister à tant de troupes avec si peu de monde que nous étions. Mais ils furent tout-à-

fait trompés dans leur attente ; & nc eûmes le loisir de mettre entr'eux nous la riviere dont j'ai parlé ; ce qui a riva d'une assez plaisante maniere, & par une petite ruse de guerre dont j m'avisai, & que ces grands Générau d'Espagne ne purent découvrir.

XII. Lors donc que notre arriere-garde fut arrivée au chemin par lequel il falloit descendre dans le vallon, & à l'entrée duquel il y avoit une vieille mazure. Comme nous nous vîmes assurés de notre perte, & principalement nous autres qui tenions la queue & touchions presque aux ennemis, je fis sauter tout d'un coup dans cette mazure un nombre de quelques vaillans soldats avec un Sergent, & leur donnai ordre que lorsque les ennemis seroient à quarante ou cinquante pas, ils fissent une décharge sur eux en tirant sagement & posément les uns après les autres, ce que j'espérois pouvoir arrêter, & même détourner ceux qui nous poursuivoient, dans la pensée qu'ils auroient peut-être que le péril seroit plus grand qu'il n'étoit. Cette ruse nous réussit parfaitement. Car les ennemis s'étant approchés, & nos mousquetaires ayant tiré plusieurs coups de suite, ainsi que

je leur avois marqué, on fit faire alte aussi-tôt à toute cette cavalerie ; & dans la crainte qu'eurent les ennemis, qu'il n'y eût dans cette mazure beaucoup de monde qui les arrêtât dans leur marche, ne voulant point donner le loisir à notre Armée de défiler, ils négligerent d'attaquer ce corps-de-garde prétendu, & firent à l'heure même demi-tour à gauche, pour venir fondre sur nous par un autre endroit. Mais ce détour les retarda plus qu'il ne pensoient, & fut cause du salut de toute notre arriere-garde, qui eut le tems de passer la riviere, les uns sur le pont, & quelques autres auprès d'un moulin, où ils n'avoient de l'eau qu'à la ceinture. Les mousquetaires que j'avois fait entrer dans la mazure voyant l'Armée ennemie détournée, s'en revinrent joindre l'arriere-garde, & étant tous passés, il ne restoit plus qu'un goujat qui avoit pris un mouton dont il étoit un peu embarrassé. M. de Schomberg le fit aussi passer comme tous les autres; & me disant par galanterie qu'il n'y auroit pas jusqu'au mouton qui ne passât, il m'embrassa avec beaucoup de bonté, à cause de ce service que je venois de rendre à l'Armée. Il passa ensuite le dernier de tous, n'étant suivi que de moi seul,

& le pont fut aussi-tôt rompu après nous. Les ennemis parurent presque dans l'instant que nous fûmes tous passés,& se montrerent à l'autre bord de la riviere. Mais trouvant cette barriere entr'eux & nous, ils se vengerent par des injures & par des outrages, ne pouvant en venir aux mains. Ils ne laisserent pas néanmoins de faire une furieuse décharge, qui causa un très-grand bruit dans ce vallon, mais peu d'effet, n'y ayant eu que vingt-cinq ou trente des nôtres de tués ou de blessés, pour servir seulement de témoignage à cette illustre & glorieuse retraite.

Notre Armée marcha ensuite vers Foüys, ayant laissé une bonne garde sur la riviere, pour empêcher le passage aux ennemis qui le tenterent la même nuit, mais qui furent si vigoureusement repoussés, tant par la garde que nos Généraux y avoient posée, que par un secours qu'on y envoya de notre Armée qui étoit encore assez proche, qu'ils furent contraints de renoncer à leur dessein, & de retourner honteusement d'où ils étoient venus en si grande hâte. Les nôtres revinrent aussi joindre le corps de l'Armée, qui alla se rafraîchir à Foüys & aux environs.

Ce fut dans le château de ce bourg, qui appartient à trois Comtes du pays, que Monſieur le Maréchal de Marillac fut arrêté quelques jours après par un revers de fortune, ou pour parler plus chrétiennement, par un jugement de Dieu, qui devroit faire trembler tous ceux qui regardent leur fortune comme la mieux affermie. Il y a dans ce château trois ou quatre beaux pavillons, dans chacun deſquels chaque Maréchal de France eut ſon logement.

LIVRE SECOND.

Disgrace du Cardinal de Richelieu. Son rétablissement. Le Maréchal de Marillac est arrêté prisonnier & condamné. Bataille de Castelnaudary. Le Duc de Montmorency est pris dans le combat. Relation de son procès & de sa mort. Siege de Nanci. Conférence du Duc de Lorraine avec le Sieur de Pontis. Réduction de la Ville sous l'obéissance du Roi.

I. PEndant tout le tems de la guerre dont j'ai parlé, la Reine mere Marie de Médicis, le Garde des Sceaux de Marillac, & quelques autres Seigneurs remuoient à Paris, & formoient par des intrigues secrettes un puissant parti contre le Cardinal de Richelieu, pour l'éloigner de la Cour. Il faudroit un long discours pour démêler toute cette grande affaire, & en découvrir tout le secret qui pourroit fournir la matiere à une ample histoire. Il suffit

donc de dire ici que les ennemis de ce Cardinal agirent si puissamment auprès du Roi, qu'ils lui persuaderent enfin de l'éloigner de sa Cour. Le Garde des Sceaux dépêcha à l'heure même un courier au Maréchal de Marillac son frere, pour lui mander cette disgrace de celui qu'ils regardoient comme leur ennemi particulier, aussi-bien que celui de tout le Royaume; & il se réjouissoit avec lui dans la lettre qu'il lui écrivoit, de ce que ce grand obstacle de leur fortune étoit levé. Cette nouvelle réjouit extraordinairement ce Maréchal, & lui fit concevoir de très-hautes espérances. Il témoigna publiquement sa joie aux deux autres Maréchaux de France ses confreres, dont l'un, sçavoir, Monsieur de Schomberg, qui étoit uni très-étroitement avec Monsieur le Cardinal, conçut un très-grand chagrin de ce qu'il n'avoit reçu aucunes lettres de sa part, & jugea que sa fortune pourroit bien être ébranlée par la chute de celui qui avoit été toujours son protecteur. J'étois en garde ce jour-là dans le château de Foüys, qui étoit, comme j'ai dit, le quartier & le logement de nos Généraux; & en ayant encore été le lendemain & la nuit sui-

vante, je fus témoin oculaire de tout ce qui s'y passa. Monsieur le Maréchal de Schomberg ne pensant alors qu'à sa disgrace, qu'il regardoit comme inséparable de celle du Cardinal de Richelieu, ne voulut point souper ce jour-là. Et Monsieur le Maréchal de Marillac de son côté ne pensant à rien moins qu'à devenir tout-puissant dans l'Etat avec son frere, se remplissoit l'esprit des grandeurs qu'il se promettoit, & qu'il goûtoit déja par avance. Mais nous allons voir en sa personne un des plus redoutables exemples qu'on puisse s'imaginer, de l'incertitude des choses humaines, & des vains projets des sages du monde.

II. Lorsqu'on regardoit déja le Cardinal de Richelieu comme un homme entierement abattu sous le parti de ceux qui le haïssoient, & hors d'espérance de se pouvoir jamais relever, il trompa en un instant tous ses ennemis, & par un coup de la plus grande politique qu'on vit jamais, il mit sous ses pieds ceux qui triomphoient de lui. Il tourna contr'eux tout l'effet de leur mauvaise volonté, & se servit pour les combattre de la facilité du même Prince qu'ils avoient armé pour sa perte. Le

Cardinal de la Vallette son ami, sçachant sa disgrace, lui conseilla de ne se pas décourager, & de ne pas quitter la partie. Il lui persuada de retourner trouver le Roi, & de faire de nouveaux efforts pour tâcher de se rendre maître de son esprit, & lui représenta que les Rois étant les images de Dieu même, ils vouloient être importunés comme lui par les hommes, & qu'il n'y avoit que la persévérance qui l'emportât. Le Cardinal de Richelieu suivit ce conseil politique de son ami; & il retourna fierement chez le Roi, & usant de tout son esprit, dont il avoit un si grand besoin en cette rencontre, & s'armant de tout son courage, pour faire violence à celui de ce Prince, il lui parla de cette sorte: Je viens, Sire, lui dit-il, apporter ma tête à Votre Majesté, afin qu'elle fasse de moi ce qu'il lui plaira, si je ne lui prouve non-seulement par des raisons invincibles, mais par des pieces indubitables, que le Maréchal de Marillac, le Garde des Sceaux son frere, & les autres ont attenté sur sa personne; qu'ils ne sont mes ennemis, que parce qu'ils sont les vôtres, Sire; qu'ils ne veulent m'accabler par leurs calomnies, que parce que je sou-

tiens les intérêts de Votre Majesté contre leurs violences; que ma querelle n'est pas celle d'un particulier, mais de tout l'Etat. Ils sçavent, Sire, que je penetre dans leurs artifices, & que je me sers de votre autorité royale pour rendre inutiles leurs mauvais desseins, & ils ne veulent m'éloigner d'auprès de votre personne, me chasser de votre Cour, & me bannir du Royaume, qu'afin de pouvoir plus impunément se jouer de votre bonté, qui les considere comme de fideles serviteurs, lorsqu'ils nourrissent dans leur ame des trahisons & des perfidies. Si Votre Majesté veut bien me permettre de lui dire ce que je sçais de science certaine, elle aura sans doute peine à croire ce que je puis à peine me persuader moi-même, & qui n'est pourtant que trop vrai. Elle sçaura que mes ennemis négocient secrettement pour la détrôner, & que leurs intrigues tendent à s'assurer de votre personne royale, afin que l'ayant fait mettre dans la prison d'un Monastere, comme on en a vu des exemples dans nos histoires, ils se rendent maîtres de l'Etat.

III. Ces paroles & beaucoup d'autres, prononcées d'un ton assuré, par

une personne qui s'étoit acquis un certain empire sur l'esprit du Roi, persuaderent si bien, ou pour mieux dire, étonnerent de telle sorte ce Prince, qui étoit d'ailleurs, comme l'on sçait, d'un naturel défiant, qu'il permit au Cardinal de faire arrêter le Maréchal de Marillac & le Garde des Sceaux son frere. Ce dernier ayant été fait aussi-tôt prisonnier, un Courier fut dépêché dans l'instant à M. le Maréchal de Schomberg, avec ordre de la part du Roi de faire arrêter le Maréchal de Marillac. Ce Courier fit une si prodigieuse diligence, qu'étant parti deux jours après le premier Courier dont j'ai parlé, qui avoit porté les nouvelles de la disgrace de Monsieur le Cardinal, il ne laissa pas d'arriver au Camp un jour après lui. Monsieur le Maréchal de Schomberg ayant lu cet ordre du Roi, fut dans une si grande surprise que l'on peut s'imaginer, de voir la face de la Cour si prodigieusement changée en si peu de tems. Il eut de la joie du rétablissement si prompt de ses espérances & de sa fortune; mais il fut fâché de ne la voir rétablie que par la ruine de celle du Maréchal de Marillac qu'il aimoit. Il avertit Monsieur le Maréchal

de la Force de l'ordre qu'il avoit reçu du Roi ; & m'ayant fait venir, il me dit d'aller querir Monsieur de Montigni, premier Capitaine, & tous les autres Officiers du Régiment des Gardes, de faire entrer ma Compagnie dans la cour du Château, & de faire ensuite lever le pont-levis. J'exécutai à l'heure même ce qu'il m'ordonna. Tous les Officiers se rendirent dans le Château ; ma Compagnie qui étoit en garde, entra dans la cour, & les ponts-levis furent levés. Tout ceci eut pû donner quelque soupçon au Maréchal de Marillac, si ce n'eût été que ce jour-là ayant été pris pour faire la montre, il avoit lui-même été d'avis le jour précédent qu'on enfermât tous les Officiers, pour empêcher les passevolans ; ainsi il n'en eut aucun ombrage.

Nous montâmes tous ensuite dans la chambre de Monsieur le Maréchal de Schomberg, où entra en même tems Monsieur le Maréchal de Marillac qui s'étant contenté de le féliciter sur ce qu'il avoit reçu un Courier, lui dit qu'il le laissoit lire ses lettres, qu'il alloit cependant dîner, & qu'il reviendroit ensuite pour apprendre des nouvelles. Monsieur de Schomberg le pria

de ne se pas donner cette peine, l'assurant qu'il iroit lui-même lui faire part de ses lettres, & il le conduisit jusqu'à moitié chemin. Lorsque le Maréchal de Marillac vit ma Compagnie dans la cour, il dit sans se douter de rien, au Maréchal de Schomberg: Vous avez voulu empêcher les passe-volans, c'est fort bien fait. Ainsi il alla dîner; car Monsieur de Schomberg ne voulut pas le faire arrêter alors, n'ayant pu encore déclarer aux Officiers l'ordre qu'il avoit reçu. Il revint donc dans sa chambre avec nous tous; & après avoir regardé s'il n'étoit entré personne qui eût quelque confidence particuliere avec Monsieur de Marillac, il ferma la porte au verrouil, & nous parla de cette sorte: Messieurs, le Roi vous a fait l'honneur de vous confier la gloire & la sureté de ses armes, & il vous confie aujourd'hui la sureté de sa personne & de son Etat. Je ne doute point que vous ne soyez surpris de l'ordre que j'ai reçu de Sa Majesté. Mais il ne nous appartient pas de pénetrer dans les secrets de la volonté du Prince; & il est uniquement de notre devoir de respecter ses commandemens, & d'obéir à ses ordres.

Le Roi m'a donné charge d'arrêter Monſieur le Maréchal de Marillac. C'eſt aſſez que je vous aye déclaré ſa volonté, & je ſçai que vous lui êtes trop fideles pour manquer à lui obéir, principalement en une affaire de cette importance. Enſuite il nous dit qu'afin que la choſe pût s'exécuter plus sûrement, & qu'on pût moins s'en douter, il falloit que nous fiſſions quelques plaintes en ſortant de ſa chambre, comme s'il nous retenoit toujours nos montres, & ne vouloit point nous payer.

Je ne puis pas exprimer l'étonnement où je fus, & la douleur que je reſſentis d'une ſi triſte nouvelle. Comme j'aimois & reſpectois d'une maniere toute particuliere Monſieur le Maréchal de Marillac, & que j'oſe dire qu'il me faiſoit bien l'honneur de m'aimer auſſi, je ſentis qu'on me déchiroit le cœur, entendant parler de cet ordre, d'arrêter une perſonne que j'honorois infiniment, & voyant la néceſſité où j'étois de contribuer à ſa perte. Il me fallut néanmoins contenir & céder à une autorité ſupérieure, mon devoir & ma charge m'obligeant d'obéir à l'ordre du Roi. Nous ſortîmes donc tous enſemble de la chambre de M. le Maréchal

réchal de Schomberg, chacun se plaignant assez hautement que c'étoit une chose étrange d'avoir affaire à un homme de cette humeur, qui promettoit toujours de payer, & qui ne payoit qu'en paroles, qui les arrêtoit en un pays éloigné, & les avoit empêchés de retourner auprès de la personne de leur Prince; qu'après tout, il n'y avoit rien tel que d'être auprès de son Maître. Ils faisoient ces plaintes & d'autres encore qu'il avoit lui-même commandé que l'on fit.

I V. Sur la fin du dîner de M. le Maréchal de Marillac, Messieurs de Schomberg & de la Force s'en vinrent avec nous tous dans sa chambre. Et comme il s'avança au-devant d'eux étant fort gai, & demandant quelles nouvelles ils avoient reçues de la Cour, il en entendit de bien tristes pour lui, lorsque Monsieur de Schomberg lui présentant les Letrres du Roi, qui portoient l'ordre de l'arrêter, pour les crimes qui y étoient spécifiés, le pria de prendre la peine de lire lui-même ces Lettres. On peut bien s'imaginer quel effet est capable de produire dans l'esprit d'un homme un si prodigieux & si prompt renversement de fortune & d'espéran-

ce ; mais il est comme impossible néanmoins de se figurer la violence de la colere qui le transporta hors de lui, lorsqu'il lut les fausses accusations dont on le chargeoit, & sur lesquelles on le faisoit arrêter. Car ne se reconnoissant plus alors lui-même, & ne sçachant où il en étoit, perdant tout respect & toute crainte, il commença à s'emporter contre Monsieur le Cardinal de la maniere la plus outrageuse, disant tout haut sans le nommer, que celui qui avoit dit ces choses au Roi, en avoit menti, que c'étoit un fourbe, un traître, & un parjure.

Le Maréchal de la Force le voyant ainsi emporté, & jugeant que cela même lui pourroit nuire, si le Cardinal le sçavoit, s'efforça de l'adoucir, en lui disant très-sagement : Il n'y a encore rien de perdu, Monsieur. Vous sçavez que j'ai moi-même tiré l'épée contre mon Prince, & que cependant il n'a pas laissé de me pardonner, & de me confier même la conduite de ses Armées. Si vous êtes innocent, votre innocence en sera d'autant plus glorieuse étant plus connue ; & si vous êtes coupable, votre crime ne sçauroit être si grand que la clémence du

Roi ne soit encore plus grande pour vous pardonner, si vous vous jettez aux pieds de Sa Majesté, & implorez, comme moi, sa miséricorde. Mais rien n'étoit capable d'arrêter les mouvemens de sa juste indignation. Et quoique je ne pusse point approuver l'excès de son emportement, j'avoue néanmoins que si jamais il y eut une occasion légitime de repousser avec force l'injustice de la calomnie, c'étoit lorsqu'un aussi grand homme que le Machal de Marillac, qui avoit toujours gardé une fidélité inviolable à son Prince, se voyoit aussi malicieusement accusé d'avoir voulu attenter sur sa liberté, sur sa couronne & sur sa vie. C'étoient aussi ces horribles accusations dont il se sentoit très-innocent, qui le faisoient comme sortir hors de lui-même, & parler sans aucun respect contre ceux dont il étoit au-moins obligé de redouter la puissance.

Monsieur le Maréchal de Schomberg voyant que rien n'étoit capable de l'adoucir, & ne pouvant pas le voir plus long-tems dans cet excès d'affliction & de desespoir, pensa à se retirer, & lui dit enfin qu'il ne croyoit pas pouvoir remettre sa personne en une

meilleure garde, que celle à qui le Roi même faisoit l'honneur de confier la sienne. Mais comme il avoit encore l'épée au côté, Monsieur de Montigni dit à Monsieur de Schomberg qu'il falloit le prier de la quitter, & de se mettre en état de prisonnier. C'est pourquoi Monsieur de Schomberg lui dit à l'oreille, que puisque c'étoit une nécessité de se soumettre à l'ordre du Roi, il valoit mieux qu'il quittât de lui-même son épée, en se retirant doucement dans une garde-robe qui étoit proche. Ce qu'il fit à l'heure même. Que s'il eût été d'un sens plus rassis, il auroit pu facilement se sauver par la fenêtre de cette garde-robe, sous laquelle il y avoit une charretée de foin, & il n'auroit été obligé de sauter que six ou sept pieds de haut. Mais il étoit tellement occupé de sa douleur, & transporté hors de lui-même, qu'il ne pensoit qu'à l'injustice qu'on lui faisoit, sans songer à s'en délivrer. Comme j'étois en garde, ainsi que je l'ai dit, je le gardai tout le reste de ce jour & toute la nuit suivante.

V. Monsieur le Marquis d'Atichy son parent, ayant eu permission de s'entretenir avec lui, après quelque con-

versation, le Maréchal lui dit d'aller écrire à diverses personnes, & de ne point fermer ses lettres pour éviter le soupçon. Cependant il me pria d'aller trouver M. le Maréchal de Schomberg, pour lui demander s'il voudroit bien mettre dans son pacquet une lettre qu'il desiroit d'écrire au Roi. Monsieur de Schomberg, après y avoir pensé quelque tems, me répondit qu'il le feroit de tout son cœur, mais que le Courier étant à Monsieur le Cardinal, il ne pouvoit pas l'assurer qu'elle fût rendue au Roi. Il me dit ensuite, parlant du même Monsieur de Marillac: Je l'avois bien cru violent; mais je ne l'aurois jamais cru jusqu'à ce point. L'homme est bien peu de chose quand Dieu l'abandonne. Le jugement nous manque toujours au besoin. Mais sans doute que tout autre qui eût été en sa place, auroit connu par sa propre expérience, ce que peut sur l'esprit de l'homme le plus constant, un coup aussi imprévû & aussi rude qu'étoit celui qui frappa Monsieur de Marillac. On trouve plus facilement à redire aux plaintes qu'une douleur excessive arrache de la bouche des autres, qu'on ne supporte patiemment la sienne propre.

Ce grand homme fit néanmoins une faute en cette occasion, & ne se ménagea pas assez pour ses propres intérêts. Car le Courier même ayant entendu une partie de ce qu'il dit avec une trop grande chaleur contre M. le Cardinal, on ne peut douter qu'il n'ait contribué lui-même à rendre sa cause plus mauvaise auprès de cette Eminence, qui ne manqua pas sans doute d'être informé de toutes choses.

J'allai donc porter à Monsieur de Marillac la réponse de Monsieur de Schomberg, touchant la lettre qu'il vouloit écrire au Roi; & il en fit une de quatre grandes pages fort belle & très-éloquente; car la douleur ne manque jamais de l'être. Dans cette lettre il représentoit au Roi que ses ennemis ne s'efforçoient de le perdre qu'à cause des bons services qu'il avoit rendus à Sa Majesté, & qui le rendoient digne de leur haine; que le propre caractere de l'envie étoit d'attaquer les plus louables actions de ceux qu'elle regarde d'un œil mauvais; qu'elle cherche le mal dans le bien, les tenebres dans la lumiere, & le crime dans la vertu; qu'elle inspire plus de hardiesse à ceux qu'elle anime, pour accuser &

pour perdre les innocens, que ces innocens mêmes n'ont d'empressement pour se défendre; mais qu'il espéroit de la lumiere & de l'équité du Roi, qu'elle ne se laisseroit pas surprendre à la mauvaise volonté de ses ennemis; qu'elle jugeroit au contraire de sa fidélité inviolable à son service, par tant de témoignages publics qu'il en avoit donnés jusqu'alors, plûtôt que par les faux préjugés de ses calomniateurs; & qu'ainsi il se remettoit entierement entre les bras de sa Justice, qui étoit toujours favorable aux innocens; qu'au reste il ne pouvoit pas croire que lui ayant fait l'honneur le jour précédent de lui envoyer une lettre si remplie de bonté, il eût pu en un instant être changé de telle sorte à son égard; qu'il reconnoissoit en cela la main de ses ennemis, qui se trahissoient eux-mêmes, & qui commençoient déja à usurper son autorité royale, en même tems qu'ils l'accusoient d'avoir voulu y attenter. Il ajouta diverses choses dont je ne puis pas me souvenir; & me l'ayant donnée à lire, comme à une personne qu'il honoroit particulierement de sa bienveillance, il me pria de la porter à Monsieur le Maréchal de Schom-

berg, afin qu'il le lût aussi. Monsieur de Schomberg, après l'avoir lue, me la rendit, pour la reporter à Monsieur de Marillac, & le prier de la racourcir, de peur que le Roi ne la lût pas étant si longue. M. de Marillac suivant son conseil, la racourcit, & la lui envoya de nouveau. Mais Monsieur de Schomberg par honnêteté ne voulut point la lire, disant qu'il sçavoit bien que M. de Marillac n'y avoit rien mis contre le respect qu'il devoit au Roi; ce qui le contenta fort, & le porta à se louer beaucoup de cette honnêteté de Monsieur le Maréchal de Schomberg.

VI. Durant toute la nuit suivante il ne ferma point du tout l'œil pour dormir, & il ne fit autre chose que se promener, que crier, que se plaindre, qu'écrire des lettres, & les déchirer après les avoir écrites, tant étoit grande l'agitation de son esprit. Il se représentoit à tous momens l'effroyable malice de ses ennemis, & pouvoit à peine se persuader qu'il y eût des hommes assez misérables, pour publier de si grandes calomnies contre un innocent, ni qu'il y eût des Princes assez faciles pour les croire. Il ne sçavoit quelquefois à qui s'en prendre;

& après avoir fait diverses réflexions sur le respect qu'il devoit au Roi, sur la mauvaise volonté du Cardinal, & sur sa propre innocence, il considéroit la Providence de Dieu, comme la souveraine dispensatrice de tous ces évenemens humains; il imploroit la miséricorde & la Justice divine. Enfin il est impossible d'exprimer la multitude, la diversité, & la violence des mouvemens presque convulsifs, qui parurent & dans son corps, & dans son esprit, pendant cette nuit fatale qui suivit immédiatement sa disgrace. Ce fut alors qu'il sentit bien que le poids de sa grandeur l'accabloit; que son rang si élevé dans le monde, ne servoit qu'à rendre son malheur plus éclatant, & qu'enfin son innocence n'auroit point été accusée, si sa fortune avoit moins été digne d'envie.

J'avoue que la vûe de cet état si déplorable d'une personne pour qui j'avois le dernier respect, & qui me faisoit l'honneur de m'aimer, me déchira cruellement le cœur pendant cette même nuit, où je fus témoin de tout ce qu'il dit, & de tout ce qu'il fit sur ce sujet. Comme je me faisois à moi-même une extrême violence pour me

retenir, & que je n'osois par prudence me décharger au-dehors d'une partie de ce qui m'accabloit, je sentois que ma douleur s'augmentoit d'autant plus, que je l'étouffois au-dedans de moi. J'eus certes tout le loisir de faire bien des réflexions, & d'envisager en bien des manieres le peu d'assurance qui se trouve dans les plus grands établissemens de cette vie. Le prompt rétablissement d'un Cardinal disgracié, & le soudain renversement de toutes les espérances de ses ennemis, étoient une ample matiere qui me fournissoit de grands sujets de me dégouter de la faveur. Mais le tems n'en étoit pas encore venu ; & il arrive rarement que nous prenions pour nous-mêmes ce que nous voyons arriver aux autres. L'esprit seul s'arrête à le considérer, & l'on ne passe presque point plus avant. Je ne sortirois jamais de ce sujet auquel je ne puis penser encore à présent sans douleur. Mais il suffit d'ajouter ici que ce grand Maréchal fut mené jusqu'à quelques lieues de Turin, deux ou trois jours après qu'il fut arrêté ; & que delà on l'envoya avec une escorte de cinq cens chevaux à Paris.

VII. C'étoit vers la fin de l'année

1630, & son procès lui étant fait par ordre du Roi, ou pour mieux dire, par celui du Cardinal de Richelieu, qui fit établir à Ruel une Chambre de Commissaires, choisis de divers Parlemens pour ce sujet, il ne fut achevé qu'en 1632. Je ne rapporterai point ici ce qui se passa dans toute cette grande affaire. On sçait, par la connoissance publique & par les Mémoires qui sont entre les mains de tout le monde, que si on avoit suivi le sentiment de quelques-uns de Messieurs ses Juges, qui n'avoient pas passé jusqu'alors pour les moins habiles, la fin de cette affaire lui eût été aussi glorieuse qu'elle lui fut au contraire funeste; & que ses ennemis auroient eu lieu de rougir d'avoir attaqué son innocence. Mais Dieu permit par un effet de sa justice, que M. de Marillac lui-même se sentit obligé d'adorer, qu'il fut accablé par le nombre de ses autres Juges.

Sur la fin de son procès, environ quinze jours ou trois semaines avant qu'il fût condamné, lorsqu'il étoit gardé à Ruel par M. des Réaux, Lieutenant des Gardes du Corps, qu'il n'aimoit pas, le Roi me donna ordre de l'aller garder. J'eus une très-grande

peine à m'y résoudre, craignant les sui
tes de cette affaire, à cause de la haine que je sçavois que me portoit M. le Cardinal de Richelieu, & du respect tout particulier qu'il sçavoit bien que j'avois pour M. de Marillac. Car ayant un ennemi si vigilant & si redoutable, j'étois assuré que, si je manquois en la moindre chose, il ne manqueroit pas cette occasion pour me perdre. Je pensai donc à faire tout mon possible pour me décharger de cette commission, & je suppliai instamment Sa Majesté, de ne me point éloigner d'auprès de sa personne, pour me charger de la garde d'un Maréchal de France, qui m'avoit souvent commandé dans les armées. J'ajoutai que tout le monde sçachant qu'il avoit beaucoup de considération pour moi, je serois étrangement observé par mes ennemis, & exposé à tous les effets de leur mauvaise volonté. Que craignez-vous, me dit le Roi, puisque c'est moi qui vous envoye? Est-ce que vous appréhendez de me manquer de fidélité? Je lui répondis que j'aurois mieux aimé mille fois mourir que de manquer à mon devoir que ce n'étoit nullement le sujet de mo appréhension; mais que je craignois c

que Sa Majesté sçavoit mieux que moi que je pouvois appréhender, & en même tems, je me jettai à ses pieds. Le Roi me repartit doucement & avec beaucoup de bonté : Allez, allez, obéissez ; soyez-moi fidele, & ne craignez rien. Ainsi je fus obligé de partir.

M. le Maréchal de Marillac témoigna avoir de la consolation de me voir, & d'être en la garde d'une personne qu'il aimoit. Je le trouvai dans l'assurance & la fermeté qu'inspire une bonne conscience. Il me disoit fort souvent : de quoi peuvent-ils me convaincre, sinon d'avoir toujours très-fidelement servi le Roi ? Pourvu que l'on me fasse justice, je sçai qu'ils ne sçauroient me faire aucun mal. Il dressoit lui-même ses écritures, & il étoit tellement persuadé de son innocence, qu'il ne crut jamais qu'il fût possible qu'on le condamnât à la mort. J'évitois autant que je pouvois de lui parler seul, pour ôter tout sujet de me soupçonner d'avoir quelque intelligence secrette avec lui. Cependant Messieurs ses Commissaires le faisoient venir de tems en tems pour l'interroger sur différens chefs d'accusation qu'on leur avoit présentés contre lui. Un jour que je le

conduiſois dans leur chambre, il me diſoit avec un viſage gai, en s'appuyant ſur mon bras : Voyez-vous, Monſieur, dans tout ce dont je me ſens coupable, il n'y a pas de quoi faire fouetter un page. Mais il fut bien étonné, lorſqu'étant entré dans la chambre, & ayant connu la diſpoſition de ſes Juges, qui prenoient pour regle de leur jugement la volonté de ſon ennemi, il vit qu'il ne devoit plus s'attendre qu'à porter ſa tête ſur un échaffaut. Il changea de telle ſorte dès ce moment, qu'il n'étoit plus reconnoiſſable lorſqu'il ſortit de la chambre. La mort étoit peinte ſur ſon viſage & dans ſes yeux. Son eſprit n'étoit occupé que de cette effroyable injuſtice, qui prévaloit au-deſſus de ſon innocence : & ſon corps s'affoiblit ſi fort dans ce moment, qu'il ne pouvoit preſque plus ſe ſoutenir. S'appuyant ſur moi, il diſoit tout haut, mais d'un ton bien différent de celui dont il parloit en venant : Ha ! où eſt le Dieu de vérité qui connoît mon innocence ! Seigneur, où eſt ta Providence, où eſt ta juſtice ? Venez, mon Dieu, à mon ſecours. On ne pouvoit rien s'imaginer de plus touchant : & l'on peut juger ſi j'en étois attendri. Mais il falloit faire

bonne mine & digérer cruellement au-dedans de moi la douleur dont je me sentois déchiré.

Comme j'avois accoutumé d'aller de tems en tems rendre compte au Roi de ce qui s'étoit passé, lorsque je vis ce grand Maréchal condamné à la mort, je pris occasion de supplier Sa Majesté de me décharger de sa garde, ne pouvant pas me résoudre de conduire jusqu'au supplice une personne pour qui j'eusse été dans la disposition de donner ma propre vie. Le Roi me l'accorda avec beaucoup de bonté. Ainsi je ne dirai rien touchant sa mort, dont les particularités furent recueillies avec grand soin & données au public. J'ajouterai seulement, que, quelque violent qu'il fût de son naturel, & quelque assuré qu'il se tînt de son innocence, il se soumit à la fin avec une parfaite résignation à l'ordre de la Justice de Dieu, qui sçait se servir, quand il lui plaît, de l'injustice des hommes pour exécuter ses arrêts divins. Et reconnoissant alors avec beaucoup d'humilité que Dieu vouloit lui faire miséricorde, & punir dans lui par cette mort publique ses crimes cachés, il souffrit dans cette vue, non-seulement le dernier

ſupplice avec l'infamie qui l'accompagne, ayant eu la tête coupée en pleine Grève, mais encore les inſultes de ſes ennemis, dont la mauvaiſe volonté paroiſſoit à peine ſatisfaite par ſa mort. Car il eſt aſſez étrange que lorſqu'on vint dire au Cardinal de Richelieu que ce Maréchal étoit condamné à la mort, il dit, qu'il n'auroit pas cru que cette affaire en dût venir juſques-là; mais qu'il paroiſſoit que les Juges avoient des lumieres que les autres n'avoient pas. C'eſt ainſi qu'après avoir employé tous les moyens poſſibles pour perdre celui qu'il n'aimoit point, il voulut ſe juſtifier en apparence, en rejettant ſur les Juges la haine d'une condamnation que tout le public a attribué à lui ſeul. Et ce qui pouvoit paroître ſans doute plus dur & plus inſupportable à M. le Maréchal de Marillac, c'eſt que cette maniere froide & indifférente dont le Cardinal parla de ſa mort, après l'avoir deſirée & procurée avec tant d'ardeur, ne pouvoit être regardée que comme une ſecrette malignité, par laquelle il inſultoit à la fin ſanglante d'un homme innocent qui méritoit plutôt les larmes de toutes les perſonnes ſages, que la raillerie piquante de ſon ennemi.

VIII. Je ne m'arrête point à dire ici ce qui se passa à l'égard de M. le Garde des Sceaux de Marillac son frere, qui mourut dans la prison pour la même cause, & à l'égard de la Reine mere du Roi, cette Princesse que son exil & sa mort ont rendue encore plus illustre que sa vie. Ç'ont été autant de victimes dévouées au chagrin d'un Ministre politique, qui ne trouva point d'autre moyen d'assurer sa haute fortune, que par la perte de tous ceux qui s'opposoient à ses desseins, & qui s'attachoient uniquement au service & aux intérêts véritables de leur Roi.

IX. Je vais passer maintenant à ce qui regarde une autre de ses victimes, dont la personne fut encore plus illustre que celle du Maréchal de Marillac, & dont la fin fut aussi tragique, quoique sa cause fût moins innocente. Je parle du grand Duc de Montmorency, qui ne pouvant supporter la domination violente de celui qui s'étoit rendu en quelque sorte maître de l'esprit & de la personne du Roi, se ligua avec Monsieur le Duc d'Orléans pour délivrer la France, tous les Grands, & le Roi même, de l'oppression sous laquelle ils gémissoient. Tel fut son dessein dans

lequel il ne paroiſſoit rien que de loüable. Mais les moyens dont il ſe ſervit ne furent pas également innocens. Car n'étant jamais permis de prendre les armes contre ſon Prince, pour quelque ſujet que ce puiſſe être, il ſe crut bien aſſuré d'engager dans ſon parti le frere unique du Roi, & pouvoir en ſa compagnie ſe ſoulever, non pas tant contre ſon Souverain, que contre celui qui abuſoit de ſon autorité pour abaiſſer tous les Grands & tous les Princes. Il ne conſulta pas en cela autant qu'il devoit ſon devoir & ſa raiſon : & il devoit auparavant conſidérer, qu'il n'eſt pas sûr dans ces rencontres de faire un grand fonds ſur la liaiſon des Princes, qui s'engagent d'autant plus facilement dans ces révoltes, qu'ils abandonnent aiſément dans la ſuite ceux qui les y ont engagés, & qu'ils trouvent toujours dans leur qualité l'impunité de leur faute.

X. M. de Schomberg étant alors dans le Languedoc, avec une Armée, pour s'oppoſer aux deſſeins de Monſieur & du Duc de Montmorency, nous eûmes ordre M. de Saint-Preuil & moi, avec quelques compagnies des gardes, de l'y aller joindre. Lorſque nous fûmes arri-

vés auprès de M. le Maréchal, toute l'Armée, qui n'étoit que de six à sept mille hommes, marcha vers la ville de Castelnaudary, capitale du Lauraguais, qui tenoit pour Sa Majesté. Celle de Monsieur & du Duc de Montmorency composée de treize mille hommes, s'approcha à trois lieues de celle du Roi. Mais il y avoit entre les deux Armées de grandes ravines & fondrieres qui nous assuroient beaucoup dans le desavantage que nous avions à cause de notre petit nombre. Il se trouva environ à un quart de lieue de-là, au milieu de quelques vignobles, une maison vuide, fort commode pour y poser un corps-de-garde, à cause qu'étant en un lieu assez élevé, on y pouvoit découvrir toutes les démarches de l'ennemi. C'est pourquoi M. le Maréchal de Schomberg y envoya un sergent & quelques soldats, avec ordre néanmoins de se retirer en cas qu'ils y fussent attaqués. Cependant le Duc de Montmorency, qui s'étoit avancé avec cinq cens hommes, pour reconnoître la situation & la contenance de notre Armée, ayant apperçu cette petite maison, crut qu'il pourroit bien y avoir quelque corps-de-garde. Il l'alla charger aussi-tôt, &

n'eut pas de peine à lui faire quitter ce poste, où il mit un puissant corps-de-garde de cent cinquante hommes.

Notre Armée ne branloit point, & M. de Schomberg avoit résolu, étant le plus foible, d'attendre l'attaque, ayant d'ailleurs la ville de Castelnaudary, pour retraite assurée dans le besoin. Le Duc de Montmorency étant retourné fort gai vers Monsieur, lui dit : Ah, Monsieur, voici le jour où vous serez victorieux de tous vos ennemis ; voici le jour où vous rejoindrez le Fils avec la Mere, (entendant parler du Roi & de la Reine Mere ;) mais il faut, ajouta-t-il en montrant son épée, rougir cette épée jusqu'à la garde. Monsieur le Duc d'Orléans, qui craignoit l'issue du combat, lui répondit assez froidement : « Ho, Monsieur » de Montmorency, vous ne quitterez » jamais vos rodomontades. Il y a long- » tems que vous me promettez de gran- » des victoires, & que je n'ai encore eu » que des espérances. Quant à moi, je » veux bien que vous sçachiez que » je saurai bien toujours faire ma paix, » & me retirer moi troisieme ». Sur cela, quelques paroles de chaleur furent dites de part & d'autre ; & le Duc de Montmorency s'étant ensuite retiré en

un coin de la salle où étoient les Comtes de Moret & de Rieux, & M. d'Aiguebonne un de mes intimes amis, de qui j'ai sçu tout ceçi, il dit à ces deux premiers, parlant de M. le Duc d'Orléans : notre homme saigne du nez. Il parle de s'enfuir lui troisieme. Mais ce ne sera ni vous Monsieur de Moret, ni vous Monsieur de Rieux, ni moi, qui lui servirons de troisieme dans sa retraite; & il faut que nous l'engagions aujourd'hui si avant qu'il soit obligé malgré lui de mettre l'épée à la main dans le combat.

Dans le tems que Monsieur de Montmorency se disposoit à nous approcher, Monsieur de Schomberg mit son armée en bataille devant la ville de Castelnaudary, où il pensoit, comme j'ai dit, se retirer s'il étoit poussé. Un Gentilhomme du pays, âgé de soixante & dix ans, vint alors lui dire, que s'il vouloit lui donner cinq cens mousquetaires, & deux ou trois cens chevaux, il l'assuroit de la victoire, & lui livreroit l'Armée des ennemis, en leur dressant une embuscade qu'ils ne pourroient éviter, auprès d'un pont où il falloit qu'ils passassent pour pouvoir venir attaquer l'Armée du Roi. Le Ma,

réchal de Schomberg écouta l'avis de ce Gentilhomme avec joie, & crut ne pouvoir manquer de le ſuivre, voyant qu'il ne haſardoit que huit ou neuf cens hommes pour toute l'Armée. Il commanda donc à Monſieur de Saint-Preuil, à quelques autres Officiers, & à moi de ſuivre le Gentilhomme avec cinq cens mouſquetaires des Gardes que nous avions amenés à l'Armée, & il y ajouta trois cens chevaux. Le lieu ſe trouva en effet très-propre pour dreſſer une embuſcade; car c'étoit des fondrieres, des chemins creux, & des foſſés, auprès deſquels l'Armée de Monſieur devoit néceſſairement paſſer pour aller gagner le pont. Nous plaçâmes donc les mouſquetaires dans ces lieux creux, où ils ne pouvoient être vûs, & la cavalerie en un endroit plus élevé, parce qu'elle avoit ordre d'attaquer, afin de conduire & de faire tomber les ennemis dans l'embuſcade de l'infanterie, qui étoit rangée & diſpoſée de telle ſorte, qu'elle pouvoit faire en fort peu de tems une décharge de cinq cens coups de mouſquet.

Le Duc de Montmorency ayant perſuadé à Monſieur de s'avancer avec l'Armée, nonobſtant la pique qu'ils

avoient eue, marchoit à la tête de l'avant-garde, & derriere lui les Comtes de Moret & de Rieux. Monsieur tenoit le corps de bataille, & il n'y avoit point d'arriere-garde, mais seulement un gros de reserve. Monsieur de Montmorency, comme chef de l'avant-garde, donna le premier dans le chemin de l'embuscade; & ayant été attaqué par nos gens de cheval, il les repoussa vigoureusement, & les défit en partie. Mais comme il poursuivoit un peu trop chaudement sa pointe, il tomba avec l'avant-garde dans notre embuscade, qui en moins de rien fit une si furieuse décharge sur eux, qu'on ne vit jamais un plus grand carnage en si peu de tems. Les Comtes de Moret, de Rieux, & de la Feuillade y furent tués. Le Duc de Montmorency lui-même, après avoir fait tout ce qu'un grand Général pouvoit faire en cette rencontre, & avoir même forcé quelques rangs des nôtres, fut à la fin abattu sous son cheval; & la nouvelle s'étant répandue à l'heure même qu'il avoit été tué avec tous les autres, Monsieur jetta ses armes à terre, & dit qu'il ne s'y jouoit plus. Ainsi il fit sonner la retraite.

Cependant un Sergent des Gardes,

[illegible] qu'il
[illegible] de Mont-
[illegible] Mais
[illegible] particu-
[illegible], &
[illegible] de les
[illegible] passer
[illegible]
[illegible] l'en
[illegible] Preuil, étant
[illegible] cette
[illegible] s'aller
[illegible] qu'il
[illegible] Nous
[illegible] Sergent
[illegible] il l'avoit
[illegible] Preuil l'avant
[illegible]:
[illegible] dont
[illegible] le Baron de Mont-
[illegible] quel-
[illegible] Preuil, & qui
[illegible] il étoit
[illegible] occasion de
[illegible] per-
[illegible] comme son cama-
[illegible] crainte, il
[illegible] Ne m'ap-
[illegible] de vie
[illegible] Monsieur de Saint-
Preuil

Preuil, qui étoit infiniment éloigné d'avoir la pensée de lui faire le moindre mal, & qui étoit au contraire très-touché de le voir en cet état, lui protesta qu'il ne venoit que pour le servir, & qu'il auroit mieux aimé mourir mille fois, que de rien faire contre le respect qu'il devoit à sa personne. Monsieur le Duc de Montmorency s'étoit un peu rassuré; & m'ayant apperçu avec Monsieur de Saint-Preuil, nous témoigna qu'il nous étoit obligé, & qu'il s'estimoit heureux d'être tombé entre nos mains, puisque nous avions cette bonne volonté pour lui. Nous nous approchâmes ensuite pour le secourir, & nous eûmes toutes les peines du monde à le retirer de la fosse où sa cuisse étoit engagée sous son cheval mort qui étoit très-pesant. C'étoit d'ailleurs une chose très-digne de compassion, de le voir tout couvert de sang, & presque étouffé par celui qui lui toit de la bouche, étant fort blessé. 'e pris enfin entre mes bras, & le dans un manteau que je fis porter quatre soldats qui le tenoient cha- . par un coin. Nous rencontrâmes onsieur de Brezay, lequel Monsieur Duc de Montmorency ayant apper-

çu, comme il craignoit alors toutes choses, & qu'il n'avoit pas toute la liberté de son jugement, il eut quelque appréhension de le voir, à cause qu'il étoit particulierement son ennemi. Il demanda en même tems à Monsieur de Saint-Preuil un Confesseur, afin de pouvoir au-moins mourir en Chrétien. Mais Monsieur de Saint-Preuil le rassura de nouveau, & lui promit que, tant qu'il seroit en sa garde, il ne lui arriveroit aucun accident. On le conduisit ensuite à Monsieur le Maréchal de Schomberg, qui lui dit avec un très-grand sentiment de compassion & de tendresse, qu'il étoit extraordinairement touché de son malheur, & qu'il auroit souhaité qu'il lui eût coûté de son sang, & ne le pas voir tombé dans cette infortune; car tout le monde avoit du respect pour la personne & pour le mérite de ce grand homme. Il demanda à Monsieur de Schomberg un Confesseur, craignant à toute heure de mourir en cet état sans confession. Mais le Maréchal de Schomberg l'assura qu'il n'avoit rien à craindre, & qu'il lui donneroit son Chirurgien pour le panser, ou tel autre qu'il voudroit choisir; & on le mena quelque tems après à Lé-toure,

XI. Comme j'avois reçu un ordre du Roi de l'aller trouver, s'il se donnoit quelque combat, afin de lui en porter les nouvelles, je partis le plus promptement qu'il me fut possible, & fus le premier des trois Couriers qui étoient partis en même tems, qui arrivai à Pezenas, où s'étoit rendu Sa Majesté. Etant entré dans la salle où elle étoit avec Monsieur le Cardinal de Richelieu & plusieurs grands Seigneurs de la Cour, je m'adressai non au Cardinal, comme faisoient beaucoup d'autres, mais au Roi, & lui dis qu'il s'étoit donné un combat, & que son Armée avoit été victorieuse. A cette nouvelle, le Roi fut saisi d'une si grande crainte que Monsieur n'eût été tué, qu'il devint tout pâle & tout défait, & qu'il s'écria à l'heure même dans le transport de la frayeur où il étoit: quoi donc mon frere est-il mort? Je le rassurai dans l'instant, en lui disant qu'il ne l'étoit pas, & qu'il se portoit très-bien. Le Cardinal de Richelieu étant surpris de ce cri que le Roi avoit fait, & de cette grande affection que Sa Majesté avoit fait paroître envers son frere, ne put s'empêcher de dire à quelques personnes qui étoient présentes:

Il a beau faire la guerre à son frere; la nature se déclare, & lui fait violence.

Je rendis ensuite compte au Roi des particularités du combat, & de la prise de Monsieur de Montmorency; & dans le tems que je lui faisois le récit de tout ce qui s'étoit passé, les autres Couriers arriverent, qui s'adressant non au Roi, mais au Cardinal, lui rapporterent les mêmes choses que je venois de déclarer à Sa Majesté.

XII. Quelque tems après toute la Cour partit pour s'en aller à Toulouse. Et comme j'étois bien-aise de prendre cette occasion, voyant la guerre finie, d'aller faire un tour à Pontis, où j'avois plusieurs affaires, ayant demandé mon congé au Roi, il ne voulut pas me le permettre, & me commanda de l'accompagner jusqu'à Toulouse. Son dessein étoit de se servir de moi pour conduire Monsieur de Montmorency à Paris, où en qualité de Pair de France, il devoit être jugé par le Parlement des Pairs, qui est celui de Paris. Mais le Cardinal de Richelieu, qui le regardoit comme son ennemi particulier, n'aimant pas les longues procédures, & craignant que la qualité, les alliances,

& le mérite de celui qu'il haïssoit, ne fussent capables avec le tems de fléchir l'esprit du Roi, il aima mieux user de voies abrégées; & passant par-dessus toutes les regles établies pour le jugement des Pairs de France, il persuada Sa Majesté d'ordonner que le procès du Duc de Montmorency seroit fait au Parlement de Toulouse. Il n'étoit peut-être pas fâché aussi de le faire juger au milieu de son Gouvernement, & à la vûe de tout un peuple dont il étoit si fort honoré.

Cependant le Roi me commanda d'aller trouver ma Compagnie, qui étoit à quelques lieues de-là, & que j'avois laissée auprès de Sa Majesté au commencement de la guerre, sous la conduite du seul Enseigne, lorsque je reçus ordre avec Monsieur de Saint-Preuil, comme je l'ai dit, de conduire cinq cens mousquetaires en Languedoc. Il me donna ordre en même tems de me rendre le lendemain à Narbonne, où Sa Majesté devoit aussi arriver, pour continuer son chemin vers Toulouse. Il y avoit quelques jours qu'on entendoit d'épouvantables bruits sur la mer, comme des mugissemens de taureaux; ce qui me parut présager certainement

quelque grande & furieuse tempête. L'effet le fit connoître bientôt ; car comme j'étois en chemin avec mon valet, nous entendîmes tout d'un coup un très-grand éclat de tonnerre, accompagné de furieux éclairs, & il tomba dans l'instant une si effroyable pluie, que durant près de quatre heures l'on ne voyoit presque ni ciel ni terre. Ayant à passer un pont qui étoit sur une petite riviere, je courus à toute bride pour tâcher de prévenir les grandes eaux, mais elles se grossirent si fort en très-peu de tems, & il vint pardessus le pont un si grand flot dans le moment que je voulus passer, qu'il s'en fallut peu que mon cheval ne fût emporté, ayant de l'eau jusqu'au ventre. Mon valet y fut encore en plus grand danger, n'ayant passé qu'après moi. Nous courûmes risque ensuite d'être noyés mille fois, nos chevaux étant obligés de nager en divers endroits, & tous les chemins étant comme des rivieres. Le Roi qui étoit dans le même tems sur le chemin de Narbonne, n'eut pas moins de peine à se sauver au grand trot dans la ville. Toute la Cour perdit son bagage ; il y eut plus de trois cens hommes de noyés,

plusieurs carosses, & entr'autres de ceux de la Reine y demeurerent; & ses Filles eurent beaucoup de peine à être sauvées. Un chevau-léger en sauva deux les ayant mises l'une devant & l'autre derriere lui sur son cheval. Pour moi étant arrivé avec toutes les peines du monde au lieu où étoit ma Compagnie, je vis toutes sortes d'oiseaux & de bêtes, jusqu'aux lapins, entrer dans les maisons au-travers de tout le monde, & se sauver dans les greniers. Il n'y a aucune exagération dans ce que je dis; & l'on auroit cru certainement que c'eût été un nouveau déluge, la pluie ayant duré, comme j'ai dit, quatre heures dans sa plus grande violence, & vingt-quatre heures en tout.

Je ne fus jamais plus embarrassé que je me trouvai pour lors. Car me piquant d'être exact, & ayant reçu l'ordre dont j'ai parlé, de me rendre le lendemain à Narbonne avec ma Compagnie, je ne voulois pas y manquer. Je l'y menai en effet, mais avec une fatigue incroyable; jusques-là que le Roi m'en fit des reproches, & me dit que je me moquois de mener des troupes par la campagne durant un tel tems. Sa Majesté continua son chemin jus-

qu'à Toulouse, où Monsieur de Montmorency fut aussi conduit par son ordre. Il y arriva le 27 d'Octobre de l'année 1632 sur le midi. On le mena dans la maison de ville, & on le mit en la garde de M. de Launey, Lieutenant des Gardes-du-corps. Les rues & les places publiques qui sont depuis la porte par où il entra jusqu'à l'hôtel-de-ville, étoient bordées de soldats des Gardes & de Suisses, & on avoit encore posé des corps-de-garde en divers endroits dans tout le reste de la ville; tant le Cardinal appréhendoit que celui qu'il regardoit comme son prisonnier, ne lui échappât.

XIII. Trois heures après que Monsieur de Montmorency fut arrivé, deux Commissaires se rendirent à l'hôtel-de-ville pour l'interroger. On lui lut d'abord la Commission que le Parlement avoit reçue pour lui faire son procès. Sur quoi il dit avec beaucoup de douceur, qu'encore qu'il ne dût être jugé qu'au Parlement de Paris, à cause du rang qu'il tenoit en France, il reconnoissoit néanmoins que son affaire étoit d'une telle nature, que si le Roi ne lui faisoit grace, il n'y avoit point de Juges qui n'eussent droit de le condamner; qu'il étoit ainsi très-con-

tent d'avoir pour ses Juges Messieurs du Parlement de Toulouse qu'il avoit toujours honorés, & qu'il estimoit fort gens de bien. Les Commissaires s'assirent au bout de la table, & le firent asseoir à leur main gauche. On lui confronta sept témoins; sçavoir quatre Officiers du Régiment des Gardes, deux Sergens, & le Greffier des Etats de Languedoc. Il avoua tout ce que les Officiers du Régiment des Gardes déposerent touchant la journée de Castelnaudary. Et l'un d'eux étant interrogé, s'il avoit connu M. de Montmorency dans le combat, il répondit en pleurant, que l'ayant vu tout couvert de feu, de sang, & de fumée, il eut d'abord de la peine à le reconnoître; mais qu'enfin lui ayant vu rompre six de leurs rangs, & tuer quelques soldats dans le septieme, il jugea bien que ce devoit être M. de Montmorency, & qu'il l'avoit sçu depuis certainement, lorsque son cheval étant tombé mort sous lui, il demeura au même lieu sans se pouvoir dégager.

Les Commissaires lui demanderent s'il avoit signé la délibération des Etats de Languedoc du 22 de Juillet, dans laquelle ils supplioient Monsieur le Duc

d'Orléans de les honorer de sa protection, & promettoient de fournir tout l'argent nécessaire pour soutenir son parti, & de ne se séparer jamais de ses intérêts. Il nia qu'il l'eût signée ; & le Greffier lui ayant été confronté, il se mit en une grande colere contre lui, l'appellant faussaire, & l'accusant d'avoir supposé son seing.

Toute la Cour cependant étoit occupée à faire de très-instantes prieres au Roi, pour lui demander la grace de M. de Montmorency ; & tout le monde faisoit en même tems des prieres à Dieu pour ce sujet. Car outre qu'il étoit extrêmement aimable pour sa personne ; les grandes alliances qu'il avoit avec la Maison Royale, ayant l'honneur d'être beau-frere du premier Prince du Sang, & oncle de deux autres Princes, & d'une Princesse qui est Madame la Duchesse de Longueville, & le nom illustre de sa Maison qui a été connu en France en même tems que celui de la Religion, étoient cause que tout le Royaume s'intéressoit à sa conservation. Le Cardinal de la Valete fit paroître par-dessus tous les autres un zèle extraordinaire en cette rencontre, & après avoir fait auprès du Roi

tout ce qu'il put, aussi-bien que le Nonce du Pape & que tous les Princes, il eut recours aux prieres de l'Eglise, qu'il fit faire de tous côtés, y assistant lui-même avec plusieurs personnes de la Cour, & n'oubliant rien de tout ce qu'une amitié aussi ardente & aussi généreuse qu'étoit la sienne peut inspirer dans ces rencontres. Les Pénitens Bleus firent aussi une Procession, à laquelle il se mêla un grand nombre de personnes de qualité, & ils allerent visiter les corps des Apôtres S. Simon & S. Jude, le jour de leur Fête, dans l'Abbaye de Saint-Cernin, où la Messe fut chantée, & où beaucoup de monde communia, chacun témoignant qu'il faisoit ses dévotions à l'intention de M. de Montmorency, dont il demandoit la vie à Dieu. Monsieur le Duc d'Orléans lui-même, quoique complice de la révolte, ayant mis, comme j'ai dit, les armes bas, & étant rentré dans son devoir, n'oublia pas le Duc de Montmorency dans cet extrême péril où il le voyoit. Il envoya au Roi un Gentilhomme, qui s'étant jetté par trois fois à ses pieds, le supplia de sa part avec toutes les instances possibles de vouloir faire grace à une personne

qui avoit toujours témoigné une très-grande passion pour le service de Sa Majesté, & qui s'étoit engagée dans ce malheur, aussi-bien que lui, plutôt par légereté que par une volonté mauvaise & criminelle.

Parmi tous ces Grands qui sollicitoient la grace de M. de Montmorency, M. de Saint-Preuil, mon Capitaine, osa par un manque de jugement presque incroyable, mêler sa sollicitation particuliere, ayant demandé sa vie au Roi en présence du Cardinal de Richelieu, ce qui fut trouvé si ridicule, qu'il fut le jouet de toute la Cour. Le Roi s'en mocqua, & le Cardinal lui dit par un compliment à la Richelieu, lorsqu'il entendit faire cette priere à Sa Majesté : Saint-Preuil, si le Roi vous faisoit justice, il vous feroit mettre la tête où vous avez les pieds. J'entendis moi-même ce compliment, qui me parut un peu cavalier pour un Evêque. Mais il est vrai que ce n'étoit pas à un petit Officier à demander une grace que tant de Princes & de grands Seigneurs ne pouvoient point obtenir. Ce qu'on peut dire pour son excuse, est qu'ayant non-seulement un profond respect, mais encore une tendresse par-

ticuliere pour la perſonne du Duc de Montmorency, & l'ayant fait ſon priſonnier, il crut avoir quelque droit de demander ſa grace, & ſuivit moins en cela la lumiere de ſa raiſon que la pente de ſon cœur. Pour moi, qui n'avois peut-être pas moins ni de reſpect ni d'inclination pour lui, & qui pouvois également le regarder comme étant mon priſonnier, je crus devoir me contenter des puiſſantes ſollicitations de ceux qui étoient les premiers du Royaume, ne pouvant me joindre à eux que par mes ſouhaits & par mes vœux. J'étois touché beaucoup plus que je ne ſçaurois exprimer, tant par mon propre ſentiment, que par la vue de la déſolation preſque générale qui paroiſſoit & dans la Cour & parmi le peuple même; juſques-là qu'un jour, lorſque le Roi étoit dans ſa ſalle avec grand monde, on entendit tout-d'un-coup un grand tumulte cauſé par le peuple, qui tout tranſporté de douleur & de triſteſſe, ſe mit à crier auprès du logis du Roi; miſéricorde, miſéricorde: grace, grace. Le Roi demanda ce que c'étoit que tout ce grand bruit; & M. de Brezay, qui avoit été fait Maréchal de France depuis la journée de

Castelnaudary, lui ayant dit que si Sa Majesté vouloit prendre la peine de mettre la tête à la fenêtre, elle auroit compassion de ce pauvre peuple, le Roi répondit assez fierement, & suivant sans doute plutôt les impressions que lui avoit données le Cardinal que les siennes propres; si je voulois suivre les différentes inclinations d'un peuple, je n'agirois pas en Roi.

XIV. Pendant que toutes ces sollicitations & que toutes ces prieres se faisoient pour la conservation de M. de Montmorency, & qu'il sembloit qu'il n'y eût qu'une seule voix de tous les Grands & de tout le peuple, qui d'un commun consentement demandoient à Dieu & au Roi la vie d'un seul homme chéri uniquement de tout le monde, ce Duc lui seul sembloit presque s'être oublié lui-même pour ce qui étoit de la vie du corps. La persuasion où il étoit de s'être rendu coupable de mort, & la connoissance particuliere qu'il avoit du caractere de l'esprit de son principal ennemi, lui ôterent toute pensée & toute inquiétude touchant sa grace: & s'abandonnant entre les mains de Dieu, il pensa uniquement à se procurer une autre gra-

ce que celle de cette vie qu'il étoit tout résolu de quitter. Ainsi l'on peut dire que tous ceux qui prioient n'ayant point été exaucés, ils le furent d'une maniere beaucoup plus avantageuse à son salut, puisqu'en même tems que le Roi refusoit de lui accorder sa grace, Dieu le favorisa très-particulierement de celles du Ciel, l'ayant touché d'un vif repentir de ses fautes, & du desir de les expier par la mort. Il s'y prépara en effet par une Confession générale, à laquelle il se disposa pendant deux jours par une application toute particuliere sur lui-même & sur toute sa vie passée. Et souhaitant de se fortifier davantage contre une aussi violente tentation qu'étoit celle qu'il avoit à soutenir, il demanda & reçut le corps de Notre-Seigneur comme le sacré Viatique dont il espéroit toute sa force.

Le même jour, qui étoit le 29 d'Octobre, les Chambres étant assemblées au Parlement, Monsieur le Garde des Sceaux s'y rendit accompagné de six Maîtres des Requêtes, & l'on y examina son procès. La nuit suivante, tous les gens de guerre qui étoient aux environs de Toulouse eurent ordre d'entrer dans la ville, & se mirent en batail-

le dans toutes les places & carrefours jusqu'au nombre de plus de douze mille hommes. Sur les sept ou huit heures du matin M. le Comte de Charlus alla prendre M. de Montmorency dans l'Hôtel-de-Ville, & le mena au Palais dans son carosse. Il le conduisit jusqu'à la Chambre où Messieurs étoient assemblés, & où Monsieur le Garde des Sceaux avoit pris séance, & après l'avoir mis sur la sellette, il se retira. Les Juges baisserent tous les yeux lorsqu'il entra, & la plupart tenoient leurs mouchoirs à leur visage, comme s'ils eussent voulu cacher leurs larmes, qu'ils ne pouvoient faire paroître en cette occasion avec bienséance. La sellette étoit placée au milieu du Parquet: & on l'avoit extraordinairement élevée, ensorte qu'elle étoit presque à la hauteur des siéges des Juges. Il étoit sur la sellette nue tête, sans être lié, contre l'usage du Parlement de Toulouse, où nul ne paroît sur la sellette que les fers aux pieds. Monsieur le Garde des Sceaux, après lui avoir fait les demandes ordinaires qui sont de formalité, lui demanda s'il avoit signé la Délibération des Etats de Languedoc: sur quoi il répondit qu'il étoit vrai qu'il l'avoit

ſignée, qu'il s'en étoit ſouvenu après y avoir penſé, & qu'il avoit eu tort de le nier.

On lui demanda s'il avoit appellé Monſieur le Duc d'Orléans dans ſon Gouvernement: il dit que non, mais que les Etats de la Province l'avoient prié de vouloir prendre la protection de leurs privileges. Interrogé, ſi Monſieur ne lui avoit pas fait prendre les armes, il dit qu'il ne vouloit point chercher des excuſes ſur la perſonne de Monſieur. Interrogé, qui l'avoit donc obligé à faire ce qu'il avoit fait, il répondit que ç'avoit été ſon malheur & ſon mauvais conſeil. Interrogé du nom de ceux qui l'avoient accompagné au combat, il dit qu'il étoit demeuré d'accord avec les témoins de tout ce qui s'étoit páſſé. Interrogé, s'il avoit intelligence avec les étrangers ſur la frontiere, il le nia abſolument, & ſoutint qu'il n'avoit jamais eu intention de nuire à l'Etat. Il répondit à tout ce qu'on lui demanda avec tant de modération & d'honnêteté, & d'un ton de voix ſi charmant, que les Juges ont avoué qu'ils eurent une extrême peine à ſe contenir, voyant ce grand homme dans cet état ſi touchant. A la fin de

l'interrogatoire, Monsieur le Garde des Sceaux lui demanda s'il ne reconnoissoit pas qu'il avoit fait une très-grande faute, & qu'il méritoit la mort : à quoi il repartit avec un grand sentiment, qu'il méritoit au-delà de tout ce qu'on pouvoit dire. Etant ensuite sorti, il demanda à rentrer, & excusa devant la Cour le Greffier des Etats qu'il avoit chargé & maltraité le jour précédent.

Lorsqu'il se fut retiré, & pendant qu'on le ramena à l'Hôtel-de-Ville, le Parlement étoit aux opinions : on ne pouvoit pas beaucoup délibérer sur ce sujet ; & un homme qui avoit été pris ayant les armes à la main contre son Prince, ne pouvoit pas n'être point condamné à la mort. Ainsi l'un des Commissaires forma le premier l'avis de mort, & on remarqua qu'en finissant il avoit les larmes aux yeux. Toute la Compagnie ayant ôté le bonnet sans dire un seul mot, Monsieur le Garde des Sceaux conclut de même, fit dresser & signa l'Arrêt avant que de sortir du Palais. Alors tous les Juges se retirerent en grande hâte dans leurs maisons, pour donner toute la liberté à leurs larmes & à leurs soupirs, qu'ils avoient été contraints de retenir par cérémonie

dans le Siége de la Justice. L'Arrêt ayant été porté au Roi, Sa Majesté ne put elle-même s'empêcher de s'attendrir, & elle changea deux articles de l'Arrêt: l'un, que l'exécution qui devoit être faite dans les Halles se feroit à huis clos dans l'Hôtel-de-Ville, & l'autre que M. de Montmorency pourroit disposer de ses biens qui avoient été confisqués: ce qu'il fit ensuite par un testament qu'il donna à M. de Saint-Preuil pour le porter à Sa Majesté, le priant de lui demander pardon de sa part. Et il voulut, par une action digne d'un vrai chrétien, témoigner encore à son plus grand ennemi, qu'il renonçoit en mourant à tout ressentiment & à toute haine, ayant chargé le même M. de Saint-Preuil d'offrir à M. le Cardinal de Richelieu un tableau de S. François, pour marque qu'il mouroit son serviteur.

Sur le midi du même jour que l'Arrêt fut donné, les deux Commissaires & le Greffier Criminel se rendirent dans la Chapelle de l'Hôtel-de-Ville, où l'on fit venir M. de Montmorency, lequel se mit à genoux au pied de l'Autel, & ayant les yeux sur un Crucifix, il ouit prononcer son Arrêt. S'étant en-

ſuite levé, il dit à ceux qui étoient préſens : priez Dieu, Meſſieurs, qu'il me faſſe la grace de ſouffrir chrétiennement l'exécution de ce qu'on me vient de lire. Les Commiſſaires le laiſſant entre les mains de ſon Confeſſeur, l'un d'eux lui dit : Nous allons faire, Monſieur, ce que vous nous avez commandé ; nous prions Dieu qu'il vous fortifie. Comme il demeura dans la Chapelle, & qu'il leva de nouveau ſes yeux ſur le Crucifix, les ayant enſuite baiſſés ſur ſes habits qui étoient fort riches, il jetta ſa robbe-de-chambre, & dit : oſerai-ſe bien, étant criminel comme je ſuis, aller à la mort vêtu avec vanité, lorſque je vois mon Sauveur mourir innocent tout nud ſur la croix ? Il faut, mon Pere, ajouta-t'il en parlant à ſon Confeſſeur, que je me mette en chemiſe pour faire amende honorable devant Dieu des grands péchés que j'ai commis contre lui. Dans ce moment le Comte de Charlus vint lui demander de la part du Roi l'Ordre du Saint-Eſprit, & le bâton de Maréchal de France. Il employa tout le tems qui lui reſtoit à s'offrir à Dieu, à ſe fortifier contre la mort par la vue des ſouffrances de Jeſus-Chriſt, & à le prier de

vouloir lui pardonner ses péchés. S'étant informé de l'heure en laquelle il devoit être exécuté, il demanda comme une grace de mourir à l'heure que Jesus-Christ étoit mort, c'est-à-dire, environ deux heures plutôt qu'il n'avoit été ordonné; ce qui fut laissé à son choix. Il écrivit, avant que de mourir, à Madame de Montmorency sa femme, un billet par lequel il la conjuroit de vouloir se consoler, & d'offrir à Dieu pour le repos de son ame, la douleur qu'elle ressentoit de sa mort, en modérant son ressentiment dans la vûe de la miséricorde que Dieu lui faisoit.

XV. Il se fit couper les cheveux par-derriere, & étant nud en caleçon & en chemise, il traversa au milieu des Gardes qui le saluerent à son passage, une allée qui conduisoit dans la cour de l'hôtel-de-ville, à l'entrée de laquelle il rencontra l'échaffaut qui pouvoit être de quatre pieds de hauteur. Lorsqu'il fut monté accompagné de son Confesseur, & suivi de son Chirurgien, il salua la compagnie qui n'étoit que du Greffier du Parlement, du grand Prevôt & de ses Archers, & des Officiers du Corps de ville, qui avoient eu ordre de s'y

trouver. Il les pria de vouloir bien témoigner au Roi qu'il mouroit son très-humble sujet, & avec un regret extrême de l'avoir offensé, dont il lui demandoit pardon, aussi-bien qu'à toute la compagnie. Il s'informa où étoit l'Exécuteur qui ne l'avoit point encore approché ; & ne voulant plus souffrir par humilité que son Chirurgien le touchât, mais s'abandonnant absolument entre les mains du Bourreau, afin qu'il l'ajustât, qu'il le liât, qu'il le bandât, & qu'il lui coupât encore les cheveux qui ne l'étoient pas assez, il dit avec un profond sentiment d'humilité, qu'un grand pécheur comme lui ne pouvoit mourir avec assez d'infamie. Enfin il se mit à genoux proche le billot sur lequel il posa son cou en se recommandant à Dieu, & l'Exécuteur à l'instant lui coupa la téte, chacun ayant détourné les yeux, tous fondans en larmes, & les Gardes même jettant les plus grands soupirs.

Ainsi mourut Henri de Montmorency, Duc & Pair, Maréchal, & autrefois Amiral de France, Gouverneur de Languedoc, petit-fils de quatre Connétables, & de six Maréchaux, premier Chrétien & premier Baron de

France, beau-frere du premier Prince du Sang, & oncle du fameux Prince de Condé, après avoir gagné deux batailles, l'une navale contre les Hérétiques, par laquelle il disposa la prise de la Rochelle; & l'autre sur terre contre l'Empire, l'Italie & l'Espagne, par laquelle il força les Alpes, & disposa la délivrance de Cazal, qui toutes deux ont contribué à cette grande gloire qui a élevé le Roi de France au-dessus de tous les Princes de l'Europe. Ceux qui assisterent à sa mort, lui ont rendu ce témoignage, qu'on ne vit jamais en une semblable occasion, & dans une personne de sa qualité, tant de piété ni de courage. Aussi étoit-il juste que l'on vît en la personne du premier Chrétien & du plus vaillant homme de France des merveilles de la nature jointes avec des miracles de la grace. Depuis la Monarchie, il ne fut point de Seigneur dans le Royaume, à qui la nature & la fortune eussent fait de plus riches présens. Il naquit en 1595 le plus riche, le mieux fait, & le plus noble Seigneur du Royaume. Sa conversation & sa parole étoient charmantes. Il avoit une honneteté & un accueil qui le rendoient infiniment aima-

ble. Il employa dans toute sa vie pour les intérêts de Sa Majesté, tout ce que son esprit, sa sagesse, sa naissance, & tous ses autres grands avantages lui acquirent de crédit & de gloire, tant parmi les étrangers, que parmi ceux de sa nation; jusques-là qu'il a renoncé à ses propres intérêts pour le service du Roi & pour le bien des affaires publiques, & a fait la guerre à ses dépens dans le Languedoc pendant dix années contre les rebelles.. Enfin le Roi a bien voulu lui même deux diverses fois publier dans son Royaume ses louanges en des termes si avantageux & si honorables, qu'on peut dire en quelque sorte de ce dernier engagement où il s'est trouvé, qu'il a paru un peu excusable, de n'avoir pu vivre en voyant la Reine Mere du Roi, chassée de France, le Frere unique de Sa Majesté éloigné de la Cour, & tant de Grands ou exilés, ou emprisonnés, ou exécutés à mort par la violence d'un seul Ministre; & que ç'a été un grand malheur pour lui, d'avoir cru pouvoir rendre un service considérable à son Prince, en prenant les armes contre ce Ministre.

XVI. Il ne faut plus s'étonner, après ce que je viens de dire, si tous les peuples

ples & tout le Royaume furent touchés si sensiblement de sa mort. Aussi dans l'instant que l'exécution eut été faite, le grand Prevôt ayant fait ouvrir les portes, tout le peuple entra en foule avec un empressement incroyable pour voir le corps. Leur douleur, & la vénération qu'ils avoient pour la personne du grand Duc de Montmorency étoient telles, que ne pouvant se consoler d'une autre maniere de la perte qu'ils avoient faite, ils s'étouffoient presque les uns les autres, pour pouvoir au-moins s'approcher de l'échaffaut, & recueillir le sang répandu qu'ils mettoient dans leurs mouchoirs. Quelques-uns même se porterent jusqu'à cet excès, que d'en boire; & tous généralement fondoient en larmes.

Cependant deux Ecclésiastiques qui appartenoient à Monsieur le Cardinal de la Valette, vinrent prendre le corps, le porterent dans la Chapelle de la maison abbatiale de Saint Cernin, où ayant été embaumé, il fut mis dans un cercueil de plomb; & par un privilege tout particulier, enterré dans l'Eglise de Saint Cernin, dans laquelle depuis le tems que Charlemagne y apporta

les corps des Saints Apôtres, nul n'avoit été enterré ; en sorte que les Comtes de Toulouse ne purent pas eux-mêmes y avoir leur sépulture. Ce qui ne fut pas une petite marque de la vénération qu'on avoit pour cet illustre Criminel, que l'on crut digne d'être enterré en un lieu où nul autre n'avoit droit de l'être. Dès quatre heures du matin on commença à y dire quantité de Messes selon la coutume ; & entre les autres qui la dirent, furent Messieurs les Evêques de Pamiez & de Comminges. La plûpart de Messieurs du Parlement y furent aussi avec le peuple, rendre les derniers devoirs à celui qu'ils n'avoient pu condamner qu'en pleurant & avec le dernier regret. Ainsi finit cette sanglante tragédie, qui, en faisant voir le plus grand homme du Royaume exécuté sur un échaffaut, à la vue de toute la Cour, & au milieu de la Province & de la Ville capitale dont il étoit Gouverneur, représente en même tems dans sa personne combien la grace du Ciel qui l'assista si divinement sur l'échaffaut, est plus estimable que la faveur de la Cour qui l'abandonna en un besoin si pressant. On ne sera peut-être point fâché de voir

ici un sonnet qui peut lui servir d'Epitaphe, & avec lequel je finirai ce sujet.

Ce grand Montmorency n'est plus qu'un peu de cendre.
Que le sort précipite où tout doit arriver :
Là courent ses pareils, si l'on en peut trouver ;
C'est le destin d'Achille & celui d'Alexandre.
Tant de rares vertus ne l'en ont pu défendre.
Mars commença l'outrage, & ne sçut l'achever ;
Il respecta le sang qu'on a vu réserver.
A la plus vile main qui le pouvoit répandre.
De son bras qui couvroit les campagnes de morts.
L'un & l'autre élément ont senti les efforts,
Et sa gloire a passé tout ce que l'on admire.
Quand le Ciel d'un Héros veut la terre honorer.
Il n'en fait que la montre, & soudain le retire
De peur que sa valeur ne le fasse adorer.

XVII. Le Roi, après l'exécution de Monsieur le Duc de Montmorency, partit avec toute la Cour pour s'en retourner à Paris. Et nous eûmes l'année suivante qui étoit 1633, de nouveaux troubles & de nouvelles brouilleries du côté d'un autre Prince, qui bien qu'il fût Souverain, l'étoit néanmoins avec dépendance du Roi. Le Duc de Lorraine rompant divers traités qu'il avoit faits avec Sa Majesté, & refusant de faire hommage à la Couronne à cause du Duché de Bar, le Roi résolut de s'aller faire justice à lui-même les armes à la main. Il partit vers le mois d'Août, pour aller mettre le siege devant la ville de Nancy, qui étoit une des plus fortes places de l'Europe. J'eus l'honneur de l'accompagner partout; lorsqu'il se donnoit la peine d'aller lui-même tendre les cordeaux pour dresser les lignes des retranchemens; ce qu'il faisoit avec une habileté particuliere, excellant, comme je l'ai déja remarqué, dans toutes les choses de la guerre.

XVIII. Le Dnc de Lorraine se voyant en un assez grand péril de perdre tous ses Etats par sa faute, envoye au Roi le Cardinal de Lorraine son

frere, afin qu'il traitât de la paix ; & après beaucoup de détours & de vaines défaites, il fut à la fin contraint de céder à une plus grande puissance & à une lumiere plus pénétrante que la sienne. Il résolut de venir lui-même trouver le Roi en son quartier qui étoit à Neuville, à une lieue de Nancy, où il lui fit toutes sortes de soumissions. Le Roi lui fit de son côté un fort bon accueil, & le reçut avec les mêmes témoignages d'amitié, que s'il n'avoit eu aucun sujet d'être mal satisfait de lui. Il eut le chapeau à la main durant quelque tems, & s'étant couvert ensuite, il fit aussi couvrir le Duc. Mais comme il connoissoit parfaitement, après plusieurs expériences qu'il en avoit eues, la souplesse de son esprit, il prit résolution de l'empêcher adroitement d'aller ce jour-là à Nancy, se doutant bien que s'il l'y laissoit aller, il pourroit user de quelque nouvel artifice ; & s'enfermant peut-être dans la Ville, refuser de lui en ouvrir les portes, nouobstant la parole qu'il lui donnoit. La chambre du Roi étoit fort obscure ; c'est pourquoi, feignant de ne pouvoir lire les lettres qu'il avoit reçues, il fit apporter des flambeaux, afin que

lorsque la nuit viendroit, le Duc ne s'en apperçût pas. Il étoit environ quatre heures après midi au mois de Septembre.

Le Duc de Lorraine, qui avoit une fort grande envie d'aller à Nancy, voyant que le Roi se mettoit à lire des lettres, voulut prendre congé de lui, & le pria de trouver bon qu'il s'en allât pour donner ordre à l'exécution de ce qu'il lui avoit promis. Le Roi, qui étoit très-persuadé que son intention étoit plûtôt d'en empêcher l'effet, lui répondit simplement : Mon cousin, vous êtes bien-tôt las de nous voir, il n'est pas tard, il n'y a qu'une petite lieue d'ici à Nancy, & il ne vous faut pas une heure pour y aller. Ainsi le Roi fit si bien par ses adresses, en le caressant, en lisant des lettres, & en l'entretenant de différentes choses, que la nuit vint insensiblement. Enfin le Duc de Lorraine commençant à s'ennuyer fort, voulut une seconde fois prendre congé du Roi, & s'en aller. Le Roi demanda à ceux qui étoient présens, quelle heure il étoit; & ayant sçu qu'il étoit sept heures, il dit au Duc comme s'il eût été fort surpris : cela est étrange, comme le

tems passe vîte. Il est trop tard, mon cousin, pour que vous vous en retourniez présentement. Le Duc, qui eût mieux aimé sans comparaison marcher toute la nuit, que de demeurer ainsi entre les mains du Roi, lui répondit qu'il connoissoit très-bien les chemins, qu'il seroit bien-tôt à Nancy, & qu'il ne lui falloit que très-peu de tems, comme Sa Majesté elle-même lui avoit fait l'honneur de le lui dire. Le Roi, qui se vit un peu pressé, & qui ne vouloit rien témoigner de son dessein, s'en tira fort adroitement, en demandant à quelques Officiers qui étoient présens, si la garde étoit posée. Car comme ils lui eurent répondu qu'elle l'étoit, & que tous les ordres étoient déja donnés, il dit au Duc de Lorraine : Mon cousin, il n'y a pas d'apparence que vous partiez aujourd'hui, il est trop tard, & la garde étant posée, il faudroit tout troubler. Il vaut mieux que vous couchiez ici, & vous partirez demain de grand matin. Ainsi, après beaucoup d'instances qu'il fit de nouveau pour partir, il fut enfin obligé de consentir à la volonté du Roi, n'osant le choquer dans la conjoncture présente des affaires.

XIX. On donna pour logement à Monſieur le Duc de Lorraine, la maiſon du Cardinal de la Vallette ; & le Roi commanda à Monſieur le Duc de Saint Simon & au Comte de Nogent de l'aller entretenir durant ſon ſouper, & à moi avec quelques autres Officiers de le ſervir. Mais cet honneur que Sa Majeſté lui faiſoit rendre, tendoit à s'aſſurer davantage de ſa perſonne. Car ce fut dans ce même deſſein qu'elle ordonna que douze Suiſſes garderoient ſa porte comme par honneur. Le Duc de Lorraine fit ſouper avec lui Meſſieurs de Saint Simon & de Nogent, qui l'entretinrent juſqu'à onze heures de nuit. Cependant l'on fit entrer ſecrettement dix ou douze ſoldats pour s'aſſurer du dedans de la maiſon, & nous nous retirâmes enſuite tout autant que nous étions d'Officiers avec Monſieur de Saint Simon & le Comte de Nogent.

Son Alteſſe de Lorraine s'étant couchée, je fus commandé pour faire bonne garde avec ma Compagnie tout autour de ſa maiſon, de peur qu'il ne lui prît envie de s'enfuir à la faveur de la nuit. Ainſi voyant l'importance de cette garde, je poſai des ſentinelles de ſix

pas en six pas, & je me plaçai sous un arbre auprès d'une sentinelle vis-à-vis d'une des fenêtres de la chambre où le Duc étoit couché. La pensée qu'il eut d'avoir été pris pour dupe & joué par le Roi, comme il l'avoit été en effet, lui donnoit une merveilleuse inquiétude; & ne pouvant prendre aucun repos dans son lit, il voulut tenter s'il ne pourroit pas s'enfuir. Il se leva donc environ à une heure après minuit, & vint mettre la tête à la fenêtre qui donnoit sur l'arbre sous lequel j'étois pour le moins aussi éveillé que lui. D'abord il se mit à chanter comme pour se desennuyer; & appellant peu de tems après la sentinelle, il cria: sentinelle, sentinelle, j'entends beaucoup de bruit, qu'est-ce que c'est? Je pris la parole au lieu de la sentinelle, & lui répondis que c'étoit un corps de cavalerie qui faisoit la ronde. De combien est-il, ajouta le Duc? Il est, Monsieur, lui dis-je, de deux mille chevaux. Comment de deux mille chevaux, répliqua-t-il! cela est extraordinaire; la garde n'a pas accoutumé d'être si grande. Pardonnez-moi, Monsieur, lui dis-je, elle est d'ordinaire aussi forte. Ho quelque chose de moins, repartit-

il ? vous la faites plus grande qu'elle n'est, passe, passe. Et qui est celui qui la commande ? Chacun à son tour, Monsieur, répondis-je, tantôt les Maréchaux de Camp, tantôt les Lieutenans Généraux, & ainsi des autres. Vraiment, dit le Duc, la garde est bonne, il n'y a rien à craindre. J'ajoutai que par-tout où étoit le Roi, on faisoit la garde de même. Ensuite comme il vouloit me sonder, il continua de cette sorte : Mais n'est ce point un Officier à qui je parle ? Je lui répondis que j'étois un pauvre Cadet son serviteur. Oui ! ajouta-t-il en s'étonnant ; j'eusse pourtant cru à vous entendre parler, que vous étiez un Officier. Hé bien donc, camarade, puisque tu es soldat, dis-moi, y a-t-il long-tems que tu fais le métier ? Monsieur, lui dis-je, il y a dix ou douze ans. Et combien y a-t-il que tu es dans les Gardes ? Je lui répondis qu'il pouvoit bien y avoir environ cinq ou six ans. Comment ! il y a donc long tems, ajouta-t-il, que tu sers sans récompense ? d'où vient que tu n'es pas monté plus haut ? Je lui repartis qu'il y avoit des gens plus heureux les uns que les autres, & que pour moi j'étois des derniers, & que

j'attendois tous les jours le bonheur que je voyois arriver à quelques-uns de mes camarades. Il me demanda si au-moins l'on me payoit bien mes montres ; je lui répondis que je n'avois nul sujet de me plaindre de ce côté-là, & que si j'étois malheureux dans le reste, j'étois heureux dans ce point. Après qu'il m'eut demandé de nouveau combien on me donnoit, & que je lui eus répondu que je recevois la paye ordinaire des soldats, il ajouta : mais c'est être pourtant bien malheureux de demeurer toute sa vie en cet état sans monter à quelque Charge ; ne desirerois-tu pas bien donc d'avoir quelque emploi ? Je lui dis qu'assurément s'il plaisoit au Roi de me donner quelque Charge, je ne la refuserois pas. Ho bien, continua-t-il, écoute, camarade, si tu veux, il y a bien moyen de faire ici la fortune d'un honnête homme. Je lui répondis que j'avois l'honneur de servir le plus grand Prince du monde, qui avoit bien le pouvoir de me récompenser, si je sçavois bien le servir. Il me répartit fort agréablement : mais tu ne l'as donc pas encore bien servi jusqu'ici, puisqu'il y a si long-tems que tu le sers, & qu'il ne t'a

point encore récompensé. C'est qu'il me veut éprouver long-tems, Monsieur, lui dis-je, afin de mieux juger si j'en suis digne. L'on ne perd rien à attendre. C'est pourquoi j'attens tous les jours ; & ce sera peut-être dès demain qu'il me récompensera. Je suis au-moins assuré que je ne sçaurois manquer de lui être fidele, & que c'est l'unique moyen pour avancer ma fortune.

Le Duc de Lorraine jugea bien par ma réponse que je parlois avec connoissance, & qu'il n'avoit rien à espérer de mon côté. C'est pourquoi, bien qu'il se sentît piqué jusqu'au vif & outré au dernier point de se voir ainsi dupé, il fit mine néanmoins d'estimer notre sentinelle en lui disant : Va, mon camarade, tu es un brave garçon : je t'aime de cette humeur ; adieu : & à l'heure même il se retira. Un Gentilhomme qu'il avoit avec lui, & qui entendit ce pourpaler, lui dit aussi-tôt : Ah, mon Maître, vous êtes arrêté ; il n'y a pas moyen de nous sauver. Cependant je m'en allai dans le moment donner avis à M. le Duc d'Espernon de l'entretien que j'avois eu avec Son Altesse, afin qu'il en avertît le Roi. M. d'Espernon espérant que le

Duc pourroit peut-être revenir une ſeconde fois à la charge, voulut lui-même en avoir le divertiſſement, & vint ſe poſter avec moi ſous mon arbre. Le Duc en effet ne manqua pas de ſe préſenter de nouveau à la fenêtre peu de tems après ; & il cria : camarade, ſentinelle, quelle heure eſt-il ? Je lui dis qu'il n'étoit pas encore deux heures. Il me demanda ſi ce n'étoit pas à moi qu'il avoit déjà parlé. Je lui dis que c'étoit moi-même qui avois eu cet honneur. Il ajouta : vous êtes bien long-tems en faction ; car il lui ennuyoit merveilleuſement, & il eût bien ſouhaité d'avoir affaire à un autre qu'à moi. Je lui répondis, qu'il n'y avoit pas encore deux heures que j'y étois, & que le tems approchoit qu'on me devoit bientôt relever. D'où vient, ajouta le Duc, que je n'entens plus le même bruit que tantôt ? C'eſt, Monſieur, lui dis-je, que la patrouille eſt paſſée ; & elle repaſſera peut-être bientôt. Vraiment, dit-il, cette garde eſt belle & bien grande ! Mais il eſt vrai que c'eſt un grand Prince qu'elle garde. Va tu es heureux de ſervir un ſi grand Roi. C'eſt le Prince de l'Europe qui ſçait le mieux tous les ordres de la

Guerre. Je ſerois, Monſieur, lui dis-je, le plus malheureux homme du monde, ſi je ne connoiſſois mon bonheur d'être au ſervice d'un ſi grand Prince; & vous pouvez bien, Monſieur, ajoutai-je, juger de ſa grandeur mieux que perſonne, en ayant vu quelque choſe. Ne fait-il pas faire lui-même l'exercice, continua le Duc? Oui, Monſieur, lui dis-je. Il le fait faire à ſon Régiment des Gardes, à ſes Mouſquetaires & à tous les Régimens. Il vous fait bien travailler, à ce que je vois, ajouta-t-il, & ne vous laiſſe gueres en repos. Il eſt vrai, Monſieur, lui repartis-je, qu'il nous fait ſouvent bien ſuer: mais il ne s'épargne pas auſſi lui-même. Il me demanda enſuite où étoit le logis de M. le Cardinal, ajoutant qu'il ſe doutoit bien qu'on y faiſoit bonne garde: & ſur ce que je l'aſſurai que dans tout le quartier du Roi on faiſoit la même garde, il dit en riant: il y a du plus ou du moins: tous n'ont pas beſoin d'être gardés également. Il s'étendit fort enſuite ſur les louanges du Roi: & après m'avoir tourné ſur tous les ſens, me trouvant par-tout également à l'épreuve de ſes attaques, il me dit enfin: Ho bien, mon camarade, qui que vous ſoyez;

je suis votre serviteur. Adieu: & ainsi il se retira.

M. le Duc d'Espernon avoit pensé tout gâter, n'ayant presque pu s'empêcher d'éclater de rire; tant le jeu lui paroissoit agréable. Car outre que les choses d'elles-mêmes étoient plaisantes, l'air dont nous nous parlions l'un & l'autre sans nous voir, l'un étant toujours à l'attaque, & l'autre sur la défensive, avoit quelque chose de divertissant. Je me retirai quelque tems après, ayant donné ordre à la sentinelle, que si le Duc mettoit de nouveau la tête à la fenêtre & vouloit le faire causer, il lui dît assez rudement; retirez-vous, Monsieur; dormez s'il vous plaît: c'est ici une heure indue. Mais il ne fut pas dans cette peine. Car le Duc ne se présenta plus, se voyant pris. Le Roi ayant été informé par M. le Duc d'Espernon à son réveil de cette agréable conférence, s'en divertit avec ceux qui étoient présens; & il avoit grande envie de me l'entendre conter à moi-même. Je ne tardai gueres à l'aller trouver, & lui en fis tout le récit de la maniere la plus naïve qu'il me fut possible. Lorsque je lui témoignai que le Duc m'avoit tenté en me disant, qu'il y avoit

moyen de faire la fortune d'un honnête homme ; Sa Majesté me dit que je devois le pousser plus avant, & faire mine d'accepter l'offre qu'il me faisoit, pour voir jusqu'où il auroit été ; sur quoi je repartis assez prestemment au Roi, que si c'eût été à recommencer, je l'aurois fait, parce que Sa Majesté me le commandoit ; mais que je n'eusse pas cru qu'il eût été sûr pour moi de le faire auparavant, puisque j'aurois eu peut-être assez de peine à lui persuader que j'en faisois seulement la mine : & qu'ainsi j'aimois toujours mieux jouer au plus sûr & ne point tenter une chose qui eût eu besoin d'interprétation. Le Roi se mit à rire ; & voulant avoir le plaisir de faire lui-même ce conte, comme il le faisoit fort agréablement, il me défendit d'en parler. Mais lorsqu'il avoit conté la chose à quelque Seigneur de sa Cour, il m'appelloit, & vouloit que je confirmasse ce qu'il avoit dit. Chacun en dit le bon mot : & à toute heure le Duc de Lorraine & le Lieutenant de Pontis étoient en conférence l'un avec l'autre.

XX. Le Roi envoya le matin demander au Duc de Lorraine des nouvelles de sa santé, & lui dire en même tems qu'il s'étonnoit qu'après avoir

écrit comme il avoit fait à ceux de Nancy, ils ne lui ouvroient pas les portes selon le traité : car son Altesse leur avoit déjà écrit une fois sur ce sujet ; mais elle leur avoit défendu auparavant d'obéir à sa lettre, quelque commandement qu'elle leur pût faire, à moins qu'ils n'y vissent une marque particuliere dont elle étoit convenue avec eux. Le Roi donc lui fit témoigner, qu'il avoit quelque sujet de croire, qu'il ne lui vouloit pas tenir sa parole ; qu'il le prioit d'agir en homme d'honneur, & d'écrire de nouveau à ses sujets de la ville de Nancy. Le Duc leur écrivit pour la seconde fois, mais sans y mettre encore la marque dont j'ai parlé ; ce qu'il faisoit dans l'espérance que le Roi le laisseroit enfin aller à Nancy pour faire lui-même ouvrir les portes. Ceux de Nancy n'ayant donc pas davantage obéi à cette seconde lettre qu'à la premiere ; le Duc de Lorraine étant pressé de nouveau par le Roi de lui tenir sa parole, & n'espérant plus avoir la liberté d'aller à Nancy, s'il n'exécutoit le traité, il leur écrivit enfin un billet avec la marque qui étoit comme le signal auquel ils devoient obéir. Ainsi ils ouvrirent les portes au Roi. Toutes ses troupes y

entrerent les piques baissées, les rangs fort serrés, la méche allumée, & toutes prêtes à combattre, si on leur faisoit quelque trahison. Nous nous rendimes maîtres de tous les quartiers & de toutes les places; & l'on fit ensuite commandement à toute la garnison Lorraine de mettre les armes bas. Un de mes amis nommé de la Serre, qui étoit un des principaux Officiers de la garnison, entendant crier, armes bas, pensa se desespérer, & me dit que s'il eût cru qu'on les eût du traiter de la sorte, le Roi n'y seroit jamais entré que par la breche. J'adoucis un peu son courage, & le portai à souffrir paisiblement son malheur. Ainsi le Roi fut entierement maître de Nancy, dont il donna le Gouvernement à M. Brassac.

LIVRE TROISIEME.

Le Sieur de Pontis est fait Commissaire général des Suisses de France. Il se met mal ensuite auprès du Roi, pour avoir voulu se défaire de cette Charge. Il va en Hollande avec le Maréchal de Brezay. Bataille d'Avein, où il fait prisonnier le Comte Feria, Lieutenant-Général de l'Armée d'Espagne. Prise de la Ville de Tillemont, & horribles inhumanités des Hollandois. Louvain est assiégé. Le Sieur de Pontis va forcer le Château d'Arscot avec quatre cens Mousquetaires. Différend qu'il eut avec un Officier de l'Armée sur ce sujet.

I. EN l'année 1634, quelques mois après la réduction du Nancy, le Roi voulut m'honorer de la Charge de Commissaire général de tous les Suisses qui étoient en France. Il sçut que plusieurs Suisses avoient beaucoup

de créance en moi, & que m'ayant fort prié de leur montrer l'exercice, je n'avois pu les refuser; ce qui étoit cause qu'ils venoient souvent me trouver en mon logis, où je tâchois de leur apprendre ce qu'ils desiroient. Ayant donc sçu que j'étois particulierement aimé de ces bonnes gens, il jugea que cette confiance qu'ils avoient en moi, me donneroit une grande facilité pour faire d'eux ce que je voudrois. Ainsi m'ayant un jour demandé, lorsqu'il étoit à Versailles, si les Suisses me venoient voir à l'ordinaire, & s'ils apprenoient quelque chose. Comme je lui eus répondu qu'ils continuoient toujours d'y venir, & qu'ils étoient un peu pesans, mais très-bonnes gens, il me repartit tout d'un coup. Il faut que je vous établisse leur Commissaire général dans mon Royaume, afin que vous puissiez les régler tous comme vous avez réglé votre Compagnie. J'acceptai avec grande joie cette proposition qui m'étoit très-honorable, & je témoignai au Roi la profonde reconnoissance que j'avois de l'honneur qu'il me faisoit, de me choisir pour cet emploi. Mais ne voyant pas bien clairement le moyen d'y parvenir faute d'argent, je ne m'a-

vançai point davantage pour lors; étant bien-aise de voir si le Roi feroit quelque chose de plus, que de me témoigner de la bonne volonté.

Celui qui étoit alors pourvu de cette Charge, étoit un nommé Ferrary, qui ne plaisoit pas à Sa Majesté. Et c'étoit encore une des raisons pour lesquelles le Roi pensa à me la donner, afin que, comme j'étois entierement attaché auprès de sa personne, je prisse la place d'un autre dont il n'étoit pas satisfait. Quelque tems après qu'il m'en eut parlé la premiere fois, il m'en parla de nouveau, & me dit qu'il falloit que je vendisse ma Charge de Lieutenant aux Gardes pour m'aider à acheter celle de Commissaire général des Suisses. Il me dit même avec une bonté extraordinaire, qu'il se chargeoit de faire lui-même le marché de ma Lieutenance, & qu'il m'en feroit donner le plus d'argent qu'il se pourroit. Je consentois fort volontiers à toutes ces propositions qui m'étoient aussi avantageuses qu'honorables. Mais j'envisageois les suites d'un engagement, pour lequel je sçavois qu'il me falloit trouver une somme trois fois plus grande que celle que je pouvois tirer de ma Charge.

Je laissois néanmoins agir le Roi, n'osant m'opposer à ses ordres, & espérant qu'il lui viendroit peut-être dans l'esprit qu'il étoit un peu plus riche que moi, & que ce qui m'étoit impossible lui seroit aisé. Il fit donc venir Monsieur de Chenoise de qui j'avois l'honneur d'être fort aimé, & qui vouloit acheter une Lieutenance dans les Gardes pour son fils le Baron de Boucaut ; & mon affaire étant entre les mains d'un aussi puissant entremetteur que le Roi, le marché fut bien-tôt conclu par le prix de douze mille écus qui étoit plus d'un tiers plus qu'on ne vendoit alors les Lieutenances aux Gardes. Le Roi me pressa ensuite de traiter avec Monsieur Ferrary pour sa Charge, & me promit de me faire donner une quittance de ses Finances, par laquelle l'Epargne seroit obligée de payer à mes créanciers ce qu'ils m'auroient avancé pour cette Charge, en cas que je vinsse à être tué. Cela m'obligea de penser tout de bon à en traiter, & je conclus le marché avec M. Ferrary par le prix de trente mille écus.

II. Cependant comme mes amis venoient en foule m'offrir de l'argent pour payer la Charge, je pressois le

Roi de vouloir bien me faire donner la quittance des Finances qu'il m'avoit fait la grace de me promettre, & je sollicitois aussi moi-même auprès des personnes qui pouvoient contribuer davantage à me la procurer. Allant un jour chez Monsieur de Bullion pour ce sujet, & trouvant sur l'escalier Monsieur de Bellievre, qui a depuis été premier Président du Parlement de Paris, je le priai instamment de vouloir prendre la peine de remonter pour recommander mon affaire à Monsieur le Surintendant. Il remonta aussi-tôt, & fit ce que je souhaitois avec cette grace & cette honnêteté qui l'ont fait aimer de tout le monde. Quoique Monsieur de Bullion fût tout-à-fait à Monsieur le Cardinal de Richelieu, qui n'avoit aucune inclination pour moi, il répondit assez civilement qu'il auroit bien souhaité de me servir; mais que si le Roi m'accordoit cette prérogative par-dessus tous les autres Officiers, il les auroit tous ensuite sur les bras; qu'ils demanderoient au Roi la même grace, que Sa Majesté ne pourroit leur accorder sans engager extraordinairement son Epargne, ni leur refuser sans me faire autant d'ennemis qu'il y auroit

d'Officiers dans l'Armée; que je pouvois néanmoins présenter ma Requête au Conseil, & que là on en délibéreroit en présence de Sa Majesté.

Je crois qu'il ne manqua pas d'en parler à Monsieur le Cardinal, & qu'il eut bon ordre de s'y opposer. Car quoique le Roi fût bien résolu de m'accorder cette grace, qu'il en eût même parlé à Monsieur le Chancelier qui témoigna l'approuver, & qu'il se fût chargé avec une bonté toute particuliere de présenter lui-même ma Requête dans son Conseil, je ne laissai pas d'être débouté de ma demande, ainsi que le Roi prit la peine de me le dire au sortir du Conseil en ces termes remarquables: Nous avons, me dit-il, été tondus, nous avons perdu notre cause; mais ne vous mettez pas en peine, je vous récompenserai & vous donnerai quelque chose qui vaudra plus. Il est vrai que je ne pus assez admirer qu'un Prince perdît sa cause de cette sorte dans son Conseil, en une affaire qui dépendoit absolument de sa libéralité; & que, voulant faire une grace & donner une juste récompense à un de ses Officiers, il ne le put pas. Mais il n'étoit pas difficile de juger d'où pouvoit venir cette impossibilité.

Cependant

Cependant quoique le Roi me promît, comme j'ai dit, de m'assister & de me récompenser d'une autre maniere, je n'étois nullement d'humeur à m'assurer sur une promesse, dont je voyois si clairement que les effets pourroient bien n'être pas en son pouvoir. J'eusse mieux aimé de l'argent comptant ; & me voyant ainsi engagé sur l'assurance que le Roi m'avoit donnée tout d'abord, craignant que mes créanciers ne fussent en danger de perdre quelque chose après moi, j'étois presque déja dégoûté de cette Charge, avant que d'en avoir pris possession. Le Roi néanmoins me pressa si fort, que je me vis obligé malgré moi de passer par-dessus tout, & d'entrer en possession de la Charge.

III. Pour faire le serment accoutumé, il me fallut habiller à la Suisse, d'un habit de velours noir avec du passement. J'avois une toque de grand prix, dont le Roi me fit présent, où il y avoit une fort belle aigrette, un oiseau de Paradis avec quelques autres enjolivemens. Je fis venir une partie des Officiers Suisses jusqu'au nombre de soixante ou quatre-vingts; & étant entré à leur tête dans la salle où le Roi étoit avec fort

grand monde, je l'allai saluer, selon la coutume, à la Suisse. Le Roi me reçut comme les Ambassadeurs, étant debout à côté de son lit, & m'ôtant son chapeau. Il me donna sa main à baiser, & me dit par galanterie: parlez Suisse. Je lui répondis que Sa Majesté ne m'avoit pas donné le loisir de l'apprendre. Après que j'eus fait le serment accoutumé, je me mis au côté du Roi; & à mesure que chacun des Officiers Suisses s'avançoient pour lui faire la révérence, je les présentois en lui marquant toutes les bonnes qualités des uns & des autres, & faisant en peu de mots le portrait de chacun d'eux, pour faire connoître au Roi leurs différentes humeurs que je connoissois parfaitement; ce qui fut pour ce Prince, & pour les Seigneurs de la Cour qui se trouverent présens, une espece de petite comédie, qui leur donna un assez grand divertissement. Car je tâchois d'affecter par mes gestes & par mes paroles la naïveté de ces bonnes gens, voulant paroître vrai Suisse comme eux, tant que j'eus l'habit de Suisse.

IV. Le Roi me fit la grace de m'entretenir long-tems de ma Charge, & me dit qu'il avoit dessein de la rendre

entre mes mains une des premieres Charges de sa Cour. En effet, il y attacha de très-beaux privileges, & me donnant lui même des regles pour me conduire à l'égard de tous les autres Officiers de l'Armée, il me marqua qui étoient ceux à qui il vouloit que je cédasse ; & ceux à qui je ne le devois pas faire. De tous les Officiers Suisses, je n'avois au-dessus de moi que le Colonel, qui étoit Monsieur le Maréchal de Bassompierre ;& j'étois le premier, quant à la police du Régiment des Gardes Suisses, & de tous les autres qui étoient en France jusqu'au nombre de sept à huit mille, ce qui étoit selon son ancienne institution. Le Roi voulut même que lorsque Monsieur le Maréchal de Bassompierre seroit absent, je commandasse aussi-bien pour ce qui regardoit la Guerre, que pour ce qui étoit de la police ; & je puis dire véritablement que c'étoit pour moi la plus belle Charge que je pusse souhaiter.

Huit ou quinze jours après que j'en eus pris possession, comme j'ai dit, & fait le serment entre les mains de Sa Majesté, je fis faire l'exercice au Régiment en présence de grand monde & de beaucoup de personnes de qualité. Je com-

mençai par le ferment qu'il fallut faire faire au Lieutenant-Colonel; ce qui se fait de cette sorte. Le Commissaire général représentant la personne du Roi, se tient couvert; & le Lieutenant-Colonel avec tout le Régiment met chapeau bas. Alors le Commissaire général s'adressant à ce Lieutenant-Colonel, lui demande le serment en ces termes: Ne jurez-vous pas sur la part que vous prétendez au Paradis, d'être fidele au Roi toute votre vie, & de mourir plûtôt que de rien faire contre son service, de lui dire ou de lui faire dire ce que vous sçaurez qui pourroit être préjudiciable à sa Personne ou à son Etat, &c? Après que le Lieutenant-Colonel a fait le serment en cette maniere, le Commissaire général lui commande de le faire faire de même sorte à tout le Régiment; & ensuite on fait l'exercice.

V. Mais quoiqu'il n'y eût rien que de grand & que d'honorable dans cette Charge que je possédois avec tous les anciens privileges, je m'en dégoûtai bien-tôt pour plusieurs raisons. Le Roi me donnoit tous les jours divers ordres pour le réglement de tous les Suisses, qu'il vouloit que j'accoutumasse à une discipline aussi exacte que

celle d'un cloître très-réformé. Je me trouvois accablé sous la multitude des soins dont il me chargeoit, & des comptes que j'étois obligé de lui rendre tous les jours. Sa Majesté ne me parloit à toute heure que de nouveaux réglemens, & je me voyois mille fois plus assujetti qu'auparavant. A quoi donc me sert, disois-je en moi-même, cet honneur qui me rend esclave & misérable, & pourquoi vendre ma liberté & ma vie pour un peu de vent & de fumée? Je voyois d'ailleurs mes amis en danger de perdre l'argent qu'ils m'avoient prêté; parce que si le Roi témoignoit avoir bonne volonté pour moi, on ne souffroit point qu'il l'exécutât, & on s'opposoit aux graces qu'il me vouloit faire. Il y eut même quelques-uns de mes amis qui me représenterent fortement toutes les suites de cet état où je m'engageois; & quoique je le visse & le sentisse mieux qu'eux, toutes ces choses jointes ensemble contribuerent à me faire prendre une ferme résolution de me défaire d'une Charge, dont j'envisageois moins l'honneur que le poids, qui m'étoit devenu insupportable.

Ma grande peine étoit d'y faire con-

ſentir le Roi ; & je regardois comme une diſgrace aſſurée pour moi de lui en parler. Je me ſentois néanmoins diſpoſé à tout évenement ; & l'étant un jour venu trouver, je lui dis que je me voyois dans une étrange extrémité ; qu'ayant acheté ma Charge ſur la parole qu'il lui avoit plu de me donner, que ſon Epargne en tiendroit compte à mes créanciers, ils me ſollicitoient maintenant de leur donner quelque aſſurance. Votre Majeſté, lui dis-je, jugera, s'il lui plaît, de ce que je puis faire en cette rencontre, & s'il eſt juſte que je trompe mes amis. J'aime mieux, Sire, remettre ma Charge entre les mains de Votre Majeſté, & m'en défaire avec ſon agrément, que de me voir obligé de l'importuner ſi ſouvent pour une choſe de cette nature. Le Roi, quoique très - choqué de la demande que je lui faiſois, ſe contint pour lors. Il me répondit qu'il étoit vrai qu'il m'avoit promis de m'acquitter ſur ſon Epargne ; mais que ſon Conſeil, pour pluſieurs raiſons, s'y étoit oppoſé ; qu'au reſte, puiſque j'avois toutes ces inquiétudes, & que je voulois me défaire de cet emploi, je penſaſſe à choiſir quelqu'un qui lui agréât.

VI. Après que j'eus obtenu cette permission du Roi, je traitai avec un nommé Saint-Denys, qui me fit perdre deux mille écus sur ma Charge, n'ayant jamais voulu m'en donner plus de vingt-huit mille, de trente mille que je l'avois achetée. M'ayant ainsi fait perdre cette somme, il ne laissa pas de me demander encore une grace, qui étoit que je voulusse parler en sa faveur, afin que le Roi lui conservât cette Charge avec les mêmes privileges qu'il avoit eu la bonté d'y attacher en ma considération. Je lui rendis le bien pour le mal, lui promettant de faire tout mon possible pour lui procurer cet avantage, mais lui témoignant en même tems que j'étois trompé si je l'obtenois; car je connoissois à-peu-près la disposition du Roi, qui ne m'avoit accordé ces privileges, qu'à cause de la longue expérience qu'il avoit de ma parfaite fidélité, en un tems où peu de personnes s'attachoient uniquement à son service. En effet lorsque je le lui présentai, & que je pris la liberté de lui demander la conservation des mêmes privileges, dont Sa Majesté m'avoit honoré, tout ce que je pus lui dire pour faire valoir les services de cet Officier, & relever

toutes ſes bonnes qualités fût entierement inutile. Elle refuſa tout net ma demande, & nous renvoya ſans écouter preſque ce que je diſois. Ainſi il fallut ſe tenir encore trop heureux, de ce qu'elle vouloit bien lui accorder cette Charge avec ſes droits ordinaires.

Cependant le Roi, qui étoit tout-à-fait en colere de l'empreſſement que j'avois eu pour me défaire de ma Charge, quoiqu'il n'en eût rien fait paroître d'abord, ne put s'empêcher de me le témoigner quelques jours après, en des termes qui me donnerent lieu de croire que je ferois mieux de m'éloigner de la Cour pour quelque tems. Ce qui choqua plus le Roi, fut la penſée qu'il eut que j'avois été dégoûté de ſon ſervice. L'expérience qu'il avoit depuis pluſieurs années de la maniere dont on lui enlevoit tous les jours ſes plus fideles ſerviteurs, lui donna le même ſoupçon de moi; ce qui lui fit dire ſur mon ſujet à Monſieur le Chancelier, qui voulut bien me le redire depuis: N'eſt-ce pas une choſe étrange, qu'auſſi-tôt que j'ai un bon ſerviteur, on me le débauche? Mais en vérité ce Prince ne me faiſoit pas en cela la juſtice qu'il m'a faite dans la ſuite; & ayant eu

l'honneur d'approcher de sa personne depuis si long-tems, j'étois encore peu connu de lui pour ce que j'étois; puisque rien au monde n'étoit capable de me détourner du service légitime que je devois à mon Prince, & que nul autre que lui, n'eût jamais pu avoir la même place dans mon cœur. Ma disgrace ne dura pas néanmoins beaucoup de tems; & Sa Majesté m'envoya bientôt faire commandement de l'aller trouver lorsqu'il s'en alloit à Sainte-Genevieve des Bois. Je demeurai quelques mois à la Cour comme auparavant, sans avoir de Charge que celle d'ordinaire auprès du Roi.

VII. La guerre étant déclarée à l'Espagne vers la fin du mois de Mai de l'année 1635, on leva beaucoup de troupes dont on fit plusieurs Armées, l'une desquelles devoit entrer dans les Pays-Bas par la Picardie. Me voyant alors sans Charge, je suppliai Sa Majesté de me donner quelque emploi, & de me permettre d'aller avec Monsieur le Maréchal de Brezay en Hollande, lui témoignant que je m'ennuyois de mener ainsi une vie oisive & inutile, & de ne rien faire pour son service. Je fus un peu surpris de la réponse du Roi,

qui me demanda avec beaucoup de bonté, si je n'étois pas content de demeurer auprès de sa personne, & si je pouvois m'ennuyer étant actuellement à son service. Je lui répondis néanmoins avec assez de présence d'esprit, qu'il étoit vrai que je ne méritois pas cet honneur; mais que c'étoit afin de me rendre plus digne de le servir, que je souhaitois d'aller en Hollande, & d'apprendre en un pays étranger & dans l'école la plus parfaite de la Guerre, diverses choses qui contribueroient à me rendre encore plus capable des emplois dont il m'honoroit. Le prétexte dont je me servois étoit spécieux, & la conjoncture où je me trouvois alors n'étoit pas moins favorable. Mais ce Prince, qui se voyoit enlever tous les jours, comme j'ai dit, ses plus fideles serviteurs, témoigna d'abord beaucoup de peine à m'accorder ce que je demandois, craignant que lorsque je serois ainsi éloigné, j'en fusse moins attaché à sa personne, & plus susceptible des impressions que l'on voudroit me donner. Car il est certain que le peu d'attachement qu'il remarquoit dans la plûpart de ceux qui l'approchoient, le portoit à avoir une considération toute

particuliere pour les moindres de ceux en qui il remarquoit une disposition opposée. Et ainsi l'on ne doit pas s'étonner s'il témoignoit quelquefois se rabaisser à l'égard d'un simple Officier comme moi, pour l'attacher davantage à son service, puisque les conjonctures fâcheuses du Gouvernement sembloient l'obliger à tous ces ménagemens, qui d'ailleurs ne convenoient pas à un si grand Prince. Mais quelque opposition qu'il eût à me permettre de faire la campagne d'Hollande, il fut néanmoins obligé de se rendre enfin aux importunités de plusieurs de mes amis, qui sçavoient que j'étois alors comme dans un état violent à la Cour n'ayant point de charge considérable, & qui sollicitèrent si puissamment pour moi, qu'ils obtinrent, quoiqu'avec quelque violence, mon congé.

VIII. M. le Maréchal de Brezay avoit pour moi une bonté &, j'ose dire, une tendresse de pere : & pour marque de l'amitié sincere dont il m'honoroit, il me donna une très-belle médaille d'or, sur laquelle étoit gravée une épée d'un côté, & une bourse de l'autre, voulant m'assurer par-là que son épée & sa bourse étoient à moi : ce qui

ſans doute pouvoit paſſer pour une aſſez grande faveur, ſur-tout de la part d'un homme de ſa qualité, qui ſe communiquoit aſſez peu, & ne ſe rendoit acceſſible qu'à peu de perſonnes. Il me chargea de lever ſon Régiment, dont il me fit premier Capitaine & Major, & de plus comme ſon Aide de Camp. L'Armée de Picardie qu'il commandoit alternativement avec M. le Maréchal de Chaſtillon, n'étoit pas moins de vingt mille hommes de pied & de ſix à ſept mille chevaux.

IX. Le deſſein des Généraux étoit d'aller aſſiéger la ville de Namur ſituée ſur la Meuſe. C'eſt pourquoi lorſque l'Armée en approcha de quatre ou cinq lieues, M. le Maréchal de Brezay nous envoya M. de Vientais, M. de Lanſac & moi, pour reconnoître auparavant les ennemis & les dehors de la Ville, & nous donna une eſcorte de trois cens chevaux. Nous prîmes au village d'Avein quelques priſonniers, de qui nous ſçûmes que les ennemis s'avançoient avec toute leur Armée, ſous la conduite du Prince Thomas qui en étoit Général; du Comte Feria, fils du Comte de Bénévent Gouverneur d'Anvers, ſon Lieutenant-général; & du

Comte de Buquoi, qui commandoit la cavalerie. Nous marchâmes toute la nuit ; & nous étant avancés jusqu'assez près de Namur, nous laissâmes dans un bois notre escorte, afin de pouvoir nous approcher davantage de la Ville, & mieux reconnoître toutes choses. Nous entendîmes aussi-tôt toutes les trompettes, les tambours, & tout le charivari d'une armée qui marche avec son bagage & avec son artillerie. Comme il faisoit clair de lune, nous commençâmes aussi bien-tôt à voir l'Armée qui passoit sur le pont de la Meuse, & nous comptâmes jusqu'à quarante compagnies de cavalerie.

En ayant trop vu & entendu pour n'être pas assurés que ce ne fût l'Armée ennemie, nous retournâmes promptement joindre notre escorte, & regagner le village d'Avein au grand trot : car il ne faisoit pas trop sûr de s'arrêter en chemin, les ennemis ayant commencé bien-tôt après à détacher quelques pelotons de cavalerie, pour battre la campagne & venir reconnoître notre Armée. Si j'eusse voulu croire Messieurs de Vientais & de Lansac, nous nous fussions arrêtés à Avein, pour nous reposer, à cause que nous étions extrê-

mement fatigués : mais je leur représentai si fortement le péril où ils s'exposoient d'être égorgés par les coureurs, ce qui ne leur eût pas été honorable, que nous continuâmes notre marche jusqu'à l'Armée. Nous fîmes notre rapport à M. le Maréchal de Brezay, qui eut d'abord quelque peine à croire que les ennemis fussent si proches : mais ne pouvant néanmoins démentir nos yeux & nos oreilles, il donna à l'heure même tous les ordres, pour que nous ne fussions pas surpris par les ennemis.

M. le Maréchal de Chastillon, avec toute l'arriere-garde, étoit encore assez éloigné ; & quoique le Maréchal de Brezay ne fût pas fâché de commencer la bataille sans lui, il l'envoya néanmoins avertir de s'avancer en diligence. Le Maréchal de Chastillon arriva peu de tems après ; & considérant avec sa froideur accoutumée la posture des ennemis, il dit fierement aux Officiers qui étoient présens : « Je me réjouis de » les voir si près de nous ; je les aime » mieux là qu'à Bruxelles ». Les ennemis s'étant emparés du village d'Avein, on fut obligé de disposer notre Armée en bataille dans un vallon fort étroit,

où nos Généraux n'eurent pas peu de peine à corriger par leur habileté le desavantage du lieu. Le Maréchal de Brezay prit l'aîle gauche, & le Maréchal de Chastillon l'aîle droite. M. de Brezay qui me faisoit l'honneur, comme j'ai dit, de me témoigner beaucoup de bonté, & qui croyoit que j'avois quelque expérience dans la Guerre, voulut ce jour-là que je fisse la charge de Sergent de bataille ; ce qui m'obligeoit de me trouver en divers lieux pour y faire exécuter les ordres des Généraux.

Au commencement du combat, les Enfans perdus des ennemis repousserent les nôtres, qui tomberent avec assez de desordre sur ceux qui les soutenoient. Leur artillerie, qui étoit postée très-avantageusement pour eux, fit en même tems un si grand feu & un tel fracas qu'une grande partie des troupes de l'aîle gauche en fut ébranlée. Ce fut alors qu'un Officier considérable, qui étoit à cheval proche de moi, & à qui je venois de parler, prit tout-d'un coup l'épouvante & s'enfuit à toute bride. Ceux qui le virent commencerent à crier un tel s'enfuit. Quoique je ne le connusse point particulierement, je fus touché néanmoins de voir que cette

seule action étoit capable de le perdre pour jamais. Et dans l'instant je dis à haute voix à ceux qui l'avoient remarqué ; Non : il ne s'enfuit point, & il va où je lui ai commandé. En même tems je lui envoyai un Gentilhomme qui étoit auprès de moi & à qui je me fiois, pour l'avertir de ce que j'avois témoigné en sa faveur, & l'obliger de revenir sur le champ reprendre son poste, & me dire devant tout le monde, qu'il avoit exécuté l'ordre que je lui avois donné. En effet il revint à l'heure même ; il me parla comme me rendant compte de ce qu'il avoit fait, & il eut toute sa vie une parfaite reconnoissance de ce bon office que je lui rendis alors.

Nos troupes s'étant rassurées de nouveau après cette premiere épouvante dont j'ai parlé ; & faisant réflexion sur ce qu'on pourroit leur reprocher de s'être étonnés du bruit du canon, & d'avoir plié d'abord, rentrerent au combat & marcherent contre les ennemis avec tant de furie, qu'après une résistance opiniâtre, qui dura long-tems de part & d'autre, ils furent enfin obligés de lâcher le pied & de nous abandonner le champ de bataille. Je remarquai alors le Prince Thomas, qui après

avoir combattu avec beaucoup de valeur se retira des derniers. Etant extraordinairement pressé, il fut obligé de sauter par-dessus une petite muraille pour se sauver : & en sautant, il laissa tomber son chapeau & sa canne, au bout de laquelle ses armes étoient gravées sur une poignée d'or. Comme je le suivois de fort près, je ramassai cette canne, & la donnai ensuite au Maréchal de Brezay, qui en fit quelque tems après présent au Roi. De plus, nous poussâmes si vivement le Comte Feria, son Lieutenant-général, qu'il fut obligé de me demander quartier, en criant : » sauve la vie ; rançon de dix mille » écus ». Ainsi je le fis mon prisonnier.

Mais quelque grande & signalée qu'ait été cette victoire, elle fut sanglante pour la France, qui perdit un très-grand nombre de braves gens qui y furent sacrifiés pour le bien général de l'Etat. On y prit une infinité de Drapeaux & de Cornettes, & on y fit beaucoup de prisonniers. Le principal étoit, le Comte Feria, dont j'ai parlé. Dom Charles, bâtard de l'Archiduc Léopold ; le Colonel Sfrondate, Italien ; le Colonel Brons, Anglois, y furent aussi pris. Pour le Prince Tho-

mas & le Comte de Buquoy, ils trouverent leur sûretédans le ur fuite. J'eus un assez grand différend après le combat, avec celui qui commandoit les Enfans perdus, lequel soutenoit que le Comte Feria étoit son prisonnier, à cause que c'étoit ceux qu'il commandoit, qui l'avoient poussé & forcé de se retirer, & qu'ainsi il appartenoit à celui qui les conduisoit. Je lui répondis que c'étoit à moi que le Comte Feria avoit demandé quartier, & que c'étoit à moi qu'il s'étoit rendu, & qu'au reste je m'en rapporterois au jugement du prisonnier même. On lui demanda donc de qui il se reconnoissoit le prisonnier, & il répondit aussi-tôt que c'étoit à moi qu'il avoit demandé quartier, & qu'il s'étoit rendu. Ainsi notre différend fut jugé par la déclaration de ce Comte, lequel, à l'instant & pour marque d'affection, me donna son écharpe de Général. Il me fit présent aussi d'un reliquaire qu'il portoit sur soi, lequel j'ai gardé toujours depuis. Je m'attendois bien de recevoir de la libéralité du Roi les dix mille écus qui se payent ordinairement pour récompense à celui qui a pris dans un combat un Général. Mais je ne fus pas plus heu-

reux dans cette rencontre que dans toutes les autres de ma vie, où il sembloit que ce que l'on appelle la fortune du monde s'enfuit toujours de devant moi. Car Dieu permit qu'au bout de quelques mois le Comte Feria se sauva; & quoique le Roi ne laissât pas de me promettre la même somme qui m'étoit dûe pour ma récompense, je n'en vis aucun effet.

XI. Après cette célebre journée de la bataille d'Avein, le Prince d'Orange, qui avoit été déclaré Généralissime des deux Armées de France & de Hollande, & qui étoit pour lors à plus de dix lieues de notre Armée, eut un grand dépit de ce que nos Généraux avoient donné la bataille sans lui. Il se désespéroit de n'avoir point eu de part à une action si glorieuse; & peu s'en falloit qu'il ne regardât cette victoire comme une perte considérable pour lui. Lors donc que nos troupes victorieuses s'avancerent, & que nous commencions à nous approcher de son Armée, Messieurs les Maréchaux de France jugerent à propos de m'envoyer vers lui pour le saluer de leur part, & lui dire que quand il plairoit à son Excellence, elle trouveroit toute notre Armée prête

à le recevoir & à lui rendre les honneurs qui lui étoient dûs. Ils me donnerent ordre aussi qu'en cas que ce Prince se mît en chemin, je le quitasse à une lieue de notre Armée, & retournasse au grand galop les avertir, afin que tous les Généraux & les principaux Officiers allassent au-devant de lui. On commanda en même tems à tous les soldats & à tous les Officiers de l'Armée de se mettre en la meilleure posture, & de prendre sur eux tout ce qu'ils avoient de plus beau & de plus riche, afin de faire plus d'honneur à celui qu'ils reconnoissoient pour leur Généralissime; & l'on mit ensuite toute l'Armée en bataille.

Etant arrivé auprès de Monsieur le Prince d'Orange, je lui fis mon compliment de la part de Messieurs nos Généraux avec le plus d'honnêteté qu'il me fut possible, & lui témoignai l'empressement qu'ils avoient de lui rendre eux-mêmes, & de lui faire rendre par toute l'Armée ce qu'ils lui devoient comme à leur Généralissime. Mais ce Prince, sur l'esprit duquel la victoire d'Avein avoit fait une terrible impression, se trouva si fort interdit, qu'il ne sçavoit proprement que me ré-

pondre, ni quelle résolution il devoit prendre. Comme je le vis chancelant & irrésolu, & qu'il ne me répondoit rien de positif, me disant tantôt une chose, & tantôt une autre, je me lassai à la fin, & lui témoignai que je n'attendois que sa réponse pour m'en retourner vers nos Généraux. Se voyant ainsi pressé, il me dit qu'il vouloit bien venir trouver notre Armée, & en même tems il détacha environ mille chevaux du corps de la sienne, afin qu'ils l'accompagnassent jusqu'au lieu où étoit la nôtre. Mais il changea de sentiment bientôt après; & il n'avoit pas encore fait une demi-lieue, qu'il me dit qu'il étoit trop tard ce jour-là pour qu'il vînt joindre notre Armée, & qu'il vouloit différer jusqu'au lendemain. Ce fut alors qu'il se découvrit, & qu'il me témoigna assez ouvertement le dépit secret qu'il avoit eu de ne s'être pas trouvé à la bataille. Car il me dit, quoique par maniere de raillerie: votre Armée est présentement bien glorieuse, & elle triomphe, je m'assure, d'avoir remporté une si belle victoire. Quand elle nous auroit attendu pour nous y laisser prendre quelque part, elle n'auroit pas eu sujet de s'en repentir, & elle auroit

au-moins éprouvé si les Hollandois sont bons soldats. Je lui répondis fort respectueusement que notre Armée avoit été pressée par celle des ennemis, & que nous n'avions combattu que parce que nous n'avions pu différer le combat; mais que, comme il étoit notre Généralissime, il y avoit la premiere part, & en auroit toujours la principale gloire; que les François ne doutoient point du courage des Hollandois, & qu'il se trouveroit encore assez d'occasions dans cette guerre, où ils pourroient soutenir la gloire de leur réputation. Je pris ensuite congé de son Excellence, & retournai vers nos Généraux, qui furent très-mal satisfaits de ce que ce Prince n'avoit pas voulu venir ce jour-là, où chaque soldat en particulier, & toute l'Armée en général étoit dans le plus bel ordre où elle eût jamais été. Mais la chose ne fut différée qu'au lendemain, où son Excellence fut reçue avec tous les honneurs qui lui étoient dûs, & avec toutes les cérémonies accoutumées.

XII. Les deux Armées marcherent ensuite vers Tillemont, ville qui est devenue célebre par sa prise & par le saccagement horrible qui en fut fait

avec tant d'inhumanités & de sacrileges, que je ne puis encore y penser sans que les cheveux me dressent presque à la tête. Il fallut d'abord prendre les fauxbourgs ; & comme j'étois des premiers avec les Enfans perdus, j'eus dans l'assaut une assez grande brouillerie avec Monsieur de la Mottehoudencour. Car me voyant en même rang que lui, & dans une aussi grande ardeur de pousser ma pointe & de monter le premier à l'escalade, il commença à me crier : Monsieur, Monsieur de Pontis, vous ne marchez pas en votre rang. Je suis Mestre-de-Camp, je dois marcher devant vous. Je lui répondis sans m'émouvoir : Monsieur, chacun garde le poste qui lui a été donné. Vous gardez le vôtre, & je tâcherai de conserver le mien. Ma réponse, au lieu de lui plaire, le mit tout de bon en colere. Il ne put souffrir ma froideur & la fermeté avec laquelle je lui avois parlé ; & commençant à jurer un peu, il me cria encore plus haut que si je ne m'arrêtois, il se ressentiroit de cet affront. Je lui répondis en riant que je croyois qu'il ne s'en souviendroit que pour m'en aimer davantage, lorsque nous serions tous deux entrés glorieuse-

ment dans la Ville, & que c'étoit-là tout le ressentiment que j'attendois de l'honneur de son amitié. Il ne prit pas néanmoins en raillerie ce que je disois; & comme nous avancions toujours chacun de notre côté, lorsque je montois déjà sur un travail avancé en forme de bastion, & qu'il me vit prêt d'être monté, & de lui ravir l'honneur qu'il prétendoit de monter le premier, il se mit à me crier de nouveau, mais avec plus de chaleur qu'auparavant, que si je ne m'arrêtois; il alloit faire tirer sur moi. C'étoit assurément une aussi agréable chose que l'on puisse gueres s'imaginer, de nous voir ainsi tous deux parlementer & combattre touchant l'honneur de l'assaut, l'un avec le froid d'un homme qui rit; & l'autre avec toute la chaleur d'une personne qui est transportée de colere. Je ne m'étonnai pas davantage de ce dernier compliment que des précédens; & je lui dis avec la même gaieté qu'à l'ordinaire : Si je ne connoissois Monsieur de la Mottehoudencour, & quelle est sa générosité, j'aurois quelque lieu de craindre ce dont il me menace; mais je sçai que c'est seulement pour rire. Je m'en vais, Monsieur, ajoutai-je, vous

faire le chemin, & vous ouvrir un passage. Dans le même instant je gagnai le dessus du bastion avec mes soldats; & les ennemis se voyant forcés de tous côtés, se retirerent dans la ville.

Je me trouvai justement, étant monté, vis-à-vis d'une des portes; & comme ce poste étoit très-avantageux, cela contribua encore à augmenter le chagrin & la mauvaise humeur de Monsieur de la Mottehoudencour, qui fut obligé de prendre un détour, & se rencontra en un autre poste beaucoup moins favorable que le mien. Mais je fus prophete; car notre querelle n'ayant commencé qu'avec le combat, se termina bientôt heureusement de la maniere que je le vais dire. Monsieur le Maréchal de Brezay, ayant sçu qu'il y avoit dans les fossés des tanneries qui étoient fort propres pour placer quelques corps-de-gardes, me chargea de les aller reconnoître. J'y fus au milieu d'un grand feu & des mousquetades qui siffloient de tous côtés autour de moi, sans que j'en fusse blessé. Ayant rencontré une de ces tanneries, je la trouvai en effet très-propre pour y poster un corps-de-garde. J'en avertis Monsieur le Maréchal de Brezay, & lui

dis en même tems qu'il ne falloit pas y hasarder beaucoup de soldats, parce qu'en cas de sortie, ils seroient tous en un péril évident d'être assommés par les ennemis.

Monsieur de la Mottehoudencour étoit lors présent; & comme il étoit déjà un peu revenu de cette mauvaise humeur dont j'ai parlé, il commença à rire à son tour, & à me dire assez galamment : il faut avouer que j'ai été tantôt horriblement en colere contre toi. Je pense que si je t'eusse tenu entre mes dents, je t'eusse cassé tous les os. Pour faire notre paix, il faut que tu me menes voir cette tannerie; ce qu'il disoit par une espece de bravoure qui convenoit peu à une personne de sa qualité & de son mérite. Aussi jugeant à-peu-près de son intention, & croyant bien que je ne lui ferois pas un fort grand plaisir de le refuser, je lui dis assez brusquement, que je ne ferois point ma paix avec lui à condition de le mener ensuite à la boucherie; que ce seroit se réconcilier en ennemi, & que je ne le regardois pas comme tel; qu'il n'étoit nullement nécessaire qu'il s'allât faire tuer par vanité. M. le Maréchal de Brezay, qui ne vouloit pas paroître moins

brave que Monsieur de la Mottehoudencour, me dit sur cela qu'il vouloit lui-même y aller, & que je les y menasse tous deux. Mais ayant honte pour un Maréchal de France, qu'il se piquât de ces sortes de bravoures; & voyant que tout cela n'étoit qu'une vaine galanterie & qu'une rodomontade à contre-tems, je lui répondis avec la même liberté qu'à Monsieur de la Mottehoudencour, que j'en avois oublié le chemin. Il fit mine de se fâcher, quoiqu'il l'eût été peut-être davantage, si j'avois voulu le mener au lieu dont il s'agissoit; & il me dit qu'il étoit tout de bon en colere contre moi, & que je m'étois fait deux ennemis, au lieu d'un que j'avois auparavant. Je lui repartis sans m'étonner beaucoup de sa colere; que ce n'étoit pas à un Général comme lui, à se faire tuer par galanterie; que ce droit n'appartenoit qu'à la jeunesse, & que le moindre soldat de l'Armée avoit intérêt au salut de son Général. Ainsi tout notre différend s'appaisa; il trouva son compte, & moi le mien; & après qu'ils eurent tous deux satisfait leur petite vanité, ils ne s'estimerent pas malheureux de ce qu'il ne leur en couta rien.

XIII. Les ennemis se voyant extrêmement pressés, & hors d'état de pouvoir résister à deux si puissantes Armées, ne voulurent pas se hasarder de soutenir le grand assaut; & étant sortis par une porte de derriere qui n'étoit pas investie, ils se sauverent. On vint en donner avis au Maréchal de Brezay, qui dit qu'il falloit laisser fuir la garnison, & se rendre maître de la Ville. Je fis approcher son Régiment contre la porte; après avoir fait abattre avec beaucoup de peine le pont-levis. Mais comme cette porte étoit bien barricadée par-derriere, & qu'il étoit nécessaire d'entrer dedans, afin de la débarrasser, je fis fort serrer les soldats qui étoient les plus proches de la porte; & étant monté sur leurs épaules avec un soldat qui avoit une hache, je le fis entrer par une des fentes dans lesquelles s'emboëtent les solives qui soutiennent le pont-levis. Voulant ensuite y entrer moi-méme, il arriva dans ce moment que les soldats s'écarterent tant soit peu, & tombant au milieu d'eux, je pensai être étouffé. Je me relevai néanmoins fort promptement, & remontai de nouveau sur leurs épaules, & n'ayant jamais pu retirer mes spon-

liers, j'entrai nuds pieds par la même fente, & fis rompre la porte par laquelle tout notre Régiment & le reste de l'Armée entra.

L'on étoit convenu auparavant avec le Prince d'Orange, que les Hollandois n'entreroient point dans la ville, à cause des violences & des violemens ausquels ces esprits hérétiques sont accoutumés. Et Monsieur le Maréchal de Brezay, pensant à empêcher le desordre, m'envoya aussi-tôt avec une vingtaine de soldats pour garder un Couvent de Religieuses. Je trouvai dans ce Couvent quantité de draps d'écarlate avec d'autres marchandises, qu'on y avoit apportées comme en un lieu de sûreté, mais connoissant le desordre de la guerre, je dis à ces bonnes Religieuses qu'elles jouoient à faire piller leur maison; que je ne leur conseillois pas de demeurer en ce lieu plus longtems; & que si les troupes venoient de côté-là, il ne seroit peut-être pas en mon pouvoir d'empêcher le pillage, Elles me répondirent toutes éperdues: Ah, Monsieur, sauvez-nous la vie & l'honneur, nous ne sçavons où aller ni que faire. Je les assurai que j'y ferois tout mon possible; mais je leur témoignai

en même tems que je n'y trouvois pas trop de sûreté pour elles.

Cependant le Prince d'Orange, qui avoit quelque mécontentement de la ville de Tillemont, à cause qu'elle ne lui avoit pas payé une somme d'argent considérable qu'elle lui devoit, laissa entrer ses soldats dans la ville contre l'accord. Ces misérables s'étant répandus en un moment dans tous les quartiers, pillerent, ravagerent, & massacrerent les Prêtres & les Religieux, avec les plus grandes inhumanités qu'on sçauroit s'imaginer. Comme le Couvent des Religieuses que je gardois, étoit grand, ils ne manquerent pas aussi d'y venir en très-grand nombre partie Hollandois, partie Cravates, partie François, tous enragés & pires que des démons, tous sans Dieu, sans Religion, & sans raison. Je me battis tout le plus long-tems que je pus avec le peu de soldats que j'avois, & je soutins tant que j'eus de forces contre cette multitude de furieux. Mais ayant enfin enfoncé les portes, ils entrerent en foule, & chargerent notre corps-de-garde, dont ils blesserent les uns, & mirent les autres en fuite. Pour moi comme je me défendois toujours avec mon

épée, sans vouloir leur céder le passage ; & étant résolu de périr plutôt, que d'exposer tant de pauvres filles à leurs violences, l'un des Officiers plus brutal encore que les soldats, voulut me fendre en deux d'un coup de son sabre qu'il me déchargea de toute sa force ; & il l'auroit fait assurément, si je n'avois avec mon épée soutenu l'effort du coup qui la rompit néanmoins en deux. Alors comme je me trouvai sans défense, ils se jetterent sur moi, m'arracherent ce qui me restoit de mon épée, & me couperent mon baudrier qu'ils emporterent. Je me mis à crier fort haut que je m'en plaindrois à son Excellence ; ce qui leur donna quelque appréhension ; & m'ayant laissé la vie, ils se contenterent de me chasser hors de la maison. En même tems, ne trouvant plus d'obstacles à leur fureur, ils rompent toutes les portes du Couvent, brisent tout, violent, & massacrent toutes les Religieuses qu'ils rencontrent, pillent toutes les marchandises dont j'ai parlé, & causent des desordres qu'il est impossible de représenter. Je vis avec une douleur que je ne sçaurois exprimer, une de ces pauvres Religieuses qui couroit toute éperdue ayant un

couteau enfoncé dans la tête, & qui crioit en pleurant: Hé, Messieurs, sauvez-moi la vie. J'eusse bien voulu me sacrifier pour leur service; mais j'étois sans armes & fort éloigné, outre qu'il m'eût été impossible de résister à une si grande foule.

Ayant ensuite rencontré le Colonel que je connoissois, je commençai à lui crier tout en colere: Comment, Monsieur, est-ce là l'ordre que vous faites observer dans la guerre? Après que les Généraux m'ont envoyé en ce lieu avec un corps-de-garde pour le défendre, vous souffrez que ces coquins-ci s'en viennent nous charger & nous assommer comme ennemis; qu'ils m'ôtent mes armes par force, & qu'ils pillent & violent tout dans une maison Religieuse que les Généraux ont prise en leur sauve-garde? Que voulez-vous que je fasse, me dit-il? ce sont des Cravates, qui sont pires que des bêtes farouches. Allez-y, lui dis-je, avec une canne, & frappez fort & ferme, chassez-moi tous ces coquins qui m'ont arraché mes armes, & qui m'ont voulu assommer. Il me répondit qu'ils le tueroient lui-même s'il y alloit, étant acharnés comme ils étoient, & qu'il ne sçavoit comment

j'avois pu échapper d'entre leurs mains, & comment ils ne m'avoient point mis en pieces. Ce n'étoit pas-là me donner satisfaction, & j'étois en une terrible colere d'avoir été ainsi maltraité, & de voir qu'un Colonel ne pût pas se faire obéir par ses soldats. Je m'en allai donc à l'heure même trouver Monsieur le Maréchal de Brezay ne me possédant presque pas, & ayant les yeux tout étincelans de fureur. Je me plains qu'on a violé son autorité, qu'on m'a voulu assommer dans ce Couvent où il m'avoit envoyé, qu'on a tout pillé avec les dernieres violences, & qu'il n'y a non plus de raison à ces voleurs qu'à des loups furieux & affamés. Ce Maréchal étant au desespoir de voir la perfidie des Hollandois, fit mener une partie de l'Armée derriere ce même Couvent; & s'étant cantonné en ce lieu, il donna moyen de se sauver à six ou sept de ces pauvres Religieuses qui se refugierent vers lui, s'étant échappées par derriere.

Il arriva deux ou trois jours après, qu'étant avec quelques Officiers de mes amis, & m'en allant au quartier du Roi, je rencontrai ce misérable Officier qui m'avoit si maltraité. Je le reconnus auss-

si-tôt, à cause que la douleur d'un si mauvais traitement avoit peint très-vivement son visage dans mon esprit & dans ma mémoire; & je commençai à lui dire tout en colere : Ah malheureux! je te reconnois pour le traitre qui me fit l'autre jour un si grand affront ; rends-moi mon épée & mon baudrier. Sur cela il voulut mettre l'épée à la main. Mais je lui sautai prestement au collet; & lui appuyant le bout du pistolet contre la tête, je lui dis que s'il ne me donnoit sur-le-champ son épée & son baudrier, je lui cassois la tête. Il ne le voulut pas éprouver, parcequ'il me vit fort en colere; & étant tout étonné il fut obligé de me donner ce que je lui demandois. Alors je le pris par le bras, & lui dis avec fermeté & avec la même autorité que j'aurois parlé à un soldat : Tu n'es qu'un coquin, je te vas faire pendre tout à cette heure pour les violences que tu as commises contre l'ordre des Généraux. Ce pauvre misérable demeura tellement interdit & effrayé de l'audace avec laquelle je lui parlois, qu'il se trouva trop heureux de me demander pardon, & de me promettre mon épée & mon baudrier qu'il n'avoit pas m'ayant déja donné la sien-

me. Il me fit présent aussi pour m'appaiser, d'une boëte de vermeil doré, dans laquelle on met la poudre, avec un cordon de tresse d'or qui s'attachoit en forme de bandouliere. Il méritoit assurément d'être pendu pour ces violences & ces inhumanités horribles qu'il avoit exercées lui-même, & fait exercer par ses soldats. Mais comme je n'en avois pas l'autorité, & que d'ailleurs il étoit de l'Armée du Prince d'Orange, je me contentai pour mon particulier de la satisfaction qu'il me fit, sans parler de mon épée & de mon baudrier, qu'il me fit rendre depuis. Son Excellence néanmoins en ayant reçu de grandes plaintes de Monsieur le Maréchal de Brezay, le menaça en ma présence de le faire pendre avec tous ses compagnons, ainsi qu'ils le méritoient en bonne justice. Je ne sçai si les menaces furent suivies de l'effet.

XIV. Les deux Armées se diviserent au sortir de Tillemont. Celle du Prince d'Orange tourna vers Bruxelles, comme si elle eût voulu l'assiéger; & celle de France alla vers Louvain. Elles s'arrêterent plusieurs jours dans le pays qui est entre Tillemont, Louvain & Bruxelles. Mais comme l'Ar-

mée Françoise marcha vers Louvain ; les Espagnols commencerent à se découvrir à leur queue. Le Maréchal de Brezay, surpris de les voir si proches, me donna ordre de faire entrer dans un clos qui étoit derriere notre Armée, trois Régimens, afin de pouvoir arrêter les ennemis. Je l'exécutai fort promptement, & plaçai nos gens d'une maniere assez avantageuse pour pouvoir mettre à couvert notre Armée, & nous défendre nous-mêmes de ceux qui nous attaqueroient. Je pensai perdre en cette rencontre une partie de mon bagage, une roue d'une charette s'étant rompue, lorsque l'Armée ennemie n'étoit éloignée que de cinq ou six cens pas. Mais étant couru à l'artillerie, j'en achetai une 40 livres, & la fis mener fort diligemment, & mettre à la place de celle qui étoit rompue. Ainsi j'eus encore le tems de sauver cette charette. Nos trois Régimens étant postés dans le clos dont j'ai parlé, les ennemis s'approcherent pour nous attaquer, & il y eut grande escarmouche de part & d'autre. Cependant tout le reste de l'Armée battoit en retraite, étant trop foible pour donner combat ; & elle marchoit toujours à grands pas ; ce qui commen-

ça à faire un peu murmurer les trois Régimens, qui diſoient tout haut que je les expoſois à la boucherie. Je leur répondis que j'attendois à toute heure les ordres du Général ; que je ne pouvois pas de moi-même leur faire quitter ce poſte ; & que s'il y avoit du péril pour eux, il n'y en avoit pas moins pour moi.

Nous ne fûmes pas long-tems en cette peine, parce que M. le Maréchal de Brezay m'envoya dire bien-tôt de nous mettre en marche pour le venir joindre. Les ennemis nous eſcarmouchoient toujours en queue, & lorſque nous fûmes arrivés à un bourg avec toute notre Armée, ils commencerent à nous pouſſer aſſez vigoureuſement, & nous obligerent enfin de quitter le bourg & de nous retirer en combattant, juſqu'à ce qu'ayant gagné un lieu plus étroit, nous nous mîmes à faire ferme, & à nous battre d'égales forces. Les ennemis ayant ainſi perdu tout l'avantage que leur donnoit auparavant leur grand nombre, jugerent plus à-propos de ſe retirer, pour aller donner ſur la queue de l'Armée du Prince d'Orange. Mais ils ne la trouverent plus, ce Prince ayant marché toute la nuit, & mis ſes troupes à couvert.

XV. Les deux Armées confédérées allerent ensuite planter le siége conjointement devant Louvain. Comme je ne fus que dix ou douze jours à ce siége, pour la raison que je marquerai dans la suite, je ne sçaurois en rien dire de considérable. Il m'arriva seulement une querelle de jeu & de galanterie avec deux de nos Généraux, qui firent mine d'être fort en colere contre moi, à cause que je les retirai d'un péril, où ils s'exposoient par pure bravoure à se faire tuer ridiculement. M. le Maréchal de Brezay & M. le Grand-Maître de la Meilleraye étant montés par galanterie sur le haut d'un retranchement, j'allai par-derriere prendre M. de la Meilleraye par le milieu du corps, & l'emportai jusqu'au bas du même retranchement: je fis à l'instant la même chose à M. le Maréchal de Brezay, leur donnant à peine le loisir à tous deux de se reconnoître; & je leur dis avec la liberté qu'ils vouloient bien que je prisse à leur égard: « voilà de plaisantes ga- » lanteries, qui nous couteront la vie » à tous. Si les Généraux sont tués, qui » commandera l'Armée ? & que devien- » dront les autres Officiers & les sol- » dats » ? Ces deux Messieurs, aussi sur-

pris qu'ils l'avoient jamais été, se regardant l'un l'autre, mirent l'épée à la main, & commencerent à courir après moi, comme pour se venger de cet affront. Mais ne voulant pas leur donner lieu de faire quelque chose de mal-à-propos contre leur volonté, après que je leur avois rendu un si bon service, je me mis aussi à courir tout de mon mieux, de peur que le jeu ne se terminât à quelque malheur. Je sçavois bien que dans le cœur ils n'étoient point mécontens de se voir tirés d'un péril où ils ne s'étoient engagés que par une vaine émulation. Aussi quand ils me virent courir de la sorte, ils furent bien-aises de ne me pouvoir atteindre, & ils s'arrêterent. Je ne voulus pas néanmoins me montrer sitôt devant eux, pour sauver au-moins les apparences, & répondre par des mines à celle qu'ils avoient faite de me vouloir beaucoup de mal.

Quelque tems après, ayant reçu aux tranchées un coup de mousquet dans le bras, qui ne me blessa que légerement, on rapporta à M. le Maréchal de Brezay que j'étois blessé; sur quoi, faisant fort le fâché contre moi, il dit, qu'il auroit voulu que je fusse mort. Il parloit sans

doute contre son intention; car il m'envoya aussi-tôt son Chirurgien pour me panser; & lorsque j'allai l'en remercier ayant le bras en écharpe, je ne pus point m'empêcher de lui témoigner de nouveau, que bien loin de me repentir de ce que je leur avois fait, je ne croyois pas pouvoir leur mieux témoigner le respect que je leur portois, que d'empêcher de telles bravades, qui alloient à la perte de l'armée. J'admire que de grands hommes soient sujets à de si grandes bévues, comme si un Général étoit réduit à ne pouvoir faire paroître son courage que dans ces sortes de jeux plus dignes de jeunes soldats étourdis, que du moindre des Officiers, dont la vie n'est pas tant à lui qu'au Roi, & qui doit la ménager pour son service & pour le salut de ceux qui sont sous sa conduite, au lieu de la prodiguer ridiculement par vanité.

XVI. Je ne demeurai, comme j'ai dit, que peu de jours devant Louvain. Car M. de Brezai manquant d'avoine & de fourrage pour ses chevaux, me donna commission d'aller forcer un Château nommé Arscot, qui est à huit ou neuf lieues de Louvain, où il y avoit grande abondance de toutes sortes de

vivres, tant pour hommes que pour bêtes. Il me donna pour cet effet une vingtaine de charrettes, & environ quatre cens mousquetaires, avec lesquels je m'avançai durant la nuit vers ce Château, qui étoit tout entouré de fossés extraordinairement larges & pleins d'eau, & défendu par une bonne garnison. Je trouvai moyen d'approcher de la porte avec mes gens, partie sur un bateau, & partie dans l'eau jusqu'à la ceinture, sur les ruines du pont qui avoit été rompu. Je fis enfoncer la porte à grands coups de levier, & entrant par force, nous contraignîmes la garnison, après deux ou trois heures de combat, de se retirer dans une tour, d'où ils firent leur capitulation. Je fis charger aussi-tôt d'avoine & de foin les charrettes que j'avois menées avec moi, & les envoyai à M. le Maréchal de Brezay, lui mandant que s'il vouloit m'envoyer les charrettes de l'Artillerie, j'avois de quoi en charger cinq cens, de bled, d'avoine, de foin, d'orge & d'autres choses. Car il y avoit dans ce Château de fort grands greniers, qui en étoient pleins, à cause que l'on y avoit retiré toutes les richesses des villages d'alentour. Je pensai ensuite à me

fortifier & à me barricader le mieux que je pus, pour la défenſe de nos grains; & M. de Brezay m'ayant envoyé de nouveau grand nombre de charrettes, je les renvoyai toutes chargées comme auparavant: ce qui rafraîchit un peu le train de nos Généraux.

XVII. Il m'arriva vers ce même tems un grand différend avec M. le Marquis de S. qui eſt aujourd'hui Maréchal de France. Comme il vit que j'envoyois à l'Armée tant de vivres & tant de fourages, il voulut y avoir part, & étant venu avec ſa Compagnie de cent Maîtres à ce Château où j'étois, il réſolut d'y entrer pour partager le butin. Nous étions dès-lors aſſez mal enſemble, parce qu'étant autrefois Maréchal des logis, je lui avois marqué une maiſon où il y avoit beaucoup de fourage & grand logement, mais peu de cuiſine, à cauſe que l'hôte n'y étoit pas: ce qui le mit en colere contre moi, & le porta à me reprocher que j'entendois fort bien à le loger ſechement. Lors donc qu'il fut proche du Château d'Arſcot, qui étoit comme j'ai dit, entouré de fort grands foſſés pleins d'eau, il demanda à me parler. Je ſortis dehors, ayant pourtant une barriere entre lui

& moi, & vingt-cinq ou trente mousquetaires qui étoient prêts à tirer, si l'on eût voulu faire la moindre violence. Alors le Marquis de S. commença à me congratuler de l'heureuse rencontre que j'avois faite, & me dit avec beaucoup d'honnêteté, qu'il venoit faire sa paix avec moi, & qu'il reconnoissoit bien qu'il y avoit eu de sa faute & un peu de chaleur de jeunesse dans l'affaire qui s'étoit passée entre nous deux. Comme je vis que cette reconciliation étoit forcée & ces complimens intéressés, je lui répondis assez froidement, que j'étois bien-aise pour l'amour de lui, qu'il reconnût qu'il avoit eu tort. Quoique ma réponse ne lui plût pas, il passa outre, & en vint au sujet principal de ses complimens. Il me demanda à entrer & à avoir quelque charretée de fourage. Je lui répondis que sans un ordre des Généraux, je ne pouvois lui rien donner de ce qui étoit dans le Château, parce qu'ils m'y avoient envoyé, & que tout ce qui étoit dedans leur appartenoit: Que je ne pouvois pas non plus le laisser entrer avec sa Compagnie sans leur ordre exprès; mais que s'il vouloit y entrer seul, on lui ouvriroit la porte.

Il commença auſſi-tôt à changer de langage, & à me dire en jurant, que je parlois en Roi & en Souverain. Il me menaça en même tems d'y entrer par force, & de ſe faire ouverture l'épée à la main. Plus il s'échauffa, plus je fis paroître de froid; ſans m'étonner je lui dis que je ne lui conſeillois pas de l'entreprendre; que s'il branloit, je ferois tirer ſur lui ſans rémiſſion. Etonné qu'il fut du calme avec lequel je répondois à ſes menaces, il me dit: Tu es auſſi froid qu'une corde à puits, & tu me menaces de me faire tuer. Je fais ma charge ſans m'émouvoir, lui repartis-je. Enfin il prit le parti le plus sûr pour lui, qui fut de ſe retirer, quoiqu'en me faiſant de grandes menaces, dont je n'étois gueres épouvanté. Me doutant bien néanmoins qu'il ne manqueroit pas de s'aller plaindre à Monſieur le Maréchal de Brezay, & qu'il pourroit le prévenir contre moi, je lui écrivis à l'heure même un billet, où je lui mandois dans la vérité comment la choſe s'étoit paſſée. Ainſi lorſque Monſieur le Marquis de S. alla lui faire ſes plaintes, & qu'il lui dit entr'autres choſes pour me deſſervir, que je faiſois ſi mauvaiſe garde, qu'il auroit pu me ſurprendre dans le Château, s'il

avoit voulu. Monsieur le Maréchal, qui avoit été informé de ma conduite & du sujet de ses plaintes par ma lettre, lui témoigna n'ajouter pas grande foi à ce qu'il disoit, & me croire un peu trop vigilant pour ceux qui entreprendroient de me surprendre. Il me récrivit en même tems une lettre, où il me louoit d'avoir agi comme j'avois fait, en refusant l'entrée & le fourrage au Marquis de S. Il m'envoya même un ordre exprès de la part du Roi, de ne recevoir qui que ce fût dans ce Château, & de ne donner du fourrage à quelque personne de qualité que ce fût, s'il ne venoit avec un ordre ou de M. le Prince d'Orange, ou de M. le Maréchal de Châtillon, ou de lui-même.

M. le Marquis de S. ne sçachant pas cette réponse de Monsieur le Maréchal de Brezay, ni ce nouvel ordre que j'avois reçu, revint une seconde fois au Château d'Arscot, & me dit qu'il avoit parlé à M. le Maréchal de Brezay, lequel avoit fort blâmé cette conduite. Il ajouta qu'il falloit que je lui ouvrisse à l'heure même, si je ne voulois me révolter contre l'ordre du Général. Je l'attendois sur cet article; & dans le moment tirant de ma poche la lettre que

j'avois reçue; & la lui montrant de loin, je lui criai : voici un homme qui m'informera mieux des sentimens de Monsieur le Maréchal de Brezay, que non pas Monsieur de S. Voilà comme il me commande de vous ouvrir la porte du Château, en me louant de ce que je ne vous l'ouvris pas l'autre jour, & me défendant de la part du Roi d'ouvrir à qui que ce soit, qui n'apportera pas un ordre exprès de nos Généraux. Montrez-moi votre ordre, Monsieur, lui dis-je, & toutes les portes vous seront ouvertes. Le Marquis se trouva merveilleusement étourdi, & eut une extrême confusion de se voir démenti si honteusement par celui-là même dont il prétendoit s'autoriser. Il se retira à l'instant fort en colere, sans avoir d'autre satisfaction, que d'avoir dit plusieurs choses desobligeantes contre M. le Maréchal de Brezay & contre moi.

XVIII. Je ne fus pas néanmoins aussi heureux dans la suite, que je me l'étois proposé, en devenant maître de ce Château; & il m'arriva à mon ordinaire que ce qui devoit enrichir un autre, ne m'apporta aucun avantage. Le peu d'union qui étoit entre le Prince d'Orange & nos Généraux, étant cause

que le siége de Louvain n'avançoit point, il fut résolu qu'on le leveroit. Monsieur le Maréchal de Brezay m'envoya à l'heure même une vingtaine de charrettes, avec une escorte de quelques Compagnies commandées par les Lieutenans, & me manda que le siége étant sur le point d'être levé, il me prioit de faire charger ces charrettes de bled, d'avoine & de foin; que je laissasse dans le Château les Officiers qu'il envoyoit avec leurs Compagnies, & que je revinsse au camp avec les troupes que j'avois. Cette nouvelle à la vérité me surprit fort; car je m'attendois assurément que Louvain seroit pris, & que le Château d'Arscot, que j'avois si bien gardé, me demeureroit en partage, avec une bonne quantité de meubles qu'on y avoit retirés, & qui étoient dans les coffres que j'avois toujours épargnés jusqu'alors, les regardant comme à moi, & ne voulant point les rompre qu'à la fin. Mais je comptois sans mon hôte; & le soin que j'eus de les bien garder, ne servit qu'à ces Officiers, qui ayant pris aussi-tôt ma place, rompirent tout, & s'accommoderent aux dépens de ceux à qui ces riches meubles apparte-

noient. Je partis donc assez mécontent, après avoir fait charger le plus promptement qu'il me fut possible ces vingt charrettes que le Maréchal de Brezay m'avoit envoyées, & je les fis escorter par les quatre cens mousquetaires que je ramenois à l'Armée.

Nous apperçûmes à quelques lieues de-là un parti de quatre à cinq cens chevaux ennemis qui paroissoient d'un peu loin, & qui venoient à la traverse nous couper chemin. Nous crûmes d'abord être perdus & taillés en pieces, à cause de la campagne où nous étions. & où la cavalerie avoit un grand avantage sur nous. Mais le guide me rassura, en me disant qu'il y avoit un peu plus loin un chemin assez élevé & étroit où nous pourrions nous mettre à couvert de quelques bois; & que si nous voulions nous hâter. nous aurions encore le tems de le gagner, avant que d'être joints par les ennemis, qui seroient bientôt obligés de prendre un détour, à cause d'un fossé qu'ils trouveroient en leur chemin. Je mis à l'instant tous mes soldats en bataille, & les enfermai à mon ordinaire entre les charettes, sur lesquelles j'en fis monter quelques-uns. On toucha ensuite les chevaux; & en faisant

faisant très-grande diligence, nous arrivâmes au chemin dont j'ai parlé, où nous fûmes approchés & attaqués par la cavalerie des ennemis. Je fis alors faire alte à tous nos gens, & les exhortai à faire bien leur devoir, en recevant à grands coups de mousquet les premiers qui se présenteroient. Il est vrai que je ne fus jamais mieux obéi, & que jamais assaillans ne furent plus gaiement reçus. Car il se fit tout d'un coup une si furieuse décharge sur ces premiers qu'elle en coucha grand nombre par terre, & ôta aux autres l'envie de nous attaquer davantage. Ainsi s'étant retirés plus sages, mais en plus petit nombre, ils nous laisserent marcher en toute assurance.

Cependant le Maréchal de Brezay eut avis que j'avois été rencontré par quelques escadrons de cavalerie; & s'imaginant que tout étoit taillé en pieces, il commença à entrer dans une fort méchante humeur contre moi, & à m'accuser d'en avoir été la cause par ma négligence, comme étant parti trop tard, & ayant mal à propos employé beaucoup de tems à m'enrichir du butin de ce Château. Je le trouvai dans cette mauvaise humeur lorsque j'arrivai; &

quand il sçut que nous n'avions rien perdu, il passa tout d'un coup d'un grand chagrin à une joie encore plus grande, & me dit avec le dernier étonnement, qu'il avoit peine à comprendre comment nous en étions échappés. Je lui fis entendre ce que j'avois fait, lui témoignant en même tems mon mécontentement de ce qu'on exposoit ainsi les troupes du Roi pour quelque fourrage.

XIX. On leva le siége aussi-tôt après; & notre Armée étant allée pour se rafraîchir vers Ruremonde, elle y fut au contraire bien maltraitée. Ce pays étant tout de sables, il s'y éleva une si furieuse tempête avec de si grands tourbillons, qu'on n'y respira durant plusieurs jours, que le sable au lieu de l'air pur. Cinq à six mille hommes en furent étouffés subitement, ou moururent en très-peu de tems par les maladies que formoit en eux cette grande corruption. Car non-seulemant celui qui se respiroit par le nez, mais encore celui qu'on mangeoit avec les viandes qui en étoient toujours fort assaissonnées, formoit une espece de contagion dans les corps qui s'en trouvoient bien-tôt accablés. Cela affoiblit

si fort notre Armée, & la réduisit en un si pitoyable état, qu'elle ressembloit plûtôt à un hôpital rempli de malades, qu'à un camp de soldats prêts à combattre. Ce qui fut cause que plusieurs demanderent leur congé, & soupiroient après l'air natal pour recouvrer leur santé, que cet air malin avoit presque entierement consumée.

Parmi ce grand nombre de malades & de misérables, j'apperçus un jour un homme vêtu comme un gueux, qui alloit demander l'aumône, & qui étoit mangé de vermine, & couvert de teigne. Après l'avoir consideré, je le reconnus & vis que c'étoit un Gentilhomme qui avoit mangé tout son bien, & s'étoit réduit par sa faute dans cette horrible misere. Je fus touché de compassion, & ayant donné quelque argent à mon valet pour lui acheter le plus nécessaire, je lui commandai de le suivre. On l'habilla; & comme il m'eut témoigné souhaiter extrêmement de s'en retourner en France, à cause qu'il se mouroit de maladie & de misere en ce pays-là, j'obtins, quoiqu'avec beaucoup de peine, son congé, à cause qu'il étoit de notre Armée, & que Monsieur

le Maréchal de Brezay avoit reçu ordre de ne laisser retourner personne en France. Comme la maladie & la misere l'avoient obligé de quitter le service, je sollicitai puissamment Monsieur le Maréchal, qui ne put pas me refuser pour cet homme, ce qu'il n'accordoit presque à personne, & je lui donnai cinquante écus pour la dépense de son voyage. Mais quoiqu'il se soit rétabli depuis, & qu'il se mit fort à son aise, il fit bien voir que les plus grands services sont souvent peu reconnus, & qu'un faux honneur fait quelquefois oublier volontairement l'obligation dont on a honte de se souvenir. Car il fut six ans entiers sans venir seulement me remercier, fuyant même autant qu'il pouvoit de me rencontrer; & il différa pendant neuf années à me payer ce que j'avois avancé pour le tirer de la misere.

XX. Lorsque notre Armée étoit malade en Hollande, ainsi que j'ai dit, je perdis, & je retrouvai d'une maniere fort plaisante un cheval d'assez grand prix, & le meilleur que j'eusse alors. Quelqu'un ayant trouvé le moyen de me l'enlever dans le camp même; je rencontrai quelques jours après qu'on me l'eut volé, un cavalier monté sur un

cheval qui ressembloit tout-à-fait au mien. Je lui dis sans hésiter que ce cheval étoit à moi, & lui demandai de qui il l'avoit acheté. Il me répondit fort franchement que cela pouvoit bien être, parce qu'il l'avoit eu à très-bon marché d'un soldat qui ne le lui avoit vendu que trois pistoles, & qu'il étoit prêt de me le rendre pour le même prix. Ainsi en lui donnant cet argent, j'eus le cheval que j'avois cru être le mien, quoique ce ne le fût pas. Quelque tems après, comme je criois un peu haut, en appellant quelqu'un dans le camp, mon véritable cheval, qui se trouva dans ce même quartier, & qui connut ma voix, comme étant fort accoutumé à moi, se mit dans l'instant à hennir fort & ferme, comme pour marquer qu'il connoissoit la voix de son maître. Je reconnus aussi moi-même son hennissement, & j'envoyai un valet au lieu où je l'entendois, afin qu'il vît si je ne m'étois point trompé. Il reconnut mon cheval, & revint m'en donner avis. Sur quoi étant allé trouver celui qui l'avoit, je l'obligeai, quoiqu'avec assez de peine, à me le rendre. Ainsi j'eus en fort peu de tems mon cheval & celui qui lui ressembloit. Mais il ar-

riva par une rencontre assez agréable, que ce dernier retrouva aussi bien-tôt son maître. Car l'Officier à qui il appartenoit véritablement, m'ayant rencontré avec son cheval, le reconnut, & me fit le même compliment que je lui aurois fait sans doute, si j'avois été en sa place, qui étoit que ce cheval étoit à lui. Il m'en donna même une marque assez certaine, qui étoit que l'on trouveroit sous un de ses pieds un morceau de drap vert en forme d'emplâtre, qui y avoit été mis à cause d'un mal qu'il y avoit. On trouva en effet ce qu'il avoit dit. Il me donna une paire de pistolets, & je lui rendis son cheval; & ainsi par le moyen de ces deux conjonctures & de ces différentes rencontres, ceux qui possédoient ce qui ne leur appartenoit pas, en furent dépossédés, & les deux chevaux retournerent à leurs véritables maîtres.

LIVRE QUATRIEME.

Le Sieur de Pontis est dans une considération toute particuliere auprès du Prince d'Orange, qui s'efforce inutilement de le retenir à son service. Le Roi lui donne une Charge de Capitaine aux Gardes. Artifice dont on se sert pour lui enlever cette gratification du Roi. Grande consternation dans l'Armée de France, du tems de Picolominy & de Jean de Werth, Généraux d'Espagne. Le Sieur de Pontis est commandé pour aller secourir Abbeville avec le Régiment de Brezay. Sa conduite à l'égard de celui qui lui avoit voulu enlever le don du Roi. On lui suscite des affaires en Cour au sujet de sa garnison d'Abbeville. Il est fait prisonnier dans un combat. Siége de la Capelle. Le Sieur de Pontis empêche le soulevement des Suisses. Siége & réduction de la ville d'Arras.

I. PEndant que notre Armée souffroit beaucoup dans le lieu qui lui avoit été donné pour quartier de rafraîchissement, les Espagnols ayant assiégé le Fort de Schinck, qui est situé en une Isle du Rhin à quinze ou seize lieues de Ruremonde, l'emporterent, & s'en rendirent les maîtres. Le Prince d'Orange résolut de le reprendre, & fit marcher dans ce dessein les deux Armées vers ce Fort. Ce fut en cette occasion que je commençai à avoir beaucoup d'accès auprès du Prince d'Orange, & si je l'ose dire, une union très-particuliere avec son Excellence, dont il lui plut de m'honorer; ce qui arriva de cette sorte. Voulant connoître tous les Officiers de notre Armée, & sçavoir leur nom, il les fit venir les uns après les autres dans une salle où il étoit. J'y allai donc à mon rang; & comme Monsieur le Maréchal de Brezay avoit eu la bonté de lui parler de moi favorablement en quelques occasions, & que j'avois eu aussi l'honneur d'être connu de lui-même, à cause de cette députation dont je fus chargé de la part de nos Généraux, lorsque j'allai, comme j'ai dit, lui témoigner

l'empressement où étoit toute notre Armée, de le recevoir comme leur Généralissime, il me fit la grace de s'entretenir un peu plus particulierement avec moi, lorsque je lui eus fait la révérence. Il m'interrogea sur différentes choses de la guerre, sur lesquelles je tâchai de le satisfaire le mieux que je pus. Et à la fin m'ayant demandé si je pourrois lui fournir dans le besoin soixante ou quatre-vingts mousquetaires, qui fussent tous braves soldats, & qui eussent leurs armes bien nettes ; je lui répondis sans crainte de m'engager trop, que je ne lui en fournirois pas seulement quatre-vingts, mais cent & deux cens, & trois cens, s'il le vouloit ; que j'osois bien l'assurer qu'il n'y avoit point de Régiment dans toute l'Armée, qui eût les armes toujours belles & toujours luisantes comme le nôtre, qui étoit celui de Monsieur le Maréchal de Brezay, & qu'il étoit composé de fort braves gens. Le Prince me demanda de nouveau ce que je faisois pour tenir toujours en si bon état les armes de nos soldats, même dans la marche de l'Armée ; je lui dis qu'en arrivant à quelque bourg où il y avoit un armurier, j'avois soin de

faire frotter toutes les armes du Régiment.

Cette conférence que j'eus avec le Prince d'Orange, où il me fit l'honneur de s'entretenir avec moi sur bien des choses, me concilia si bien ses bonnes graces, qu'il me témoigna une bonté extraordinaire, jusques-là que lorsque j'étois sur le point de prendre congé de lui pour faire place à un autre, il me dit que je lui donnasse la main : ce que refusant d'abord par respect, & voulant baiser celle du Prince, il voulut absolument que je lui donnasse la sienne, laquelle il prit ; & mettant la mienne dedans, il me dit fort familiement : je veux être votre ami, & que vous soyez le mien. Vous m'avez plus satisfait qu'aucun autre ; je suis très-content de vous, car j'aime les gens qui me parlent franchement comme je vois que vous avez fait. Depuis ce tems-là toutes les fois que ce Prince me voyoit, il m'appelloit, & sembloit prendre à tâche de me témoigner une bienveillance toute particuliere devant tout le monde, m'obligeant même de me promener quelquefois un tems considérable avec lui. Je reconnus bien-tôt que tout cela ne tendoit qu'à

m'attirer à ſon ſervice, les Princes n'ayant pas accoutumé d'en uſer avec ces manieres ſi obligeantes inutilement & ſans deſſein. Auſſi il me fit tenter dans la ſuite, & me dire de ſa part que ſi je voulois demeurer en Hollande, & m'attacher auprès de ſa perſonne, il me promettoit de me regarder & de me traiter comme ſon ami. C'étoit ſans doute parler un langage peu ordinaire à un Prince; & je crois que ce qu'il pouvoit peut-être rechercher principalement dans moi, étoit ma fidélité & mon attache inviolable à celui que je ſervois. Mais c'étoit auſſi cela même qui m'empêchoit de manquer à mon devoir en cette rencontre. Outre que j'avois appris par une aſſez longue expérience, quel fond je pouvois faire ſur ces amitiés des Princes. Ainſi répondant toujours avec toute ſorte de reconnoiſſance & de ſoumiſſion aux offres qu'on me faiſoit, je témoignois ouvertement la volonté où j'étois, de ne me point départir du ſervice de la France.

Cependant la bonté ſi particuliere que ce Prince faiſoit paroître à mon égard, me ſuſcita beaucoup d'envieux. Chacun en parloit à ſa maniere, & pluſieurs ſe trouvoient bleſſés, de ce qu'en diverſes

rencontres son Excellence prenoit plaisir à me relever par dessus les autres. Ce que j'avoue ne pouvoir pas approuver moi-même dans un Prince qui doit, ce me semble, ménager ceux qu'il honore de sa bienveillance, & ne les exposer pas de la sorte par des louanges souvent excessives à la haine de leurs amis. Mais c'est aussi d'autre part une grande injustice, de s'en prendre à ceux qui sont innocens de cette faute. Car si un Prince, par prévention ou avec justice, témoigne considérer quelqu'un plus que les autres, celui qu'il considere de cette sorte, ne faisant rien que s'acquitter de son devoir, n'en est pas coupable. Et c'est injustement que ceux qui sont moins considérés que lui, prennent sujet de le haïr. Aussi le Maréchal de Brezay m'ayant dit qu'il ne sçavoit ce que j'avois fait au Prince d'Orange, pour le porter à m'aimer; je lui dis nettement en ce peu de mots, qui renferment, ce me semble, un assez grand sens: Je n'ai fait, Monsieur, à son égard, lui dis-je, que ce que je fais tous les jours au vôtre, c'est-à-dire que j'ai tâché seulement de m'acquitter de mon devoir, pour le contenter aussi-bien que vous. Et s'il m'honore de sa bienveillance,

c'est une marque de la bonté de son naturel, qui sçait aimer ceux qui le servent avec affection. Il me repartit : Au moins ne vous laissez pas débaucher ; car je vous enleverois moi-même d'entre les bras du Prince d'Orange. Sur quoi je lui dis fort cordialement & avec beaucoup de respect : Monsieur, vous êtes mon Général & mon maître particulier, & vous le serez toujours après le Roi. Je sçais trop les obligations que je vous ai, pour les payer d'une ingratitude dont je ne me sens pas capable.

Je ne fus pas peu étonné dans la suite, lorsqu'on m'amena un grand chariot à six chevaux, qui me fut présenté de la part des Etats, afin de porter mon bagage. C'étoit le Prince d'Orange qui me l'avoit procuré pour une plus grande marque de la bonté qu'il avoit pour moi ; & il étoit entretenu aux dépens des mêmes Etats, sans qu'il m'en coûtât un sou : ce qui me vint fort à propos, parce que deux de mes chevaux s'étant épaulés, mon chariot étoit demeuré. Lorsque nous fûmes aussi arrivés au Fort de Schinck, les mêmes Etats me fournirent un bateau à leurs dépens durant tout le tems que j'y demeurai.

II. Le siége fut planté devant ce Fort sur l'entrée du mois de Septembre de la même année 1635. Et ce fut durant ce siége que le Prince d'Orange voulut éprouver si j'étois homme de parole. Car ayant formé une entreprise secrette sur la place, il me demanda tout d'un coup deux cens mousquetaires, que je lui fournis à l'instant tels qu'il me les avoit demandés. Son entreprise étant découverte & manquée, il témoigna m'en sçavoir autant de gré, que si elle avoit bien réussi. Je ne me souviens point qu'il soit rien arrivé d'extraordinaire pendant que nous fûmes à ce siége. On repoussa seulement avec beaucoup de vigueur le Cardinal Infant, qui se présenta avec son Armée pour secourir les assiégés, les François étant convenus dès auparavant avec les Hollandois, que ceux-ci continueroient toujours le siége, & que ceux-là, c'est-à-dire les François, n'auroient soin pour lors que de repousser les ennemis; ce qu'ils firent aussi avec beaucoup de courage, les ayant contraint de se retirer sans rien faire. Enfin à l'entrée de l'hiver l'Armée de France alla hiverner dans le canton qui lui fut marqué; & le Prince d'Orange laissa

pour continuer le siége le Comte Guillaume de Nassau, qui prit la place par capitulation sur la fin du mois d'Avril de l'année suivante, c'est-à-dire au bout de huit mois. Notre Régiment fut distribué dans quatre villes différentes, dans chacune desquelles j'avois aussi mon logement. Mais je passai la plus grande partie de l'hiver proche le Prince d'Orange à la Haye.

III. Le Roi cependant eut la bonté de se souvenir de moi, quoique je fusse éloigné de sa personne, & me donna une charge de Capitaine dans son Régiment des Gardes. Il semble qu'après les longs services que j'avois tâché de lui rendre, j'aurois pû espérer plutôt la même récompense. J'en voyois une infinité d'autres qui, pour être moins fideles que je n'étois, faisoient des fortunes considérables. Et pour moi je demeurois toujours dans le même état; & l'attache inviolable que j'avois toute ma vie témoignée pour la personne & le service du Roi; bien loin de me procurer un grand avantage, m'étoit au contraire un obstacle à pousser ma fortune aussi loin que beaucoup d'autres. Je ne le dis pas tant néanmoins pour me plaindre, que pour dé-

plorer la condition d'un Prince, qui étant maître du premier Royaume du monde, avoit toutefois sans comparaison moins de pouvoir de récompenser ceux qu'il jugeoit ses plus fideles serviteurs, que son Ministre n'en avoit d'agrandir les siens. Le Roi me fit donc expédier aussi-tôt une lettre de cachet pour me faire revenir en France. Monsieur de Boulogne mon ami intime, dont j'ai déjà parlé plusieurs fois, en ayant sçu le sujet, m'écrivit en même tems, pour m'obliger de revenir le plus promptement que je pourrois à Paris, sans me marquer toutefois rien de particulier, mais seulement en général, que c'étoit pour une affaire qui m'étoit de conséquence.

Monsieur de Ch. Ambassadeur pour le Roi en Hollande, ayant reçu le paquet de la Cour, & ouvert les lettres selon la coutume, comme il vit que Sa Majesté me donnoit la Charge dont j'ai parlé, il usa d'une très-mauvaise foi en mon endroit; & voulant se servir de cette occasion pour avancer son neveu, outre qu'il étoit bien-aise de me retenir en Hollande, à cause de quelque grande entreprise qu'il avoit sur Gueldres, il retint par la plus grande de toutes les

injuſtices, la lettre de cachet qui étoit pour moi, & envoya à l'heure même ſon neveu à la Cour, afin qu'il parlât au Cardinal de Richelieu de ſes entrepriſes qu'il formoit, & qu'il tâchât d'obtenir pour récompenſe de ce bon ſervice, la Charge que le Roi me deſtinoit. Mais ſon neveu perdit ſa peine & ſes frais; le Roi ayant témoigné plus de fermeté qu'on n'auroit cru, & dit tout net qu'il avoit déjà donné cette Charge. Cependant je preſſois fort pour obtenir mon congé, à cauſe de la lettre de Monſieur de Boulogne, qui me donnoit lieu de penſer tout de bon à m'en retourner en France; outre que je commençois à manquer d'argent. Mais ſoit que Monſieur le Cardinal s'y oppoſât ſecretement, ou que Monſieur l'Ambaſſadeur fût d'intelligence avec Meſſieurs les Généraux pour empêcher mon retour, je ne pus jamais obtenir mon congé, & je me vis obligé malgré moi, & contre l'ordre formel de Sa Majeſté, de demeurer tout l'hiver dans le pays. Ce qui fut cauſe que le Roi n'ayant pas eu, ſi je l'oſe dire, le pouvoir de me faire revenir, quoiqu'il le deſirât fort, donna la Charge à un autre, après m'avoir attendu pluſieurs mois.

IV. Nous nous embarquâmes au com-

mencement du printems de l'année suivante qui étoit 1636. Et lorsque j'allai prendre congé du Prince d'Orange, il me témoigna avoir quelque peine de ce que je ne voulois pas demeurer auprès de sa personne, après les offres qu'il m'avoit faites. Mais comme il sçavoit que c'étoit cette fidélité même qu'il estimoit davantage dans moi, qui m'empêchoit de demeurer en Hollande, il ne laissa pas de m'assurer qu'il étoit très-content de ma conduite. Et si vous voulez même, me dit-il, j'écrirai au Roi pour lui rendre témoignage de vos bons services. Je lui répondis avec beaucoup de respect, qu'étant né sujet du Roi de France, j'étois obligé de suivre ses ordres; mais que rien ne seroit capable d'effacer de mon souvenir tant de témoignages de bonté & de bienveillance que j'avois reçu de son Altesse; que je ressentois au fond de mon cœur plus que je ne pouvois l'exprimer, l'honneur qu'elle m'avoit fait d'agréer mon service, & que si elle daignoit encore par un excès de bonté m'honorer de sa recommandation auprès du Roi, ce seroit comme achever de me combler de ses faveurs.

V. Lorsque nous fûmes arrivés en

France, notre Armée s'alla rafraîchir durant quelque tems en Normandie. Mais il vint bien-tôt un nouvel ordre de faire marcher toutes les troupes pour aller joindre Monſieur le Comte de Soiſſons & Monſieur le Maréchal de Brezay à la Ferre: Je m'y rendis donc auſſi avec notre Régiment; & comme je me trouvai extraordinairement fatigué, je me retirai en un grenier pour y dormir; ce qui me fut doublement avantageux, pour me repoſer & pour me ſauver d'un grand péril où l'on m'auroit engagé. Les ennemis étant en campagne avec une puiſſante Armée compoſée de quarante mille hommes, & conduite par le Prince Thomas & les deux célébres Généraux Picolomini & Jean de Werth, pilloient tout, ſe rendoient maîtres de pluſieurs villes, & faiſoient tout plier ſous leurs armes. De long-tems on n'avoit vû une ſi grande conſternation dans la France; & la puiſſance de l'Eſpagne prit ſi bien dans cette conjoncture l'aſcendant ſur nous, qu'il ſembloit qu'il y eût de la témérité à vouloir même leur réſiſter. Comme on jugea qu'ils ne manqueroient pas d'aſſiéger le Catelet, Monſieur le Comte de Soiſſons penſa à

m'y envoyer, & me fit chercher de tous côtés pour cela. Monsieur le Maréchal de Brezay, qui sçavoit bien où j'étois, me ménagea avec beaucoup de bonté en cette occasion; & jugeant bien que ce seroit m'exposer visiblement de m'envoyer dans une place qui ne pouvoit pas tenir contre une si puissante Armée, il ne voulut jamais témoigner qu'il sçût où j'étois. Aussi il est sans difficulté que j'y serois péri, puisque n'étant pas d'humeur à me rendre sans me bien battre, j'aurois peut-être exposé la place à être emportée d'assaut. Après donc que l'on m'eut bien cherché sans me trouver, on y envoya un autre au lieu de moi. Et les ennemis ayant assiégé cette ville vers le mois de Juillet de la même année 1636, s'en rendirent bien-tôt les maîtres.

VI. De la Ferre notre Armée alla à Bray, pour empêcher les ennemis de passer la riviere. Chacun travailla dans son poste à se fortifier le mieux qu'il put. Pour moi mettant pourpoint bas avec tous les Officiers & les soldats de notre Régiment, nous nous retranchâmes si bien en quatre heures de tems, dans une prairie au-deçà de la riviere, vis-à-vis de la montagne, par

où devoient descendre les ennemis, que nous étions entierement à couvert de leur canon. J'avois fait aussi planter dans la riviere quantité de pieux pour empêcher le passage de la cavalerie. Ayant vû ensuite de loin un homme qui sondoit le gué, j'allai aussi-tôt avertir celui qui commandoit le Régiment de Champagne de se préparer, & de s'attendre à être bien battu dans peu de tems, à cause que le poste où ils s'étoient retranchés, se trouvoit moins avantageux & plus exposé. Je courus en même tems donner avis à Monsieur le Maréchal de Brezay de ce que j'avois vû, afin de recevoir ses ordres. Mais il n'en avoit point à nous donner, tant il se trouvoit alors embarrassé. Je fus même un peu surpris de l'entendre lorsqu'il me dit que je me défendisse comme je pourrois en mon quartier, parce qu'ils ne sçavoient tous où ils en étoient; & j'ose dire que cet étourdissement de nos Généraux me parut plus capable d'abattre le courage de nos troupes que la terreur même des Espagnols. Les ennemis commencerent bientôt après à paroître; & ayant pointé sur la montagne quatorze pieces de canon, ils saluerent tout d'abord notre Régi-

ment avec grand feu & grand bruit, mais peu d'effet. Car nous étant retranchés au pied de cette montagne, & comme enfouis bien avant dans terre, le canon ne put nous faire aucun mal, & les boulets passoient par-dessus notre tête ; au lieu que nous autres au contraire avions toute liberté de tirer sur eux sans nous montrer, & de les incommoder beaucoup. Ainsi ne pouvant forcer ce quartier, ils transporterent leur canon, pour aller battre le Régiment de Champagne, lequel en effet ils foudroyerent, à cause qu'il étoit beaucoup plus à découvert.

Nos Généraux se voyant forcés par cet endroit, firent mettre en marche notre Armée pour se retirer à Nesle, parce qu'il n'y avoit aucune apparence de résister, & que d'ailleurs, comme j'ai dit, les ennemis avoient l'ascendant sur nous, je ne sçai par quelle frayeur qui s'étoit répandue dans tous les esprits. Le dessein avoit été pris de faire rafraîchir l'Armée dans ce bourg ; mais j'avertis Monsieur le Comte de Soissons de l'avis qu'on m'avoit donné, qu'il y avoit au-delà un très-grand marais, & que si nous étions poursuivis par les ennemis, nous pourrions bien, à cause

du long défilé, y perdre une partie de nos troupes. Ainsi quoiqu'on eût déjà planté le piquet pour le retranchement, il fut résolu que l'Armée passeroit tout ce grand marais sans s'arrêter. Lorsque Monsieur le Comte de Soissons étoit à table, où il m'avoit fait l'honneur de me faire asseoir aussi, on lui vint dire tout-d'un-coup que les ennemis s'étoient beaucoup avancés; que notre premier corps de-garde avoit déjà été poussés, & que les Enfans perdus couroient risque d'être taillés en pieces. C'étoit environ deux mille chevaux qui s'étant détachés de leur Armée, se hâtoient de venir donner en queue sur la nôtre. Alors chacun montant à cheval avec précipitation, courut au lieu de l'attaque. Mais on trouva que nos gens avoient déjà été rompus. Ainsi nous fûmes contraints de battre en retraite & de chercher la sûreté de notre Armée dans la ville de Noyon. Tant d'heureux succès donnoient grand cœur aux ennemis, & causoient une étrange consternation parmi les nôtres, qui sembloient n'avoir plus de force que pour s'enfuir. Les Généraux d'Espagne voyant Monsieur le Comte de Soissons, comme trop foible, retiré à Noyon

avec ſon Armée, allerent mettre le ſiége devant Corbie, réſolus de pénétrer plus avant dans la France, & de pouſſer la pointe de leurs victoires auſſi loin qu'ils le pourroient.

VII. Quelque tems après, le Roi qui étoit pour lors à Chantilly, m'envoya faire commandement de l'aller trouver en diligence. Comme je n'avois point encore eu l'honneur de le ſaluer depuis mon voyage d'Hollande, Sa Majeſté me queſtionna fort, & voulut ſçavoir de moi toutes les nouvelles de ce pays-là; & après que je lui eus dit le principal de ce qui s'étoit paſſé, il me parla en particulier du Prince d'Orange, & me fit aſſez connoître ou que ce Prince lui avoit écrit en ma faveur, ou que quelqu'un l'en avoit déjà entretenu. Car il me demanda par quels charmes je l'avois pu ſi bien enchanter, & me mettre ſi avant dans ſes bonnes graces. Sur quoi, connoiſſant un peu le naturel du Roi qui étoit défiant, & qui auroit pu peut-être avoir quelque ſoupçon de cette grande confidence, je lui répondis avec la même franchiſe qu'à Monſieur le Maréchal de Brezay, que je n'avois rien fait que m'acquitter fidellement de mon devoir, & que j'é-

tois

tois obligé à son Excellence, de ce qu'elle avoit eu tant de considération pour mes services que Sa Majesté m'avoit obligé de lui rendre. Le Roi enfin me demanda pourquoi je n'étois pas venu plutôt, après la lettre de cachet qu'il m'avoit fait envoyer. Je lui dis qu'on ne m'avoit rien rendu de sa part, & qu'on m'avoit refusé de me donner mon congé, sous prétexte qu'on avoit besoin de moi dans ces quartiers. Sa Majesté ne voulant point se découvrir davantage, ni me déclarer le dessein qu'elle avoit eu de me donner une Charge de Capitaine dans son Régiment des Gardes; se contenta de me dire qu'il falloit avouer que j'étois bien malheureux, & que je n'aurois jamais de bonheur. Comme je ne sçavois rien de cette affaire, je ne lui fis aucune réponse, quoiqu'il ne m'eût pas été difficile de lui repartir que, ma fortune étant entre ses mains, il dépendroit toujours de sa volonté de me rendre heureux. Je remarquai dans ce moment une demi-lune qu'on avoit faite devant la porte du Château, & je ne pus m'empêcher d'en rire. Le Roi s'en apperçut m'en ayant demandé la cause, je lui dis que je suppliois très-humblement Sa

Majesté de faire abattre cette demi-lune, afin qu'on ne la trouvât pas-là à la honte de la France; comme si l'on avoit eu besoin de cette fortification pour mettre en sûreté la personne d'un si grand Prince.

Le Roi me donna ordre ensuite d'aller promptement à Abbeville, & d'y mener notre Régiment, me pressant de faire grande diligence, afin de porter de l'argent aux Suisses, & de secourir la ville avant qu'elle fût assiégée par les ennemis. Il fit venir en même-tems un valet-de-chambre, qui, en présence de Sa Majesté, du Cardinal de Richelieu, & de Monsieur de Chavigny, me cousit & m'ajusta dans une chemisette seize cens pistoles. Je partis donc avec cet ordre, & étant allé au plus vîte rejoindre le Régiment du Maréchal de Brezay, nous fimes si bonne diligence marchant jour & nuit, que nous arrivâmes à Abbeville assez à tems pour la sauver. Nous y entrâmes sur les deux heures après minuit avec une joie incroyable, tant des habitans que de ceux de la garnison qui attendoient ce secours avec la derniere impatience, craignant à toute heure de se voir surpris & obligés de se rendre, ou bien emportés d'assaut,

Auſſi nous trouvâmes toute la ville comme en feu, à cauſe de la multitude des chandelles & des flambeaux que l'on avoit mis à toutes les fenêtres ; & chacun ſe réjouiſſant, on n'entendoit qu'un ſeul cri d'un infinité de voix d'hommes, de femmes & d'enfans, qui tous enſemble faiſoient retentir, *vive le Roi.* Ils avoient ſans doute ſujet de ſe réjouir ; car la garniſon étant de beaucoup trop foible pour la défenſe de la ville, ſi nous fuſſions ſeulement arrivés une demi-journée plus tard, il n'y avoit gueres d'eſpérance de ſauver la place.

V I I I. Dès le jour ſuivant l'on vit paroître vers les dix heures du matin cinquante-ſept eſcadrons de cavalerie, les ennemis venant à deſſein d'emporter la place. En même tems Monſieur le Comte d'Alais, qui s'y étoit retiré, & qui avoit comme un petit eſcadron de cavalerie, ſortit dehors, & je le ſuivis avec tout notre Régiment que je diviſai en pluſieurs bataillons. Le reſte de la garniſon ſe poſta ſur les remparts, & l'on fit commandement à tous les habitans portant armes, de s'y préſenter auſſi, de ſorte qu'on ne voyoit par-tout que ſoldats très-réſolus à ſe défendre.

L'on fit tirer de la ville quelques volées de canon avec quelques coups de mousquet, plutôt pour faire voir aux ennemis qu'on avoit de quoi les servir, que dans le dessein de leur faire beaucoup de mal. Les ennemis délibérerent pendant deux heures de ce qu'ils feroient; & cependant dix ou douze trompettes de Monsieur le Comte d'Alais firent quantité de fanfares, pour témoigner qu'on étoit en belle humeur de les recevoir s'ils s'avançoient. Enfin jugeant qu'ils pourroient être arrêtés dans leurs conquêtes, s'ils entreprenoient l'attaque d'une ville soutenue par une si forte garnison, ils s'en retournerent porter ailleurs leurs armes victorieuses.

IX. Je demeurai envion un an dans Abbeville avec le Régiment du Maréchal de Brezay, parce qu'on craignoit toujours quelque entreprise de la part des ennemis qui étoient en garnison dans des villes qui n'en étoient pas fort éloignées. Quelques jours après que je fus arrivé, comme j'ai dit, dans cette place, l'Officier dont j'ai parlé, qui avoit voulu m'enlever la Charge de Capitaine aux Gardes que le Roi me vouloit donner, y arriva aussi avec le Régiment du Marquis de Brezay, du-

quel il étoit Major. Monſieur de P. qui étoit un des plus braves hommes de ſon tems, l'y ſuivit bientôt, ayant une grande querelle avec lui pour un ſoufflet, qu'on diſoit que cet Officier lui avoit donné. Tous les amis de part & d'autre s'employerent pour appaiſer ce différend. Monſieur M. déclaroit qu'il n'avoit point donné le ſoufflet; mais Monſieur de P. ne pouvant ſouffrir qu'on eût ſeulement la penſée qu'il avoit reçu un ſoufflet, réſolut de s'en venger à quelque prix que ce fût. Monſieur M. qui me témoignoit beaucoup d'affection, quoiqu'il m'eût joué le mauvais tour dont j'ai parlé, ſans que je le ſçuſſe, me pria de vouloir bien m'entremettre de cette affaire; me diſant en termes exprès, qu'il étoit diſpoſé à faire telle ſatisfaction qu'on voudroit, & qu'il ſe remettroit pour cela au jugement de telles perſonnes qu'on voudroit choiſir. Souhaitant donc d'accommoder ce différend par les voies de la douceur, je fis mon poſſible pour porter Monſieur de P. à y conſentir. Je me promenai diverſes fois avec lui dans ce deſſein, & lui dis que je ne connoiſſois pas le ſujet de leur querelle, & que je ne voulois pas non plus le con-

noître ; mais que quelque affront qu'il eût reçu, il ne pouvoit être si grand, qu'on ne pût le réparer par des voies d'accommodement & de douceur, sans être obligé d'en venir où il prétendoit. Je l'exhortois à s'en remettre au jugement de leurs amis, & je lui disois tout ce qu'une longue expérience m'avoit appris que je pouvois lui dire, pour le porter davantage à un accommodement, & le détromper de la persuasion où il étoit, de ne pouvoir sauver son honneur sans un duel. Il n'écouta rien de ce que je lui disois ; ou s'il l'écoutoit en apparence, il n'en étoit pas moins résolu d'exécuter son dessein : & il le fit en effet au bout de dix ou douze jours, s'étant battu hors la ville avec Monsieur M. qu'il blessa mortellement de cinq coups, & de qui il reçut aussi lui-même deux coups.

X. Monsieur M. ayant été ainsi blessé, je le fis porter chez moi, & en pris un très-grand soin jusqu'à sa mort qui n'arriva que trois semaines après. Je n'épargnai à son égard ni peine ni argent, & je n'eus pas moins de soin de son ame que de son corps, ayant eu toujours chez moi & nourri durant toute sa maladie, un Religieux, le-

quel ne le quitta point. Ce qui étoit étonnant, c'est que Dieu permettoit que, sans le sçavoir, j'obligeasse jusqu'à ce point une personne qui m'avoit lui-même si fort desobligé & comme ruiné ma fortune, ayant voulu m'enlever la Charge que le Roi m'avoit destinée, & ayant été la premiere cause que Sa Majesté la donna enfin à un autre. Ce pauvre homme sentant sa conscience chargée de ce crime, & le sentant d'autant plus qu'il se voyoit comme accablé de bienfaits par celui-là même à qui il avoit rendu un si mauvais office, résolut enfin de s'ouvrir à moi sur ce sujet. Quelques jours avant sa mort, tout fondant en larmes, il fit un effort extraordinaire sur lui même, & me parla de cette sorte. Ah, Monsieur! mon cher ami, il n'y a pas moyen de vous cacher davantage ce qui me cause la derniere douleur, & je me vois enfin obligé de vous témoigner le déplaisir très-sensible que j'ai de vous avoir desservi dans une affaire dont vous ne pouvez avoir le moindre soupçon. Il y a long-tems que je cherchois l'occasion de vous en parler, & de vous en demander un très-humble pardon. Je vous conjure donc, mon cher Monsieur,

de pardonner à un homme qui a été assez malheureux pour ruiner votre fortune. Moi fort étonné de ce discours, ne pouvant m'imaginer ce que c'étoit, je lui répondis cordialement que je croyois qu'il m'aimoit trop pour avoir fait ce qu'il disoit. Mais ma réponse n'ayant servi qu'à augmenter ses larmes & ses sanglots, il me repartit : Hélas, c'est cela même qui me touche jusqu'au vif, de ce qu'ayant tant de sujet de vous aimer, j'ai pu néanmoins me résoudre à vouloir bien m'avancer à vos dépens. Mais si vous ne me pardonnez avant que je vous le déclare, je serai au desespoir; puisque le tort que je vous ai fait est si grand, que si vous ne me le pardonnez dans ce moment que je vais paroître devant Dieu, j'ai sujet de craindre qu'il ne me pardonne pas mon crime. Il n'y avoit gueres sans doute à délibérer dans l'état & la disposition où je le voyois. C'est pourquoi je lui dis à l'heure même avec beaucoup de compassion; que je pouvois l'assurer, & lui protestois devant Dieu que je n'en aurois aucun ressentiment, & que s'il m'avoit effectivement offensé, je lui pardonnois de tout mon cœur. Sur cette assurance que je lui

donnai de la meilleure grace qu'il me fut possible, il me déclara toute la chose en ces termes : c'est moi, dit-il, mon cher Monsieur, qui ai renversé votre fortune. C'est moi qui suis cause que vous n'êtes pas présentement Capitaine dans le Régiment des Gardes. C'est moi qui ai empêché que vous ne soyez revenu d'Hollande, en retenant par le moyen de mon oncle les lettres du Roi, qui vous mandoient de retourner à la Cour pour prendre possession de cette Charge.

Il est vrai que je demeurai dans une surprise incroyable. Mais l'extrême compassion que j'avois de le voir en cet état, étouffant tout ressentiment au-dedans de moi, je l'assurai de nouveau que je lui pardonnois de tout mon cœur, & que je ne l'en aimerois pas moins pour cela ; mais qu'au contraire je l'en aimois davantage d'avoir bien voulu me le déclarer, puisque c'étoit une marque qu'il me connoissoit, & qu'il avoit l'opinion qu'il devoit avoir de moi. En effet, j'ose dire que j'eus toujours depuis la même affection pour lui ; & après sa mort, je lui fis faire un enterrement aussi solemnel que si c'eût été à un Général, les deux Régimens

marchant en ordre, les piques traînantes ; & tout le reste étant observé selon la coutume des pompes funebres. Il étoit alors abandonné de tous ses parens & amis ; & Dieu ménagea par sa Providence, qu'il fût uniquement assisté par celui que les fausses regles de l'honneur du monde sembloient devoir rendre son ennemi. Monsieur son pere ne manqua pas néanmoins quelque tems après de me témoigner sa reconnoissance, & de me faire rendre tout ce que j'avois dépensé pour lui.

X I. J'eus d'assez grandes brouilleries avec les Officiers de la Gabelle, dans le tems que je demeurai en garnison à Abbeville. Nos soldats, qui n'étoient pas trop bien payés, faisoient un petit trafic fort commode pour les bourgeois & pour eux-mêmes. Allant acheter du sel à Saint-Vallery, ils le vendoient aux habitans à grand marché ; & trouvant ainsi leur compte les uns & les autres, il n'y avoit que les Officiers de la Gabelle, qui désespéroient de n'être pas assez forts pour empêcher ce qui ne leur étoit pas avantageux. Ces Messieurs en firent grand bruit, & s'en plaignirent à Monsieur le Duc d'Angoulême, qui les soutenoit pour quel-

que considération particuliere. Pour moi, comme je n'avois pas de quoi satisfaire & payer le Régiment, je les laissois agir, ne voyant pas grand mal à cela, & y trouvant même l'intérêt du Roi, qui trouvoit ainsi moyen de faire subsister les troupes sans rien débourser, & sans charger ses sujets. Je ne leur commandois pas néanmoins de le faire mais je souffrois qu'ils le fissent sans m'y opposer.

Etant venu à Paris dans ce même tems pour rendre compte au Roi de la garnison, je fus jusqu'à près d'une heure après minuit à entretenir Sa Majesté de toutes choses. Je lui dis aussi ce que m'avoit déclaré Monsieur M. avant sa mort, touchant la Charge qu'il lui avoit plû de me destiner; & je pris de-là occasion de lui en rendre mes très-humbles actions de graces, lui disant que mes ennemis n'avoient pu aumoins me priver de la reconnoissance que je devois à Sa Majesté. Comme je vins ensuite à parler de la garnison, je dis au Roi que je me trouvois extrêmement embarrassé, ne recevant point d'argent pour la paye des soldats. Et sur ce que Sa Majesté me demanda comment donc je pouvois faire subsis-

ter la garnison, je lui répondis avec toute la liberté qu'elle vouloit que je prisse auprès d'elle, qu'ils avoient trouvé un moyen de se payer eux-mêmes. Ils vont, Sire, lui dis-je, acheter du sel à bon marché, & en tirent quelque argent, en attendant que Votre Majesté puisse avoir pourvu à leur payement. Le Roi se mit aussi-tôt à rire, & me dit: Ecoute, je ne les empêcherai pas d'être faussonniers; mais s'ils sont pris par la Justice, je ne les empêcherai pas aussi d'être pendus. Je lui répondis assez gaiement, qu'ils étoient braves soldats, & que j'étois fort trompé s'ils se laissoient prendre. Cela se passa ainsi en riant.

N'ayant pu me coucher plutôt cette nuit que sur les trois heures, je me récompensai sur le jour, & je dormis jusqu'à huit heures du matin; ce qui m'empêcha de pouvoir me rendre si-tôt auprès du Roi. Je fus bien heureux de lui avoir pu parler le soir de devant. Car Monsieur le Duc d'Angoulême étant au Louvre dès le matin, entretint beaucoup le Roi des désordres que causoit la garnison d'Abbeville. J'y arrivai sur ces entrefaites, & rencontrai quelques-uns de mes amis

qui me dirent : Vraiment on parle de toi là-haut d'une belle maniere. Je ne laissai pas de monter, n'ayant pas beaucoup d'appréhension, à cause que j'avois parlé au Roi. Comme je fus à la porte de la chambre, le Roi qui me vit, & qui vouloit avoir le plaisir de faire un peu discourir Monsieur le Duc d'Angoulême sur mon sujet en ma présence, me fit signe de l'œil de ne me pas montrer. Je compris à l'heure même ce que Sa Majesté me vouloit dire; c'est pourquoi me coulant doucement derriere le monde qui se trouva dans la chambre, j'allai justement me placer derriere Monsieur d'Angoulême, qui parloit avec beaucoup de chaleur contre notre garnison. Alors le Roi faisant l'étonné de ce qu'il disoit, & voulant le faire donner de bonne foi dans le panneau, lui dit : Mais quoi! Pontis n'est-il pas à Abbeville, & n'empêche-t-il pas ces desordres? Sire, lui répondit Monsieur d'Angoulême, il y est, mais il fait comme les autres; on dit néanmoins qu'il y tient un peu la main. Prenez garde, lui dit le Roi, comme vous parlez, il y a un homme ci qui vous écoute. En même-tems je me présentai devant Monsieur d'An-

goulême, & lui dis comme en riant: Vraiment, Monsieur, je vous suis bien obligé du bon office que vous me rendez auprès de Sa Majesté. Lui se trouvant extraordinairement surpris de me voir, lorsqu'il ne me pensoit pas si proche, me dit tout d'un coup en se rétractant avec un peu de précipitation: Ah, Monsieur, Monsieur de Pontis, on m'avoit bien dit cela de vous, mais je ne l'ai jamais cru. Le Roi & tout le monde qui étoit dans la chambre, ne put s'empêcher de rire en entendant cette rétractation si subite; & je lui dis de nouveau assez prestement: Vraiment, Monsieur, je vous en suis encore plus obligé, de ce que ne l'ayant pas cru, vous l'avez voulu faire croire au Roi. Il s'en tira comme il put, & toute la chose fut tournée en raillerie, Monsieur d'Angoulême me faisant l'honneur de m'assurer de son amitié & de ses services.

Etant retourné à ma garnison, j'y trouvai plus grand bruit qu'auparavant. Car les soldats se voyant en quelque sorte appuyés à cause qu'on ne leur défendoit point leur petit trafic, levoient le masque, & travailloient assez hautement pour leur profit, sans

ſe mettre en peine des Officiers ni des Archers de la Gabelle, qui n'étoient pas les plus forts. Ils s'en allerent un jour juſqu'au nombre de ſoixante ou quatre-vingts bien armés à Saint-Valery. Les Officiers de la Gabelle en ayant eu avis, mirent en campagne un auſſi grand nombre d'Archers, avec ordre de charger les ſoldats, & de les leur amener piés & poings liés. Cet ordre étoit plus difficile à exécuter qu'à donner. S'étant rencontrés, ils ſe battirent furieuſement. Pluſieurs Archers y furent tués, & quelques ſoldats bleſſés; mais les ſoldats eurent l'avantage. Lorſqu'ils furent arrivés à Abbeville, deux de ceux qui étoient bleſſés, vinrent ſe retirer chez moi, comme en un aſyle. Je commençai à crier contr'eux, les appellant des coquins, de ce qu'ils jouoient ainſi à me perdre, & les fis ſortir par une porte de derriere, les logeant néanmoins dans une pauvre maiſon où on les panſa fort ſecretement. Les Officiers de la Gabelle piqués de ce deſavantage & de cette diſgrace qu'avoient reçu leurs Archers, me vinrent trouver auſſi-tôt, & firent grand bruit, ſe plaignant que toute la ville étoit en deſordre à cauſe de nos

ſoldars, & me menaçant d'en faire porter leurs plaintes juſqu'au Roi. Je feignis d'être fort en colere contre les ſoldats, & dis à ces Officiers que s'ils pouvoient en faire arrêter quelques-uns, j'en ferois juſtice ſur-le-champ. Je me mis moi-même à en faire la recherche; & quoiqu'on ne pût rien découvrir, ces Officiers témoignerent être ſi ſatisfaits de moi, outre qu'ils étoient extraordinairement fatigués & ennuyés de ces batteries qui ne leur étoient pas fort avantageuſes, qu'ils vinrent un ou deux jours après me trouver pour me parler d'accommodement. Ils me dirent qu'ils voyoient bien que j'étois homme d'honneur, & très-attaché aux intérêts & au ſervice de Sa Majeſté, & qu'ainſi ils ne pouvoient mieux faire pour arrêter tous ces deſordres, que de s'adreſſer à moi-même, & me propoſer un expédient dont ils s'étoient aviſés, qui étoit de permettre à nos ſoldats d'aller acheter le ſel à Saint-Vallery, & qu'au lieu qu'ils le vendoient aux habitans d'Abbeville, ils l'apporteroient au Grenier du Roi, où le même argent qu'ils recevoient des bourgeois, leur ſeroit payé. Je trouvai cette offre trop avantageuſe pour nos gens,

& voulant me faire prier sur cela, je dis à ces Officiers qu'ils étoient trop honnêtes gens, que ceux de la garnison ne méritoient pas cette grace, que je voulois absolument faire pendre les coupables. Mais soit qu'ils jugeassent favorablement de mon intention ou autrement, ils me presserent & me conjurerent si bien sur cela, que je fus contraint de leur accorder ce que je souhaitois plus qu'eux, je fis donc la proposition aux soldats qui l'accepterent de tout leur cœur, ayant depuis vendu leur sel au Grenier du Roi, & ne laissant pas aussi de s'accommoder secretement avec les bourgeois, contentant ainsi à fort bon marché les uns & les autres. Je gagnai par ce moyen & avec l'agrément du Roi l'affection de tout le monde, & sur-tout des habitans qui ne pouvoient assez me témoigner leur reconnoissance, de ce qu'empêchant par une bonne discipline qu'ils ne reçussent aucun tort de la garnison, je souffrois même qu'ils se procurassent par leur moyen, un avantage si considérable. J'eus aussi durant le tems que je demeurai à Abbeville, un honneur assez particulier, qui fut d'avoir voix délibérative dans le Conseil de Mon-

ſieur de Seve, alors Intendant de Juſtice, & depuis Prevôt des Marchands à Paris; lequel par une grace toute ſpéciale me donna part dans ſes jugemens, & voulut me témoigner par cette intime confidence l'amitié dont il m'honoroit.

XII. Au mois de Mai de l'année 1637, le Régiment du Maréchal de Brezay que je commandois, reçut ordre d'aller joindre les troupes du Cardinal de la Valette, qui ſe diſpoſoit à entrer avec une Armée conſidérable dans les Pays-Bas. Le Roi avoit eu deſſein de me faire ſon Lieutenant dans Abbeville; mais je ne pus goûter cette charge qui, bien qu'honorable, me réduiſoit à une vie particuliere & paiſible, & me privoit de l'unique plaiſir que je prenois à combattre dans les Armées contre les ennemis de l'Etat. J'en fus néanmoins fort preſſé; & je ne doute point que la ville n'eût beaucoup de part dans les ſollicitations pour me faire avoir cette Charge. Mais je répondis toujours que je l'accepterois de bon cœur, ſi le Régiment que je commandois, demeuroit à Abbeville. Et je ne voulus y entendre en aucune ſorte ſans cela. Les habitans qui témoi-

gnoient être si satisfaits de ma conduite, firent paroître beaucoup de regret de ce que je les quittois; & les principaux d'entr'eux voulurent au-moins se réjouir avec moi avant mon départ, m'ayant regalé trois ou quatre jours le mieux qu'ils purent. Je crois que Messieurs de la Gabelle me virent partir avec moins de déplaisir. Mais il seroit difficile de satisfaire tout le monde.

J'allai joindre notre Armée, que commandoit le Cardinal de la Valette, & le Duc de Candale, & je ne fus pas long-tems sans payer le bon traitement & toute la bonne fortune que j'avois goûtée depuis un an dans une ville, où toutes choses sembloient contribuer à mon divertissement. Notre Armée s'étant approchée de Cateau-Cambresis dans les Pays-Bas, je fus commandé avec deux cens hommes à la tête de l'Armée pour aller poser un corps-de-garde plus avant, & la cavalerie avoit ordre de nous soutenir. Mais cet ordre ayant été tout d'un coup changé, & la cavalerie étant envoyée sur-le-champ à un autre poste, nous nous vîmes tout d'un coup investis de quelques escadrons de cavalerie des

ennemis que nous regardâmes d'abord comme des chevaux de notre Armée. Mais nous fûmes bien-tôt détrompés; & nous trouvant ainsi surpris, nous nous jettâmes dans un lieu entouré de hayes, où nous nous défendîmes fort & ferme assez long-tems Voyant enfin que le nombre des ennemis croissoit à toute heure, je crus qu'il y auroit de la témérité à vouloir tenir davantage contre plus de mille chevaux qui nous attaquoient, sans qu'il parût que l'on se mît en état de nous secourir. Je criai donc: Quartier, Messieurs, quartier. C'est assez vous avoir donné des preuves de notre courage; & ce seroit témérité de résister plus longtems. Comme je vis que l'on continuoit à nous charger, je criai tout de nouveau: Quartier, Messieurs! si vous refusez de nous le donner, vous verrez d'étranges affaires, & vous pourrez vous en repentir, puisque nous mourrons jusqu'au dernier l'épée à la main. Ils s'arrêterent, sçachant bien ce que c'étoit que des hommes desespérés, & nous donnerent le quartier que nous demandions. Les seuls Officiers furent retenus avec moi; on renvoya les soldats, & on nous mena à Cambrai. Le

Roi n'eut pas plutôt sçu que j'avois été fait prisonnier, qu'il eut la bonté de m'envoyer à Cambrai Monsieur de la Sablonniere, Valet de la garde-robe de Sa Majesté, avec ma rançon & tout l'argent dont je pouvois avoir besoin pour ma dépense; & pour réparer la perte que j'avois faite dans le combat. Ainsi je ne demeurai pas plus de six semaines ou deux mois au plus prisonnier.

X I I I. Etant de retour au mois d'Août ou de Septembre de la même année 1637, j'allai joindre l'armée de Monsieur le Maréchal de la Meilleraye, dans le tems qu'il se résolut d'aller mettre le siége devant la Capelle. Il étoit fort mal dans l'esprit du Roi; & ainsi Monsieur le Cardinal de Richelieu qui l'aimoit fort, se trouvoit assez embarrassé, à cause de cette mauvaise disposition où étoit le Roi sur son sujet. Cependant le Maréchal de la Meilleraye voulut se rendre considérable par quelque action éclatante; crut qu'il devoit entreprendre, comme j'ai dit, le siége de la Capelle. Ce n'étoit pas néanmoins le sentiment du Cardinal, qui jugeant qu'il se perdroit tout-à-fait dans l'esprit du Roi, s'il ne pou-

voit prendre cette ville après s'y être engagé, s'efforça de l'en détourner, & lui manda qu'il considérât que l'entreprise etoit dangereuse, & la place assez forte pour lui faire recevoir un affront. Ce Maréchal ne se rendit point pour cela; & il répondit à son Eminence que bien qu'il y eût une bonne garnison, il la voyoit en état de pouvoir être prise, pour plusieurs raisons qu'il lui marquoit. Après lui avoir écrit de la sorte, il mit le siége devant la place. Le Cardinal craignant tout pour une personne qu'il aimoit, lui écrivit qu'il ne lui conseilloit point d'assiéger cette ville, & lui en marqua plusieurs raisons, qui faisoient assez connoître que son Eminence ne se tenoit pas alors elle-même si bien appuyée, qu'elle pût lui promettre une assurance contre la disgrace du Roi. Car les grands progrès qu'avoient fait les ennemis, comme j'ai dit, les années précédentes, avoient un peu ébranlé la fortune & la fermeté de ce Ministre, qui eut besoin de toute la force de son esprit pour se soutenir contre les insultes & les plaintes générales de tout le Royaume, comme il eut encore depuis besoin de toute sa politique pour se démêler de toutes les nou-

velles intrigues que l'on forma contre lui, ainſi que j'en toucherai quelque choſe dans la ſuite. Le Maréchal de la Meilleray ne s'étonnant point de tout ce que lui mandoit Monſieur le Cardinal de Richelieu, lui récrivit que la place étoit déja inveſtie, & qu'il n'en pouvoit eſpérer qu'une bonne iſſue. Et après pluſieurs autres choſes qu'il lui marquoit ſur ce ſujet, il ajouta au bas de la lettre, comme il me fit l'honneur de me le dire lui-même, cette célebre parole d'un Poëte.

Audaces fortuna juvat.

Dieu me préſerva pendant ce ſiége d'une maniere que je ne ſçaurois aſſez admirer, en me retirant tout d'un coup d'une occaſion où je devois néceſſairement me trouver, & où la mort ſembloit m'être inévitable. Un jour que mon Régiment devoit entrer en garde ſur le ſoir, ayant ſçu que Monſieur de Rambures mon ami intime, qui étoit pour lors en garde, s'étoit trouvé mal la nuit paſſée, je l'allai voir. On me dit à ſa tente qu'il étoit à la tête des tranchées. Je m'y rendis à l'heure-même, & l'ayant trouvé tout tremblant

comme un homme qui avoit encore la fiévre, je lui dis avec un grand ſentiment d'amitié, qu'il ſe mocquoit de demeurer ainſi en ce lieu, lorſqu'à peine il pouvoit ſe ſoutenir. Ne devriez-vous pas, ajoutai-je, être au lit? La tranchée eſt-elle le poſte d'une perſonne malade? Si les ennemis font quelque ſortie, que ferez-vous en l'état où vous vous trouvez? Il me répondit que ce n'étoit rien que ſon mal, & que pour ce qui regardoit les ennemis, il n'y avoit point d'apparence qu'ils vouluſſent faire aucune ſortie; qu'ils avoient été dans un grand repos toute la nuit précédente, & qu'il ne paroiſſoit pas qu'ils euſſent alors de grands deſſeins. Je lui repartis, ſelon l'expérience que j'en avois, que j'étois bien d'un autre ſentiment que le ſien, & que je trouvois qu'il y avoit d'autant plus à craindre, qu'il croyoit qu'il n'y en avoit aucun ſujet; que ce grand repos des ennemis m'étoit ſuſpect, & ne pouvoit rien préſager de bon; que les habiles pilotes craignoient beaucoup le grand calme de la mer. Je m'entretenois ainſi fort ſérieuſement avec lui, lorſque Monſieur le Comte de Buſſi Lamet, qui étoit auſſi de mes intimes amis, vint rompre notre

tre entretien, me prenant en particulier pour me dire un grand ſecret, qui étoit qu'on lui avoit fait préſent d'un pâté de cerf, & qu'il vouloit que j'aſſiſtaſſe à l'ouverture qui devoit s'en faire ce même matin à déjeûner.

Sur ces entrefaites arriva Monſieur le Maréchal de la Meilleraye, à qui je dis avec la liberté dont il vouloit bien que j'uſaſſe avec lui : Vraiment, Monſieur, ne faites-vous point conſcience de ſouffrir qu'un homme malade comme Monſieur de Rambures, qui a eu la fievre toute la nuit ; & qui l'a encore préſentement, ſe tienne à la tête des tranchées ? Commandez-lui, s'il vous plaît, d'aller ſe coucher ; car il a préſentement un autre ennemi à combattre que l'Eſpagnol. Monſieur de Rambures prit auſſi-tôt la parole ; & voulant paroître négliger ſa fiévre, lorſqu'il s'agiſſoit de s'acquitter de ſa Charge, il tourna en raillerie ce que je diſois, & aſſura qu'il ſe portoit bien. Monſieur le Maréchal de la Meilleraye le preſſa de ſe retirer. Mais il ne voulut jamais quitter ſon poſte ; & pour n'avoir pas voulu ſuivre mon conſeil, il fut lui-même bien-tôt après cauſe de ſa mort. Alors M. de la Meilleraye qui avoit for-

mé un dessein contre la ville, me dit qu'il falloit que je l'obligeasse en lui rendant un petit service, qui étoit de partir dans le moment, & d'aller dire de sa part au Lieutenant de l'Artillerie, qu'il lui fît faire quatre mille fascines, & les tînt prêtes pour six heures du soir précisément, parce qu'il en avoit absolument affaire. Je lui promis d'y aller; & lui s'étant retourné vers d'autres, Monsieur le Comte du Bussi Lamet me dit tout bas d'attendre que Monsieur le Maréchal fût parti, afin que nous pussions déjeûner ensemble, avant que je m'acquitasse de sa commission. Mais Monsieur de la Meilleraye qui croyoit que je dusse partir dans le moment, m'ayant encore apperçu quelque tems après, me cria: Comment vous n'êtes pas encore parti? Je pensois que vous voleriez pour l'amour de moi. Je lui dis que je n'osois partir devant lui, & que j'attendois qu'il s'en fût allé. Sur quoi il me répondit que, puisque je n'y étois pas encore allé, nous nous en irions ensemble jusqu'au bout de la tranchée, & que là nous monterions tous deux à cheval pour aller chacun de notre côté. Ainsi je manquai le déjeûner, dont j'avois un très-

grand besoin ; mais par une providence toute particuliere de Dieu, j'évitai une occasion, où j'aurois infailliblement perdu la vie, comme on le verra dans la suite.

Aussi-tôt que j'eus quitté Monsieur le Maréchal de la Meilleraye qui alla faire la visite des travaux, je courus au quartier du Lieutenant de l'Artillerie. Je n'avois pas encore fait plus de six ou sept cens pas, que j'entendis un très-grand bruit d'une infinité de coups tirés. Je me retournai, & vis de loin toute la tranchée en feu, aussi-bien que la courtine ; & je crus bien qu'il y avoit grande batterie, & que les ennemis avoient donné dedans nos retranchemens. Je me trouvai dans ce moment plus embarrassé que je ne puis exprimer. D'une part, l'amitié intime que je portois à M. de Rambures, me rappelloit à la tête de la tranchée. D'autre côté, la crainte de mécontenter & de choquer le Maréchal de la Meilleraye, me pressoit d'exécuter l'ordre qu'il m'avoit donné. Enfin je me résolus de pourvoir à l'un & à l'autre, s'il étoit possible, par mon extraordinaire diligence. C'est pourquoi continuant mon chemin à toute bride, à l'heure même que

j'eus rencontré le Lieutenant de l'Artillerie sans lui faire de grands discours, je lui dis tout net que Monsieur de la Meilleraye m'avoit envoyé lui commander de sa part de tenir pour cinq heures & demie du soir quatre mille fascines toutes prêtes; & de peur qu'il ne m'eût pas assez entendu, je le répétai encore une fois. Il me répondit que Monsieur le Maréchal lui commandoit une chose impossible. Je lui répétai pour la troisieme fois, sans m'arrêter à raisonner avec lui, qu'il fît comme il pourroit, mais que j'avois ordre de lui dire de sa part qu'il falloit quatre mille fascines pour cinq heures & demie du soir; & à l'heure même le quittant, je retournai à toute bride vers la tranchée. Mais ç'en étoit déja fait. Tout avoit été rompu; & je rencontrai en chemin le pauvre Monsieur de Rambures qui avoit la cuisse cassée, que l'on reportoit en sa tente. Il me dit d'abord en s'écriant: Ah! Monsieur, le pauvre Bussi est tué, & tous ceux que vous avez vûs avec moi à la tête de la tranchée. Le corps-de-garde s'est laissé surprendre; ce qui nous a fait tous périr. Tout ce que vous m'avez dit m'est arrivé. J'eusse

été plus sage de vous croire. Alors voyant que j'avois perdu un de mes meilleurs amis ; que l'autre étoit si fort blessé, & qu'un tel carnage s'étoit fait en un moment, je fus accablé de douleur. Mais il n'étoit pas tems de s'écouter, & Monsieur de Rambures lui-même me pria de courir à la tranchée pour voir si l'on n'auroit point besoin de moi, & s'il ne seroit point nécessaire d'y mener mon Régiment pour repousser les ennemis. Je courus donc le mettre en bataille ; & le Maréchal de la Meilleraye étant survenu, & m'y trouvant, me dit fort surpris : Hé quoi, Monsieur de Pontis, vous n'avez donc pas été où je vous ai dit ? Je lui repliquai que c'étoit fait, & que j'avois dit & répété par trois fois au Lieutenant de l'Artillerie ce qu'il m'avoit ordonné ; que ce Lieutenant trouvoit la chose bien difficile, mais qu'il feroit son possible pour le contenter. Il me dit ensuite qu'on n'avoit pas besoin de mon Régiment, parce que les ennemis étoient déja repoussés. Et il ajouta en me parlant avec beaucoup de bonté & de cordialité : Il faut avouer que nous avons eu ici d'étranges affaires dans le peu de tems que tu as été

absent. Tu m'as obligation de la vie ; car si tu étois demeuré à la tranchée un quart d'heure davantage, tu n'aurois pas été plus heureux que le pauvre Bussi & Rambures, qui ont été tués. Monsieur, lui dis-je, il est vrai que je vous en ai l'obligation. Vous avez perdu en la personne de Monsieur de Bussi un de vos meilleurs serviteurs & amis. Car c'étoit un très-brave homme. Pour Monsieur de Rambures il n'est que blessé. Monsieur de la Meilleraye déplora fort la perte de Monsieur de Bussi, disant qu'il perdoit en lui un de ses plus intimes amis ; & que Monsieur le Cardinal y perdoit aussi un de ses meilleurs serviteurs. Il me dit ensuite que je me tinsse en état avec tout mon Régiment pour l'entreprise du soir ; & qu'il alloit reconnoître un chemin fort avancé. Souhaitant de l'accompagner, je lui demandai s'il ne vouloit point que je le suivisse pour prendre ses ordres. Il me dit d'abord qu'il n'étoit pas nécessaire. Mais s'étant depuis ravisé il voulut bien que je l'y accompagnasse. Et après que nous eûmes reconnu l'endroit, il y avança le soir un logement vers la ville de plus de cent cinquante pas, par le moyen des fascines qu'il avoit commandées,

pour se faire un passage dans un canal. Je ne dirai rien davantage de ce siége, ne me souvenant d'aucune particularité considérable, & je passerai à ce qui m'arriva l'année suivante lorsque je fus envoyé dans la Franche-Comté.

XIV. En 1638 vers le mois de Juin, je reçus ordre du Roi étant à Paris, d'aller me rendre à l'Armée commandée par M. le Duc de Longueville, qui assiégeoit la ville de Poligny dans la Franche-Comté; & ma commission étoit de reconnoître l'état de l'armée, & de retourner en faire mon rapport à Sa Majesté. Quelque tems après que j'y fus arrivé, comme je n'avois point d'autre emploi que de voir & de combattre des yeux, le Munitionnaire de l'Armée, qui témoignoit avoir quelque confiance en moi, me pria de vouloir l'accompagner dans la visite qu'il alloit faire des montagnes voisines, afin d'y chercher des vivres. J'y consentis de bon cœur, me lassant de ne rien faire, & ce qui pouvoit paroître alors seulement une rencontre du hasard, fut depuis d'une très-grande conséquence pour l'Etat, ainsi que je le dirai présentement. Tandis que nous parcourions ces montagnes, nous nous rencontrâmes avec

un bon Suisse fort âgé, qui portoit des lettres. Je reconnus son visage, du vieux tems où je l'avois vû dans les Armées; & voulant à cause des troubles de la guerre lui prendre ses lettres adroitement, pour voir s'il n'y avoit rien qui pût concerner le service du Roi; je renouvellai d'abord les anciennes connoissances, & l'abordant avec beaucoup d'amitié : Hé bien, mon bon homme, lui dis-je, où allez-vous ainsi tout seul dans ces montagnes? Je vais, Monsieur, me dit-il, porter quelques lettres en un tel lieu. Il me semble, ajoutai-je, que je vous ai vu autrefois dans les Gardes du Roi de France; n'y avez-vous pas servi en un tel tems? Oui, Monsieur, me répondit-il, j'y étois dans ce même tems, & j'y ai servi tant d'années. Je croyois bien aussi ne me pas tromper, continuai-je; je vois bien que je n'ai pas encore perdu la mémoire. Hé bien, qu'est-ce, mon cher ami, comment vivons-nous? Vous portez-vous encore bien à votre âge: Hélas, oui, Monsieur, graces à Dieu, me dit-il, autant qu'un homme âgé comme je suis, se peut bien porter. Vois-tu, mon cher camarade, lui repartis-je, nous avons tous

deux une consolation, qui est que si nous ne pouvons plus espérer de vivre long-tems, nous n'en craindrons pas si long-tems la mort. Pour moi, j'ai trouvé que le meilleur remede de la vieillesse étoit de se réjouir un peu, & de ne pas trop entretenir sa mélancolie. Dis-moi, fait-il bon vivre en ce pays-ci? le vin y est-il à bon marché? A ce mot de vin, le bon homme commence à montrer un visage plus serain, selon l'humeur des gens du pays; & après qu'il m'eut assuré qu'il n'y faisoit pas mauvais vivre, & que le vin n'étoit pas trop cher. Ho bien, lui dis-je, je veux que nous buvions à la santé l'un de l'autre, & que nous renouvellions nos connoissances. Allons, buvons à la santé de la vieillesse. Je fis ensuite entrer le bon homme dans une hôtellerie, qui étoit proche; & là, comme il eut bu quelques verres selon sa coutume, par-dessus la juste mesure, je lui pris ses paquets de lettres que j'ouvris, & où je trouvai que les Suisses vouloient prendre les armes, pour se maintenir dans leurs droits qu'ils croyoient que le Roi de France vouloit usurper, à cause que Monsieur le Duc de Longueville assiégeoit Poligny, où il y a

des salines, sur lesquelles ils avoient droit de prendre du sel. Comme donc ces bonnes gens sont merveilleusement jaloux de leurs libertés, & qu'ils craignoient que le Roi ne voulût ainsi peu-à-peu usurper leurs droits, ils s'entr'exhortoient, selon leur pratique ordinaire, les uns les autres par ces lettres, à prendre les armes, & à envoyer un certain nombre de gens de guerre en divers endroits, pour défendre leurs privileges.

Ayant vû la conséquence de ce soulevement, je laissai-là le bon homme assoupi comme il étoit, & je retournai à l'heure même trouver Monsieur de Longueville, à qui je dis, sans lui parler d'autre chose, que, comme j'étois inutile à l'Armée, après avoir satisfait à l'ordre du Roi, je le priois de me donner mon congé, & de me laisser aller rendre compte à Sa Majesté de la commission que j'avois reçue. Je partis donc du camp de Poligny, & fis la plus grande diligence qu'il me fut possible, pour arriver promptement à Paris, où j'allai à l'heure même trouver le Roi ; & après lui avoir rendu compte de l'état de l'Armée, je lui présentai les paquets de lettres que j'avois pris

au bon homme Suiſſe, & lui dis de quelle maniere ils m'étoient tombés entre les mains. Le Roi extrêmement étonné de ces nouvelles, mais très-content du ſervice que je lui avois rendu, fit écrire en diligence à Monſieur de Longueville, & aux cantons Suiſſes, pour les aſſurer de ſa part qu'il ne prétendoit en aucune ſorte toucher à leurs droits ; qu'ils avoient eu un injuſte ſoupçon de ſa conduite ; qu'il les aimoit & les aimeroit toujours, & les protégeroit contre tous. Ce qui appaiſa tous les troubles qui étoient prêts de s'élever dans leur pays.

Il n'en falloit peut-être pas davantage pour avancer la fortune d'un autre plus heureux que moi. Mais il étoit dans l'ordre de la Providence, que ce qui auroit pu ſervir à d'autres, me fût inutile. Il eſt vrai que je ne ſçaurois me laſſer de conſidérer & d'admirer en même-tems tous les différens effets de la conduite de Dieu ſur moi dans ma vie. Car quoique je fuſſe alors dans une inſenſibilité étonnante, touchant les choſes de mon ſalut, je vois clairement maintenant, & je remarque en cent conjonctures différentes le ſoin qu'il prenoit de moi en tant de manieres,

lorſqu'à peine je penſois à lui. Il me préſerva encore par ſa Providence l'année ſuivante qui étoit mil ſix cens trente-neuf, d'une occaſion où il eſt viſible que j'aurois été extrêmement expoſé ; & il ſe ſervit pour m'en détourner, d'un chagrin & d'une mauvaiſe humeur que je conçus ſur le ſujet que je vais dire.

XV. Un de mes amis donnant un jour à dîner à Monſieur de Feuquieres, & à un autre de mes amis, comme j'avois quelque deſſein d'aller à la Campagne ſuivante avec Monſieur de Feuquieres, à cauſe qu'il entendoit fort bien les ordres de la guerre, & que je ne demandois pas mieux que d'apprendre toujours quelque choſe de nouveau je me priai de moi-même à ce dîner, afin de pouvoir lui parler de mon deſſein. Un de ceux de la compagnie, intime ami de Monſieur de Feuquieres, ne fit autre choſe pendant ce dîner, que de dire un mot à l'oreille, tantôt à l'un & tantôt à l'autre, ce qui déplaiſoit aſſez à Monſieur de Feuquieres, qui affectoit de parler toujours tout haut. Auſſi-tôt après le dîner, ce même ami prit Monſieur de Feuquieres par le bras avec Monſieur & Madame de * * *

pour les entretenir en particulier en un coin de la chambre. Nous demeurâmes ainsi un Gentilhomme & moi tout seuls, très-mécontens de ce procédé. Car je n'étois nullement accoutumé à me voir traité de la sorte, parlant familierement à tous les plus grands Seigneurs, & ayant l'honneur d'entrer souvent dans la confidence même des Princes. Nous nous levâmes donc ce Gentilhomme & moi pour nous en aller. Et quoique Madame de * * * fit ce qu'elle put pour m'arrêter, voyant bien que je n'étois pas content, & que je n'avois pas sujet de l'être, je m'en allai tout fâché, sans avoir pu parler de mon dessein à Monsieur de Feuquieres; & ainsi ma mauvaise humeur fut cause que mon voyage fut rompu, & que n'ayant point accompagné Monsieur de Feuquieres, comme je l'avois souhaité, en cette campagne, je ne me trouvai point à la célebre bataille de Thionville, d'où il est sans doute que j'aurois eu peine à me sauver, parce que j'aurois été inséparablement attaché à la personne de ce grand homme qui y périt.

XVI. Je pris donc parti d'un autre côté, & servis cette Campagne du-

rant quelque tems, dans l'Armée qui étoit à Vervins, sous la conduite du Cardinal de la Valette & du Duc de Candale; je servis en qualité de Major de Brigades, c'est-à-dire Major de quatre ou cinq Régimens, dont la charge est de recevoir les ordres des Généraux, & de les faire exécuter par toutes les troupes qui dépendent de sa conduite. Nous avions encore une autre Armée dans Maubeuge, que celle des ennemis y tenoit comme bloquée, étant campée entr'elle & la nôtre. Comme donc il s'agissoit de joindre les deux Armées, on tint conseil dans celle du Cardinal de la Valette, de la maniere dont on pourroit secourir celle qui étoit dans Maubeuge. Monsieur de Gassion, le Marquis de Praslin, & deux autres Gentilshommes vinrent s'offrir à nos Généraux de passer à travers les ennemis, pour aller porter la nouvelle dans la ville où étoit l'autre Armée, de l'arrivée de la nôtre, & de la disposition où elle étoit de la secourir, afin qu'ils se tinssent prêts aussi de leur côté pour un certain jour qu'on leur marquoit, & que l'on pût ainsi attaquer en même tems les ennemis des deux côtés. Les Généraux accepterent cette offre qu'ils

leur faisoient comme très-avantageuse à toutes les deux Armées. Et ceux-ci étant fort bien montés, commencerent à picquer droit vers les ennemis. La sentinelle qui les apperçut, donna à l'instant le signal au corps de garde, qui leur voulut couper le chemin. Le Marquis de Praslin ayant un excellent cheval, passa outre avec deux autres. Mais le Colonel de Gassion, qui fut investi par les ennemis, ne fit pas un coup moins hardi que l'autre. Car se jettant tout d'un coup à côté dans la riviere tout habillé, botté, & éperonné, la bride de son cheval passée dans son bras, il se sauva à l'autre bord à la nage, & revint ensuite par un autre tour se rendre dans notre Armée.

L'autre Armée qui étoit dans Maubeuge, ayant eu avis par le Marquis de Praslin de la marche de la nôtre, & du jour que nous devions attaquer les ennemis, se tint toute prête pour ce tems-là, & attendoit sous les armes le moment de l'attaque. Cependant nous marchâmes vers les ennemis; & lorsque nous commencions à les approcher, il s'éleva tout d'un coup un si horrible brouillard, qu'on pouvoit

à peine se voir de dix pas, & qu'on ne sçavoit où l'on alloit. Toute l'Armée étoit dans une très-grande inquiétude; craignant de tomber dans quelque embuscade sans y penser. Les Régimens que je conduisois me donnerent des peines infinies, en me rompant continuellement la tête par leurs cris & par leurs demandes, comme des gens qui ne sçavoient à tous momens où ils étoient. Et ce qui augmentoit ma peine est que Messieurs les Généraux étoient assez éloignés, à cause que nous étions les premiers & marchions à la tête de toute l'Armée. Enfin me trouvant importuné de leurs cris, & voulant voir si je ne découvrirois rien plus loin, je m'avançai à la tête de toutes les troupes quelques quarante pas devant: & fort peu de tems après, lorsque nous marchions toujours, je commençai à découvrir d'assez près quelques troupes ennemies. Je criai à l'heure-même à nos gens: Avance, avance, à moi, à moi. Je fis battre dans le moment la charge, & nous chargeâmes si vertement ceux qui se trouverent à notre rencontre, qu'ils se retirerent avec peu de résistance, à la faveur de ce gros brouillard, nous ayant ouvert le

paſſage. Car les troupes de l'Armée de Maubeuge les ayant attaqués en même tems par derriere, ils ne voulurent pas ſe hazarder de ſoûtenir tout-à-la-fois deux Armées.

XVII. Cette même Campagne de l'année 1639, environ au mois de Juillet, Monſieur le Maréchal de Chaſtillon, après la défaite de l'Armée de Monſieur de Feuquieres, reçut ordre du Roi d'aller mettre le Siége devant Yvois dans le Luxembourg. Je me trouvai auſſi à ce Siége, où je fus bleſſé d'un coup de mouſquet à la jambe. Mais cette bleſſure ne m'empêcha pas, après la priſe de la ville, de m'acquitter de la commiſſion que me donna le Roi, qui étoit pour lors à Mouzon, de faire raſer entierement cette place. J'intercédai néanmoins pour le portail d'une Egliſe, où je ne fus pas peu ſurpris de trouver les armes de notre maiſon, qu'un Chanoine de mes parens y avoit fait mettre, comme l'ayant fait bâtir. Le Roi qui s'étoit rendu à Yvois depuis qu'il avoit été pris, voulut par divertiſſement aller voir lui-même ce portail, avant que de m'accorder la grace que je lui demandois. Et comme ce Prince étoit

alors de fort belle humeur, & prenoit plaisir à vouloir passer par-dessus les poutres & les ruines de la ville, je lui témoignai avec liberté, que si nul chemin & nul lieu ne devoit être inaccessible à ses armes, ces sortes de chemins devoient être interdits à sa personne, & que je mériterois punition, si ayant l'honneur d'être son guide, je le conduisois par des ruines & des précipices. Le Roi repartit fort agréablement ; il a raison : & il est juste que les Princes mêmes suivent ceux qu'ils ont choisis pour leurs guides. Lorsque sa Majesté eut considéré ce portail dont j'ai parlé, & les autres lieux qu'elle vouloit voir dans la ville, elle m'accorda ce que je lui avois demandé. Mais l'ardeur avec laquelle je m'employai pour la démolition de cette place, & la fatigue que je me donnai, sans songer à ma blessure, fut cause que ma jambe s'enfla tout d'un coup & s'enflamma extraordinairement. Ainsi Monsieur de Seve, que j'avois eu l'honneur de connoître si particulierement à Abbeville, m'ayant fait la grace de me prêter son carrosse, je me fis mener à Sedan, où Monsieur le Comte de Soissons, Monsieur le Duc de Guise, & plusieurs autres Seigneurs

s'étoient retirés pendant leur disgrace. Comme j'étois fort connu de toute la Cour de Monsieur le Comte, je reçus beaucoup de visites, & n'eus pas le loisir de m'ennuyer dans mon lit. Monsieur le Comte voulut lui-même me faire l'honneur de me venir voir, ayant sans doute sa vue particuliere dans cette visite dont il ne m'honoroit pas sans dessein. Connoissant un peu le foible des Grands, je fis tomber adroitement le discours sur les belles actions de son Altesse, & parlai beaucoup de la grande Journée de Bray & de plusieurs autres choses que je croyois devoir plaire particulierement à ce Prince. Mais je sçavois fort bien distinguer la reconnoissance que je lui devois à cause de la bonté toute singuliere qu'il me témoignoit, d'avec mes devoirs principaux & les engagemens de ma naissance. Aussi lorsqu'il m'envoya le lendemain une bourse pleine de pistoles, en me faisant dire, que je pouvois en avoir beson dans l'état où je me trouvois, je ne voulus point la recevoir ; mais je la lui renvoyai, en prenant la liberté de lui faire témoigner que s'il n'étoit pas permis à un particulier comme moi de refuser un présent de la part

d'un Prince comme lui, je le suppliois, n'ayant pas besoin d'argent pour lors, d'avoir la bonté de me vouloir garder cette bourse pour un autre tems où j'en aurois plus de besoin. Et je n'eus pas sujet de me repentir d'en avoir usé de cette sorte. Car je reçus aussi-tôt après une lettre de Monsieur le Maréchal de Chastillon, qui me fit la grace de m'écrire en confidence, que mon séjour à Sedan faisoit du bruit à la Cour, & que le Roi trouvoit mauvais que mon logis fût le rendez-vous de toute la Cour de Monsieur le Comte. Cette nouvelle m'étourdit beaucoup, & m'obligea, sans délibérer davantage, de partir dès le lendemain matin, pour m'en retourner à Paris, ayant prié seulement un Gentilhomme de vouloir faire mes excuses à Monsieur le Comte de Soissons, & l'assurer qu'un ordre du Roi m'avoit pressé de partir.

XVIII. Je me trouvai l'année suivante qui étoit 1640, au siege célebre de la ville d'Arras, qui fut investie vers le mois de Juin, par Messieurs les Maréchaux de Chastillon & de la Meilleraye. Ces deux Généraux ayant dessein de la surprendre, diviserent leurs Armées en deux, & firent mine d'aller assiéger

quelqu'autre place, ce qui fut cause qu'un bonne partie de la garnison de cette puissante ville en sortit, pour renforcer quelques autres garnisons pour qui on craignoit. Mais ceux d'Arras se virent bien étonnés, ayant été tout d'un coup investis à même jour & à même heure, de deux côtés différens par les deux Armées de nos Généraux, en sorte qu'il fut impossible d'y faire entrer du secours. L'on fit aussi-tôt la circonvallation autour de la ville, & les retranchemens pour le Camp. Comme je voyois que ce siége pourroit durer, je me fis faire une maison de charpente vitrée, où il y avoit deux belles grandes chambres, dans l'une desquelles Monsieur le Marchal de Chastillon se retiroit, & se déroboit très-souvent pour y dormir en repos, sans être importuné de personne.

Le Comte d'Isembourg, Gouverneur d'Arras, qui étoit sorti de la place peu de tems avant qu'on l'investit, afin de conduire un renfort dans la garnison de Bethune, qu'il croyoit que nous dûssions assiéger, fut au desespoir voyant Arras ainsi bloqué, & il résolut d'y jetter quelque secours : mais tous les passages se trouvoient si bien fermés,

qu'il ne vit point d'ouverture pour le faire sûrement. Ainsi il alla presser le Comte de Lamboy, qui commandoit l'Armée d'Espagne dans les Païs-Bas, de venir au secours de la place. Ce Comte en effet vint camper à quelques lieues d'Arras, & détacha quelques troupes de son Armée pour venir donner sur nos tranchées. On tenoit conseil chez Monsieur le Maréchal de la Meilleraye où j'étois aussi, lorsque cette allarme vint au camp. A l'heure-même que j'eus entendu le bruit, je songeai à monter à cheval pour courir à mon quartier. Monsieur de Comminges Guitaut qui étoit un de mes plus intimes amis, voyant le péril où je m'exposois de tomber infailliblement entre les mains des ennemis, qui me couperoient chemin, se mit à crier que l'on devoit m'empêcher de courir ainsi à ma mort. En effet, Messieurs les Généraux me dirent dans le moment qu'ils vouloient au moins me donner une escorte de cavalerie, pour me conduire jusqu'à mon quartier. Mais comme je me confiois en la bonté de mon cheval, je les suppliai de trouver bon, que je m'en allasse seul, les assûrant que j'en serois moins exposé, &

je partis en même tems. J'avois une haquenée admirable, dont j'ai depuis refusé quatre-vingts pistoles ; & je puis dire qu'elle valoit davantage, puisqu'elle me sauva la vie dans cette rencontre. Car comme je courois à découvert pour aller gagner mon quartier, je fus apperçû par un escadron de cavalerie, qui voulut me couper chemin, en courant à toute bride à moi, le pistolet à la main, & me criant ; arrête, arrête. Mais ne pouvant me résoudre d'obéir à cet ordre des ennemis, lorsque j'avois encore lieu d'espérer de me sauver, je piquai tout de nouveau mon cheval, ayant moi-même le pistolet à la main, & sans écouter, je passai outre. Il y avoit un peu au-delà une montagne fort escarpée, qu'il falloit que je montasse pour m'échapper à cause que ces Cavaliers me poursuivoient toujours, & me fermoient le chemin ordinaire de la montagne. Me voyant dans cette extrémité, je pressai mon cheval de faire un effort pour se sauver lui & son maître. Et en effet, ce petit animal, comme s'il eût connu le péril où nous étions, fit un effort extraordinaire pour grimper cette montagne escarpée, où il pensa être crevé par l'ef-

soufflement & la peine horrible qu'il eut à monter. Les ennemis furent plus étourdis qu'on ne sçauroit s'imaginer, de me voir ainsi monté ; & n'osant pas entreprendre de me suivre par un chemin si dangereux, ils monterent par un autre endroit, pour tâcher de me couper encore chemin. Mais comme je fus monté beaucoup plutôt qu'eux, après que j'eus un peu fait reprendre haleine à mon cheval, & que je l'eus caressé, pour ce bon service qu'il me rendoit, je me mis tout de nouveau à courir, & les ayant devancés, je gagnai enfin le quartier.

Nos Généraux ayant eu avis que j'avois été poursuivi par un escadron de cavalerie, étoient en peine du succés de ma course, lorsque Monsieur le Maréchal de la Meilleraye étant arrivé quelque tems après à mon quartier, me trouva avec mon Régiment, que j'avois mis en bataille, & qui étoit tout prêt à bien faire. Mais nous n'en eûmes pas d'occasion, parce que les ennemis s'étant seulement montrés, & ayant vu tout notre camp préparé à les recevoir, se retirerent.

XIX. Je perdis durant ce siege diverses choses contre ma coûtume, ayant

toujours

toujours assez heureusement conservé ce que j'avois. Un jour entr'autres, j'avois envoyé quelques-uns de mes valets chercher du fourrage pour mes chevaux, qui étoient en tout au nombre de dix-huit ou vingt. Je leur dis de n'y en mener que deux ou trois, afin que s'ils faisoient quelque mauvaise rencontre, je ne fusse pas en danger de les perdre tous à la fois. Mes gens espérant rapporter un plus grand butin, ne laisserent pas contre l'ordre que je leur avois donné d'y en mener sept ou huit. Quelques troupes ennemies étant survenues, nos braves ne penserent qu'à se sauver, laissant mes chevaux pour les gages. Il y avoit entre les autres un limonier, qui étoit assurément un des meilleurs chevaux de sa qualité. Il avoit un courage naturel, & une fierté digne d'un cheval de bataille, & il ne lui manquoit que la taille & la forme pour mériter de porter un Général d'Armée. Ce cheval guerrier n'étant pas accoûtumé au langage Espagnol, & voyant bien qu'il étoit parmi des ennemis, se mit à jouer des quatre pieds & des dents contre tous ceux qui étoient auprès de lui, & il entra tout d'un coup en une telle fureur, que ceux qui

croyoient l'avoir pris, ne pouvant en être les maîtres, l'abandonnerent enfin, & le laisserent aller, en disant qu'il falloit qu'il eut le démon dans le corps. Comme il étoit attaché avec un autre, il le sauva & l'emmena avec lui, & on les vit revenir tous deux toujours courans jusqu'au camp & jusques dans mon écurie, dont ils sçavoient parfaitement le chemin. Je fus ravi du courage de cet animal; & je dis à un valet d'aller voir si les autres ne seroient point d'humeur à revenir comme ces deux-là. Mais ils ne parurent point.

Je perdis encore une nuit que j'étois en garde dans les tranchées toutes mes provisions de bouche. Mes gens avoient préparé dès le soir tout mon dîner, pour le lendemain d'assez bon matin; & j'avois accoutumé de donner à dîner aux Officiers de la garde, lorsque j'y étois. Comme donc j'attendois avec impatience qu'on m'apportât mon dîner, on me vint dire que tout avoit été emporté. On me prit plus de quarante jambons, un muid tout plein de viandes salées, & beaucoup d'autres choses, ce qui se montoit à une assez grande somme. Je fus néamoins plus heureux que je ne pensois dans mon malheur. Car

nos Généraux & quelques-uns des principaux Officiers ayant sçû mon infortune, m'envoyerent abondamment dequoi réparer cette perte ; & je trouvai qu'il m'étoit avantageux d'avoir été volé, ayant recouvré plus que je n'avois perdu.

XX. Les assiégés voulurent un jour faire une sortie d'importance sur nous, & attendirent pour cet effet, le tems auquel on changeoit les gardes, comme étant le plus favorable, à cause qu'il y a toujours quelque desordre. Etant donc sortis de la ville au nombre d'environ huit cens hommes, ils s'avançoient avec une ardeur incroyable, droit vers le quartier où nous étions. Comme je les vis venir à nous en si belle humeur, je criai à notre Maréchal de Camp ; Monsieur, voici des gens qui se promettent d'avoir bon marché de nous, & qui sont dans une grande disposition de nous bien battre, si nous le voulons souffrir ; je m'en vais, ajoutai-je, au-devant d'eux pour leur faire la civilité ; & m'adressant aussi-tôt aux Officiers de mon Régiment ; Allons, Messieurs, leur dis-je, allons entrer avec eux dedans leur ville. Je sors à l'instant de la tranchée, & la plûpart

des Officiers me suivirent avec toute la soldatesque. Les ennemis nous voyant venir au-devant d'eux, pour le moins en aussi belle humeur qu'ils pouvoient être, se tinrent très-contens de notre civilité, & tournant tout court à côté, ils attaquerent un autre quartier où ils n'étoient pas si bien attendus. Ils y battirent en effet & pousserent très-rudement le Régiment des Gardes, jusqu'à ce qu'ils furent ensuite repoussés eux-mêmes dans leurs fossés par ceux qui le soutenoient. J'avois remarqué que deux ou trois Officiers de mon Régiment avoient fait la sourde oreille lorsque je les avois appellés, pour sortir de nos tranchées; & c'en étoit qui hors le péril faisoient les braves. Je crus être obligé de leur faire connoître leur devoir, & leur dis au retour étant assurément un peu ému, que puisqu'il étoit dans l'ordre que le Régiment obéît à celui qui avoit l'autorité pour commander, je prétendois être en droit de faire observer la discipline; & que je ferois tirer sur le premier qui manqueroit à marcher, lorsque je l'appellerois. Si vous ne voulez pas obéir, ajoutai-je, faites donc ma Charge, & je ferai la vôtre. Cette parole que

je prononçai avec chaleur, à cause de l'amour que j'avois pour la discipline, me fit plusieurs ennemis : & ils se disoient les uns aux autres ; quand il seroit notre Général, il ne parleroit pas autrement. Je dis aussi à un de ces Officiers, pour l'étonner davantage ; que si je voulois, je pouvois le perdre d'honneur, qu'il faisoit le brave quand il n'y avoit rien à craindre, & qu'il reculoit dans l'occasion du combat. Comme il connoissoit la vérité de ce que je lui disois, il me fit de grandes excuses, & me conjura de l'épargner.

XXI. J'eus encore un assez grand différend avec le Lieutenant-Colonel de mon Régiment, nommé Monsieur du P. pour un sujet qui ne sembloit pas devoir nous brouiller. Recevant tous les jours des plaintes de nos soldats, à cause qu'ils n'étoient point payés, je m'avisai d'un expédient pour avoir de l'argent, & j'en parlai à ce Lieutenant-Colonel, afin qu'il en parlât aux Trésoriers de l'Armée. Celui-ci, gagné peut-être par ces Trésoriers, au lieu de me seconder dans ce dessein, me prit à partie, & me demanda assez brusquement, dequoi je me mêlois;

ajoutant que c'étoit mon ordinaire, de ne me pas contenter de faire ma Charge, mais que je voulois faire encore celle des autres. Je lui repartis à-peu-près du même ton qu'il l'avoit pris ; Qu'il étoit de mon devoir de prendre soin des intérêts du Régiment : & que puisque c'étoit à moi que les soldats faisoient tous les jours leurs plaintes sur ce sujet, c'étoit aussi à moi à y pourvoir ; & que si les autres ne s'acquittoient pas de leur Charge, je devois les en faire souvenir. Il continua de me pousser, en me disant que je devois me contenter de faire ma Charge, & que les autres sçauroient bien faire la leur, & se passeroient très-bien de mes conseils. Comme je le vis s'opposer ainsi avec si peu de raison au bien général du Régiment, sans que je l'eusse offensé, je le poussai aussi à mon tour, & lui répliquai que, sans faire tort à sa qualité, il y avoit de plus grands Seigneurs que lui, qui ne tenoient pas à deshonneur de me consulter ; & vous-même, Monsieur, ajoutai-je, vous sçavez le faire aussi dans les occasions, sans croire vous rabaisser. Là-dessus nous nous échauffâmes beaucoup de part & d'autre : &

il y avoit grand ſujet d'en appréhender de fâcheuſes ſuites, ſi Meſſieurs les Généraux en ayant été avertis, ne nous euſſent accommodés, enſorte que depuis ce tems-là nous avons toujours été bons amis.

XXII. Mais Monſieur l'Evêque d'Auxerre ſon parent, ayant ſçu notre querelle, en conçut contre moi une haine ſi furieuſe & ſi indigne de ſon caractere, qu'il réſolut de me perdre, à quelque prix que ce fût, auprès de Monſieur le Cardinal de Richelieu, qui me haïſſoit déja autant qu'il aimoit cet Evêque. Meſſieurs ſes freres, avec qui j'avois une union aſſez particuliere, m'en avertirent, & me dirent pluſieurs fois qu'il me perdroit, & que je priſſe garde à moi, parce que j'avois affaire à un homme puiſſant & habile pour faire le mal, ce qui me paroiſſoit une qualité rare & extraordinaire pour un Prélat. Je les priai de me ſervir auprès de lui; & il eſt ſans doute qu'ils l'euſſent fait de très-bon cœur; s'ils l'avoient pû: mais ils me dirent qu'ils n'y pouvoient rien, & que c'étoit un eſprit farouche & intraitable, qui étoit capable de les perdre eux-mêmes, s'ils le choquoient en quelque-choſe. On

peut bien juger de la disposition où je me trouvois ayant un ennemi si violent, dont je ne pouvois repousser les violences qu'un manteau Episcopal mettoit à couvert. Il fallut donc en venir aux soumissions : & je puis dire qu'il est incroyable combien j'en fis ; & combien de machines différentes je remuai, pour adoucir cet homme si fier, le craignant sur-tout à cause du Cardinal de Richlieu, dont je redoutois la puissance. J'allai même une fois chez lui avec Monsieur d'Orgeval, pour lui donner toute la satisfaction qu'il auroit pû souhaiter. Je l'assurai que je n'avois eu aucun dessein de le blesser dans ce qui s'étoit passé entre Monsieur son parent & moi, mais que je venois lui témoigner le regret sensible que j'avois de ce qu'il s'en étoit tenu offensé. Il fit l'étonné, & me répondit que je ne l'avois pas offensé ; & comme je le pressai un peu sur ce sujet, pour l'obliger de s'ouvrir à moi, il me tourna tout d'un coup le dos avec la derniere incivilité, & il rentra dans sa chambre. Ainsi je ne pus jamais rien gagner sur son esprit ; & il m'arriva enfin ce que Messieurs ses freres m'avoient prédit, qui étoit qu'il me

perdroit ; car il fut cause en effet de ma disgrace, dont je parlerai après la prise d'Arras.

Mais la raison pour laquelle ce Prélat ne voulut jamais se réconcilier avec moi, fut la malheureuse nécessité où il s'étoit mis en quelque sorte de me haïr pour toujours, par la maniere odieuse dont il avoit déja parlé à Monsieur le Cardinal sur mon sujet, afin de mieux faire sa Cour auprès de lui. Car entr'autres choses il lui avoit dit que j'étois si fort attaché au Roi, que quelque chose qu'il me commandât, j'étois disposé à l'exécuter. Ce qui étoit le plus misérable office que l'on pût jamais me rendre auprès de son Eminence, qui craignoit tout, & qui ne pouvoit rien appréhender davantage dans un serviteur du Roi, que cette disposition qu'on m'attribuoit, d'être capable de tout faire pour son service. Je ne m'explique point davantage sur cela ; & l'on verra dans la suite qu'il me fit assez connoître comment il l'avoit entendu, m'ayant réduit en l'état que je représenterai dans la suite, où il me rendit tout d'un coup aussi malheureux que je pouvois être, me privant même autant qu'il

étoit en son pouvoir, du secours & de la protection de sa Majesté. Ce que j'admirai davantage en cette rencontre, fut qu'au lieu qu'un Cavalier & un Officier de l'Armée, comme Monsieur du P. son parent, se dépouilla si promptement de toute l'animosité qu'il avoit eue contre moi, un Evêque, dont le caractere ne lui devoit inspirer que des mouvemens de charité & de paix, nourrit dans son cœur une haine irréconciliable contre celui de qui il se croyoit offensé, & mit sa gloire à le pousser jusqu'aux dernieres extrémités. Cette conduite si différente, d'un homme d'épée & d'un Prélat, pourroit fournir un ample sujet de réflexion à ceux qui connoissent mieux que moi jusqu'où doit aller la sagesse & la vertu d'un Evêque.

XXIII. Le Roi ayant fait partir un jour un très-grand convoi, pour le ravitaillement du Camp, avec une escorte de plus de cinq mille chevaux, Monsieur le Maréchal de la Meilleraye sortit du camp, & alla au-devant d'eux avec encore trois mille chevaux. L'Armée ennemie ne manqua pas de prendre cette occasion pour venir donner sur les tranchées. Aussi-tôt qu'ils pa-

rurent d'affez loin, Monfieur le Marquis de Grammont, qui commandoit notre Cavalerie, dit à Monfieur le Maréchal de Chaftillon, auprès dquel j'étois, attendant fes ordres; Monfieur, voilà les ennemis qui paroiffent: il faudroit aller au-devant d'eux avec quelques efcadrons de cavalerie, afin de rompre leur premier effort, & les empêcher de forcer nos retranchemens. Monfieur le Maréchal de Chaftillon qui étoit, comme l'on fçait, d'un fort grand froid, lui répondit fans s'émouvoir; Monfieur, il ne s'agit pas d'aller combattre l'Armée des ennemis, mais feulement de défendre nos tranchées. Mais, Monfieur, continua Monfieur de Grammont, c'eft auffi pour les défendre, que je veux aller au-devant des ennemis: celui qui attaque eft d'ordinaire le plus fort. Oui, Monfieur, repartit Monfieur de Chaftillon; & fi vous êtes repouffé, qui défendra nos tranchées: Voyez-vous, ajouta-t-il en montrant Arras: cette ville-là eft notre maîtreffe. Il ne s'agit que de la prendre; & il le faut faire à quelque prix que ce foit, en répandant s'il eft befoin jufqu'à la derniere goutte de notre fang. Il ne faut point aller

chercher les ennemis, il faut les attendre de pied ferme, & voir ce qu'ils nous diront. Ah, Monsieur, repliqua Monsieur de Grammont fort en colere, c'est une jalousie que cela. Vous me faites un affront de m'arrêter en cette occasion. Je m'en plaindrai au Roi. Oui, Monsieur, je trouverai bon que vous en fassiez vos plaintes, répondit Monsieur le Maréchal, & je vous prie de m'avertir quand vous le ferez, afin que j'y sois présent. Mais cependant, Monsieur, sur mon honneur, retournez-vous-en à votre poste, & n'en sortez pas. Monsieur de Grammont fort offensé se retira, en disant qu'il ne pouvoit pas ne point obéir au Général, mais qu'il s'en plaindroit hautement.

Cependant les ennemis commencerent à donner avec tant de fureur dans nos tranchées vers le quartier de Monsieur de Rantzau, qu'ils y taillerent en pieces quelques Régimens, pillerent tout le quartier, & se disposoient à enfoncer beaucoup plus avant, pour tâcher de jetter quelque secours dans la place. Le Fort de Rantzau fut pris plusieurs fois en cette occasion, & il nous demeura à la fin. J'accompagnai

Monsieur le Maréchal de Chastillon durant tout ce combat, qui dura près de cinq heures, & eus le plaisir de voir tout sans combattre, à cause que notre quartier n'étoit pas attaqué, étant éloigné d'une lieue de-là. Quelques-uns étant venus crier à Monsieur de Chastillon, que tout étoit perdu, que les ennemis nous alloient forcer, il leur répondit froidement & sans s'étonner : Attendez, attendez qu'ils ayent tout fait ; & fort peu de tems après, il commanda tout d'un coup à un corps de réserve de quatre mille chevaux ; de donner sur les ennemis. Aussi-tôt dit, aussi-tôt fait. Ils allerent à l'heure même les charger si vigoureusement, qu'ils les chasserent de tous les retranchemens, regagnerent quelques pieces qui étoient perdues, & les pousserent encore bien loin par de-là le camp. Ce fut alors qu'on reconnut, & que Monsieur de Grammont avoua lui-même, que ç'avoit été un coup de sagesse à Monsieur de Chastillon, d'avoir empêché qu'il ne sortît avec la cavalerie, puisque ce fut elle qui sauva tout ; étant demeurée dans le camp.

XXIV. Enfin la mine ayant joué,

& fait une assez grande breche, & deux autres étant encore toutes prêtes à joüer, nos Généraux firent sommer ceux d'Arras de se rendre, en leur déclarant que s'ils se sentoient assez forts pour espérer de soutenir encore après l'effet de ces deux mines, ils avoient droit de refuser de se rendre, & que s'ils vouloient s'assurer eux-mêmes de la vérité de ce qu'on disoit, il leur promettoit de les y faire mener sûrement, sans qu'ils eussent lieu de rien craindre. Quelques-uns donc étant sortis de la ville, & ayant vu toutes choses, ne douterent plus de l'impossibilité qu'il y avoit à résister plus long-tems, & l'on conclud à la capitulation aussitôt après qu'ils eurent fait leur rapport; car on ne leur avoit donné qu'une heure pour se résoudre, de peur qu'un plus long retardement ne leur donnât le moyen de rendre inutile l'effet qu'on se promettoit de ces deux mines. Ainsi les articles étant dressés, lorsque l'on fut convenu de part & d'autre de toutes choses, la ville fut remise entre les mains du Roi au mois d'Août de l'année 1640. Monsieur le Cardinal de Richelieu en avoit promis le Gouvernement à Monsieur de Saint-

Preuil en cas qu'elle fût prise; & il lui tint sa parole, l'en ayant pourvu après sa réduction. Monsieur de Saint-Preuil, avec qui, comme je l'ai déjà remarqué, j'étois uni très-étroitement, s'en étoit ouvert à moi dès auparavant, & il m'avoit même extrêmement pressé de demander la Lieutenanc de Roi dans la même place. Je l'eusse bien souhaitée, à cause de cette grande liaison qui étoit entre nous; mais ne pouvant me résoudre de la demander, je le pressai fort lui-même de la solliciter pour moi; lui témoignant qu'il pourroit bien me procurer cette Lieutenance, après avoir obtenu si facilement pour soi l'assurance du Gouvernement. Comme il connoissoit la disposition de Monsieur le Cardinal sur mon sujet, il n'osa jamais s'engager à faire cette sollicitation pour moi; & ainsi après la réduction d'Arras, la Lieutenance de Roi tomba entre les mains de Monsieur du Plessis Belliere; & j'y demeurai en garnison pendant quelques mois avec mon Régiment, qui étoit toujours celui du Maréchal de Brezay.

LIVRE CINQUIEME.

Disgrace du Sieur de Pontis. Ce qui se passa entre lui & un Pere Feuillant sur le sujet d'un crime qu'il préméditoit avec le Sieur de Saint-Preuil. Conduite artificieuse du fils d'un Ministre qui dupe le Cardinal de Richelieu, & une partie de la France. Disgrace du Sieur de Saint-Preuil, avec plusieurs particularités considérables, touchant l'origine de cette disgrace. M. le Grand sollicite le Sieur de Pontis d'entrer dans le parti qu'il formoit contre le Cardinal de Richelieu. Le Sieur de Pontis écrit sur ce sujet une lettre sanglante qui tombe entre les mains de ce Cardinal. Voyage du Roi en Roussillon. Fortune chancellante du Cardinal qui triomphe enfin de ses ennemis. Grande conférence qu'il a avec le Sieur de Pontis, qu'il s'es-

force de nouveau d'attirer à son service. Mort de ce Cardinal, qui est bien-tôt suivie de celle du Roi.

I. JE ressentis bien-tôt après la réduction de la ville d'Arras, les effets de la mauvaise volonté du Prélat, dont j'ai parlé dans le Livre précédent. Il réussit si habilement à irriter le Cardinal de Richelieu contre moi, que je me vis en un instant dépouillé de tout, & réduit à ne pouvoir plus même voir le Roi, que ce Cardinal, par une hardiesse qui pourroit paroître incroyable, ne craignit point de choquer hautement en cette rencontre, en se servant de son autorité même contre l'un de ses Officiers, pour qui il sçavoit que Sa Majesté avoit une bonté & une considération toute particuliere. Etant donc un jour venu à Paris par un ordre exprès du Roi pour faire une assez grande recrue, & la conduire ensuite à Arras, je travaillai pendant quelque-tems à m'acquitter de cette commission; & peu de jours avant que je retournasse à Arras avec les troupes que j'avois levées, je voulus traiter les Trésoriers extraordinaires de l'Armée à Aubrieres, qui est à une lieue de Paris. Je le fis le plus ma-

gnifiquement qu'il me fut possible, n'épargnant rien pour bien régaler des personnes, dont je sçavois qu'il étoit avantageux de s'acquérir les bonnes graces, & ne pensant gueres à la disgrace qui devoit bien-tôt m'arriver, & pour laquelle j'eusse eu grand besoin de ménager cet argent, que je dépensai assez inutilement. Ce jour si gai & si serain fut donc suivi d'un autre bien triste pour moi. Car lorsque j'étois à table avec quelques-uns de mes amis, & que je pensois uniquement à me divertir avec eux, il arriva au logis une personne qui demanda à me parler de la part de Monsieur des Noyers. M'étant aussitôt levé de table, pour sçavoir ce qu'il me vouloit, il me présenta un ordre écrit de la main de mondit sieur des Noyers, qui me mandoit que Monseigneur le Cardinal me faisoit sçavoir de la part du Roi, qu'il n'étoit pas nécessaire que je conduisisse à Arras la recrue de soldats que j'avois levée; & que j'eusse à ne point sortir de Paris, sans un ordre particulier de Sa Majesté.

Cette nouvelle fut comme un coup de tonnerre pour moi, qui en demeurai tout étourdi. Après néanmoins en

être un peu revenu, je dis à cet homme, sans m'expliquer davantage, que je ne manquerois pas d'exécuter ce qui étoit marqué dans cet ordre; & ensuite me surmontant le plus qu'il m'étoit possible, pour ne point troubler la joie de la compagnie, je vins me remettre à table sans rien témoigner de ma douleur. Il ne fut pas néanmoins en mon pouvoir d'empêcher qu'elle ne parût à ceux qui étoient à table. Ils me dirent aussi-tôt qu'ils voyoient bien que j'avois reçu quelque fâcheuse nouvelle. Mais je m'en défis comme je pus, & ne voulus point leur rien déclarer.

En même tems que je reçus l'ordre dont j'ai parlé, Monsieur le Cardinal fit envoyer des billets, tant à l'Epargne, qu'aux autres lieux, pour défendre qu'on ne payât mes appointemens ordinaires. Ainsi je me vis tout d'un coup réduit au même état où j'avois été autrefois en arrivant tout jeune à Paris; & n'osant plus me montrer au Louvre, je vivois dans le dernier chagrin de voir toute ma fortune renversée en un instant. Le Roi néanmoins avoit toujours la même bonté pour moi; il cherchoit même les occasions de m'en donner quelques marques. Mais comme il ap-

préhendoit le Cardinal qui avoit bien osé le choquer si hautement sur mon sujet, il se vit contraint de se ménager lui-même en cette rencontre, & d'user d'adresse pour ne pas faire paroître cette bonne volonté qu'il avoit pour moi, jusques-là que lorsqu'il avoit envie de me parler, il ne vouloit pas le faire publiquement, mais me mandoit en secret, & me donnoit quelques rendez-vous, pour se cacher de celui qui étoit l'auteur de ma disgrace. On croiroit à peine ce que je dis qu'un si grand Roi ait été réduit à user de tous ces ménagemens envers son Ministre; si ce que je rapporte ici sur mon sujet, n'étoit appuyé par la connoissance générale de l'autorité absolue que le Cardinal de Richelieu s'étoit acquise dans tout le Royaume, dont il n'étoit pas fâché que le Roi même se ressentît quelquefois.

II. Un jour entr'autres Sa Majesté voulant me parler, m'envoya le soir son premier valet-de-chambre qu'il affectionnoit, & en qui il se fioit entierement, nommé Archambaut, pour me dire de sa part de me trouver le lendemain une heure avant le jonr, en une gallerie de Saint-Germain qu'il me mar-

qua. Je m'y rendis exactement; & ayant approché de la sentinelle, je lui dis de n'avoir point d'ombrage de moi, & l'assurai que le Roi m'avoit commandé de me trouver en cet endroit à telle heure. La sentinelle ayant sçu mon nom, me dit qu'il avoit reçu ordre de me souffrir en ce lieu, mais qu'il me prioit seulement de me promener, & de ne le pas approcher, pour garder les formes qui ne permettent pas qu'on approche une sentinelle. Ainsi j'attendis en me promenant l'arrivée du Roi, qui étant sorti tout d'un coup, me fit faire deux ou trois tours comme à la dérobée, en s'entretenant avec moi, & me dit ensuite qu'il m'avoit mandé dans le dessein de me mener à Versailles avec lui, mais que la nuit lui avoit fait changer de résolution, & qu'ainsi j'allasse trouver le Trésorier de ses menus plaisirs, qui me feroit toucher quelque argent. Je n'étois pas en état de négliger un tel ordre, & je reçus en effet cinq cens écus, que je considérai particulierement comme une preuve que le Roi me conservoit toujours l'honneur de son souvenir; & que s'il ne pouvoit pas m'empêcher d'être malheureux, ma disgrace au-moins lui étoit sensible.

Je dirai ici en passant qu'étant un jour allé voir Monsieur des Noyers, qui ne me haïssoit pas, & ayant pris la liberté de lui demander d'où venoit que j'avoit été traité de la sorte, il me fit une réponse toute semblable à celle que l'on dit être ordinaire aux Inquisiteurs de Rome. Vous devez pourtant croire, me répondit-il, que le Roi ne l'a pas fait sans avoir eu raison de le faire. Mais, Monsieur, lui repartis-je, je ne me sens coupable de rien. Voyez, me repliqua-t-il encore, examinez-vous. Il n'y a pas d'apparence qu'on vous eût traité de la sorte, sans quelque grande raison. Il se brouilla avec Monsieur le Maréchal de Brezay sur mon sujet, à cause que Monsieur de Brezay, qui m'honoroit fort de sa bienveillance, croyoit que M. des Noyers me vouloit du mal, & me rendoit de mauvais offices, quoique dans la vérité je puis dire qu'il ne me haïssoit pas par lui-même.

III. L'oisiveté produit ordinairement du mal, & il m'arriva aussi dans ce tems de ma disgrace, où je n'avois aucune occupation, une malheureuse affaire, dont Dieu permit néanmoins que je retirasse à la fin un grand bien.

Il y avoit une Dame de qualité fort belle & fort riche, que Monsieur de Saint-Preuil aimoit, & qu'il vouloit épouser. Un des cousins de Monsieur de Saint-Preuil, qui étoit un homme très-bien fait, aimoit comme lui cette Dame, & avoit les mêmes prétentions. Cette concurrence, comme il arrive presque toujours, produisit entr'eux une mortelle jalousie ; & M. de Saint-Preuil, ne pouvant plus souffrir ce rival, résolut de se battre contre lui, & de décider leur différend par cette voie diabolique. Comme c'est un des fruits les plus ordinaires de l'amitié du monde, de rendre ses amis participans de ses crimes, il me choisit pour le seconder dans ce misérable dessein ; & avant que de l'exécuter, nous passâmes près de deux mois dans une occupation dont j'ose à peine parler ici, en faisant des armes tous les jours l'un contre l'autre, pour apprendre quelque coup extraordinaire, qui pût nous servir à nous défaire chacun de notre homme en peu de tems. De cet exercice digne de l'enfer, on ne pouvoit espérer que des suites très-funestes, si Dieu par une bonté que je ne sçaurois assez adorer, n'eût empêché la consommation de notre

crime, en la maniere que je vais rapporter.

Il m'inspira en ce même-tems d'aller à confesse, & de consulter quelque bon Pere sur notre dessein, qui me donnoit quelquefois de grands remords de conscience. Je m'en allai aux Peres Feuillans dans la rue S. Honoré à Paris, où je demandai d'abord au premier Religieux que je rencontrai, qu'il me fît la grace de me faire parler au plus saint & au plus sçavant homme de leur maison, ajoutant que j'avois quelque chose d'importance à lui communiquer. L'on fit venir en effet le plus vénérable de leurs Peres, qui étoit un très-bon homme, comme on le va voir. C'étoit un vieillard nommé Borromæo, dont la seule vue étoit capable de jetter de l'effroi dans l'esprit d'un vieux pécheur comme j'étois. L'ayant abordé, je lui dis que je le priois de me vouloir faire la grace de m'entendre en confession, ce qu'il m'accorda. Après m'être confessé, & lui avoir déclaré entr'autres choses la disposition présente où j'étois, & l'exercice misérable que je faisois pour me préparer à un duel, le bon Pere frissonnant presque d'horreur d'entendre l'état effroyable

où il me voyoit, me dit avec fermeté & avec colere : Comment avez-vous la hardiesse d'approcher du tribunal de Jesus-Christ, étant dans cette volonté criminelle de commettre une action si détestable, & vous exerçant tous les jours pour tuer le corps & l'ame de votre frere ? Vous êtes dans un pire état que le diable même. Car ce malheureux esprit ne desire la perte des hommes, qu'à cause qu'il est perdu & damné lui-même pour jamais. Mais vous qui êtes dans le sein de l'Eglise, qui faites partie, & qui êtes un membre du corps de Jesus-Christ, vous vous disposez tous les jours à damner l'un de vos freres & l'un de vos membres. Si c'étoit quelque rencontre imprévue, où vous fussiez obligé de vous défendre, ou que ce fût un mouvement subit & un transport de colere, vous seriez moins criminel, & votre faute, quoique toujours très-grande, ne vous rendroit pas si indigne de la miséricorde de Dieu. Mais de dire que de sang froid l'on se prépare depuis long-tems à une action si malheureuse; par un exercice aussi détestable qu'est celui d'apprendre le moyen de percer promptement le cœur de votre frere, est-ce être hom-

le même exercice qu'auparavant, fut bien surpris, lorsque je lui dis que je ne voulois plus m'amuser à tout cela, que j'avois parlé à un homme qui m'avoit si bien dit mes vérités sur ce sujet, que je n'avois pas envie de m'attirer un nouveau prône, étant plus que satisfait du premier. Saint-Preuil qui étoit, comme l'on sçait, un homme fort déterminé, & qui n'alloit presque jamais à confesse, me répondit en se mocquant: Vraiment nous y voici ; & quelle nouvelle dévotion t'a-t-il pris ? tu es devenu bien scrupuleux. Mais quel est donc cet homme-là ? Je voudrois bien lui parler. Vous voudriez bien, repartis-je, lui parler ? cela n'est pas difficile, si vous le voulez. Je suis bien assuré qu'il vous étourdira aussi-bien que moi, fussiez-vous encore plus méchant que vous n'êtes. Mais qui est-il encore, me dit-il ? Après que je lui eus fait promettre qu'il l'iroit voir, je lui déclarai qui c'étoit, ajoutant que ce bon Pere ne m'avoit point épargné, & que j'étois bien assuré qu'il ne le ménageroit pas davantage. Ah vraiment, s'écria Saint-Preuil, te voilà bien encapuchonné avec tes Moines. Il ne restoit plus que cela pour t'achever. Ecoutez, lui repartis-

je, ne pensez pas vous en mocquer. Je suis trompé s'il ne vous déferre tantôt aussi-bien que moi. Armez-vous de tout votre courage, & soyez brave tant qu'il vous plaira, vous le serez bien, si vous résistez à ce Moine. Nous le verrons, repliqua-t-il.

Je le menai donc aux Feuillans; & le Pere Borromæo étant venu nous trouver dans le jardin, je lui dis: Mon Pere, voilà un homme que je vous amene, qui est encore plus méchant que moi, quoique je me reconnoisse pourtant devant Dieu plus méchant que lui. Voyez si vous le pourrez convertir; cependant je m'en vais me promener dans une autre allée, pour vous laisser dans la liberté. Saint-Preuil ayant déclaré à ce bon Pere sa disposition présente, il l'entreprit de telle sorte, & lui représenta si vivement l'horreur de son crime & de sa vie, & les jugemens effroyables de Dieu qui le menaçoient, que tout brave qu'il étoit, il se trouva terrassé, & qu'au lieu qu'il étoit venu dans le dessein de se mocquer, il reçut lui-même une confusion qui ne se peut exprimer, jusques-là que lorsque nous eûmes pris congé du Pere, il me dit en nous en retournant: J'en ai jusqu'aux

gardes. Il m'a parlé de telle ſorte, que ſi je veux eſpérer d'être ſauvé, je n'ai plus qu'à me faire Capucin. Je fus étonné de l'impreſſion ſi puiſſante que les paroles de ce bon Religieux purent faire ſur ſon eſprit. Car outre qu'il renonça dès ce moment au duel dont j'ai parlé, il ſe fit même depuis quelque changement dans lui, ayant été juſqu'alors un vrai athée, & qu'il avoit fait tout ce ce qu'il avoit pu pour me débaucher. Je retournai voir pluſieurs fois le Pere Boromæo, & je fus toujours merveilleuſement édifié de ſes entretiens. Mais nous étions encore & Saint-Preuil & moi terriblement éloignés de la voie, dans laquelle j'ai connu depuis qu'il falloit marcher pour vivre chrétiennement, & nous verrons dans la ſuite la fin tragique de cet homme que j'avois eu toujours pour ami, lequel, après être tombé dans la diſgrace de Monſieur le Cardinal, auſſi-bien que moi, périt enfin malheureuſement.

V. J'ai parlé auparavant d'une perte que je fis de quelques-uns de mes chevaux pendant le ſiége d'Arras. Mais j'en perdis un admirable durant ma diſgrace, que j'appellois Millefleurs, à cauſe qu'il étoit tout moucheté & marqué

de toutes ſortes de couleurs. La maniere dont je le perdis, & dont je le recouvrai enſuite, me donnant occaſion de parler de celui qui me l'enleva, m'engage à faire une petite relation, qui ne ſera pas deſagréable, touchant cet homme qui ne me dupa, qu'après avoir dupé, pour le dire ainſi, toute la France. Il étoit fils d'un Miniſtre nommé Regis, de la ville d'Orange. Il s'étoit mis au ſervice de l'Empereur contre ſon Prince naturel, qui étoit le Roi de France. Ayant été pris priſonnier à la bataille de Volfenbutel par les nôtres, on vouloit lui faire couper la tête, comme à un ſujet qui avoit été pris portant les armes contre ſon Roi. Mais ce jeune homme qui avoit un grand eſprit, s'en ſervit avantageuſement en cette occaſion ſi périlleuſe, diſant qu'il étoit parent de Monſieur de l'Eſdiguieres, & ſe faiſant appeller le Baron de Champoleon. Monſieur le Comte de Guebriant ayant oui qu'il étoit parent de Monſieur de l'Eſdiguieres, dit qu'il lui avoit trop d'obligation, pour ne pas ſauver la vie à un de ſes alliés. Ainſi il le mit entre les mains de Monſieur de Choiſi de Caen, Chan-

celier de Monsieur le Duc d'Orléans, qui étoit alors Intendant de l'Armée, afin qn'il le ramenât avec lui à Paris. Lorsqu'ils furent à la derniere hôtellerie proche Paris, Monsieur de Choisi de Caen dit à ce jeune homme qu'il ne pouvoit pas le loger chez lui, parce qu'il avoit famille, c'est à-dire femme & enfans, & que c'étoit la mode de Paris, que chacun logeât chez soi; mais qu'il pourroit le venir voir quand il voudroit, & il lui donna dix pistoles pour les besoins qu'il pouvoit avoir.

VI. Notre jeune Baron, étant plein d'esprit, ayant une prodigieuse mémoire, parlant fort pertinemment de toutes choses, & sur toutes sortes de sujets, connoissant tous les Princes d'Allemagne, & tous les intérêts différens des Etats, résolut de duper la Cour de France; ce qu'il fit avec une adresse & une habileté merveilleuse. Il trouva moyen, par quelques amis qu'il se fit bien-tôt à Paris, d'avoir accès auprès du Cardinal de Richelieu. Il lui parla des intrigues & des affaires les plus secretes de l'Allemagne, avec tant d'esprit, d'agrément & de suffisance, qu'il l'empauma tout-à-fait, lui faisant accroire qu'il étoit fort propre pour ses

desseins; qu'il connoissoit la plûpart des Princes de l'Empire, qu'il étoit assuré d'avoir quand il voudroit, 5 à 6 mille chevaux, que lui fourniroient un tel Duc, un tel Comte, & un tel Prince. Le Cardinal voulut néanmoins s'assurer de la vérité de ce qu'il disoit, & en conféra avec quelques-uns de ses confidens, qui connoissoient plus à fond toutes les affaires d'Allemagne. Il relut même quelques Mémoires qu'il avoit concernant tous ces différens Princes; & ayant trouvé toutes choses conformes à ce que ce jeune Baron lui avoit dit, s'y assura entierement, n'ayant plus aucun soupçon de lui, & il s'en ouvrit à une personne de sa Cour, en lui disant: Ce jeune homme entend parfaitement toutes ces affaires, il faut nous servir de lui, il pourra nous être utile. Pour le mettre donc de belle humeur, il donna ordre à Monsieur des Noyers de lui expédier un brevet de quatre mille livres. Lui qui voyoit que son jeu lui avoit si bien réussi, (comme il étoit extraordinairement adroit en toutes choses) il contrefit aussi-tôt la lettre de Monsieur des Noyers; & au lieu qu'elle ne portoit que quatre mille livres, il en mit douze mille, & signa *Noyers*, aussi-bien que

Monsieur des Noyers lui-même. Car il faisoit tout ce qu'il vouloit de son esprit, de ses doigts, & de tout son corps, contrefaisant habilement toutes sortes d'écritures, jouant très-bien de tous les instrumens de Musique, & n'y ayant rien qu'il ne pût faire avec une habileté qui lui étoit naturelle pour toutes choses.

Il ne se contenta pas d'avoir ainsi attrapé les finances du Roi ; il dupa encore différens particuliers de la même sorte, sous prétexte que M. le Cardinal l'envoyoit pour négocier quelques grandes affaires en Allemagne. Entre les autres, il voulut surprendre M. le Duc de Bouillon. Mais pour cette fois il fut lui-même surpris, & tomba d'une assez plaisante maniere dans son propre piége. Il alla trouver M. de Bouillon, & lui fit un compliment fort étudié & très-adroit, pour l'engager à lui accorder la grace qu'il lui demandoit, qui étoit de lui donner une lettre de recommandation pour Sedan, où il témoignoit que M. le Cardinal l'envoyoit pour passer de-là en Allemagne, & y traiter de quelques affaires importantes dont la Cour l'avoit chargé. Ce qu'il demandoit à M. de Bouillon, étoit que, lorsqu'il

feroit arrivé à Sedan, il pût avoir une bonne escorte pour passer outre avec sûreté. Le Duc de Boüillon ne pouvant pas lui refuser ce qu'il demandoit à la considération du Cardinal qu'il n'osoit choquer, écrivit à son Lieutenant de Sédan, & lui commanda de donner bonne escorte au Gentilhomme qui lui rendroit sa lettre, à cause qu'il étoit envoyé en Allemagne pour des affaires de grande importance. Notre Baron ayant obtenu cette lettre, en contrefit aussitôt une autre fort habilement, dans laquelle il mandoit à ce Lieutenant, que celui qui lui rendoit la présente étoit une personne de grande qualité, que Monsieur le Cardinal considéroit & aimoit fort, & qui alloit de sa part pour négocier de grandes affaires en Allemagne; qu'ainsi il vouloit qu'il lui donnât telle escorte qu'il demanderoit pour y passer, & qu'il ne lui refusât rien de tout ce qu'il souhaiteroit, étant bien aise de trouver cette occasion pour faire voir à Monsieur le Cardinal, qu'il étoit affectionné à son service. Mais comme il ne pouvoit pas contrefaire le cachet aussi-bien que l'écriture, il prit la peine d'en faire faire un exprès sur celui de cire qui fermoit la

lettre de Monſieur le Duc de Bouillon.

Il alla enſuite à Sedan, où après qu'il eut rendu cette lettre contrefaite au Lieutenant ; celui-ci l'ayant lûe, lui promit d'exécuter fidellement tout ce que le Duc ſon maître lui ordonnoit. Et ſur ce que le jeune Baron le preſſa, en lui diſant qu'il falloit qu'il partît ce jour-là même ; il lui témoigna que cela étoit impoſſible pour ce jour-là, parce que leurs meilleurs cavaliers étoient en campagne, & ne devoient revenir qu'au ſoir ; & que d'ailleurs, il falloit bien le reſte de la journée pour préparer toutes choſes ; mais il l'aſſura que tout ſeroit prêt pour le lendemain matin, & qu'il lui feroit toucher trois cens piſtoles, qui étoit ce qu'il avoit demandé. Le jeune Baron eut bien de la peine à ſe réſoudre d'attendre juſq'au jour ſuivant, craignant beaucoup que ſon jeu par quelque rencontre ne fût découvert. Mais il fallut en paſſer par-là, ne pouvant faire autrement ; & faiſant alors de néceſſité vertu, il tâcha de ſoutenir ſon perſonnage juſqu'à la fin, & alla ſaluer Madame la Ducheſſe de Boüillon, qui étoit pour lors à Sedan, & qui lui fit un très-bon accueil.

Cependant, par un grand malheur

pour lui, le Secrétaire de Monsieur le Duc de Boüillon arriva cette nuit même de Paris à Sedan, pour les affaires de son maître. Il sçut aussi-tôt qu'un Gentilhomme venoit d'arriver aussi de Paris avec une lettre de M. de Boüillon, qui ordonnoit à son Lieutenant de lui donner une bonne escorte, & deux ou trois cens pistoles, s'il les demandoit. Lui, surpris de ce que son maître ne lui en avoit point parlé, dit aussi-tôt; qu'il étoit un peu étonné du secret qu'on lui avoit fait de cette affaire; qu'il connoissoit l'humeur de Monsieur de Boüillon; mais qu'il sçavoit qu'il n'étoit point assez libéral pour en user de la sorte, & qu'il eût bien souhaité de voir cette lettre. On la lui fit voir aussi-tôt, & l'ayant vûe, il dit; il est vrai que je reconnois l'écriture & le cachet de mon maître; mais je suis pourtant le plus trompé du monde, si cette lettre n'est supposée & contrefaite. Car je sçais que si c'est l'écritùre de M. le Duc de Boüillon, ce n'est point-là son esprit. Il va trouver en même-tems Madame la Duchesse de Boüillon, & lui témoigne librement sa pensée. Mais cette Dame, qui craignoit beaucoup le Cardinal, pressa fort qu'on donnât au Gentilhom-

me ce qu'il demandoit. Nous ne sommes pas déja trop bien avec M. le Cardinal, disoit-elle ; & il ne faut qu'une mauvaise rencontre comme celle-ci, pour achever de nous perdre. Il vaut mieux hazarder tout. Qu'on lui donne ce qu'il demande. Le Secrétaire lui répondit avec fermeté, qu'il ne doutoit point que ce ne fût un faussaire, & qu'il souhaitoit de le voir avant qu'on lui donnât rien.

Le lendemain le Baron étant venu demander si tout étoit prêt, le Lieutenant l'assura qu'il avoit donné ordre à toutes choses ; qu'il pouvoit partir quand il voudroit, & que le Secrétaire de M. de Boüillon étoit arrivé la nuit, & souhaitoit de lui parler. A cette nouvelle il fut fort surpris : mais faisant bonne mine, il répondit gayement, qu'il en étoit bien-aise, & seroit ravi de le voir. On le fit donc parler au Secrétaire, lequel l'ayant un peu considéré, lui dit en présence de beaucoup de monde, Monsieur, je suis arrivé de Paris un peu aprés vous, & je m'étonne fort que mon maître ne m'ait point parlé de la lettre que vous avez apportée. Je connois un peu son humeur, & je vous avoue que j'ai peine à me per-

ſuader qu'il ait voulu me faire un ſecret de cette affaire. Car même je ne vous ai point vû chez nous, quoique j'y fuſſe dans ce tems-là. Le Baron voyant ſon jeu découvert, lui répondit en colere : Quoi donc vous me prenez pour un fauſſaire ? Je veux bien que vous ſçachiez que je ſuis un homme d'honneur. Je m'en plaindrai à Monſieur le Cardinal. Monſieur, repartit le Secrétaire, je parierai tout ce qu'on voudra, que cette lettre n'eſt point de la main de mon maître, quoique le cachet & l'écriture ſoient ſemblables. Vous me faites un affront, repliqua le Gentilhomme, qui vous coûtera bien cher. Oui, Monſieur, ajouta le Secrétaire ; quand je devrois perdre la vie, je veux écrire auparavant à mon maître, & je me conſtitue priſonnier avec vous.

Cependant Madame de Boüillon crioit ; Qu'on le laiſſe aller, qu'on lui donne ce qu'il demande. Cet homme-là ſera cauſe de notre perte. Mais le Secrétaire s'obſtina de telle ſorte, qu'on les mit tous deux en priſon, ſelon qu'il l'avoit demandé, en attendant qu'on pût recevoir des nouvelles du Duc de Boüillon. Il arriva quelque tems après un Miniſtre, qui venoit voir Madame

de Boüillon ; laquelle étant fort en peine de cette affaire, lui déclara le sujet de son inquiétude & de sa crainte, & le pria de prendre la peine de voir cet homme que l'on avoit ainsi arrêté. Ce Ministre connoissoit le pere du jeune Baron, qui étoit, comme je l'ai dit, Ministre à Orange, & il l'avoit lui-même connu autrefois. Etant donc entré dans la chambre où il étoit, après qu'il l'eut un peu considéré, il le reconnut, & lui dit qu'il souhaitoit de lui parler en particulier. Comme ils se furent mis à l'écart : Hé quoi, lui dit-il, n'êtes-vous pas le fils d'un tel ? N'avez-vous pas de honte de deshonorer votre famille par une action si indigne ? Le jeune homme tout rempli de confusion, lui avoua toutes choses, le priant d'excuser la nécessité qui l'avoit réduit à en user de la sorte, & de vouloir bien le servir en cette rencontre, pour le tirer de ce mauvais pas où il s'étoit engagé ; & il lui fit même entendre que bien qu'il fût vrai, que la lettre dont il s'agissoit fût contrefaite, il étoit vrai aussi que M. le Duc de Boüillon lui en avoit donné une presque semblable sur le même sujet ; & que d'ailleurs M. le Cardinal de Richelieu vouloit effectivement se servir de lui

pour les affaires de l'Allemagne, dont il avoit une connoiſſance très-particuliere, & lui avoit même fait toucher une ſomme d'argent conſidérable dans ce deſſein. Le Miniſtre lui promit de le faire ſortir. Et ayant enſuite fait connoître à Madame la Ducheſſe de Boüillon & au Secrétaire la vérité de toutes choſes, on jugea qu'il étoit plus à propos de faire ſortir ſans bruit le jeune homme, & de ne point faire éclater cette affaire, à cauſe de la crainte qu'on avoit du Cardinal.

VII. Il alla donc retenir ſa place dans le coche pour retourner à Paris. Mais n'étant pas plus ſage qu'auparavant, il attrapa le maître du coche, auſſi-bien que tous les autres. Car comme pluſieurs eurent donné de l'argent en différentes monnoies, & qu'il vit que le Commis paroiſſoit embarraſſé à compter de l'argent, à cauſe de la diverſité des eſpeces, étant d'un eſprit fort vif, il fit l'obligeant & l'honnête, & dit au Commis que ce compte étoit bien facile à faire. Il prit dans l'inſtant toute cette monnoie, & ayant en un moment diſtribué & ſéparé chaque eſpece particuliere, il leur fit voir tout le compte fort clairement. Il prit enſuite

lui-même avec les deux mains tout cet argent, & le mettant dans le sac, il en fit couler adroitement une partie dans ses manches, dont on ne s'apperçut point jusqu'à Paris, où le sac ayant été vuidé, on y trouva beaucoup moins qu'il ne falloit: mais il étoit déja échappé par un autre tour qu'il joua pendant ce même voyage.

Un bon vieux Suisse fort gros & replet, s'étant approché du coche à cheval, notre Baron lui dit comme par honnêteté & par charité; qu'il voyoit bien qu'il étoit fort incommodé à cheval, que s'il vouloit prendre sa place, ils itoient l'un après l'autre dans le carosse. Le Suisse qui étoit un fort bon homme, s'excusa d'abord comme d'une grande civilité qu'on lui faisoit. Mais enfin ne pouvant plus résister aux instances si obligeantes du Baron, il descendit de cheval, pour monter dans le carosse, & le Baron prit son cheval. Lorsqu'on payoit à l'hôtellerie, il disoit au Suisse, je m'en vais payer pour vous, & nous compterons tantôt. Quand il eut ainsi payé plusieurs fois pour lui, ce bon homme, avec une simplicité de Suisse, lui présenta sa bourse, en lui disant, qu'il n'avoit qu'à

prendre ce qu'il avoit avancé pour lui, & ce qu'il pourroit encore payer pour le reste du voyage : mais le jeune homme ayant la bourse & le cheval du Suisse, qui étoit tout ce qu'il vouloit, ne pensa plus qu'à s'échapper ; & en effet, il laissa la compagnie, & alla toujours devant à Paris.

Ce fut alors qu'il trouva moyen de me surprendre aussi-bien que tous les autres. Il vint loger chez un Tailleur en chambre garnie, & fit croire à ce Tailleur qu'il étoit un homme de grande importance ; qu'il avoit un ordre du Cardinal pour aller en Allemagne à une grande commission ; qu'il devoit-là commander sept ou huit mille chevaux ; & qu'il le feroit son Intendant s'il vouloit ; il lui promit des montagnes d'or, lui remplit l'esprit de belles espérances, & l'engagea insensiblement à lui faire un habit magnifique, & à lui acheter quantité de hardes, & beaucoup de vaisselle d'argent. Ce Tailleur si généreux, ne pensoit à rien moins qu'à établir une très-haute fortune, & & il n'appréhendoit pas d'avancer tout cet argent pour celui qu'il regardoit comme un homme de la faveur, & des confidens du Cardinal. Voulant le lo-

ger plus honorablement qu'il n'étoit; il l'amena dans une maiſon garnie, où j'étois pour lors; & le plaça juſtement dans un lieu fort propre, pour jouër ſon perſonnage, & duper pluſieurs perſonnes. Comme il avoit un eſprit ſi agréable, une mémoire ſi prodigieuſe, une connoiſſance ſi exacte de l'hiſtoire, & une facilité preſque incroyable pour débiter tout ce qu'il ſçavoit, il charmoit tous ceux qui l'écoutoient; il y avoit preſſe à qui l'auroit; & on recherchoit ſa converſation & ſon amitié, comme d'une perſonne de qualité & de crédit, qui ſoutenoit l'un & l'autre par un eſprit extraordinaire. Il ſçut enfin ſi bien gagner le cœur de tout le monde, qu'il n'y avoit qui que ce ſoit des plus rafinés, qui ne fût très-diſpoſé, & qui ne ſe tînt même fort honoré de le ſervir de ſa bourſe, comme de tout autre choſe. Je n'y fus pas moins trompé que les autres, me trouvant charmé par la langue de cet homme, & par mille témoignages d'amitié qu'il me donna. Il voyoit toujours cependant Monſieur le Cardinal de Richelieu, & quelques autres perſonnes de la Cour, trompant tous ces Grands pour le moins auſſi habilement que nous autres.

Enfin, après qu'il eut amassé beaucoup d'argenterie, & de hardes qu'il fit partir devant lui, & qu'il eut fait un fort beau train, il résolut de m'enlever aussi mon beau cheval, dont j'ai parlé, qui se nommoit Millefleurs, & qui étoit une des plus belles, & des meilleures haquenées qu'on ait jamais vûes. Il me pria de lui prêter ce cheval pour aller voir son Eminence à Ruel, & il avoit donné ordre à tout son train de l'aller attendre en un certain lieu qu'il leur marqua. Personne ne pouvoit se douter de rien, tant il faisoit toutes choses avec adresse & avec esprit; & comme je n'étois pas plus défiant que tous les autres à l'égard d'un homme que j'aimois, je ne délibérai gueres à lui prêter ma haquenée, tenant à honneur de l'obliger. J'en eus en effet pour mon honneur. Car au lieu d'aller à Ruel, il prit le chemin de Flandres, & se sauva avec tout ce qu'il avoit emprunté. Mais il arrriva heureusement pour moi, que ce miserable ayant été rencontré par un parti de la ville d'Aire ou de Béthune, il fut mené prisonnier; & mon cheval ayant ensuite été repris par un autre parti d'Arras, tomba entre les mains d'un Officier à qui j'avois fait avoir une Compagnie.

Cependant comme je vis que mon cheval ne revenoit point, & que j'entendis les plaintes du Tailleur, qui avoit perdu toutes ses belles espérances, & de tous les autres qui avoient été dupés comme lui, je commençai à me persuader tout de bon, que j'avois été volé aussi-bien qu'eux tous. J'écrivis donc en Catalogne, en Provence, en Flandres, en Allemagne, par-tout où j'avois quelque connoissance, afin que si l'on voyoit mon cheval, qui étoit connu de tout le monde, on s'en saisît, & qu'on me le renvoyât, parce qu'il m'avoit été dérobé. En ce tems, Monsieur de Bourgailles, qui m'avoit succédé dans la Charge de Major du Régiment de Brezay, qui étoit pour lors à Arras, & à qui j'avois donné en pur don ma Charge de premier Capitaine, me manda que l'Officier dont j'ai parlé, avoit mon cheval. J'écrivis à cet Officier à l'heure-même, que je le croyois trop homme d'honneur, & trop mon ami, pour vouloir garder un cheval de cette conséquence qui étoit à moi. Il me fit réponse, qu'en ayant donné un autre pour l'avoir, il n'étoit pas raisonnable qu'il y perdît. Quelque-tems après ce même Officier étant venu pour quel-

ques affaires à Paris ſur mon cheval, le Major dont j'ai parlé me le manda. J'allai auſſi-tôt le chercher à ſon auberge, & ayant ſçu qu'il n'y étoit pas, j'entrai dans l'écurie; je dis au valet de ſeller mon cheval que je trouvai, & de dire à ſon maître, quand il ſeroit de retour, que c'étoit moi qui l'avois pris pour aller jusqu'à un tel lieu, & qu'il ne le trouveroit pas mauvais. Je m'en retournai ainſi chez moi avec Mille-fleurs; & jamais depuis je n'entendis parler du Capitaine, qui n'oſa point me venir redemander ce qu'il ſçavoit bien ne lui appartenir pas. Je perdis depuis ce beau cheval lorſque je fus pris priſonnier & mené en Allemagne, comme je le dirai dans la ſuite de ces Mémoires.

VIII. La liaiſon ſi particuliere que j'ai toujours eue avec Monſieur de Saint-Preüil, Gouverneur d'Arras, depuis que je fus Lieutenant de ſa Compagnie dans les Gardes, m'engage à parler de ſa diſgrace & de ſa mort, qui arriva pendant que j'étois auſſi moi-même diſgracié. Je m'aſſure qu'on ne ſera point fâché d'apprendre diverſes particularités, qui regardent les accuſations dont on le chargea, & que je puis

mieux connoître que beaucoup d'autres, ayant ſçu dans la vérité, à cauſe de l'amitié très-étroite qu'il me portoit, autant ce qui pouvoit le juſtifier que ce qui le rendoit coupable.

Il faut donc ſçavoir qu'il y a eu quatre ou cinq chefs d'accuſation, qui ont rendu odieux Monſieur de Saint-Preuil, & qui l'ont conduit peu-à-peu ſur l'échaffaut, par un jugement de Dieu, qui voulut faire un exemple de ſa Juſtice, en la perſonne de l'Officier le plus déterminé qui fut peut-être dans les armées; quoique la plûpart de ces accuſations particulieres que l'on forma contre lui, & qui furent cauſe de ſa perte, alloient beaucoup moins à ſon deſavantage qu'on ne l'a cru communément. Le premier chef fut celui-ci. Un Religieux de la grande & célebre Abbaye de S. Vaſt d'Arras, étant mécontent de ſon Prieur, pour s'en venger, vint trouver ou fit avertir M. de Saint-Preüil, qu'il y avoit dans cette Abbaye quantité d'armes, que l'on y avoit cachées dans le tems que les Eſpagnols étoient encore maîtres de la ville. Il lui donna même un billet, par lequel il lui marquoit préciſément les endroits où étoient ces armes, en cas

qu'il

qu'il voulût les venir chercher; & il l'assura de plus qu'il y en avoit aussi beaucoup d'autres cachées dans un Monastere de Filles de la même ville, lui marquant en même-tems les lieux où il les pourroit trouver. Sur cette nouvelle, Monsieur de Saint-Preüil alla aussi-tôt trouver le Prieur de cette Abbaye, & lui dit, qu'il avoit été fort surpris de l'avis qu'on lui avoit donné, touchant plusieurs armes qui étoient cachées dans cette maison; & qu'il falloit qu'il lui remît entre les mains toutes ces armes qui appartenoient au Roi. Comme le Prieur refusa toujours d'avouer qu'il en eût aucune connoissance, Monsieur de Saint-Preüil lui dit enfin tout en colere, qu'il sçauroit bien les trouver; & il sortit dans l'instant. Mais il revint bien-tôt après avec ses Gardes, & suivant le mémoire du Religieux, ayant fait fouiller aux endroits où elles étoient cachées, il les trouva, les fit emporter, & ajouta, aux grands reproches qu'il fit au Prieur, de rudes menaces, disant qu'il feroit raser toutes les Maisons Religieuses de la ville, & qu'il n'y avoit que les Moines qui fussent infideles au Roi, & qui eussent intelligence avec l'Espagnol. Mais ce Prieur per-

sista toujours à nier qu'il en eût eu connoissance : & peut-être qu'il disoit vrai ; étant l'ordinaire de ces Maisons Religieuses de changer souvent de Supérieurs, & de cacher quelquefois aux nouveaux venus, ce qui s'est fait sous les anciens.

De cette Abbaye, M. de Saint-Preüil alla voir l'Abbesse du Monastere de Filles dont le même Religieux lui avoit parlé, & lui dit, qu'il étoit fort étonné de ce qu'il avoit appris, que dans leur maison elles cachoient quantité d'armes qui appartenoient au Roi ; qu'il venoit les lui demander de la part de sa Majesté. Cette Fille lui répondit qu'elle n'étoit Abbesse que depuis un an, & qu'elle avoit n'aucune connoissance de ce qu'il lui disoit ; qu'elle ne croyoit pas non plus que ses Filles en sçussent rien ; mais que s'il vouloit les venir chercher lui-même, on lui ouvriroit la porte, & qu'elles ne prétendoient point s'opposer aux intérêts ni au service du Roi. M. de S. Preüil usa de la liberté qu'on lui donnoit ; & étant venu en plein jour avec bonne compagnie, il entra dans le Monastere, & fit enlever toutes les armes qu'il trouva au même lieu qui lui avoit été marqué. Cependant cette ac-

tion fit beaucoup crier le monde contre M. de Saint-Preüil, & lui causa beaucoup d'ennemis ; les parens des Filles ayant publié qu'il entroit par force dans les Monasteres, qu'il y violoit les Religieuses, ou les exposoit au violement des gens perdus. Il est bien vrai qu'il y avoit dans ce Monastere une Religieuse qui étoit fort belle, & que tout le monde dans la ville en étoit bien informé : ce fut aussi ce qui servit de plus grand fondement à cette accusation. Mais connoissant très-particulierement M. de Saint-Preüil, je puis assurer, qu'il n'étoit point capable d'une telle brutalité. Il y dit peut-être quelques paroles injurieuses contre ces Filles, étant tout-à-fait en colere, de ce qu'elles cachoient ainsi des armes dans leur Maison. Mais cela se peut excuser dans un homme aussi prompt qu'il étoit, & en une occasion où il s'agissoit du service du Roi : & même lorsqu'on eût sçû toute cette affaire à la Cour, le Roi fit expédier une lettre de cachet au Prieur de la grande Abbaye, pour l'envoyer autre part.

IX. Le second chef d'accusation fut plus criminel. Il y avoit un meûnier à Arras, qui sous prétexte d'aller acheter

du bled vers les villes frontieres des ennemis, entretenoit une intelligence secrette avec eux, & leur donnoit différens avis touchant la garnison & la place. M. de Saint-Preüil en ayant été averti le fit arrêter, & vouloit lui faire faire son procès. Mais la femme de ce meûnier qui étoit une des plus belles femmes du pays s'étant venue jetter à ses pieds, & lui ayant demandé avec larmes pour l'amour d'elle la vie de son mari, M. de S. Preüil touché & vaincu par ses larmes lui dit: Oüi je pardonne à votre mari pour l'amour de vous; mais faites si bien que vous l'empêchiez d'y retomber, car je ne lui pardonnerois plus. On prétend qu'il abusoit de cette femme, & que le mari le sçavoit bien; & que même ayant continué d'entretenir par le moyen de son trafic sa premiere intelligence avec les ennemis, ils lui dirent de permettre qu'on abusât ainsi de sa femme, sans témoigner qu'il en sçût rien, à cause que par ce moyen sa femme connoîtroit mieux les secrets du Gouverneur, & que lui-même pourroit ainsi les servir plus avantageusement, dont ils l'assuroient de le bien récompenser.

Cependant ce misérable fut surpris

une seconde fois, & fait prisonnier. Mais quoique M. de Saint-Preüil eût fait une si belle resolution de le punir, s'il retomboit dans sa faute, il lui pardonna tout de nouveau, n'ayant pû résister aux prieres de sa femme qu'il aimoit. Il le menaça néanmoins de le faire pendre sans aucune rémission, s'il y retournoit. Trois ou quatre mois après le meûnier, s'appuyant encore sans doute sur l'affection que le Gouverneur portoit à sa femme, recommença les mêmes intrigues, & continua le même commerce qu'auparavant. Mais il se trouva bien trompé dans ses mesures. Car celui qui ne craignoit pas d'autoriser le violement de la foi conjugale dans sa femme, afin de pouvoir plus impunément violer lui-même la fidélité qu'il devoit au Roi, dans l'espérance qu'il avoit d'être récompensé par les ennemis de son Etat, reçut enfin une corde pour récompense de tous les bons services qu'il leur avoit rendus. Il fut découvert par un espion, qui ayant été pris à Arras, déposa qu'il n'étoit venu que par la persuasion de ce misérable meûnier, lequel fut arrêté aussi-tôt, & lui étant confronté, il fut convaincu de trahison contre l'Etat, & comme tel

condamné par l'Intendant de Juſtice, & le Préſidial du lieu, à être pendu.

Cette condamnation, quoique ſi juſte, aigrit extraordinairement tous les eſprits contre M. de Saint-Preüil, tout le monde diſant qu'il avoit fait pendre ce meûnier, afin de jouir plus librement de ſa femme. Ce qui n'étoit pourtant pas. Car quoiqu'en effet, il ſe conduisît mal avec elle, ce qui paroiſſoit publiquement par les préſens qu'il lui faiſoit, & par le ſoin qu'il avoit de la rendre brave, il ne fit mourir ſon mari, qu'à cauſe qu'il étoit viſiblement criminel; outre que ce ne fut pas lui qui le condamna, mais, comme j'ai dit, l'Intendant de Juſtice & le Préſidial. Mais Dieu conduiſoit ſecretement Monſieur de Saint-Preüil à ſon malheur, à cauſe de ſes impiétés & de ſes excès. Et j'avoue qu'ayant eu de grandes raiſons pour l'aimer, & lui ayant des obligations très-particulieres, je ne puis aſſez remercier Dieu de la grace qu'il m'a faite, de prendre tout le moins de part que j'ai pû à ſa mauvaiſe conduite, nonobſtant l'étroite amitié qui étoit entre nous deux. Car il ne tint pas à lui que je ne participaſſe à ſes crimes; & dans ce tems même de ma diſgrace, dont je par-

le, m'étant dérobé pour l'aller voir à Arras, sans qu'on le sçût, il s'efforça de m'engager dans les mêmes désordres que lui, & voulut me persuader de prendre part à sa mauvaise conduite. Mais le seul honneur, & l'amour que Dieu m'a toujours donné pour la justice, m'inspirant une horreur extrême du crime dans lequel je le voyois engagé; je lui parlai avec tant de force, & lui représentai si vivement toutes les suites qu'il avoit à appréhender des excès ausquels il s'abandonnoit, que nous pensâmes nous brouiller tout-à-fait sur cela. Je n'ai pas envie, lui dis-je, à la fin, d'aller porter ma tête avec la vôtre sur un échafaud. Si vous ne prenez garde à vous, l'issuë ne vous en sera pas avantageuse ni honorable: & peu s'en faut que je ne rompe avec vous dès-à-présent. Quoi donc! me répondit-il fort étonné, est-ce que vous voulez tout de bon vous brouiller pour toujours avec moi, & renoncez-vous dès-à-présent à m'aimer? Tant s'en faut, lui repartis-je, puisque bien loin de vous haïr, dont je me sens très-incapable, vous ayant de si grandes obligations & tant de raisons de vous aimer; je manquerois au con-

traire au principal devoir de cette amitié que je vous porte, si je manquois à vous parler comme je dois en cette rencontre. Et d'ailleurs je n'ai pas envie par complaisance de m'engager avec vous dans des affaires dont je crains beaucoup que vous ne sortiez peut-être pas à votre honneur. Cela est étrange, ajoutai-je, que vous ne songiez point que vous faites faire des plaintes contre vous de tous côtés. L'on parle de bien des choses ausquelles vous devriez remédier. Je vois de grandes suites à tout ceci. Ces paroles le piquerent, mais non pas aussi vivement que je l'aurois souhaité pour son avantage. Car s'il eût eu tout le sentiment qu'il devoit avoir de ce que je lui disois, au lieu de se fâcher contre moi, il devoit plutôt se mettre en colere contre lui-même, & penser à lui sérieusement.

X. Le troisieme chef d'accusation, eut pour fondement un pur malheur, dont l'on peut dire que Monsieur de Saint-Preüil étoit entierement innocent. M. le Maréchal de la Meilleraye ayant pris par capitulation Bapaume, il fut arrêté que la garnison en sortiroit à 8 heures du matin pour se retirer à Doüay. L'on écrivit en même tems aux Gou-

verneurs des villes frontieres, d'empêcher les coureurs & les partis, à cause que cette Garnison devoit sortir de Bapaume à l'heure que j'ai marquée, pour arriver à Doüay vers les trois heures après-midi. Cependant quelques retardemens étant survenus, la Garnison ne put point partir avant les trois ou quatre heures après-midi; & elle fut obligée de passer la nuit dans la campagne environ à une lieue de Doüay. L'escorte que le Maréchal de la Meilleraye lui avoit donnée, n'ayant ordre de l'accompagner que jusqu'à une lieue de Doüay, s'en retourna. Sur le soir de ce même jour, un espion étant venu rapporter à Monsieur de Saint-Preüil, que quatre cens hommes de la Garnison de Bethune étoient sur le point de sortir pour quelque dessein, on tint un conseil; où je me trouvai étant pour lors à Arras, où j'étois venu voir le Gouverneur, & nous jugeâmes tous ensemble, qu'ils pourroient bien faire peut-être quelque entreprise sur la Place, & qu'il falloit pour une plus grande sûreté, que tout le monde se tînt prêt & sous les armes.

Sur le minuit il arriva un autre espion, qui rapporta que les quatre cens hommes étoient sortis avec quelque

cavalerie par la porte qui répondoit vers Arras. Ainſi après avoir fait aſſembler les Capitaines, l'on réſolut d'aller au-devant des ennemis. J'accompagnai M. de Saint-Preüil, & nous ſortîmes environ ſix cens hommes de pied & trois cens chevaux. Lorſque nous étions aſſez loin du lieu où étoit campée la Garniſon de Bapaume, nous nous avançâmes Monſieur de Saint-Preüil & moi avec une eſcorte de cavalerie devant tous les autres, & ayant vû les feux du campement, Monſieur de Saint-Preüil dit auſſi-tôt ; ce ſont ſans doute les ennemis ; il faut les charger vigoureuſement avant qu'ils ſe ſoient reconnus.

Comme je n'étois pas tout-à-fait ſi bouillant que lui, je lui demandai ſi ce n'étoit point là le chemin de Bapaume à Doüay, ajoutant que ce ſeroit peut-être bien la garniſon même de Bapaume. Mais Monſieur de Saint-Preüil me répondit, que cela ne ſe pouvoit pas, parce qu'on lui avoit mandé, qu'elle étoit partie le jour d'auparavant à huit heures du matin, & qu'elle devoit arriver à Doüay vers les trois heures après-midi. Nous rejoignîmes enſuite nos troupes, & nous nous mîmes en bataille.

La Garnison de Bapaume nous ayant vû d'assez loin venir à eux pour les charger, se mit en posture de nous recevoir, & marcha droit à nous, dans le dessein de se défendre, ayant néanmoins envoyé devant un Trompette de Monsieur le Maréchal de la Meilleraye. Mais les nôtres s'avançant avec beaucoup de chaleur, le Trompette n'osa se présenter devant eux, & alla gagner le derriere de nos troupes. Ainsi il y eut d'abord plusieurs coups tirés de part & d'autre. Ceux de Bapaume se voyant chargés si vigoureusement, & se doutant bien qu'ils n'étoient pas reconnus, se mirent à crier; *Bapaume*, *Bapaume*. A ce cri, Monsieur de Saint-Preüil fort étonné, fit aussi-tôt sonner la retraite: mais les soldats étoient déja si animés, qu'ils pillerent le bagage des ennemis, sans qu'on les pût empêcher. Enfin, néanmoins la grande chaleur s'étant refroidie, on délibéra de ce qu'on feroit. Pour moi, je dis à Monsieur de Saint-Preüil, que c'étoit-là une très-méchante affaire; qu'il y alloit de l'honneur du Maréchal de la Meilleraye, & qu'il falloit prévenir les mauvaises suites de cette méprise par toute sorte de satis-

faction. Monsieur de Saint-Preüil n'eut pas de peine à s'y résoudre, voyant aussi bien que moi les conséquences de cette affaire.

Il alla donc trouver aussi-tôt le Gouverneur de Bapaume, & lui parla avec toute la soumission possible en ces termes : Je suis, Monsieur, lui dit-il, au désespoir de ce malheur qui est arrivé. Je vous en demande pardon ; mais je vous proteste en même-tems qu'il n'y a eu aucune mauvaise volonté de notre part. L'on me manda hier, que vous deviez arriver sans faute à Doüay vers les trois heures après-midi ; & il en est aujourd'hui six du matin. Qui eût jamais pû se persuader que vous étiez encore en campagne ? L'on nous est venu de plus rapporter, qu'il étoit sorti de Bethune un parti. Nous avons cru que c'étoit vous ; & nous l'avons cru d'autant plus, que vous êtes venus au-devant de nous en bataille, sans nous avoir même envoyé un Trompette. Toute l'apparence étoit contre vous. Au reste, Monsieur, je vous assure, que ni vous ni tous vos soldats n'y perdrez rien. Car je vous ferai tout rendre présentement. Vous sçavez qu'on n'est pas toujours maître d'eux,

lorſqu'ils ſont dans la premiere chaleur. C'eſt ce qui m'a empêché de les pouvoir arrêter, auſſi-tôt que j'euſſe voulu.

Le Gouverneur qui étoit un fort homme d'honneur, lui répondit avec beaucoup d'honnêteté, qu'il reconnoiſſoit que ç'avoit été un malheur tout pur; que le Trompette qu'il nous avoit envoyé avoit eu peur, & ne s'étoit point acquitté de ſa commiſſion; & qu'au reſte il lui étoit obligé de ſa civilité. Monſieur de Saint-Preüil lui fit rendre enſuite généralement tout ce qu'on avoit pillé, ayant même payé de ſon argent aux ſoldats diverſes choſes qu'ils avoient priſes: ce qui lui acquit ſi bien l'amitié de ce Gouverneur, qu'il publia hautement la reconnoiſſance qu'il avoit de ſa généroſité. Et comme Monſieut de Saint-Preüil ſçavoit bien que ſes ennemis pourroient prendre occaſion de cette malheureuſe rencontre pour le décrier à la Cour, il pria le même Gouverneur de Bapaume de vouloir lui-mettre par écrit ce qu'il lui diſoit de bouche, & de le ſigner de ſa main, pour lui ſervir de juſtification en cas de beſoin: ce qu'il fit à l'heure même avec de grands témoignages d'amitié, ne s'é-

tant pas contenté de le signer, mais l'ayant fait encore signer à tous ses Capitaines.

Cependant quoique l'innocence de Monsieur de Saint-Preüil fût visible en cette rencontre, ses ennemis se servirent de son malheur pour l'accuser malicieusement. Et ce qu'il y eut de plus fâcheux pour lui, fut qu'il s'étoit déja mis mal avec Monsieur le Maréchal de la Meilleraye pour une autre occasion. Car ce Maréchal allant reconnoître une des villes de Flandres, passa par Arras dans l'assurance qu'il avoit, que Monsieur de Saint-Preüil qui étoit fort de ses amis, lui fourniroit sept ou huit cens chevaux pour l'accompagner jusqu'au lieu où il alloit. Mais il fut bien étonné lorsque Monsieur de Saint-Preüil le refusa, en lui disant qu'il lui étoit impossible de lui accorder ce qu'il demandoit, parce que si les ennemis venoient attaquer la place lorsque la garnison seroit si affoiblie, il couroit risque d'être cause de la perte de la ville, & de sa propre perte en même-tems. Ce refus piqua extraordinairement le Maréchal de la Meilleraye, sur-tout à cause qu'il avoit dit au Cardinal en partant, que pour ce qui étoit de la cavalerie, il se

tenoit assuré de celle de la garnison d'Arras.

XI. Le quatrieme chef d'accusation, fut sans doute le plus fort & le plus considérable ; & je fus aussi témoin de ce qui y servit de fondement, m'étant trouvé à Arras lorsque la chose arriva pour la raison que je m'en vais dire, & dont j'ai déja touché quelque chose par avance. Nous avions été mal ensemble Monsieur de Saint-Preüil & moi, comme j'ai dit auparavant; & je m'étois vû sur le point de rompre tout-à-fait avec lui, à cause de ses excès. Quelque tems après que je fus retourné à Paris, Monsieur de Saint-Preüil écrivit à Monsieur le Maréchal de Brezay, que nous avions eu quelque petite brouillerie ensemble, & qu'il souhaitoit de se remettre bien avec moi, en me procurant la Lieutenance de Roi dans Arras, dont Monsieur du Plessis Belliere vouloit bien se défaire en ma faveur, pourvû qu'on le récompensât; ce qu'il promettoit de faire: qu'ainsi il le supplioit de m'en parler pour m'obliger d'accepter la Charge, & que sçachant l'autorité absolue qu'il avoit sur moi, il ne doutoit point que je ne fisse en cela ce qu'il me commanderoit. Monsieur

le Maréchal de Brezay me fit donc l'honneur de m'en parler, sans me dire néanmoins que ce fût Monsieur de S. Preüil qui lui en avoit écrit. Et il m'en pressa si bien, que je résolus de faire un voyage à Arras pour ce sujet. Monsieur de Saint-Preüil m'y reçut à son ordinaire, c'est-à-dire avec grand accueil; & nous soupâmes en fort bonne compagnie. Il dit pendant le souper à Monsieur d'Aubray, Commissaire des Guerres, qui étoit à table avec nous, qu'il le prioit de vouloir faire la montre bien-tôt, à cause que les Capitaines l'en importunoient tous les jours; & Monsieur d'Aubray lui répondit fort honnêtement, que ce seroit quand il voudroit.

Le lendemain de grand matin tous les Officiers de la garnison se rendirent au logis de Monsieur d'Aubray, faisant grand bruit, & pressant qu'on leur payât l'argent qui leur étoit dû. Lui, fâché peut-être de se voir traité de la sorte, leur répondit assez séchement, qu'il avoit ses ordres; que ce n'étoit pas à eux à régler sa commission; qu'il sçauroit bien prendre son heure pour empêcher les passe-volans; qu'il feroit la montre lorsqu'ils ne s'y attendroient

pas. Les Officiers aussi piqués pour le moins de sa réponse, qu'il l'avoit été de leur demande, vinrent trouver aussitôt Monsieur de Saint-Preüil, & lui firent de grandes plaintes de Monsieur d'Aubray, en criant qu'il ne vouloit point les payer, & qu'il les trompoit toujours, &c. Monsieur de Saint-Preüil alla aussi-tôt chez Monsieur d'Aubray, & me pria de l'acompagner, comme je fis avec tous ces Officiers. Il lui dit d'abord, qu'il venoit voir s'il voudroit bien faire la montre ce jour-là. Monsieur d'Aubray lui répondit, qu'il avoit son ordre; & qu'il la feroit quand il seroit tems. Comment, Monsieur, lui repartit Monsieur de Saint-Preüil, vous m'avez donné parole de la faire quand je voudrois ! Monsieur, répliqua le Commissaire, je ne puis pas changer les ordres du Roi. C'est à moi à faire ma charge, & à vous à faire la vôtre. Je vous la ferai bien faire moi, lui dit Monsieur de Saint-Preüil. Ainsi des complimens, on passa aux paroles piquantes: & de ces paroles, on en vint bien-tôt aux mains. Car Monsieur de Saint-Preüil, qui étoit fort haut à la main, s'emporta jusqu'à lui donner quelques coups de canne; & si je ne me

fusse à l'instant mis entre deux pour arrêter cette violenee, l'affaire eût été beaucoup plus loin. Mais je ne tardai gueres à les séparer, quoiqu'il n'y eût que moi seul de favorable à Monsieur d'Aubray, tous les Officiers étant ravis de le voir ainsi maltraiter. Comme je voyois les conséquences de cette misérable affaire, & que j'étois persuadé qu'elle seule pouvoit causer la ruine de Monsieur de Saint-Preüil, je fis mon possible afin de les accommoder, avant que Monsieur d'Aubray; qui étoit parent de Monsieur des Noyers, en eût écrit à la Cour, & je fis même consentir Monsieur de Saint-Preüil à lui faire satisfaction. Mais il n'en voulut jamais recevoir, disant toujours qu'il s'en plaindroit à Monsieur le Cardinal & au Roi. Enfin voyant qu'il n'étoit pas en mon pouvoir d'apporter aucun remede à cette affaire, je ne pensai plus qu'à m'en retourner à Paris, sans vouloir songer davantage à ce qui m'avoit amené à Arras, où je prévoyois dès-lors qu'il arriveroit quelque bouleversement.

XII. Un jour que j'allai voir Monsieur des Noyers, comme j'entrai dans sa chambre, je m'arrêtai vers la porte

voyant qu'il s'entretenoit avec Monsieur le Comte de Charost. Il se trouva justement qu'ils parloient alors de Monsieur de Saint-Preüil, & que Monsieur des Noyers s'emportant fort contre lui, disoit assez haut pour que je le pusse entendre; qu'il renversoit tout dans la garnison d'Arras; qu'il établissoit divers impôts sur la ville; qu'il étoit entré par force dans un Monastere, & y avoit violé des Religieuses; qu'ayant abusé de la femme d'un meûnier, il avoit fait pendre son mari, afin de jouir plus librement de cette femme; & qu'il avoit maltraité un Commissaire des Armées. Monsieur le Comte de Charost m'ayant vû lorsqu'il parloit de la sorte, lui dit; Monsieur, voilà un homme qui vous écoute, qui peut bien vous en dire des nouvelles; car il a été son Lieutenant. Monsieur des Noyers lui répondit: Ho je sçai bien que Monsieur de Pontis a été le Lieutenant de Saint-Preüil, & c'est pourquoi il ne manquera pas de l'excuser. Je m'approchai d'eux en même-tems, & je dis à Monsieur des Noyers, qu'il étoit vrai que j'avois beaucoup d'obligation à Monsieur de Saint-Preüil, mais que j'étois très-éloigné de l'excuser, s'il

étoit coupable en quelque chose; parce que je sçavois trop que je devois encore plus au Roi qu'à lui. Ho ça, me dit-il, n'est-il pas vrai qu'il est entré par force dans un Monastere de Filles, & qu'il en a violé quelques-unes? Monsieur, lui dis-je, je jurerois devant Dieu; & mettrois ma main au feu, qu'il n'a point fait cette action. Je sçai bien qu'il a été enlever des armes qui étoient cachées dans leur maison : mais le Roi même a témoigné l'approuver, ayant envoyé une lettre de cachet contre le Prieur de S. Vast, & contre l'Abbesse de ce Monastere.

Sur cela Monsieur des Noyers s'échauffa beaucoup, & me soutint qu'il sçavoit de science certaine ce qu'il me disoit; & que de plus, il étoit bien informé qu'il avoit fait pendre un meûnier pour avoir sa femme. Je lui repartis qu'il l'avoit fait pendre après qu'il avoit été surpris par trois fois, & convaincu d'intelligence avec les ennemis. Je me contentai de lui répondre de la sorte sur les choses dont j'étois bien informé, & ne disois mot sur les autres, pour lui faire mieux connoître, que je ne voulois justifier que l'innocence, & non les crimes de Monsieur de Saint-

Preüil. Mais Monsieur des Noyers qui étoit fort prévenu, s'emporta toujours contre lui avec beaucoup de chaleur : ce qui fut cause qu'au sortir de-là Monsieur le Comte de Charost me dit, que comme j'étois ami de Monsieur de Saint-Preüil, il me conseilloit de l'avertir de penser à assoupir cette affaire, & de travailller de bonne heure à faire sa paix. J'allai trouver aussi-tôt Monsieur le Maréchal de Brézay, & lui contai tout ce que Monsieur des Noyers m'avoit dit contre Monsieur de Saint-Preüil. Il me répondit qu'il falloit que je l'allasse trouver promptement, & lui dire de sa part, qu'il étoit absolument nécessaire qu'il vînt à Paris, pour s'accommoder à quelque prix que ce fût avec Monsieur de la Meilleraye & avec Monsieur des Noyers ; que tous ses amis s'y employeroient ; & que si lui qui étoit beau-frere de Monsieur le Cardinal avoit ces deux personnes pour ennemies, elles étoient assez puissantes pour le ruiner. Je le priai de vouloir bien écrire cela sur un billet, afin que Monsieur de Saint-Preüil me crût plus facilement. Mais il me refusa tout net, en me disant ; Dieu m'en garde. Car quoique je te dise ceci présentement,

ſi tu allois rapporter à quelqu'un que je te l'ai dit, je te démentirois auſſi-tôt. Je lui repartis que j'eſpérois qu'il ne me donneroit pas de démenti, parce que je n'en parlerois à perſonne.

Je pris auſſi-tôt la poſte, & étant arrivé à Arras, je m'entretins avec Monſieur de Saint-Preüil juſqu'à près de trois heures après-minuit, & le fis enfin réſoudre, quoiqu'avec grande peine, de partir le lendemain pour s'en venir à Paris. Nous nous mîmes en chemin le jour ſuivant. Mais il ne perſiſta gueres dans ſa réſolution. Car après que nous eûmes fait ſix ou ſept lieues, il changea en un inſtant; & tournant bride tout d'un coup, il me dit qu'il ne vouloit point ſortir d'Arras, & que quand il ſeroit une fois à Paris, on lui ôteroit ſon Gouvernement. Il me fut entierement impoſſible de lui perſuader le contraire. Car il étoit frappé de Dieu, & condamné à la mort par l'Arrêt de ſa Juſtice. Nous retournâmes ainſi à Arras. Et comme je vis qu'il n'y avoit rien davantage à faire auprès de lui, ne voulant point participer à ſon malheur, je m'en retournai à Paris.

XIII. Cependant ſes ennemis travaillerent à le décrier auprès du Roi &

de Monſieur le Cardinal de Richelieu, Monſieur le Maréchal de la Meilleraye, ſur-tout étant extraordinairement piqué contre lui de l'accident qui lui étoit arrivé à l'égard de la garniſon de Bapaume, & ſe ſouvenant du refus qu'il lui avoit fait de l'eſcorte de cavalerie qu'il lui demanda, le mit ſi mal dans l'eſprit de ce Miniſtre, qu'il ne fut pas difficile à Monſieur des Noyers, en venant tout de nouveau à la charge contre lui, d'achever entierement de le perdre. Le Roi & le Cardinal étant ainſi très-mal diſpoſés ſur ſon ſujet, on donna ordre au Maréchal de la Meilleraye de l'arrêter en paſſant, lorſqu'il s'en alloit en Flandres reçonnoître Liſle avec une Armée.

Ce Maréchal étant donc proche d'Arras, envoya dire à Monſieur de Saint-Preüil de préparer les logemens de l'Armée. Tout le monde jugea auſſitôt qu'il étoit perdu; & il y eut même de ſes amis qui lui conſeillerent de fermer les portes, lui diſant que puiſque ſa perte étoit comme aſſurée, il valoit encore mieux mourir les armes à la main, que d'aller porter ſa tête ſur un échafaud. Mais il répondit fort généreuſement, qu'il ne lui arriveroit ja-

mais de prendre les armes contre son Roi ; qu'il connoissoit la générosité du Maréchal de la Meilleraye, & qu'il vouloit même aller au-devant de lui. Il y alla en effet avec quatre-vingts ou cent chevaux ; & étant descendu de cheval pour saluer Monsieur de la Meilleraye, ce Maréchal mit aussi pied à terre ; & ils remonterent tous deux, après s'être complimentés. Monsieur de la Meilleraye lui dit, qu'il avoit ordre de faire loger une partie des troupes dans Arras, & lui demanda s'il avoit tout disposé pour cela. Monsieur de Saint-Preüil lui répondit, qu'il avoit mis ordre à tout. Il lui demanda de nouveau quels Régimens il feroit entrer : à quoi Monsieur de Saint-Preüil répondit, qu'il falloit toujours faire entrer son Régiment, & qu'il avoit fait retirer tous les soldats de la garnison dans un quartier de la ville.

Lorsqu'ils furent arrivés à la grande place d'Arras, les troupes furent disposées de tous côtés ; & les sûretés étant prises, Monsieur de la Meilleraye dit tout d'un coup à M. de Saint-Preüil, qu'il étoit bien fâché d'être obligé de lui dire, qu'il avoit ordre du Roi de s'assûrer de sa personne. Ainsi le pau-

vre Saint-Preüil fut arrêté, & conduit ensuite à Amiens, où il demeura prisonnier durant quelques mois. Je désirai fort de l'aller voir dans la prison, & en demandai la permission au Roi. Mais sa Majesté m'ayant renvoyé aux Juges qui lui faisoient son procès, je fus refusé, à cause que personne ne le voyoit. Ce fut très-assurément une grande grace que Dieu lui fit, de le faire ainsi tomber dans la disgrace des hommes, lorsque la fortune où il se voyoit élevé le rendoit superbe & altier, & lui ôtoit tout souvenir de son salut. Il le reconnut lui-même avant de mourir, ayant dit à son Confesseur dans la prison, que Dieu avoit permis qu'il tombât dans ce malheur, afin de le faire penser à lui, ayant toujours jusqu'alors oublié Dieu, & vécu dans l'impiété. Tout ceci se passa durant le tems de ma disgrace. Car quoique j'eusse ordre de ne point sortir de Paris, je ne laissois pas de faire secrettement de tems en tems quelque voyage, en avertissant néanmoins auparavant quelques-uns des plus puissans amis que j'avois en Cour, comme Monsieur le Maréchal de Brezay & Monsieur le Comte de Charost, afin qu'ils pussent

me faire la grace de me servir auprès de Monsieur le Cardinal en cas de besoin..

XIV. Dans ce même tems de ma disgrace, Monsieur le Maréchal de Brezay qui m'honoroit, comme j'ai dit, d'une affection toute particuliere, se vanta un jour de faire ma paix avec Monsieur le Cardinal, auprès duquel il étoit tout puissant; & il me dit de l'aller attendre de grand matin aux Capucins de la rue S. Honoré, où il me promit qu'il me viendroit prendre pour me mener avec lui à Ruel. J'acceptai cet offre fort volontiers, étant très-las de la vie obscure & misérable que je menois à Paris. Je me rendis donc exactement au lieu marqué. Il y vint aussi, & nous nous allâmes à Ruel ensemble. Mais il parut qu'il s'étoit vanté d'une chose qui n'étoit pas à son pouvoir. Car comme nous eûmes suivi Monsieur le Cardinal dans le jardin où il s'alla promener, Monsieur le Maréchal de Brezay l'ayant salué, & après s'être un peu entretenu avec lui, lui ayant dit, qu'il y avoit derriere son Eminence un homme qui s'appelloit Monsieur de Pontis, qui auroit bien souhaité de lui faire la révérence, le

Cardinal ne se fut pas plûtôt retourné, & ne m'eut pas plutôt apperçû, qu'il me cria ; *Serviteur très-humble*, qui étoit le compliment de congé ordinaire qu'il faisoit à ceux à qui il ne vouloit pas de bien. Je compris à l'heure même ce langage, & vis bien que cela me vouloit dire que je n'avois qu'à me retirer promptement. Je le fis aussi tout le plus vîte qu'il me fut possible ; & étant monté à cheval dans l'instant, je m'en retournai fort légerement à Paris, croyant entendre à toute heure derriere moi, le *Serviteur très-humble* du Cardinal de Richelieu. Le Maréchal de Brezay m'ayant dit quelque tems après, que j'avois mal fait de m'en aller de cette sorte, je lui répondis, que si je n'eusse pas trouvé la porte ouverte, j'eusse plutôt sauté par-dessus la muraille, & que je ne me fiois point à de tels complimens.

Mais il m'arriva depuis avec son Eminence une autre affaire beaucoup plus fâcheuse, qui étant capable de me perdre entiérement, tourna néanmoins enfin par un étrange revers à mon avantage, & fut même cause de mon rétablissement. J'avoue qu'encore à présent lorsque j'y pense, je ne sçaurois pres-

que m'imaginer comment je pûs sortir d'un si mauvais pas avec un si grand bonheur, & comment il fut possible qu'un Ministre tout-puissant qui cherchoit toutes les occasions de me ruiner, en ayant trouvé une si favorable, ne s'en servir au contraire que pour me témoigner de la bonté, & pour s'efforcer de nouveau de m'attirer à son service. Voici donc de quelle sorte cette affaire se passa.

XV. Monsieur de Cinq-Mars, grand Ecuyer de France, étoit pour lors appointé contre le Cardinal de Richelieu, & il formoit une intrigue puissante pour éloigner ce Ministre qui étoit en butte à tous les Grands de la Cour. Comme il sçavoit que j'étois une personne très-fidelle & très-attachée au service du Roi, & par conséquent ennemi du Cardinal, il crut qu'il pourroit lui être avantageux de m'engager dans son parti, & dans le dessein qu'il avoit de supplanter du Ministeriat, celui qu'il ne pouvoit plus souffrir. Et jugeant même que le tems de ma disgrace étoit favorable pour cela, il m'envoya un de ses confidens nommé Fouquerolles, qui étoit Lieutenant d'une Compagnie de chevaux légers, par lequel il me

manda que puisque le Cardinal de Richelieu me rendoit si misérable, & témoignoit me vouloir perdre, je me rangeasse de son côté, & qu'il sçauroit bien me protéger contre ce tyran, me promettant mille belles choses qu'il est inutile de marquer ici. C'étoit le tems où le Roi étoit sur le point de partir pour le siége de Perpignan. Et ainsi il prétendoit m'engager à ce voyage.

Je me trouvai étrangement embarrassé sur le conseil que je devois prendre en cette rencontre. Car il n'étoit pas fort difficile de prévoir dès-lors la ruine de Monsieur de Cinq-Mars; & je ne pouvois douter qu'il ne succombât à la fin sous la puissance d'un si redoutable ennemi. D'un autre côté, je craignois que Monsieur le grand Ecuyer s'étant une fois découvert à moi de son dessein, ne me prît en aversion, si je refusois de me joindre à lui. Je crus néanmoins qu'en attendant que j'y eusse pensé sérieusement & à loisir, je pouvois sans rien gâter, me servir du prétexte de l'ordre du Roi que j'avois reçu de ne point sortir de Paris. Ainsi je dis à Monsieur de Fouquerolles, que Monsieur le Grand me faisoit un honneur que je ne méritois pas, de se souvenir

de moi dans un tems où presque tous mes amis m'avoient oublié ; que je le reconnoîtrois toute ma vie, & aurois tout le sentiment que je devois avoir d'une grace si particuliere ; Qu'au reste la défense formelle qui m'avoit été faite de la part du Roi de sortir hors de Paris, m'empêchoit de pouvoir accepter l'offre qu'il me faisoit ; mais que je le suppliois de croire, que si je pouvois sans me rendre criminel, entreprendre le voyage, je lui étois entierement acquis & dévoué à son service ; qu'ainsi je lui demandois quelque tems pour en consulter avec mes amis.

J'écrivis ensuite à Monsieur de Vitermont un de mes intimes amis, pour le prier de conférer de cette affaire, avec un autre de mes confidens nommé Monsieur de Vennes. Je ne voulus pas néanmoins nommer Monsieur de Cinq-Mars : Mais je leur disois en général, que j'étois extrêmement en peine de ce que je devois faire dans cette conjoncture du départ du Roi pour le voyage de Perpignan ; & si je le suivrois nonobstant l'ordre que j'avois reçû, & que je sçavois n'être venu que du Cardinal. La faute que je fis, fut qu'étant en colere lorsque j'écrivis

cette lettre, je m'emportai fort contre lui, le peignant de toutes sortes de couleurs, & ne me servant pour le désigner que de termes offensans, comme de bonnet & de toque rouge, & d'autres semblables. Je pris néanmoins toutes me sûretés pour faire rendre en main propre cette lettre à celui à qui j'écrivois. Mais toutes mes précautions n'empêcherent point qu'elle ne tombât dans la suite entre les mains du Cardinal même, qui me faisoit observer avec grand soin, & qui trouvant ce nouveau sujet de s'irriter contre moi, tourna enfin toute sa colere par un effet suprenant de sa politique, pour me procurer l'avantage de ses bonnes graces, & m'attacher s'il avoit pû à son service, ainsi que je le dirai plus bas.

XVI. Cependant le Roi étant déja à Fontainebleau, d'où il devoit partir pour le voyage de Perpignan, me fit la grace de m'envoyer Archambaut son fidele, qui étoit tout-à-fait dans sa confidence pour me dire que je préparasse mon équipage, afin de le suivre. Je demandai confidemment au Sieur d'Archambault s'il m'apportoit cet ordre par écrit. Et lorsqu'il m'eut dit que non, je lui répondis fort librement

comme à mon ami ; qu'ayant un ordre par écrit de ne point sortir de Paris, & n'en ayant pas un autre par écrit pour en sortir, s'il plaisoit à Monsieur le Cardinal de m'entreprendre sur cela, je me trouverois bien vîte abandonné par le Roi même entre les mains de son Ministre, qui ne me pardonneroit pas ; qu'ainsi je ne pouvois pas sortir de Paris sans un autre ordre que celui qu'il m'apportoit. Mais je m'avise, ajoutai-je, d'un moyen facile pour me tirer de cette affaire. Comme je sçai que tu m'aimes, fais-moi la grace de dire au Roi, que tu m'as trouvé fort malade. Aussi le suis-je effectivement, & beaucoup plus mal que si j'avois la fiévre, & que mes affaires allassent bien. Car c'étoit-là mes vrais sentimens, n'ayant dans la tête que la faveur de la Cour, & ne pouvant me bien porter, que je ne m'y visse en bonne posture, tant la longue expérience que j'avois eûe de la fragilité de cette faveur en la personne de tant de Grands, & en ma propre personne, avoit fait peu d'impression sur mon cœur. Le Sieur Archambaut qui m'aimoit fort, me promit de parler au Roi comme il devoit, & comme je le souhaitois. Ainsi étant

retourné à Fontainebleau, il dit au Roi qu'il m'avoit trouvé fort malade, & que cependant l'impatience où j'avois été de partir aussi-tôt qu'il m'eut déclaré l'ordre de Sa Majesté, témoignoit bien que j'avois toujours la même ardeur pour son service ; mais qu'il n'y avoit aucune apparence que je pusse me mettre en chemin dans l'état où je me trouvois sans courir risque de ma vie. Tout cela étoit très-vrai, quoiqu'en un autre sens que le Roi ne le comprit. Sa Majesté témoigna être très-satisfaite de la fidélité de mon zele. Mais ne voulant pas que j'exposasse si inutilement ma vie, il dit au sieur d'Archambaut de m'écrire de sa part qu'il me défendoit de me mettre en chemin, que je ne fusse parfaitement guéri ; ce qui n'arriva pas si-tôt, mais seulement après son retour de Perpignan, lorsque ma disgrace finit où celle d'un autre auroit dû commencer.

XVII. Le Roi ayant donc fait son voyage en Roussillon, & la ville de Collioure ayant été prise sur les Espagnols, il y eut un grand différend entre Monsieur le Cardinal de Richelieu & Monsieur le Grand Ecuyer, qui demanderent tous deux au Roi le Gouverne-

ment de cette place pour quelqu'une de leurs créatures. M. le Grand Ecuyer l'ayant demandé le premier, l'emporta au préjudice du Cardinal, à qui le Roi répondit, lorsqu'il le lui demanda depuis, qu'il n'en étoit plus le maître, ayant déjà donné sa parole à un autre. Le Cardinal qui sçavoit bien que cet autre étoit Monsieur le Grand Ecuyer, regarda comme le dernier affront qu'il pût récevoir, de ce que celui qui étoit sa créature, & qui depuis étoit devenu son ennemi, avoit pu emporter sur lui ce Gouvernement. Comme il s'étoit persuadé qu'il étoit maître de tout, & qu'il croyoit même s'être rabbaissé en quelque sorte d'avoir demandé une chose qui dépendoit de son pouvoir, il fut piqué très-sensiblement du refus du Roi; & jugeant bien que ce ne pouvoit être qu'un effet de la mauvaise volonté de ses ennemis, qui l'avoient mis mal dans l'esprit de Sa Majesté, il commença à entrer dans quelque appréhension de voir bientôt renverser toute sa fortune. Car il sçavoit, comme j'ai dit auparavant, qu'il se formoit de puissantes cabales contre lui. C'est ce qui le fit résoudre peu de tems après à se retirer en un lieu de sûreté, afin que quel-

que chose qui put arriver, il fut en état de se sauver par la fuite.. Ce sont de grandes affaires & de grands ressorts que je n'entreprends pas d'éclairer ici.

Il me suffit donc d'ajouter qu'avant qu'il en vînt à cette grande extrémité de quitter en quelque sorte la partie, il s'avisa par la plus grande de toutes ses souplesses, de me mettre en jeu avec Monsieur le Grand Ecuyer, & de se servir de mon nom pour emporter sur son ennemi ce qu'il ne pouvoit souffrir qu'il lui enlevât. Quoique ce fût lui-même qui eût été l'auteur de ma disgrace, sçachant néanmoins que je n'étois pas désagréable au Roi, & qu'il avoit même été très-sensible à ce Prince de me voir éloigné de sa personne, par une violence où il n'avoit eu aucune part, il crut qu'en parlant à Sa Majesté en ma faveur en cette rencontre, il pourroit peut-être obtenir pour moi ce qu'on lui avoit déjà refusé, ne se mettant gueres en peine s'il obligeoit un simple Officier qu'il haïssoit, pourvû qu'il fît retomber sur son principal ennemi l'affront qu'il craignoit de recevoir, Il feignit ainsi de m'aimer, & de se souvenir de moi en cette occasion importante; & il dit au Roi avec sa simpli-

cité ordinaire, lorsqu'il lui eut refusé le Gouvernement dont j'ai parlé : Mais quoi, Sire, Votre Majesté, ne se souvient-elle pas du pauvre Pontis qui n'a rien, qui est misérable, & qui mérite bien néanmoins pour récompense de ses services, de recevoir ce Gouvernement, dont il aura plus de soin que pas un autre? Le Roi reconnut aussi-tôt le déguisement & l'artifice de cette demande, ainsi qu'il me fit l'honneur de me le témoigner lui-même depuis, sçachant trop que c'étoit lui seul qui m'avoit réduit à l'état où je me trouvois alors, & que ce ne pouvoit être que par une fausse compassion d'intérêt propre, qu'il feignoit en cette occasion d'être touché de ma disgrace. Mais ce Prince ne voulut pas lui faire connoître qu'il pénétroit dans ses desseins & dans le secret de sa pensée; & faisant semblant de gouter fort la proposition qu'il lui faisoit, il lui répondit assez prestement, que pour celui-là, en parlant de moi, il n'auroit pu le refuser; mais qu'ayant déjà donné sa parole, il n'en étoit plus le maître. Ainsi M. le Cardinal qui avoit témoigné pour moi avec tant d'adresse cette bonne volonté apparente, par rapport à ses intérêts, vit tomber cette ru-

se si bien concertée, & fut contraint de chercher par d'autres moyens à renverser son ennemi, comme il fit, & comme il se voit dans l'histoire, où la fin tragique de Monsieur le Grand Ecuyer & de Monsieur de Thou son confident, & les causes de leur perte sont représentées fort au long.

XVIII. Lorsque Monsieur le Cardinal leur eut fait faire leur procès, il s'en revint à Paris, & partit de Lyon le même jour qu'ils y devoient être exécutés. Sa marche depuis Lyon jusqu'à Paris se fit d'une maniere aussi extraordinaire qu'on en ait jamais oui parler. Comme il étoit incommodé, il trouva moyen de marcher sans se lever de son lit, y étant couché & porté par seize personnes. Jamais il n'entroit par la porte dans la maison où il devoit loger. Mais M. des Noyers, l'un de ses plus fideles serviteurs, faisant, pour le dire ainsi, le Maréchal des logis, alloit devant, & avoit soin de faire faire une ouverture à l'endroit des fenêtres de la chambre où il devoit reposer. On dressoit en même-tems un grand échaffaut dans la rue, sur lequel on montoit par des degrés, afin que l'on pût passer & faire entrer dans la chambre par cette ouver-

ture le lit magnifique dans lequel son Eminence étoit couchée.

On tendit les chaînes à Paris dans toutes les rues par où il devoit passer, afin d'empêcher la grande confusion du peuple, qui accouroit de toutes parts pour voir cette espece de triomphe d'un Cardinal & d'un Ministre couché dans son lit, qui retournoit avec pompe après avoir vaincu ses ennemis. Je me trouvai comme les autres à son passage, & me plaçai pour le voir dans la rue de la Verrerie. Comme il n'étoit pas si malade qu'il ne jettât les yeux de côté & d'autre sur ceux qui le regardoient, il m'apperçut au milieu de la foule, & dit aussi-tôt au Lieutenant de ses Gardes qui étoit proche de son lit: avertissez M. de Pontis que je viens de voir, de se trouver au Palais Cardinal dans le tems que j'y descendrai. Au même instant cet Officier se mit à crier au milieu de tout ce peuple, en me nommant & demandant si je n'étois pas là. Je répondis m'entendant nommer, & m'étant montré, il me dit ce que M. le Cardinal lui avoit donné ordre de me dire. Aussi-tôt tous mes amis commencerent à me blâmer d'imprudence de m'être montré, disant que

j'avois beaucoup sujet de craindre; que le Cardinal ne pouvoit avoir que quelque mauvais dessein contre moi; que j'étois trop fier, & que je ne devois pas m'engager ainsi témérairement dans le péril sans nécessité. Pour moi au contraire, qui avois toute l'assurance d'un homme qui ne se sent coupable de rien, ne sçachant pas que ma lettre, dont j'ai parlé auparavant, eût été surprise, je leur dis que j'étois résolu d'aller voir ce que son Eminence souhaitoit de moi; & étant parti à l'heure même, je me rendis à son Palais au moment qu'il y arriva. Je me présentai avec tous les autres. Mais comme il y avoit un très-grand monde, ou il ne me vit pas, ou s'il me vit, il ne voulut pas me parler en si bonne compagnie, se réservant de le faire en une meilleure occasion. Il dit étant arrivé d'un air fort content: Ah Dieu soit loué, c'est une grande douceur d'être chez soi. Et comme tous ceux devant lesquels il passoit, se prosternoient avec un profond respect, il leur disoit seulement *le serviteur très-humble*; mais d'un accent bien différent de celui dont il me le dit, lorsqu'il me mit en fuite par cette seule parole dans son jardin.

XIX. Voyant qu'il ne m'avoit rien dit, je priai le Lieutenant de ses Gardes de témoigner à son Eminence, que je n'avois pas manqué de m'acquitter de l'ordre qu'il m'avoit donné. Il me le promit, & me pria de revenir le lendemain pour sçavoir sa réponse. J'y retournai diverses fois, sans pouvoir saluer M. le Cardinal, qui se trouva occupé tous ces premiers jours à recevoir les complimens d'un grand nombre de personnes de qualité qui venoient lui faire la cour après un si long voyage. Enfin lorsque j'étois un jour dans son antichambre, & que je m'entretenois avec M. le Premier Président Molé, on me vint dire que son Eminence me demandoit; & ainsi ayant obtenu audience avant même M. le Premier Président, aussi-tôt que je fus entré, ceux qui étoient près de son lit se retirerent à un coin de la chambte, hormis deux Pages qui demeuroient aux pieds du même lit en garde. M'étant approché, je saluai Monsieur le Cardinal, & baisai son drap. D'abord il me demanda pourquoi je n'avois pas été au voyage de Perpignan avec le Roi. Je lui répondis, qu'ayant reçu un ordre exprès de ne point sortir de Paris, je n'en avois

point reçu d'autre depuis, ni de la part de Sa Majesté, ni de celle de son Eminence. Mais est-ce là, me dit-il, la véritable cause qui vous en a empêché? Je lui répartis, que ç'avoit été la seule crainte de désobéir au Roi & à son Eminence. Mais encore, continua-t-il, n'y a-t-il point eu quelqu'autre raison particuliere qui vous a porté à demeurer? Car s'il n'eût tenu qu'à le demander au Roi, je sçai qu'il est si bon, qu'il ne vous l'auroit pas refusé. Il faut qu'il y ait eu en cela quelque chose de caché que vous ne vouliez pas nous dire. Votre Eminence sçait assez, lui dis-je, que ce n'étoit pas à un particulier comme moi d'avoir la hardiesse de demander au Roi qu'il m'approchât de sa personne, lorsqu'il m'en avoit éloigné pour des raisons qu'il ne m'est pas permis de pénétrer. Je sçai bien, me repliqua-t-il, que le Roi ne l'auroit pas trouvé mauvais de votre part; & il n'étoit pas même difficile que vous trouvassiez des amis qui se chargeassent de parler pour vous, sans que vous vous adressassiez vous-même immédiatement au Roi. Il est vrai, Monseigneur, lui répondis-je; mais votre Eminence me permettra de lui dire que j'ai tâché toute ma vie de

n'être point à charge à ceux qui m'honoroient de leur bienveillance, & de ne les employer presque jamais pour mon regard particulier. Je sçai que le Roi a beaucoup de bonté pour moi. Mais c'est à cause de cela même que j'ai toujours cru être obligé de recevoir ses châtimens & ses faveurs, avec une égale reconnoissance, étant persuadé que plus il a de bonté pour moi, plus je suis coupable, lorsque je l'ai offensé en quelque chose. Je suis bien-aise, me repartit le Cardinal, de vous voir dans ces sentimens; car on ne sçauroit trop reconnoître les faveurs du Roi. Mais il me semble néanmoins que l'on pourroit accuser en quelque sorte une personne de n'avoir pas toute l'estime qu'elle devroit du bonheur qu'il y a à être auprès de Sa Majesté, & d'être même coupable de quelque mépris, lorsqu'elle se tient aussi contente d'en être éloignée, que d'en être proche. Et ce n'est pas être à charge à ses amis, que de les prier d'intercéder pour soi dans ces rencontres. Je ne puis pas croire, ajouta-t-il, qu'il n'y ait eu quelqu'autre raison que vous me cachez. Car enfin il n'y a point de Prince qui soit tellement irrité, qui ne puisse être appaisé. Il me faisoit l'honneur de

me parler ainsi familierement, & il sembloit que nous contestassions ensemble, lui étant toujours sur l'attaque, & moi sur la défensive. Enfin, comme il vit qu'il n'avançoit rien par toutes ses demandes si souvent réitérées, & que je me tenois toujours fixe sur le même point sans m'écarter, il me dit que puisque je ne voulois pas lui répondre sur ce qu'il me demandoit, il ne vouloit pas aussi me dire le sujet pour lequel il m'avoit mandé; mais que j'allasse trouver de sa part Monsieur des Noyers, qui me le diroit. Il commanda en même-tems à un des deux Pages de sa chambre, nommé la Grise, de me mener chez Monsieur des Noyers.

XX. Je ne manquai pas de faire quantité de réflexions sur cet empressement extraordinaire que témoignoit le Cardinal, pour connoître ce qui m'avoit arrêté à Paris. Je ne sçavois pas encore que la lettre que j'avois écrite sur ce sujet, fut tombée entre ses mains; & je crus que son inquiétude pouvoit bien venir d'une rencontre qui m'arriva long-tems auparavant, & qui lui donna de fâcheux soupçons contre moi. Etant un jour chez le Roi, Sa Majesté me fit signe de le suivre dans sa gar-

derobe, où je n'étois jusqu'alors jamais entré. Je n'osai d'abord suivre le Roi; mais il avertit l'Huissier de me faire entrer; & s'étant assis sur un coffre, fort pensif, il commença à me demander avec beaucoup de confidence, d'où venoit que les Capitaines qu'il avoit faits, le quittoient tous, & qu'il n'en restoit presque pas un près de sa personne. Je les excusai le mieux que je pus, disant au Roi en général, que pour ce qui étoit des vieux Officiers, ils étoient usés par les fatigues de la guerre, & hors d'état de s'acquitter de leurs charges; & que pour les autres, il y en avoit plusieurs qui avoient été estropiés pour son service, & que quelques-uns pouvoient bien aussi s'être ennuyés des grands travaux de l'armée. Le Roi m'ayant répliqué & demandé en particulier d'où venoit qu'un tel qu'il me nomma, l'avoit quitté pour se mettre au service de Monsieur le Cardinal; je lui répondis fort franchement & sans hésiter, que celui-là n'avoit pas gagné au change, de quitter le maître pour le valet. Ce furent mes propres paroles, qui ne déplurent pas sans doute au Roi. Ce pauvre Prince se mit ensuite à me compter avec ses doigts tous ceux qui l'avoient

quitté, déplorant en quelque ſorte ſon malheur. Et j'avoue que, quoique je tâchaſſe d'excuſer les uns & les autres le mieux qu'il me fût poſſible, j'étois très-ſenſiblement touché, de voir un ſi grand Roi abandonné de la plûpart de ſes ſerviteurs: & je ne pouvois me perſuader, le reſpectant & l'aimant au point que je faiſois, comme on pouvoit être aſſez lâche, pour préférer à ſon ſervice celui d'un de ſes ſujets, quelque puiſſant qu'il pût être. Il me parut être dans une inquiétude extraordinaire durant tout cet entretien, paſſant continuellement d'un diſcours à l'autre, tantôt demeurant comme tout interdit, & tantôt me faiſant quelque nouvelle demande; en ſorte que comme il n'avoit pas accoutumé de me parler avec toutes ces circonlocutions & ces détours, je crûs indubitablement qu'il avoit quelque choſe dans l'eſprit, qu'il n'oſoit me déclarer, quoiqu'il eût bien voulu m'y faire tomber inſenſiblement. Car comme c'étoit dans le tems que le Roi formoit déja quelque deſſein contre Monſieur le Cardinal, il y avoit grand ſujet de croire qu'il vouloit me confier quelque ſecret ſur cela.

Mais il arriva tout d'un coup, que

notre entretien fut rompu par le Comte de Nogent, qui regardoit à-travers la porte par une fente ou par le trou de la serrure, dont le Roi s'étant apperçu, il cria, demandant s'il y avoit là quelqu'un. En meme-tems, le Comte de Nogent ayant gratté à la porte, le Roi, comme tout surpris, se leva avec tant de précipitation, qu'il pensa me faire tomber, témoignant assez par son extérieur, qu'il étoit fâché qu'on me trouvât en ce lieu avec lui. Aussi-tôt que Monsieur le Comte de Nogent fut entré il dit au Roi qu'il venoit de la part de Monsieur le Cardinal, pour demander à sa Majesté si elle demeureroit au logis sans sortir, à cause que son Eminence souhaitoit de la venir voir. Le Roi fit réponse, que Monsieur le Cardinal seroit le très-bien venu. Le même Comte de Nogent me demanda ensuite dans le particulier, ce que le Roi me disoit lorsqu'il me parloit ainsi avec action, me faisant assez connoître qu'il soupçonnoit quelque chose de cet entretien. Il est vrai que j'eus une grande envie de mortifier sa curiosité, & de lui faire comprendre qu'il se mêloit de ce qui ne le regardoit pas. Mais craignant un homme qui étoit si fort dans les intérêts du Cardinal, je lui répondis simplement, que le

Roi m'entretenoit, selon sa coutume, de différentes choses touchant ses armées, les soldats, & les Officiers. Il me répartit, se doutant bien que c'étoit une défaite, qu'il y avoit quelqu'autre chose sur le tapis. Et s'en étant retourné chez Monsieur le Cardinal, il lui donna lieu d'avoir de mauvais soupçons contre moi, lui disant qu'il m'avoit vû seul avec le Roi dans sa garde-robe, & que sa Majesté me parloit comme en confidence de quelque affaire secrette.

XXI. Ce fut donc de cette rencontre particuliere, & de cet entretien familier que j'avois eu avec le Roi, que je crus que Monsieur le Cardinal vouloit s'informer doucement, lorsque je le vis dans l'occasion dont j'ai parlé, & sur le sujet de laquelle j'ai rapporé tout ceci. Lorsque je fus arrivé au logis de Monsieur des Noyers, avec le Page de Monsieur le Cardinal, les livrées de son Eminence me firent ouvrir le passage au travers de tout le monde, qui attendoit pour avoir audience. Chacun me fit place, respectant celui dont le Page me conduisoit. Et étant monté tout droit avec lui en la chambre de Monsieur des Noyers, après que je l'eus salué, & qu'il eût sçû que je venois de la part de Mon-

ſieur le Cardinal, il me fit entrer ſeul avec lui dans ſon cabinet. Là il commença à me faire les mêmes queſtions qui m'avoient déja été faites, me demandant & redemandant pluſieurs fois, d'où venoit que je n'avois pas ſuivi le Roi au voyage de Perpignan. Je compris que c'étoit un deſſein concerté entre M. le Cardinal & M. des Noyers, & que ce n'étoit pas ſans ſujet qu'ils paroiſſoient être d'intelligence ſur cette affaire. Je trouvois d'ailleurs qu'il étoit du dernier ridicule, de me demander tant de fois raiſon d'une choſe qu'ils connoiſſoient beaucoup mieux que moi; & j'étois d'humeur à me mettre tout de bon en colere, ſi j'en euſſe eu la liberté. Mais penſant à qui je parlois, je me retins par la crainte du Cardinal, & demeurai toujours ferme à la réponſe que j'avois faite à ſon Eminence; qu'ayant reçû un ordre par écrit de la part du Roi, ſigné de M. des Noyers lui-même pour ne point ſortir de Paris, il auroit été le premier à me blâmer, ſi je l'avois fait. Il me tourna & me retourna en toutes manieres, dans l'eſpérance de découvrir quelque choſe. Mais comme il me vit à l'épreuve de toutes ſes queſtions, après qu'il m'eut ainſi entretenu

tretenu quelque-tems, il prit une liasse de papiers sur sa table, de laquelle il tira la lettre fatale que j'avois écrite à M. de Vitermon, sur le sujet du voyage du Roi, & sur la personne en particulier de M. le Cardinal; & me la donnant, il me dit: Voyez un peu cette lettre; regardez si vous pourrez reconnoître votre écriture & votre seing.

Je demeurai dans un étonnement & un étourdissement d'esprit qui ne se peut exprimer, voyant une lettre que je ne pouvois pas m'imaginer avoir pû tomber entre leurs mains, sans une espece de magie, puisque j'étois assuré de la personne à qui je l'avois confiée, & encore plus de celui à qui je l'avois écrite, qui m'a depuis protesté diverses fois ne l'avoir jamais reçûe. Enfin n'y ayant pas moyen de nier que je l'eusse écrite & signée, & n'étant pas accoutumé à gauchir dans ces rencontres, j'aimai mieux la reconnoître franchement, & je lui dis avec fermeté; il est vrai, Monsieur; je reconnois cette écriture & ce seing: J'avoue que c'est moi qui ai écrit cette lettre, & par conséquent je suis obligé d'avouer tout ce qui est dedans, quand il m'en devroit coûter la tête aujourd'hui. Cette franchise plut

ſans doute à M. des Noyers, qui ne laiſſa pas néanmoins de m'entreprendre & de me parler ſur cela avec toute la force poſſible. Quoi, me dit-il, vous avez eu la hardieſſe de traiter de la ſorte M. le Cardinal, qui eſt le plus grand génie & le premier homme du monde; lui qui fait du bien à toute la terre, & qui tire de la pouſſiere, pour élever dans les charges conſidérables, ceux qu'il éprouve en être dignes; lui qui travaille uniquement à contenter tous les ſujets du Roi, qui fait du bien à ſes ennemis mêmes, & qui dans le même-tems que vous le déchiriez de la ſorte dans cette lettre, a voulu vous ſervir auprès du Roi, en lui demandant pour vous le Gouvernement de Colioure. Eſt-il poſſible que de petits Officiers attaquent ſi injurieuſement les hautes puiſſances, & qu'on s'oublie juſqu'à ce point, que d'outrager ceux à qui le Prince commet le ſoin & la conduite de ſes Etats?

Je lui répondis, qu'il étoit vrai que j'avois eu tort de parler ainſi d'une perſonne à qui je devois toute ſorte de reſpect, mais que je le ſuppliois de ne pas trouver mauvais, ſi un pauvre priſonnier comme j'étois, s'étoit échappé à ſe plaindre & à crier un peu plus

haut qu'il ne devoit ; que c'étoit toute la liberté qui restoit à un misérable, de décharger son cœur en déplorant sa misere ; qu'on n'avoit point accoutumé de le trouver mauvais, ni de regarder une personne comme plus coupable, pour avoir parlé moins respectueusement dans ces occasions, où il sembloit que ce fût plutôt la douleur qui parloit que la persoune. C'est le seul moyen, Monsieur, lui dis-je, qu'ont les prisonniers de se soulager. Ils disent tout librement ce qu'il leur plaît, & nul ne les accuse de rendre par-là leur cause plus criminelle. Il n'est que trop naturel, Monsieur, de crier lorsqu'on sent du mal, & il semble qu'il y ait quelque stupidité à souffrir sans dire mot. Enfin j'avoue que je n'ai pas eu toute la partience que je devois ; mais je croi que vous avez trop de bonté pour ne me pas excuser dans mon malheur, lorsque, ne me sentant coupable de rien, je me suis vû tout d'un coup accablé sous le poids d'une aussi grande disgrace que la mienne.

Monsieur des Noyers qui fut touché de la maniere dont je lui parlois, & qui d'ailleurs avoit sans doute bon ordre de bien ménager cette occasion, pour

m'attirer au ſervice de Monſieur le Cardinal, me dit qu'il vouloit me ſervir auprès de ſon Eminence, & qu'il ſe chargeoit de très-bon cœur de faire ma paix, pour me témoigner qu'il m'aimoit véritablement, & qu'il n'étoit pas moins mon ami, qu'il l'avoit toujours été. Je pris ainſi congé de lui, en l'aſſurant que je reconnoîtrois toute ma vie l'obligation que je lui avois. Je m'en retournai ne pouvant aſſez admirer les divers reſſorts & les ſoupleſſes différentes de la politique de ce Miniſtre, qui, me haïſſant à cauſe de l'attache que j'avois à la perſonne du Roi, & cherchant depuis ſi long-tems un prétexte pour me perdre, aima mieux ſe ſervir de cette occaſion qui ſe préſentoit, pour m'attirer à ſa perſonne, que pour me ruiner entierement.

XXII. Après être retourné diverſes fois chez M. des Noyers ſans pouvoir jamais lui parler à cauſe du grand monde qui avoit affaire à lui, ayant un jour rencontré Monſieur le Maréchal de Brezay, & Monſieur le Maréchal de la Meilleraye, ils me dirent qu'ils ne ſçavoient ce que j'avois fait à Monſieur le Cardinal, mais qu'il paroiſſoit tout changé à mon égard, & qu'il parloit

ſouvent de moi en bonne part. Monſieur de Brezay ajouta qu'il vouloit me mener chez lui. Monſieur de la Meilleraye, dit que ce ſeroit lui qui m'y méneroit. Après quelque conteſtation de part & d'autre, ils convinrent qu'ils m'y meneroient tous deux. Et ainſi étant allés tous enſemble chez Monſieur le Cardinal, comme nous fûmes entrés dans ſa chambre, ils lui dirent; Monſeigneur, voilà M. de Pontis que nous amenons à votre Eminence, bien repentant & bien réſolu à vous offrir ſon ſervice. M. de Brezay dit: Je me rends la caution de ſa parfaite fidélité. M. de la Meilleraye ajouta; & moi auſſi je réponds pour lui. Cependant je ne diſois mot, ne les avouant de ce qu'ils vouloient bien avancer pour moi, que par un profond & reſpectueux ſilence.

Alors M. le Cardinal s'adreſſant à moi, me dit d'un ton riant & un peu railleur; Hé bien, M. de Pontis, il n'a tenu qu'à vous ſeul juſqu'ici de faire votre fortune. Vous avez cru gagner davantage ailleurs, & mieux avancer vos affaires; mais vous n'auriez pas perdu de vous approcher de nous. Ce compliment me donna, je l'avoue, un très-grand dépit au fond de mon cœur, de

voir qu'on raillât dans moi la fidélité inviolable que j'avois vouée à mon Prince, & qu'on me jugeât capable d'être débauché de son service. Mais je retins ma colere, comme j'y étois obligé, & lui répondis avec tout le respect extérieur que je lui devois; que j'étois confus de l'honneur que son Eminence me faisoit, de penser à une personne comme moi; que je m'en reconnoissois très-indigne; que néanmoins ma conscience ne me reprochoit point d'avoir manqué à m'acquitter fidellement des ordres que j'avois reçûs de sa part, & à rendre à son Eminence tous les services dont j'avois été capable : Mais qu'il étoit vrai que j'avois crû ne pouvoir quitter le service du Roi, sans être blâmé par elle-même d'une très-grande ingratitude; puisqu'elle sçavoit que je tenois de la pure libéralité du Roi, & ma fortune, & ma vie. Le Cardinal, sans faire semblant de comprendre ce que je disois, me répondit, que le passé ne serviroit qu'à nous rendre meilleurs amis à l'avenir, & qu'il falloit que je revinsse le voir.

Mais comme je n'étois nullement accoutumé à sa Cour ni à ses manieres, je résolus d'en user à-peu-près à l'avenir, comme je l'avois fait par le passé : & je

jugeai à propos de donner avis de tout ceci au Roi, qui n'eût pas été content, que je lui euſſe caché des particularités qui le regardoient de ſi près. Dès que je lui en eus touché quelque choſe, il me fit entrer dans ſon cabinet, où je lui contai naïvement tout ce qui s'étoit paſſé entre Monſieur le Cardinal, Monſieur des Noyers & moi, dont il rit bien en ſon particulier. Mais lorſque je lui dis entr'autres choſes, ce que Monſieur des Noyers m'avoit déclaré touchant le Gouvernement de Coliouvre, qu'il diſoit que Monſieur le Cardinal avoit demandé pour moi à ſa majeſté, le Roi ne put s'empêcher de s'écrier avec quelque indignation de cette ſoupleſſe & de cet artifice ſi groſſier; *Ah le fourbe!* Je lui demandai enſuite, s'il trouveroit bon que j'allaſſe voir Monſieur le Cardinal, comme il m'y avoit fort exhorté, ajoutant que s'il plaiſoit à ſa Majeſté, je ne verrois jamais cette Eminence qu'en tableau. Mais le Roi me répondit, qu'il valoit mieux l'aller voir comme les autres, pour lui ôter tout ombrage, & me conſerver au moins cette bonne volonté qu'il me témoignoit.

XXIII. Depuis ce tems-là, qui

étoit vers le mois de Septembre de l'année 1642. Je fus parfaitement bien en Cour, étant toujours auprès de la personne du Roi, qui me mena avec lui diverses fois chez M. le Cardinal, lorsqu'il l'alla visiter sur les derniers jours de sa vie, sans néanmoins me faire entrer dans sa chambre. Le jour que ce grand Ministre mourut, quelques heures avant sa mort, comme j'étois dans la chambre du Roi, M. des Noyers lui vint dire fort gai, que M. le Cardinal étoit ressuscité, & qu'il se portoit beaucoup mieux après avoir pris un remede qui lui avoit fait des merveilles. Le Roi qui sçavoit que la maladie du Cardinal étoit telle, qu'il ne pouvoit pas en réchapper, demeura en recevant cette nouvelle au même état qu'il étoit auparavant, sans faire paroître ni joie ni tristesse. Il vint en effet une autre personne quelque tems après, qui dit au Roi que son Eminence étoit expirée, & qu'il l'avoit vû passer. Le Roi ne voulant pas se fier à cette premiere nouvelle, en attendit une seconde, & une troisieme : & quand la chose fut assurée, il se contenta de dire à quelques-uns qui étoient auprès de lui ; il est mort un grand politique. Aussi-tôt

après Messieurs les Maréchaux de la Meilleraye & de Brezay, ses créatures, vinrent se jetter aux pieds du Roi, & lui demander sa protection. Le Roi les embrassa & leur dit, qu'il avoit toujours fait estime de leur personne, & qu'il les aimeroit toujours, pourvu qu'ils le servissent fidellement. En quoi ce Prince témoigna beaucoup de bonté, n'ayant jamais fait paroître le moindre ressentiment, de ce qu'ils avoient été toujours uniquement attachés au service du Cardinal. Et c'est sans doute une assez grande politique, de ménager quelquefois ses ennemis mêmes, lorsque quelque événement extraordinaire les engage à changer de conduite à notre égard.

XXIV. Je ne jouis pas long-tems des bonnes graces du Roi depuis la mort de Monsieur le Cardinal. Ce Prince n'eut presque aucune santé depuis, mais fut toujours dans une espece de langueur qui le réduisit enfin à un état digne de compassion. S'étant mis un jour au soleil, qui entroit par une fenêtre de sa chambre, pour s'échauffer, comme je vins le saluer sans prendre garde à cela, j'allai justement me placer ensuite devant la fenêtre : surquoi le Roi me dit assez agréablement : Hé, Pontis, ne

m'ôte pas ce que tu ne me ſçaurois donner. Je ne compris point ce que ſa Majeſté me vouloit dire; & en étant fort en peine, je demeurois toujours à la même place. Alors Monſieur le Comte de Trême me dit que c'étoit le ſoleil que j'ôtois au Roi, & je me retirai à l'heure même. Ce pauvre Prince devint ſi maigre & ſi défait, qu'ayant pitié de ſoi-même dans l'état où il ſe voyoit, il découvroit quelquefois ſes bras tout décharnés, & les montroit à ceux de ſa Cour qui le venoient voir.

Lorſqu'il étoit au lit de la mort, M. de Souvray, premier Gentilhomme de la Chambre, ayant dit un jour, ſelon la coûtume, que tout le monde ſortît, afin que le Roi pût repoſer, & ayant tiré le rideau du lit du côté que j'étois, pour m'obliger de ſortir comme les autres, le Roi retira tout d'un coup ſon rideau, & m'ordonna de demeurer. Car ſon deſſein n'étoit pas tant de repoſer, que de ſe voir délivré de l'importunité des gens de la Cour. Il commença enſuite avec une bonté toute particuliere à s'entretenir familierement avec moi. Et voyant de loin de dedans ſon lit par la fenêtre de ſa chambre du Château de S. Germain le clocher de S. Denis, il

me demanda ce que c'étoit. Comme je lui eus répondu que c'étoit l'Eglise de S. Denis, il me dit en envisageant déja sa mort; voilà où nous reposerons. Puis tirant son bras de son lit, il me le montra, en me disant: Tiens, Pontis, vois cette main, regarde ce bras, voilà quels sont les bras du Roi de France. Je vis en effet, mais avec une angoisse & un serrement de cœur que je ne puis exprimer, que c'étoit comme un squellette qui avoit la peau collée sur les os & qui étoit tout couvert de grandes taches blanches. Ce Prince me fit voir ensuite son estomac, qui étoit si fort décharné, que l'on comptoit facilement tous les os, comme s'il n'y avoit point eu de chair. Ce fut alors que ne pouvant plus retenir au-dedans de moi la douleur qui m'étouffoit, je m'abandonnai aux larmes & aux soupirs, & fis connoître à sa Majesté en me retirant, que j'étois touché au dernier point de le voir en un état qui m'étoit, si je l'ose dire, plus sensible qu'à lui-même.

Je ne parle point ici des conjectures que l'on fit touchant sa maladie. Ce sont des secrets qu'il seroit assez inutile, & même assez difficile de découvrir. Il suffit de reconnoître que ce Prince

mourut au moment auquel Dieu avoit résolu qu'il devoit mourir. Il est le maître de la vie & de la mort des grands aussi-bien que des petits. Et c'est en vain qu'on s'efforce de connoître les vraies causes de la mort des Princes, lorsqu'on sçait qu'elles se rapportent toutes à la volonté de celui qui a un empire souverain sur les Rois. Il étoit très-mal servi dans sa maladie, & ne prenoit presque jamais un bouillon qui fût chaud; ce qui me donnoit une extrême peine de voir un Roi beaucoup plus mal servi, au milieu de ce grand nombre d'Officiers, que le moindre Bourgeois de Paris.

Je n'étois pas dans sa chambre lorsqu'il mourut; car on empêchoit tout le monde d'y entrer. Mais je puis dire que cette mort m'affligea jusqu'à un tel point, que je demeurai près de trois mois, ayant l'esprit comme aliéné, ne sçachant à qui m'en prendre de cette mort, cherchant tous les jours mon Roi, & ne le trouvant plus, ce qui me réduisit presque au désespoir. Car il est vrai que j'aimois ce Prince, & que j'avois toujours senti une très-forte passion pour son service; & j'ose dire que je me tiendrois bien heureux, si je pouvois

me porter avec la même ardeur à ſervir celui qu'on ne peut jamais perdre en le ſervant fidelement, & qui mérite infiniment plus d'amour que tous les Princes de la terre. Car Dieu a voulu ſans doute me faire connoître par cet exemple très-ſenſible de l'amour déſintéreſſé & ſi ardent que je portois à ſon image, combien j'étois obligé de l'aimer lui-même. Et en effet j'ai quelquefois admiré la diſpoſition dans laquelle il m'avoit mis ſur le ſujet de ce Prince ; puiſque bien que je fuſſe très-perſuadé au fonds de mon cœur, que quelque bonté qu'il me témoignât, il avoit peu récompenſé mes ſervices, j'étois néanmoins ſi rempli de reconnoiſſance pour les graces que j'avois reçûes de lui, que j'ai répondu diverſes fois à quelques perſonnes qui blâmoient la conduite du Roi ſur mon ſujet : n'étoit-ce pas, leur diſois-je, un trop grand honneur & une trop grande récompenſe pour un ver de terre comme moi, de ce qu'un ſi grand Roi m'avoit fait la grace de m'approcher de ſa perſonne. Ainſi je ne conſidérois pas tant les grands ſervices que j'avois rendus à ce Prince, que l'honneur qu'il m'avoit fait de les agréer, & je croyois n'avoir fait

en tout cela que m'aquitter de l'obliga-tïon de ma naiſſance. Je pratiquois de cette ſorte ſans y penſer à l'égard d'un Roi de la Terre, ce que l'Evangile m'a fait connoître depuis, que nous devons pratiquer à l'égard de Dieu, en nous regardant comme inutiles à ſon ſervi-ce, & comme infiniment trop heureux d'être jugés dignes de combattre ſous ſes enſeignes, & d'exécuter ſes ordres divins.

LIVRE SIXIEME.

Le Maréchal de Vitry engáge le Sieur de Pontis à accompagner le Marquis de Vitry son fils, & à se charger de la conduite du Régiment de la Reine. Vigueur avec laquelle le Sieur de Pontis arrête une sédition des soldats, & soutient ensuite le Marquis de Vitry contre tous les Officiers. Siege de Rotheweil en Allemagne. Une partie de notre Armée est défaite à Tubinghen. L'autre partie sous la conduite du Sieur de Pontis se défend vigoureusement contre trois Armées, & se rend enfin à composition. Tout ce qui lui est arrivé pendant sa prison en Allemagne. Il est obligé de payer deux fois sa rançon.

I. JE ne demeurai pas long-tems après la mort du Roi Louis XIII. sans emploi. Et quelque las que je dûsse être du service, après tant d'an-

nées que j'avois consumées inutilement sous divers Rois, je m'y rengageai de nouveau, sans penser à autre chose qu'à traîner les restes de cette misérable vie, comme je pourrois, suivant le cours du torrent du siecle qui m'emportoit comme tant d'autres. Un jour donc que j'étois encore au lit, Monsieur le Maréchal de Vitry me vint surprendre; & comme la honte que j'en eus me fit jetter de l'autre côté du lit dans la ruelle, en lui disant qu'il me faisoit un affront, & qu'il seroit cause qu'on se railleroit de moi, si on venoit à le sçavoir; il me dit qu'il avoit une affaire de conséquence à me communiquer. En même-tems il retira le rideau du lit, & me pressa de me recoucher, en me promettant qu'il me parleroit sans me voir, afin de ne me point faire de peine. Il me dit ensuite qu'il venoit pour me prier d'une chose qu'il vouloit que je lui accordasse avant qu'il sortît de ma maison. Comme je ne demandois qu'à me délivrer de lui promptement, je lui répondis aussi-tôt sans sçavoir ce qu'il desiroit de moi, que je ferois tout ce qu'il me commanderoit étant son très-humble serviteur, & je le chassai pour le dire ainsi bien-tôt après; car

ayant une fois ma parole, il s'en alla très-content sans s'expliquer davantage.

Il ne différa gueres néanmoins à me déclarer, que ce que je lui avois promis étoit d'être premier Capitaine du Régiment de la Reine qu'on levoit, & dont son fils devoit être Mestre de Camp. Il me conjura en même-tems par l'amitié qu'il étoit persuadé que je lui portois, de vouloir bien prendre le soin de former ce jeune Seigneur, qui étant sans expérience, avoit besoin d'être soutenu, & conduit par une personne qui sçût le métier. Il est vrai que je demeurai tout court à cette proposition qu'il me fit. Et quoique je fusse déja engagé par ma parole, tenant alors ces sortes d'emplois au-dessous de moi, je fis tout ce que pus pour m'en dégager. Mais il me fut impossible de retirer ma parole de M. le Maréchal de Vitry, qui sçut d'ailleurs si bien m'engager de nouveau par mille honnêtetés & mille offres, que je fus obligé d'y consentir. Car il m'assura que je serois seul maître de tout le Régiment, & que son fils n'auroit que le nom de Mestre de Camp; que je donnerois moi-même les Compagnies, & qu'enfin je lui rendrois

le plus grand service qu'il pût attendre de moi, en acceptant cet emploi seulement pour cette année, & pour faire part à son fils d'une partie de ce que je sçavois. Il étoit pour lors fort mal avec Monsieur le Duc d'Angoulême, à cause qu'ayant été auparavant Gouverneur de Provence, & n'étant pas aimé des Provençaux, la Cour lui en ôta le Gouvernement, pour le donner à Monsieur d'Angoulême, ce qui fut cause d'une fort grande mésintelligence entr'eux, le Maréchal de Vitry disant que Monsieur d'Angoulême lui avoit rendu de mauvais offices à la Cour. Il avoit même résolu de pousser cette affaire plus loin. Mais comme il n'avoit pas grande justice à espérer de ce côté-là, l'affaire s'assoupit insensiblement d'elle-même.

II. Cependant tandis qu'on levoit le Régiment de la Reine, je m'en allai à une Terre de mes amis, pour passer quelque tems, & je donnai la Lieutenance de ma Compagnie à un neveu que j'avois, qui fut tué au service du Roi d'un coup de mousquet. Lors donc que j'étois ainsi à la campagne, occupé seulement à me divertir, je reçûs ordre de la Cour d'aller à Sens,

pour faire marcher vers Troyes quatre Régimens qui étoient-là en garnison. Je le mandai à l'heure même à Monsieur le Marquis de Vitry, afin qu'il s'avançât aussi avec son Régiment, & je me rendis à Sens selon l'ordre que j'avois reçu de la Cour. Il arriva qu'étant un jour logé dans une Terre de Monsieur de Bellegarde, pere de Monsieur l'Archevêque de Sens d'aprésent, ce Seigneur me vint trouver, me dit que cette Terre lui appartenoit, & me pria de vouloir bien l'exempter de ce logement. Je lui répondis avec la plus grande honnêteté que je pûs, que ce quartier nous avoit été donné pour y loger quatre jours; mais qu'en sa considération, je tâcherois de faire changer les ordres, pour faire déloger les Régimens dès le lendemain matin. J'ajoutai que s'il vouloit, je ferois tout mon possible pour les faire sortir à l'heure même, mais que comme il étoit tard, & qu'ils avoient déja soupé, ils ne feroient gueres plus de mal jusqu'au lendemain. Il se trouva infiniment obligé de la maniere dont je lui parlai, ne s'attendant peut-être pas à un semblable compliment de la part d'un Officier qui avoit ses ordres, & qui conduisoit

tant de troupes. Car il eſt vrai que j'ai moi-même été étonné pluſieurs fois, de la dureté avec laquelle agiſſent beaucoup d'Officiers, qui ſe croient exempts de toute civilité, lorſqu'ils ont la force en main; au lieu qu'ils pourroient quelquefois avoir de la conſidération pour des perſonnes de qualité & de mérite, & que s'ils ne peuvent pas ſe départir de leurs ordres, ils peuvent au-moins toujours les exécuter avec douceur & honnêteté.

III. Pendant le ſéjour que nous fîmes à Troyes, il s'éleva une grande ſédition parmi nos troupes. Un ſoldat de notre Régiment des plus méchans, & des plus déterminés, s'étant enyvré, donna un coup d'épée dans le ventre d'une femme enceinte, & de ce ſeul coup tua la femme & l'enfant, dont elle étoit groſſe. Une action ſi noire ne pouvant pas être excuſée par le vin, je fis prendre ce miſérable, afin de le faire juger au Conſeil de guerre. La plûpart des Officiers qui étoient jeunes & inexpérimentés, au lieu de s'élever contre un ſi grand crime, témoignoient être favorables à celui qui l'avoit commis, croyant peut-être qu'il y alloit de leur honneur de ſoutenir un ſoldat contre

des bourgeois qui en demandoient la punition. Tous les soldats se mutinerent, voulant sauver leur camarade. Et je vis l'heure qu'une action si déteſtable demeureroit impunie. Pour moi qui avois une extrême horreur de telles injuſtices, & qui de plus n'étois pas d'humeur à plier sous le caprice d'une soldatesque mutinée, je représentai à Monsieur de Vitry, que c'étoit-là sa premiere campagne; que s'il ne faisoit valoir l'autorité que le Roi lui avoit donnée, non-seulement tous les Officiers, mais les soldats même le mépriseroient; qu'il s'attireroit la haine de toute une ville, qui pourroit bien porter ses plaintes jusqu'à la Cour, s'il accordoit l'impunité à un si grand crime; qu'enfin cette occasion étoit pour lui de la derniere importance, & que d'ordinaire toutes les suites dépendoient des commencemens. Monsieur de Vitry entra fort dans ce que je lui disois; & quelques importunités qu'il reçût de la part des Officiers, il résolut de faire faire la justice, & se reposa sur moi de la conduite de cette affaire.

Il eſt vrai que ce fut une résolution très-hardie & très-généreuse à un jeune

Seigneur comme lui, d'entreprendre de s'oppoſer à tout ſon Régiment. Mais comme il me faiſoit l'honneur d'avoir une très-grande créance en moi, & que Monſieur ſon pere lui avoit particulierement recommandé de ne rien faire que par mon conſeil, il crut bien que je ne l'engagerois point en une choſe, dont il ne pût ſortir à ſon honneur. J'entrepris en effet cette affaire, & la ſoutins avec tant d'autorité & de fermeté, que je fis enfin condamner le criminel à être pendu & étranglé, & fis ſigner ſa condamnation par tous les Capitaines mêmes qui lui étoient favorables. Mais voyant que ces mêmes Officiers ne laiſſoient pas de venir enſuite importuner tout de nouveau M. de Vitry, pour tâcher d'obtenir la grace de ce malheureux qu'ils n'avoient pû ſe diſpenſer eux-mêmes de condamner, comme je craignois qu'étant encore fort jeune, il n'eût peut-être pas la force de réſiſter à tant d'Officiers, je le conjurai de ne point commettre ſon autorité en cette rencontre, & lui conſeillai d'aller plutôt faire un tour en ſa maiſon proche de Brie-Comte-Robert, lui témoignant qu'il pourroit peut-être bien arriver quelque malheur; que je

voyois les esprits bien échauffés ; que les Officiers étoient la plûpart nouveaux, & ne sçavoient pas leur métier; & qu'ainsi je me sentois obligé de le conjurer une seconde fois de se retirer, afin que s'il arrivoit quelque chose de fâcheux, sa réputation & son autorité n'y fussent point intéressées, mais que tout le mal retombât plutôt sur moi. Je lui représentai tant de raisons sur cela, que je le fis à la fin résoudre de s'en aller, & de me laisser seul chargé de l'affaire.

Me voyant ainsi plénipotentiaire ; & n'ayant plus à craindre quelque affoiblissement dans un autre qui fut au-dessus de moi, je me disposai à soutenir l'honneur & l'autorité du Roi, comme je devois, & je rappellai tout ce que je pouvois avoir de courage & de fermeté, pour ne rien craindre, que de ne me pas faire assez craindre dans cette rencontre. Lorsque l'heure de l'exécution fut venue, je fis mettre tous les Régimens en bataille, résolu de périr plutôt, que de céder au caprice des nouveaux Officiers & des soldats mutinés. Le criminel ayant paru, les mutins commencerent à faire grand bruit, & la sédition croissant de plus en

plus, ils résolurent d'en venir aux mains mettant la méche sur le serpentin, & criant tous ensemble, *grace*, *grace*. Je me voyois presque seul contre tant de personnes armées & prêtes à faire feu, la plûpart des Officiers étant bien-aises de cette révolte des soldats, témoignant l'approuver. Mais comme j'avois appris par une longue expérience, que la hardiesse fait tout dans ces rencontres, & qu'un seul coup d'autorité est capable d'arrêter en un instant le plus grand feu de la révolte, ayant apperçu un grand plumet qui faisoit le fanfaron plus que tous les autres, & qui crioit à haute voix, *grace*, *grace*, je fendis la presse, & étant allé droit à lui sans rien craindre, je le saisis moi-même au collet devant tout le monde, & lui dis avec autorité : Oui, Monsieur ! Vous faites donc le séditieux & le mutin, & vous osez vous révolter contre les ordres du Roi ! Vous serez pendu sur le champ sans autre forme de procès. Donnez ordre à votre conscience. Je haussai en même-tems le ton de ma voix, & tâchant de faire lire ma juste colere dans mes yeux ; quiconque osera branler, m'écriai-je, & ne rentrera pas dans son devoir, je sçaurai bien

bien en faire justice, & sauver l'honneur & l'autorité du Roi. A qui pensez-vous avoir affaire, Messieurs; c'est le Roi même que vous attaquez. Je fis lier à l'instant mon homme, qui bien étourdi se jetta à mes pieds, & ne pensa plus qu'à me demander grace pour soi-même. Je feignis d'être inexorable, & lui dis en le faisant conduire vers la potence, qu'il n'avoit plus de grace à espérer, & qu'il se recommandât à Dieu, parce qu'il alloit être pendu sur le champ.

Cependant au même moment que j'eus saisi celui-ci, tous les autres en furent tellement effrayés, chacun craignant en particulier pour soi, qu'ils s'appaiserent, & qu'il se fit un profond silence, pas un n'osant plus ouvrir la bouche, hormis celui qui croyoit être pendu, & qui imploroit avec cris & avec larmes ma miséricorde. Dans cet entre-tems le criminel pour qui toute la sédition avoit été excitée étant sur le point d'être secoué, & se voyant sans espérance de salut, voulut au moins décharger alors sa conscience, & déclara devant tout le monde, que, pour ce qui regardoit le meurtre qu'il avoit commis en la personne de la femme enceinte, le

vin en avoit été la cause : mais qu'il se sentoit de plus obligé de découvrir plusieurs autres crimes qu'il avoit commis, pour justifier l'innocence de plusieurs personnes qui en étoient faussement accusées. Ainsi il fit une déclaration publique de plusieurs meurtres dont il avoit été l'auteur ; ensuite dequoi le bourreau pour pénitence l'étrangla.

Quand il fut question de pendre l'autre, comme je vis toute la sédition appaisée, je ne crus pas devoir me hâter ni pousser les choses plus loin, de peur d'aigrir davantage les esprits ; outre que je fus touché de la repentance & de l'étourdissement de ce cadet, qui n'avoit pas encore eu le loisir de se reconnoître. Ainsi je me contentai de le faire alors mener en prison, où je lui dis, que, comme il n'avoit pas été jugé, je lui faisois grace, à condition qu'il serviroit un an entier dans le Régiment, sans pouvoir sortir ; ce qu'il accepta de grand cœur, comme une pénitence bien favorable. Ensuite d'une action si hardie & si heureuse, les principaux de la ville de Troyes, le Président, les Conseillers, les Echevins, & plusieurs autres vinrent chez moi pour me remercier de la justice que j'avois faite d'un

si méchant homme, & me témoigner la reconnoissance publique qu'ils en avoient: surquoi je leur témoignai que je n'avois rien fait que mon devoir en rendant justice, comme j'y étois obligé.

IV. Monsieur de Vitry nous vint après rejoindre à Bar, lorsque nous y fûmes arrivés avec les troupes. Et là je lui dis, que comme il ne vouloit pas aller joindre Monsieur d'Angoulême, ainsi que Monsieur le Maréchal son pere le lui avoit défendu, pour la raison que j'ai marquée auparavant, je croyois qu'il seroit bon que j'allasse trouver Monsieur le Prince à Longwic, afin d'y prendre ses ordres. Il le jugea à propos aussi-bien que moi, & attendit mon retour à Bar avec ses troupes. M'étant donc rendu auprès de Monsieur le Prince, je lui dis que je venois avertir son Altesse de l'approche de nos troupes; que Monsieur le Marquis de Vitry étoit à Bar avec le Régiment de la Reine; & qu'il eût bien desiré de n'être point obligé de le conduire lui-même, mais de se rendre au plutôt près de sa personne, s'il le trouvoit bon. Monsieur le Prince me témoigna qu'il seroit bien aise de voir Monsieur de Vitry, & qu'il tiendroit à honneur de l'avoir auprès

de lui. Il me donna en même-tems un mémoire pour notre marche & nos logemens.

V. Je n'employai que sept ou huit jours dans ce voyage : & cependant mon absence fut cause d'une nouvelle sédition qui s'éleva dans le Régiment de la Reine contre Monsieur de Vitry. Les Officiers entrerent en grand différend touchant le rang de quelques-uns d'entr'eux ; & ne voulant pas s'en tenir à ce que Monsieur de Vitry en jugeoit, à cause qu'il étoit jeune, & n'avoit pas encore assez d'autorité pour les régler, ils députerent à son insçu l'un de leur corps nommé de la Fortiniere vers la Reine, pour porter leurs plaintes à Sa Majesté. Monsieur de Vitry, étant encore sans expérience, ne sçavoit à quoi se résoudre, ni comment il se devoit conduire pour ne recevoir pas cet affront, & il attendoit avec impatience que je fusse de retour. Je trouvai les choses en cet état lorsque j'arrivai ; & je fus bien-tôt informé de ce différend par les Officiers, qui voulurent me prévenir sur leur affaire, m'étant tous venus trouver, & me demander tout d'abord, si je ne prendrois pas les intérêts de tous les Officiers du Corps

dont j'étois moi-même. Je jugeai d'abord qu'ils pouvoient bien s'être brouillés avec Monsieur de Vitry ; & sans vouloir m'engager à rien; je vois bien, Messieurs, leur dis-je, qu'il est arrivé quelque chose depuis que je suis parti. Je ne puis pas vous répondre avant que j'aie parlé à Monsieur le Marquis de Vitry. Vous me blâmeriez les premiers si j'allois si vîte. Il est étrange que vous ne puissiez ni commander ni obéir, & qu'ayant été établis de la part du Roi pour faire observer la discipline parmi les soldats, vous la violiez tous les jours vous-mêmes, en refusant de vous soumettre à celui qui a l'ordre pour vous commander.

J'allai ensuite rendre compte de mon voyage à Monsieur le Marquis de Vitry, qui me témoigna bien de la joie de la réponse de Monsieur le Prince. J'attendis qu'il me parlât le premier de ce qui s'étoit passé, ne voulant pas lui témoigner que j'en sçusse rien. Et il le fit aussi-tôt, en me disant qu'il avoit eu bien des affaires depuis que j'étois parti ; que tous les Officiers du Régiment s'étoient emportés jusques-là, que d'envoyer à son insçu un député pour présenter à la Cour leurs plaintes. Hé ;

quoi, Monſieur, lui dis-je, n'êtes-vous donc pas Meſtre de Camp du Régiment de la Reine? Tous les Officiers n'ont-ils pas été ſoumis par l'ordre du Roi à votre autorité? N'eſt-ce pas vous qui avez fait leur fortune, puiſque c'eſt de vous qu'ils tiennent leur Charge, & que ſi vous aviez voulu, vous en auriez bien pu choiſir d'autres? Il ne falloit pas ſouffrir, Monſieur, qu'on fît cette injure à votre autorité, qui eſt celle du Roi même. C'eſt dans ces rencontres qu'il faut payer de ſa perſonne. Comment, ajoutai-je; ils ont envoyé à votre inſçu un député à la Cour! Ne ſouffrez pas, Monſieur, cet affront; il y va de tout votre honneur & de la dignité de votre Charge. Si vous faites ſoutenir tous ces gens-ci dans votre premiere campagne, ils vous craindront à l'avenir. Mais s'ils ſortent de leur devoir, & l'emportent au-deſſus de vous, ils ſeront toujours diſpoſés à ſe révolter, ſans que vous puiſſiez en être le maître. Il faut vous donner l'empire ſur eux, ou bien ils l'auront ſur vous. Monſieur de Vitry me répondit; mais comment vouliez-vous que je fiſſe? J'étois ſeul. Perſonne ne m'autoriſoit: & j'attendois votre re-

tour. Comment, Monsieur, lui dis-je! Qu'importe que vous soyez seul, étant revêtu de l'autorité de votre Charge? Qu'est-ce qu'un seul Officier contre la multitude des soldats qui lui sont soumis? Et cependant ne doit-il pas répondre au Roi sur sa vie de la discipline de ses soldats? Tous les Officiers de votre Régiment ne sont-ils pas obligés de vous obéir, & n'avez-vous pas l'autorité du Roi pour les commander? L'on n'a rien à craindre, Monsieur, lorsqu'on a le droit de son côté avec le pouvoir du Roi. Il faut ranger les mutins avec sagesse & fermeté. Mais puisqu'ils ont méprisé votre jeunesse, je sçaurai bien les obliger encore à respecter votre personne; & ils se repentiront d'avoir manqué à leur devoir. Je lui dis ensuite qu'il dépêchât un courier à Monsieur le Maréchal de Vitry, auquel je me donnerois l'honneur d'écrire pour lui faire entendre toute cette affaire. Pour cinquante écus ajoutai-je, vous ferez soutenir tous ces Officiers, & les obligerez de rentrer dans leur devoir. Monsieur de Vitry s'y accorda; & j'écrivis à Monsieur le Maréchal son pere à-peu-près en ces termes:

MONSEIGNEUR,

Ayant été obligé de faire un petit voyage à Longwic pour y aller recevoir les ordres de son Altesse Monsieur le Prince, il est arrivé un étrange désordre parmi les Officiers du Régiment de Monsieur votre fils pendant mon absence. Ils ont eu si peu de respect pour son autorité, & ont fait paroître une si grande ingratitude pour leur bienfaicteur, qu'oubliant de quelle main ils tenoient leurs Charges, ils ont député à son insçu un Lieutenant nommé de la Fortiniere vers la Cour, pour porter leurs plaintes au Roi & à la Reine touchant leur rang, ayant méprisé en cela l'autorité de Monsieur votre fils, à qui il appartenoit d'en juger. Que si ce député ne vous a point été voir, il a témoigné en cela le mépris qu'ils font encore de votre autorité; puisque s'ils ne vouloient pas recevoir justice par la bouche du fils, ils la devoient demander au pere. J'ai donc crû, Monseigneur, être obligé par la part que je prends à tous les intérêts qui regardent votre Maison, de vous avertir de cette insolence, afin

que vous leur fassiez sentir ce que vous pouvez à la Cour, & ce que peut une dignité offensée comme la vôtre & celle de Monsieur votre fils. Faites, s'il vous plaît, qu'il soit dorénavant absolu dans le Régiment; & que tout le monde sçache que quiconque désormais osera attenter sur l'autorité de celui qui commande de la part du Roi, il doit s'attendre à en être puni comme cette insolence le mérite. Je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
DE PONTIS.

Monsieur le Maréchal de Vitry ayant reçu cette lettre, alla aussi-tôt chez la Reine: & il trouva que le sieur de la Fortiniere avoit déja beaucoup remué & intrigué. Mais comme il avoit de puissantes raisons de son côté, & que d'ailleurs il soutenoit ces raisons par sa qualité & par son crédit à la Cour, il parla à la Reine de cette sorte, qu'il renversa tout ce que ce Lieutenant avoit fait, & obtint de plus permission de le faire arrêter prisonnier, comme il fit.

Il eut ensuite la bonté de m'écrire une lettre parfaitement obligeante, dans laquelle il relevoit extraordinairement l'affection toute particuliere & paternelle que je témoignois à son fils, au préjudice de tous les Officiers du Régiment, me conjuroit de la lui continuer, & m'assuroit que pour ce qui étoit du Sieur de la Fortiniere, je n'avois plus rien à craindre de sa part, & qu'il l'avoit fait enfin mettre en prison, après avoir détrompé la Reine sur les choses dont il l'avoit déja prévenue. Il écrivit en même-tems à Monsieur son fils sur mon sujet, d'une maniere qui me donnoit plus de confusion que de vanité, lui mandant qu'il n'avoit bien connu celui qu'il lui avoit donné, qu'en cette importante occasion; qu'on ne trouvoit gueres de ces sortes d'amis, qui préféroient notre honneur à leur intérêt; qu'il se sentoit mon obligé à un point qu'il ne pouvoit exprimer, & qu'il lui commandoit sur toutes choses de m'honorer, de m'obéir, & de suivre en tout mon conseil. Lorsque j'eus reçu la lettre si obligeante que Monsieur le Maréchal de Vitry m'avoit fait la grace de m'écrire, je la brûlai après l'avoir lûe, aimant à obliger les personnes de

qui j'avois l'honneur d'être aimé, mais craignant des louanges qui pouvoient plus m'attirer la haine ou l'envie, que l'estime & l'affection de bien des gens. Monsieur le Maréchal de Vitry me renvoya quelque-tems après le Sieur de la Fortiniere, à qui je fis une severe réprimande, lui faisant connoître que sa faute étoit plus grande que celle de tous les autres Officiers: premierement, en ce qu'étant un vieux Officier de l'Armée, au lieu d'apprendre aux plus jeunes leur devoir, il avoit mieux aimé se rendre complice de leur révolte; secondement, en ce que s'étant chargé des plaintes de tous les autres, il s'étoit lui seul rendu coupable de la faute d'eux tous. Il s'excusa le mieux qu'il put, & il fit tout son possible pour rentrer en grace & avoir une Compagnie. Mais nous ne voulûmes jamais Monsieur de Vitry ni moi lui en donner. Aussi méritoit-il plutôt punition que récompense.

VI. Monsieur de Vitry alla donc, comme j'ai dit, trouver Monsieur le Prince, & je le suivis avec tous les Régimens. Je dirai ici une chose assez extraordinaire que je vis en passant à Vaudrevange. Cette ville est située sur

les confins de la Lorraine, environ à quinze lieues de Metz. Elle est composée également d'Huguenots & de Catholiques. L'Eglise des Catholiques sert aussi de Prêche aux Huguenots. Le Curé & le Ministre vivent en une parfaite intelligence l'un avec l'autre. Les Dimanches les Catholiques entendent la messe depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures. Et à dix heures les Catholiques sortent pour faire place aux Huguenots, s'entre saluant les uns & les autres fort civilement. Et dans la même chaire où le Curé a prêché aux Catholiques, le Ministre prêche ensuite aux Huguenots, qui n'ont néanmoins que la nef, le chœur où est l'Autel étant propre aux seuls Catholiques. Et lorsqu'un Dimanche les Catholiques sont entrés à l'Eglise à huit heures, le Dimanche suivant ils n'entrent qu'à dix heures. Enfin il s'observe une si parfaite égalité entre eux, qu'ayant été traité par le Curé, le Ministre me vint prier de dîner aussi chez lui, faisant ainsi toutes choses chacun à son tour.

VII. Lorsque nous eûmes joint le corps de l'Armée où étoit Monsieur le Prince, qui devoit en laisser la conduite

à Monsieur le Maréchal de Guebriant, ce Maréchal eut envie de traiter son Altesse & tous les principaux Officiers de l'Armée en la ville de Sarbourg, qui est à dix ou douze lieues de Longwic. Il me fit l'honneur de me prier du festin, & me choisit même pour faire les honneurs de la maison. Ce fut un des plus grands festins qui se soient jamais faits. Il y avoit deux tables servies également dans deux salles différentes. Celle de Monsieur le Prince étoit d'environ vingt couverts; & il n'y avoit que son Altesse, Monsieur le Maréchal, les Lieutenans-Généraux, & les Maréchaux de Camp: l'autre table étoit des Mestres de Camp, où étoit Monsieur de Vitry, & où j'étois aussi avec lui, ayant la charge, comme j'ai dit, de recevoir ceux qui venoient, & de les conduire à la salle du festin. Car Lorsqu'on me venoit avertir, quittant à l'heure-même ma serviette, j'allois au-devant d'eux pour les recevoir. Dans la salle de Monsieur le Prince, il y avoit plusieurs Timballes & douze Trompettes, trois à chaque côté de la salle qui sonnoient toutes ensemble, lorsque son Altesse buvoit. Et il y en avoit vingt-six ou trente autres, qui leur répon-

doient en un autre lieu avec plusieurs instrumens, qui formoient un concert très-agréable & très-charmant.

Lorsqu'on en fut au dessert, Monsieur de Rantsau, Lieutenant-Général, arriva dans la cour. On m'en avertit, & comme je sçavois que Monsieur le Prince ne l'aimoit pas, j'allai dire tout bas à Monsieur le Maréchal de Guebriant que Monsieur de Rantsau étoit dans la cour. Il me dit fort embarrassé; laissez-le là, & ne faites pas semblant de l'avoir vu. Ainsi je m'en retournai à notre table. Monsieur de Rantsau s'ennuya & se chagrina fort, voyant qu'on ne le venoit pas recevoir. Mais enfin se lassant d'attendre, il monta assez brusquement à la salle où étoit son Altesse. Et aussi-tôt que Monsieur de Guebriant l'eut apperçu, il se leva avec les autres, faisant l'étonné; & chacun lui portant le verre, ils lui dirent, qu'il étoit venu un peu tard; mais qu'il y avoit encore de quoi le régaler: En même-tems on fit apporter devant lui des piles de perdrix, de faisans, & de toute sorte de gibier; & comme il aimoit un peu la bonne chere, on le régala avec excès.

VIII. Après tout ce grand régal,

toutes les troupes marcherent, & s'étant rendues en plusieurs journées dans la plaine de Benfelt, proche le Rhin, on mit-là toute l'Armée en bataille, & chacun prit congé de Monsieur le Prince qui devoit s'en retourner. Il y avoit quantité de monde qui souhaitoit de s'en retourner avec lui : mais il ne le voulut accorder à personne. Cependant comme mes amis avoient sçu que nous devions passer en Allemagne, ils m'écrivirent avec assez d'empressement & m'importunerent par diverses lettres pour me faire retourner, me mandant que j'avois déja vû l'Allemagne, & que j'allois perdre là mon tems. Monsieur d'Espenan qui étoit fort aimé de son Altesse, & comme son favori, me dit même qu'il vouloit lui parler pour moi : & l'ayant fait, il obtint avec assez de peine mon congé. Mais ayant depuis pensé plus sérieusement à la chose, & considérant que Monsieur le Maréchal de Vitry me sçauroit très-mauvais gré, si j'abandonnois ainsi Monsieur son fils, je résolus de passer outre, & de forcer mon naturel, pour aller au-delà du Rhin. Cependant en voulant ménager les bonnes graces de Monsieur le Maréchal de Vitry, j'encourus l'indigna-

tion de Monsieur le Prince, qui prit cette affaire au point d'honneur, & se fâcha tout de bon contre moi. Etant allé comme les autres lui faire la révérence, pour prendre congé de son Altesse, il me dit tout bas, ne sçachant pas encore mon dessein? Ne venez-vous pas avec nous? Je vous ai donné votre congé. Je lui répondis, que son Altesse m'avoit fait un honneur que je ne méritois pas, de m'accorder une grace, qu'elle avoit refusée à tous les autres; mais qu'ayant depuis considéré, que si je m'en retournois, cela causeroit beaucoup de plaintes contre son Altesse, & à moi beaucoup d'envieux, je la suppliois de me permettre de demeurer. Monsieur le Prince se sentant piqué, comme si je n'avois pas assez reconnu la grace toute singuliere qu'il m'avoit faite, entra tout de bon en colere contre moi, & me repartit; vous êtes un ingrat; j'ai fait pour vous ce que je n'ai voulu faire pour personne, & vous ne m'en sçavez pas de gré: & à l'heure-même me tournant le dos, il se plaignit à Monsieur d'Espenan de ce qu'il lui avoit demandé pour moi une chose dont je m'étois mocqué aussitôt qu'il me l'avoit accordée. Assuré-

ment que ce fut une très-fâcheuse rencontre pour moi; quoiqu'il me semble que j'étois plus coupable de générosité que d'ingratitude. Car ayant plutôt souffert qu'on demandât mon congé, que je ne l'avois demandé moi-même, je ne refusai de m'en servir, qu'à cause que j'aimai mieux me forcer, en faisant ce voyage contre ma volonté, que de désobliger Monsieur le Maréchal de Vitry, en abandonnant Monsieur son fils contre ma parole. Mais il est vrai que je fis une faute en souffrant que l'on demandât pour moi à son Altesse une chose qui étoit de cette conséquence, avant que d'en avoir assez considéré toutes les suites, & avoir fait la réflexion que je fis depuis; ce que j'avoue avoir donné un juste sujet à Monsieur le Prince de me blâmer au moins de légereté.

IX. Toute l'Armée ayant pris congé de son Altesse, passa le Rhin vers la ville d'Offemburg, à quelques lieues de Strasbourg. Et de-là elle s'en alla sous la conduite du Maréchal de Guebriant, mettre le siége devant Rothweil. M. le Marquis de Noirmoustier, frere uterin de M. de Vitry, & Maréchal de camp, m'envoya avec environ quin-

ze cens hommes pour paſſer la Forêt noire, & faire tête aux ennemis, juſqu'à ce que l'on eût diſpoſé toutes choſes pour le ſiége. Nous penſâmes périr dans les neiges, dont nous eûmes toutes les peines du monde à nous retirer, y en ayant trois pieds de haut ſur ces montagnes. Après que nous eûmes paſſé quelques jours dans ces miſérables poſtes, le Maréchal de Guebriant nous envoya requerir & ſoutenir en même-tems avec quelques troupes; & nous fîmes une très-belle retraite à la vûe des ennemis, qui ne nous pourſuivirent pas plus loin que la Forêt. Nous nous rendîmes donc au ſiége de Rothweil, où les ennemis ne firent rien de conſidérable, qu'une ſortie à laquelle il y eut un grand déſordre parmi les nôtres. J'avois dit à mon neveu, dont j'ai parlé, de m'accompagner pour viſiter le lieu de la garde; où, nous étant tranſportés, je trouvai que les Régimens qui étoient en garde, & qui étoient de nouveaux Régimens, la faiſoient avec beaucoup de négligence, ſe tenant preſque auſſi peu ſur leurs gardes, que s'ils euſſent été en païs de ſûreté. Voyant un ſi grand déſordre, je commençai à leur crier; Hé comment,

Meſſieurs, je penſe que vous ne vous ſouvenez pas que vous êtes en garde ? Les ennemis auroient bon marché de vous, s'ils venoient préſentement vous attaquer. Nous avons des ſentinelles & des corps-de-garde fort avancés, me dirent-ils. Oui, leur repartis-je; mais vos corps-de-garde ſeront forcés devant que vous puiſſiez avoir pris les armes. Je me fis enſuite montrer tous les corps-de-garde, & les lieux où étoient poſés les ſentinelles, & fis écrire le tout par mon neveu ſur mes tablettes, afin que lorſque mon Régiment monteroit en garde, je fuſſe informé de tous les poſtes,

Dans ce même-tems ce que j'appréhendois arriva: car ſix cens hommes ou environ étant ſortis de la ville vinrent fondre tout d'un coup ſur ce quartier où j'étois encore; & ayant forcé ſans peine les premiers corps-de-garde, ils vinrent bruſquement charger le gros. Je me vis ainſi avec mon neveu preſque enveloppé en un inſtant: car il ſe fit un ſi grand déſordre, & tout le monde ſe trouva ſi peu préparé, que les Capitaines, les Lieutenans & les ſoldats qui étoient, comme j'ai dit, fort nouveaux dans le métier, prirent la fuite, ſans

écouter tout ce que je pus leur dire, ni ſe mettre en peine de tout ce que je pus faire pour les raſſurer & les rallier. Il eſt vrai, que lorſque je vis tant de gens qui faiſoient auparavant les braves, abandonner ſi facilement leur poſte à ceux qui les attaquoient, je ne pus point m'empêcher de leur crier. Hé quoi, Meſſieurs! les Officiers montrent donc l'exemple aux ſoldats de s'enfuir. Comme je n'étois pas en état de ſoutenir ſeul avec mon neveu l'effort de tant d'ennemis qui nous tomboient ſur les bras, nous prîmes auſſi tous deux le parti de la retraite; & enfilant des chemins coupés & détournés, nous nous vîmes pourſuivis & ferrés de près par quatre grands coquins, qui paroiſſoient fort diſpoſés à nous égorger, étant ſoutenus de pluſieurs autres qui les ſuivoient. Nous ſautâmes donc pour nous ſauver une haye qui étoit proche, & gagnâmes un petit chemin étroit & élevé, d'où nous pouvions leur parler de haut en bas. Et ayant tourné tout d'un coup viſage, nous fîmes ferme. Ceux qui nous preſſoient ſi vivement, jugerent alors qu'il ne faiſoit pas sûr pour eux de nous venir attaquer ſur cette éminence, & s'en retournerent ſur leurs pas.

Cependant tout le quartier étant enlevé, nous courûmes promptement au nôtre avertir Monsieur de Vitry, & ayant mis le Régiment en bataille, nous nous disposâmes à venir regagner les tranchées. Après donc que tous les ordres furent donnés, nous fîmes marcher nos gens à la charge. Il y avoit un grand chemin, par lequel nous devions passer, qui étoit commandé directement par un éperon bordé de huit ou neuf pieces de canon, dans l'embouchure desquels on se miroit facilement; ce qui ne nous étoit pas fort agréable. Pour éviter ce rude passage, je fis faire au Régiment un demi-tour à droite tout à découvert, ayant fait rompre une haye, quoique tous les Officiers & les soldats eussent bien de la peine à s'y résoudre. Les ennemis étant obligés de changer de place leur canon, cela donna quelque tems aux nôtres de s'avancer. Mais on ne put faire néanmoins une si grande diligence que trois pieces de canon ne fussent pointées contre nous, & n'emportassent à l'heure même trois de nos rangs. Comme chacun s'avançoit en grande hâte, sans regarder derriere soi, & que c'étoient des derniers rangs, personne presque

ne s'en apperçut que moi, qui allai dire tout bas en riant à Monsieur de Vitry, trois de nos rangs ont été distribués : mais n'en parlez pas je vous prie, de peur que cela ne décourage les autres qui n'en ont rien vû. Nous passâmes ainsi assez heureusement tout à découvert, & nous allâmes charger tout d'un coup les ennemis avec une si grande vigueur, que nous regagnâmes en fort peu de tems tout ce qui étoit perdu ; & les repoussâmes jusques dans leur ville : ce qui fut sans doute très-glorieux au Régiment de la Reine, & à Monsieur de Vitry qui le commandoit.

X. Monsieur le Maréchal de Guebriant voulant un jour aller reconnoître un poste fort exposé, pour y placer une batterie, je le conjurai de n'y point aller, de peur de n'en pas revenir. Il se rendit aux instances que je lui en fis ; & j'y allai au lieu de lui. Après que j'eus reconnu le lieu, je jugeai qu'il étoit effectivement très-propre pour son dessein. Mais je découvris en même-tems comme une espece de fenêtre, sur laquelle étoit pointée une coulevrine qui me menaçoit personnellement. Je me trouvai un peu embarrassé, craignant également d'avancer ou de recu-

ler, de peur de trouver la mort de côté ou d'autre. Enfin, néanmoins comme ce coup étoit réservé à un Maréchal de France, & non à un simple Capitaine comme moi, je me sauvai sans recevoir aucun mal. Je fis mon rapport à Monsieur de Guebriant, qui résolut aussi-tôt d'y aller lui-même. Je m'y opposai tant que je pus, lui représentant le péril visible où il s'exposoit, à cause de cette piece de canon, dont il étoit impossible de se mettre à couvert. Mais lui, m'ayant répondu qu'il y alloit de son honneur de prendre la ville, n'écouta point ce ce que je lui disois. Il y alla en effet, & il y trouva la mort que je lui avois prédite. Car cette coulevrine ayant été tirée sur lui, il en eut le bras gauche tout brisé. Et comme on l'eut rapporté à son logis, il me dit avec fermeté lorsque je le vins voir : Mon ami, je t'assure que tous nos jours sont comptés, il falloit nécessairement que je mourusse en ce lieu. Il vêcut encore quelques jours. Cependant sa blessure avoit été tenue fort secrette, les ennemis qui n'en sçavoient rien vinrent capituler dès le même jour ; & lui étant dans son lit, signa de sa main droite en leur présence la ca-

pitulation, avec une assiette & une fermeté d'esprit qui les empêcha de connoître qu'il étoit blessé, croyant seulement qu'il eût quelque legere indisposition. Après que la ville eut été rendue, on l'y transporta ; & il y mourut quelques jours après triomphant en quelque sorte de l'Allemagne & de la France. Car tous les autres Lieutenans-Généraux étoient fâchés contre lui de ce qu'il assiégeoit cette ville ; & le regardoient d'un œil jaloux.

XI. Après la mort de Monsieur le Maréchal de Guebriant, M. de Rantzau prit la conduite de l'Armée, laquelle décampant de Rothweil, s'alla rafraîchir une partie vers Tubinghen, qui fut le quartier de M. de Rantzau & une autre partie vers Minsinghen, qui fut celui de Monsieur de Vitry, & le nôtre. Ce fut en ce lieu fatal qu'il arriva un grand échec à notre Armée ; dont la principale cause fut la mauvaise conduite du Général, que le vin rendoit négligent à faire ce qui étoit de sa charge. Car au lieu de veiller comme il y étoit obligé à la sûreté de ses troupes, il s'endormoit en quelque sorte au milieu des ennemis, qui vinrent avec une puissante Armée le surprendre dans son quartier,

quartier, taillerent en piéces une partie de ses troupes, & le firent lui-même prisonnier. Notre quartier étoit éloigné du sien environ de quatre lieues. Et nous ne fûmes avertis de ce désastre que par la rencontre que je vais dire. J'envoyai ce même jour dès quatre heures du matin à son quartier les Sergens avec quelques autres soldats, pour aller querir le pain de munition ; & je leur donnai ordre de revenir à neuf ou dix heures au plus tard. Cependant comme ils n'étoient point de retour ni à neuf ni à dix heures, je commençai à entrer dans quelque inquiétude, d'autant plus que j'avois entendu tirer quelques coups de canon. J'allai trouver Monsieur de Vitry, & lui dis qu'assurément il étoit arrivé quelque malheur; que ces coups de canon que nous avions entendus ne nous présageoient rien que de mauvais ; que j'étois d'avis qu'on envoyât à l'heure même un homme sur un de ses meilleurs coureurs, afin qu'il pût nous rapporter promptement des nouvelles. M. de Vitry approuva mon sentiment. Mais tous les autres Officiers, tant de notre Régiment, que des autres Régimens qui étoient avec le nôtre, crierent tous

qu'il falloit s'enfuir, disant que si les ennemis venoient-là nous attaquer, ils nous tailleroient tous en piéces, nous trouvant ainsi séparés du corps de l'Armée.

Je m'opposai très-fortement à cet avis, & leur représentai au contraire, qu'ayant reçu ordre de demeurer dans ce poste, si nous n'étions assurés que le Général étoit pris, nous ne pouvions nous enfuir sans nous mettre tous en danger d'être punis comme des lâches, des traîtres & des déserteurs; qu'il falloit donc auparavant s'informer de la vérité, afin que si notre Général étoit seulement attaqué, nous allassions promptement le secourir; & que s'il étoit pris, nous puissions ensuite nous procurer une honorable retraite. Enfin, quoique pussent dire tous les autres, je l'emportai au-dessus d'eux, & envoyai dans l'instant un homme sur un des coureurs de Monsieur de Vitry, avec ordre de ne se point arrêter, afin que nous ne différassions pas davantage à prendre notre parti. Cet homme ayant fait une très-grande diligence pour se rendre au quartier du Général, & en ayant fait encore une plus grande pour s'en revenir, rapporta que les ennemis

s'étoient rendus maîtres de tout, & que tout le quartier avoit été fait prisonnier.

XII. Nous pensâmes donc aussitôt à la retraite. Il étoit déja tard, & il falloit nous hâter de gagner jusqu'à la forêt, qui étoit à trois lieues de-là. Ainsi l'on disposa toutes choses avec grande précipitation; & comme il y avoit un pont fort étroit à passer sur le Danube vers sa source, & que c'étoit le jour du Régiment de Mazarin, commandé par S. Germain de faire l'avant-garde, il se hâta de passer le pont le premier, afin de faire place aux autres qui devoient le suivre pour le soutenir. J'allai moi-même reconnoître le champ où il devoit être mis en bataille, aussitôt après qu'il seroit passé; & je m'en revins ensuite. Mais la cavalerie des ennemis nous attendoit au passage; & ce Régiment ne fut pas plutôt passé qu'il se vit chargé par mille chevaux qui parurent dans l'instant & le taillerent en piéces. Lors donc qu'on se vit hors d'espérance de pouvoir passer, nous jugeâmes tous ensemble qu'il valoit mieux s'en retourner dans le bourg de Minsinghen, & nous y barricader comme nous pourrions, afin d'y faire une honnête

capitulation, ou d'y mourir en gens d'honneur.

Comme c'étoit Monsieur de Vitry qui commandoit toutes ces troupes, & qu'il avoit ordre de Monsieur son pere, ainsi que je l'ai remarqué, de ne rien faire que par mon avis, je me vis engagé en cette importante occasion de faire la charge de Général; outre qu'il est assez ordinaire dans ces rencontres imprévûes & dans ces nécessités pressantes, que chacun se décharge fort volontiers de la conduite sur celui qui a une plus longue expérience, & qui s'est acquis une plus grande créance dans les esprits. Je dis donc d'abord à Monsieur de Vitry qu'il falloit nous préparer à tout, & ménager cette occasion qui seroit peut-être la plus glorieuse de notre vie. Puis criant à haute voix à tous les soldats; Compagnons, leur dis-je, il faut mourir; mais il faut vendre bien cher notre mort, si on ne veut pas nous donner la vie. Tout le monde mettant ensuite la main à l'œuvre dans un péril, qui regardoit également tout le monde, on barricada toutes les avenues & toutes les portes; j'allai moi-même poser les sentinelles, les corps-de-garde, & les corps de réserve dans tous les lieux avanta-

geux & importans. Je tâchai d'animer tout le monde par mes paroles, par mon exemple, & par le courage extraordinaire que je sentis & que je crus devoir faire paroître en cette occasion : & je puis dire que je fus parfaitement secondé par Monsieur de Vitry, qui, bien que jeune & à sa premiere campagne, se signala par-dessus les autres, & surpassa toute l'attente qu'on eût pû avoir de lui par la fermeté & la présence d'esprit qu'il témoigna.

XIII. Après que nous eûmes donné ordre à toutes choses, & pourvu à tout ce qui pouvoit procurer quelque sûreté à notre petit corps d'Armée, où il y avoit plus de blessés & de malades, que de sains, dont le nombre ne se montoit pas à plus de seize ou dix-sept cens hommes, qui fussent en état de combattre, il vint sur les neuf ou dix heures du soir un Trompette de Monsieur le Duc de Lorraine, pour nous sommer de la part de son Altesse, de nous rendre à discrétion, & nous menacer qu'en cas de refus, l'Armée se présenteroit toute le lendemain, & que nous ne devions plus espérer de quartier. Lorsque j'entendis qu'on nous sommoit de nous rendre à discrétion, je m'écriai tout en

colere : à diſcrétion nous autres, que nous nous rendions à diſcrétion ! Quoi l'on pourra diſpoſer de nos perſonnes & de nos vies comme l'on voudra ? Non, non ; nous ne ſommes pas nés Gentilshommes & François, pour nous rendre comme des lâches & être traités comme des coquins. Mourons, mourons l'épée à la main. Nous vendrons au moins notre vie bien cher. Qu'ils viennent à la bonne-heure avec toute leur Armée. Qu'ils viennent attaquer des gens déſeſpérés : ils éprouveront notre courage, & ils pourront bien s'en repentir. Tous les Officiers & les ſoldats, qui ne goûtoient pas non plus que moi cette ſorte de diſcrétion, étant de plus animés par la chaleur avec laquelle ils m'entendirent parler, réſolurent tous de mourir, plutôt que de ſe rendre ainſi ſans combattre, à la diſcrétion des ennemis. Le Trompette s'en retourna donc, & nous nous diſposâmes à nous bien défendre. Le lendemain les trois Armées des ennemis ; ſçavoir, celle de l'Empereur, celle du Duc de Baviere, & celle de Monſieur de Lorraine Généraliſſime, ſe préſenterent devant Minſinghen; & le jour ſuivant arriverent quatorze piéces de

canon, qui furent pointées contre le bourg, & foudroyerent toutes les murailles & les maisons durant cinq heures de tems.

Il y avoit une Chapelle environ à deux cens pas du bourg, dans laquelle les ennemis avoient posé un corps-de-garde de quelques quatre-vingts hommes qui se trouvoient en un poste assez avancé pour pouvoir nous incommoder beaucoup. Ne pouvant souffrir que les ennemis voulussent ainsi nous insulter en s'approchant si près de nous, je dis à Monsieur de Vitry, qu'il étoit honteux de souffrir un corps-de-garde si près du bourg, & qu'il seroit même dangereux de le laisser là plus longtems, qu'il falloit y envoyer soixante bons soldats bien résolus de les chasser ou d'y périr. Là-dessus tous les Officiers me parurent assez froids; & chacun parlant sans doute pour soi, dans la crainte qu'ils avoient d'y être envoyés, ils dirent beaucoup de raisons pour faire voir la difficulté de l'entreprise. Je jugeai bien aussi-tôt que c'étoit plus la peur qu'ils consultoient que la raison; & voulant leur donner l'éxemple, je leur dis: Ho bien, Messieurs, je vois ce que c'est. Il faut que j'y aille

moi-même, & vous connoîtrez que j'ai eu raison, lorsque l'entreprise aura réussi. Je pris avec moi dans l'instant soixante hommes, avec du feu & plusieurs bottes de paille, & je sortis durant la nuit avec toute l'assurance d'une personne qui n'avoit pas seulement à combattre les ennemis, mais encore à fortifier & à encourager tous les siens, qui paroissoient certainement peu assurés, à cause de ce grand nombre qui les attaquoit & qui leur ôtoit toute espérance de pouvoir sortir de cette occasion avec honneur. M'étant approché de la Chapelle dont j'ai parlé, je reconnus qu'on y faisoit assez mauvaise garde, à cause que les ennemis ne s'attendoient à rien moins qu'à des sorties. Aussi les ayant chargés fort vigoureusement, nous les taillâmes en pieces. Je fis ensuite allumer les bottes de paille, & metrre le feu à la maison, & fis voir aux ennemis & à nos gens l'avantage que nous avions remporté contre l'attente des uns & des autres. Chacun de nos camarades porta envie à la gloire de cette action, & il n'y en avoit pas un de ceux qui faisoient tant les difficiles auparavant, qui n'eût souhaité de tout son cœur d'avoir eu part à l'entreprise.

Cependant une action si hardie de la part d'un petit nombre de gens assiégés par trois armées ; étonna si fort les ennemis, que toutes les trois Armées reculerent à l'heure même de plus de trois cens pas, craignant qu'il ne se fît quelque grande sortie, & redoutant la valeur & la force des personnes désespérées comme nous étions. Aussi il est certain que dans ces sortes d'occasions, où les forces sont si inégales, c'est le courage & la hardiesse qui doit suppléer au petit nombre, & qu'on ne peut accuser de témérité ceux qui s'exposent alors aux plus grands périls, puisqu'il n'y a que ce moyen seul ou de se sauver soi-même, ou de procurer au-moins le salut & la gloire de tous les autres.

Le lendemain le canon des ennemis étant arrivé, comme je l'ai dit, fit un si grand feu, & causa un tel fracas dans toutes les maisons de ce bourg, qui n'étoient que de terre & que de boue, qu'on ne voyoit de tous côtés que solives & que poutres renversées. Je ne laissai pas néanmoins d'en prendre sujet d'encourager les uns & les autres, leur disant que toutes ces ruines nous servoient d'autant de remparts contre

l'attaque des ennemis. Monsieur de Vitry m'ayant prié quelque tems après de vouloir bien monter à une espece de petit dongeon, qui étoit sur une des portes du bourg, pour découvrir la posture des ennemis, je lui dis, voyant un peu mieux que lui le danger où j'allois être exposé : Vous ne voulez pas, Monsieur, sans doute que j'en revienne. Adieu donc Monsieur, & dans l'instant voulant donner courage à tous les autres, & leur montrer qu'il étoit tems de s'exposer & de ne rien craindre, j'y montai ; mais je fus plus heureux que je ne pensois, n'y ayant reçu aucun mal ; & après y avoir posé une sentinelle, je m'en revins.

Au bout de fort peu de tems la sentinelle avertit que les Armées s'avançoient, que tout étoit disposé pour donner l'assaut, & que les Enfans perdus marchoient déja à la tête. Nous nous disposâmes donc aussi de notre côté à les recevoir, & assurément qu'il se seroit fait un épouvantable carnage, dans la résolution où nous étions de ne pas trahir l'honneur de notre Prince, & de ne nous abandonner pas lâchement à la discrétion de nos ennemis. Mais avant que de donner l'assaut, ils nous

envoyerent de nouveau un Trompette, pour dire à Monsieur de Vitry, que Monsieur le Duc de Lorraine le prioit de ne pas attendre les dernieres extrémités ; qu'il se devoit assurer que son Altesse le traiteroit avec toute l'honnêteté qu'il en pouvoit espérer, & plusieurs choses semblables, qui ne regardoient que sa personne en particulier. Comme je vis qu'on ne parloit que de la capitulation de Monsieur de Vitry, sans parler de celle de tout le reste des troupes, je demandai au Trompette si l'on ne nous feroit pas la même capitulation qu'à notre Général; le Trompette me répondit qu'on nous traiteroit tous en gens d'honneur. Cette parole nous fit donc enfin résoudre à nous rendre, à condition que les Officiers payeroient rançon, & que les soldats auroient la vie sauve.

La raison qui fit changer si promptement de résolution aux ennemis, étoit qu'ils furent trompés par le courage tout extraordinaire des nôtres, qui leur fit croire que nous étions au moins cinq ou six mille combattans dans ce bourg, puisque nous avions osé soutenir deux jours & demi devant trois Armées, & qu'ainsi il leur fau-

droit bien perdre du monde, pour tailler en pieces six mille hommes désespérés & retranchés derriere des poutres & des ruines. Il fut donc ainsi résolu, qu'on donneroit des ôtages de part & d'autre, pour une plus grande assurance de la capitulation. Monsieur de Lorraine nous en ayant envoyé un, & notre ôtage étant long-tems à s'apprêter, celui des ennemis s'ennuya, & se plaignoit fort, de ce qu'on différoit si long-tems à envoyer l'ôtage de notre part. Enfin sa patience s'étant lassée, & ayant peut-être pour suspect un si long retardement, il voulut s'en retourner. Mais comme j'en vis la conséquence, je l'arrêtai tout court, lui présentant le pistolet à la tête, & lui dis; Non, Monsieur, vous ne vous en irez pas, s'il vous plaît, & vous demeurerez plutôt sur la place. Vraiment il seroit bien beau, qu'après que vous avez reconnu ici toutes choses, vous allassiez comme un espion en donner avis à nos ennemis. Vous demeurerez, Monsieur, s'il vous plaît, & quand il ne vous plairoit pas. Cela l'arrêta tout court; & nous étions peut-être perdus sans cela; puisque si les ennemis avoient connu notre petit

nombre, ils auroient eu peine sans doute à consentir à la capitulation. Notre ôtage ayant été ensuite envoyé, nous nous rendîmes. Les malades furent laissés à Minsinghen, & tous les autres furent conduits par quelques Compagnies de cavalerie au quartier des ennemis; & ils saluerent tous le Duc de Lorraine en passant devant lui. Nous étions cinq ou six des principaux Officiers qui eûmes permission d'aller à cheval, & d'avoir l'épée au côté. Ainsi nous tâchâmes dans le malheur où nous nous trouvions engagés de faire aussi bonne mine que si nous n'eussions pas été prisonniers.

XIV. Je fus député de tout le corps le soir de ce même jour, pour aller faire la révérence à Monsieur le Duc de Lorraine, & lui demander l'effet de la parole qu'il avoit donnée. Et comme son Altesse m'eut répondu qu'il entendoit garder la capitulation, je lui repartis; que cependant l'on avoit fort maltraité plusieurs Officiers de notre Armée, que l'on en avoit volé, qu'on en avoit dépouillé, & même tué quelques-uns; & qu'ainsi je venois supplier très-humblement son Altesse, de ne pas permettre de si grandes violences contre les

droit des gens. Le Duc de Lorraine me parut être fort étonné de ce que je lui disois ; & me répondant tout en colere : Quoi, me dit-il, l'on a dépouillé & l'on a tué ! Les connoissez-vous ; tenez-vous auprès de moi, afin que, si vous en pouvez reconnoître quelqu'un, j'en fasse justice en votre présence. Son Altesse fit faire publier aussi-tôt par toute l'Armée une défense sous peine de la vie de toucher à aucun des nôtres. Cependant nonobstant cette défense, presque tous nos gens furent volés ; & je dirai même que son Altesse y donnoit quelquefois les mains en secret, ainsi que j'en fus témoin. Car étant un jour assez proche du Duc, j'entendis qu'un Chevau-léger lui vint dire tout bas, qu'il avoit vû un joli cheval à un de nos principaux Officiers, qui auroit été bien propre pour l'écurie de son Altesse, & que si elle vouloit le lui permettre, il sçauroit bien le lui amener. J'entendis le Duc qui lui répondit tout bas, qu'il le vouloit bien, pourvû que ce ne fût pas devant lui ni proche de lui, parce qu'autrement il se verroit obligé d'en faire faire justice. Lorsque je l'eus oüi parler de la sorte j'allai promptement aver-

tir cet Officier de s'approcher de son Altesse, & lui en dis la raison. Il négligea l'avis que je lui donnois, ne pouvant pas s'imaginer que l'on fût assez hardi pour lui ôter son cheval, à cause de la qualité qu'il avoit dans notre Armée. Mais le Chevau-léger dont j'ai parlé n'ayant pas d'égard à sa qualité, s'approcha de lui, monté sur un méchant bidet, & lui dit pour compliment; qu'il n'avoit pas besoin d'un si beau cheval étant prisonnier, qu'il lui en amenoit un qui seroit plus convenable à son état, & qu'ainsi il le prioit de le harder contre le sien. Notre Officier trouvant qu'il perdroit trop à ce change, fit difficulté d'y consentir, & s'attira cet affront de se voir jetté tout d'un coup à bas de son cheval, se croyant alors trop heureux de pouvoir monter le bidet de quinze écus, dans la crainte qu'il avoit d'être mis à pied.

Il y eut donc un très-grand désordre parmi nos troupes, tant par la mauvaise conduite des Généraux des ennemis, que par la licence & le peu de discipline de leurs soldats. On ôtoit aux uns leur manteau, on arrachoit aux autres leur chapeau avec leur plume, à d'autres leur juste-au-corps; & nul presque n'é-

toit à couvert de la violence de ces brutaux, qui croyoient avoir tout droit de nous piller, à cause que nous nous étions rendus, quoique nous ne l'eussions fait qu'après la parole qu'on nous avoit donnée, qu'on nous traiteroit en gens d'honneur. Comme je vis cette grande injustice, je commençai à m'animer tout de bon pour la défense de nos compagnons, me tenant très-bien appuyé par la nouvelle assurance que m'avoit donnée son Altesse. Et ainsi lorsque j'en voyois quelques-uns de maltraités, j'allois sans rien craindre à leur secours; & comme si j'eusse été l'un des Officiers des ennemis, je chargeois ceux qui les maltraitoient à grands coups de canne, avec l'autorité que me donnoit le seul honneur & le seul zèle de la justice. Et les nôtres me secondoient parfaitement en ce point, faisant mine de ne me connoître pas, afin que je puisse mieux les servir. Craignant néanmoins quelque trahison par derriere, à cause que je me trouvois ainsi continuellement au milieu de ces voleurs, je déboutonnai mon manteau, de peur que quelqu'un ne le tirant tout-d'un-coup par force, ne me renversât par-terre. Et cette prévoyance ne me fut

pas inutile. Car passant entre deux hayes fort élevées & épaisses, un cavalier qui étoit caché derriere, m'enleva en un instant mon manteau & s'enfuit aussi-tôt le long de la haye. Je me retournai fort en colere, & j'aurois bien voulu pouvoir la sauter, pour aller faire moi-même la justice de ce voleur, qui avoit eu la hardiesse, contre la défense formelle du Général, de mettre la main sur moi : mais, dans l'impuissance où j'étois de le faire, je me contentai de le maltraiter de paroles, & me consolai, en disant, qu'aussi-bien ce manteau me chargeoit & m'incommodoit.

Ayant vu un de nos Capitaines maltraité par un cavalier, qui vouloit lui arracher son juste-au-corps chamarré d'argent, je courus à lui, & ayant déchargé cinq ou six grands coups de canne sur ses oreilles, je lui fis quitter prise & délivrai d'entre ses mains celui qu'il croyoit avoir déja dépouillé. Cependant comme je ne pouvois plus souffrir un si grand désordre & un traitement si indigne, j'allai trouver de nouveau Monsieur de Lorraine, & lui dis que tout le monde méprisoit sa défense ; qu'on rompoit la capitulation à toute heure, & qu'on ne nous tenoit

point parole ; qu'on m'avoit volé à moi-même mon manteau ; & que les violences qu'on exerçoit à l'égard de tous nos compagnons étoient si grandes, que je me sentois obligé d'importuner de nouveau son Altesse, pour la prier de nous traiter en gens d'honneur, ainsi qu'elle nous en avoit donné parole. Le Duc, témoignant être fort en colere, dit qu'il les feroit tous pendre. Et en effet, il fit lui-même aussi-tôt après justice en la personne d'un cavalier, qui avoit eu la hardiesse d'arracher le manteau à un de nos Officiers en sa présence. Car l'ayant poursuivi à l'instant le pistolet à la main cinq ou six cens pas, & l'ayant enfin approché, il lui cassa la tête, & arrêta pour ce jour-là les violences.

XV. On nous mena tous à Rothweil, que les ennemis avoient résolu de reprendre. Nous pensâmes mourir de faim en chemin, n'ayant pas même un morceau de pain à manger ; de sorte que lorsqu'il se rencontroit quelque prunier sauvage, ou quelqu'une de ces ronces, qui portent comme une espece de mûres, on livroit autant de combats pour demeurer maîtres du prunier & de ces ronces. Cette méchante

nourriture me causa depuis comme à beaucoup d'autres des dissenteries, qui nous incommoderent extrêmement dans la prison. Ma principale crainte cependant étoit que le Duc de Lorraine ne me connût pour celui qui l'avoit si bien joué autrefois, & empêché de se sauver au Siége de Nancy, comme je l'ai rapporté en son lieu. C'est pourquoi je pris toujours grand soin de cacher mon nom, en me faisant appeller le Capitaine de la Couronne. Ce fut pour cette même raison que je refusai d'être prisonnier de son Altesse, comme elle-même me fit l'honneur de me l'offrir, après que Rothweil eut été pris en trois ou quatre jours, & qu'il fût question de jetter le sort sur les prisonniers pour les séparer en trois, sçavoir pour l'Empereur, pour le Duc de Baviere, & pour le Duc de Lorraine. Car quoiqu'il me fût infiniment plus avantageux de tomber entre les mains de ce dernier, de qui j'avois reçu toutes sortes de bons traitemens : craignant néanmoins que s'il venoit ensuite à découvrir qui j'étois, il ne se ressentît du mauvais office que je lui avois rendu à Nancy, je pris la liberté de lui répondre, lorsqu'il me fit la grace de me de-

mander si je voulois être à lui, que j'étois bien-aise d'être tiré au sort comme les autres; que son Altesse me faisoit beaucoup trop d'honneur; mais que je ne desirois aucune prérogative par-dessus tous mes compagnons. Je tombai ainsi par le sort dans le partage du Duc de Baviere. Et un jeune Gentilhomme de mes parens qui avoit une Lieutenance dans notre Régiment, étant prisonnier du Duc de Lorraine, comme je crus qu'il seroit moins en danger que moi d'être volé, pouvant être toujours auprès de sa personne, je lui donnai deux cens cinquante pistoles que j'avois avec un diamant qui ne valoit gueres moins, lui disant qu'il me gardât cet argent, & qu'il ne s'éloignât point de son Altesse, de peur qu'il ne fût volé.

Lorsqu'il eût reçu cet argent & ce diamant, il composa avec le Colonel dont il étoit prisonnier, & lui fit entendre qu'il étoit un pauvre cadet; mais que s'il vouloit lui promettre de lui donner la liberté, il tâcheroit de lui faire toucher cinquante pistoles qu'il demanderoit à Monsieur de Vitry qu'il avoit l'honneur de connoître. Le conlonel qui ne demandoit que de l'argent comptant, & qui n'avoit peut-être pas

espéré d'en pouvoir tant tirer de lui, lui promit de le faire conduire en lieu de sûreté, moyennant les cinquante pistoles qu'il lui promettoit. Il n'eut pas peine à lui fournir cette somme ; & il obtint par ce moyen sa liberté. Il s'en retourna en France ; & témoignant un peu trop d'indifférence pour celui qu'il avoit laissé prisonnier en un pays éloigné, il ne pensa qu'à se divertir, comme si l'argent n'eût dû jamais lui manquer. Aussi trouva-t'il le moyen de s'enrichir de nouveau, pour pouvoir fournir à ses dépenses, étant allé recevoir en mon nom mes appointemens ordinaires sur les Finances. Et lorsque ses amis ou ses parens lui reprochoient de ce qu'il ne se mettoit point en peine de solliciter pour ma liberté, il leur répondoit toujours que je ne manquois pas d'amis qui avoient soin de moi, & que tout ce qu'il auroit tâché de faire pour me servir m'auroit été inutile. Ce que je remarque en ce lieu pour faire rougir ceux qui seroient capables d'une telle conduite, & pour faire voir que souvent un véritable ami nous est plus fidele dans ces rencontres, que ne seroient nos proches.

XVI. Après que Rothweil eut été

pris, comme j'ai dit, par les ennemis, je fus conduit à Ausbourg avec ceux de mes compagnons, qui étoient tombés comme moi dans le partage du Duc de Baviere. Lorsque nous étions en chemin, quoique je fusse moi-même presque mourant, je prêtai mon beau cheval, dont j'ai parlé, qui se nommoit *Millefleurs*, à l'un de mes compagnons, qui faisoit fort le malade, & qui, au lieu de me le prêter de tems en tems pour me soulager à mon tour, ne pensa qu'à s'accommoder à mes dépens, & s'en alla beaucoup devant sans m'attendre. Comme je n'en pouvois presque plus, je dis à quatre ou cinq de mes camarades, qu'il falloit nous aller un peu reposer & rafraîchir dans une hôtellerie qui étoit proche. Mais ce rafraîchissement que j'y cherchois, me coûta bien cher. Car après que nous eûmes bû & mangé, ayant tiré de ma poche un écu d'or, que je jettai sur la table, à la mode de France, en disant à l'hôtesse; payez-vous là-dessus, & rendez-moi mon reste; & ayant pris ensuite & mis dans ma poche ce qu'elle me rendit, sans le compter, cinq ou six cavaliers Allemans, qui buvoient dans ce même lieu, remarquerent cette indifférence

que je témoignois pour l'argent ; & jugeant sans doute par cette piéce d'or qu'ils m'avoient ainsi vû jetter sur la table, que nous pouvions être quelques Seigneurs François & que nous avions des pistoles, ils résolurent de nous détrousser.

Après donc que nous fûmes partis, lorsque nous étions déja assez loin, ces Allemans montant à cheval, coururent à nous. J'étois demeuré un peu derriere, & je me trouvai alors tout seul. Ces cavaliers m'ayant donc approché, commencerent à me crier tout d'un coup, la bourse. Mais fort étonné d'un compliment auquel je ne m'attendois pas, je sautai fort prestement un petit fossé, & là mettant l'épée à la main, & criant à mes camarades qui étoient devant ; à moi, Messieurs, à moi, je commençai à me défendre le mieux que je pus, sans penser au nombre de ceux qui m'attaquoient. Ils me tirerent deux coups qui ne me blesserent point. Et quoiqu'ils pussent faire pour m'approcher, ils ne le purent jamais, tant je me remuois & les écartois à droit & à gauche avec mon épée. Cependant mes camarades, & celui-là même dont j'ai parlé, que j'avois secouru quelque-

tems auparavant contre le cavalier qui l'avoit voulu voler, au lieu de venir à moi pour me ſecourir, ſe ſauverent dans des marais, & me laiſſerent tout ſeul à la merci de cinq Allemans yvres, & armés de ſabres, de mouſquetons, & de piſtolets. Je me défendis en la maniere que je l'ai dit, l'eſpace d'un demi-quart-d'heure; & peut-être qu'à la fin, ils ſe fuſſent laſſés auſſi-bien que moi, n'eût été qu'un d'eux venant par-derriere & me ſurprenant, me déchargea un grand coup de ſabre pour me fendre en deux. M'étant tourné dans l'inſtant, je ſoutins le coup avec mon épée, qui fut rompue de l'effort, & leur donna lieu de ſe jetter tous ſur moi. Ils me fouillerent & me prirent ſept ou huit piſtoles qui me reſtoient, & ayant déboutonné mon pourpoint, & regardé de tous côtés s'ils trouveroient quelqu'autre choſe, ils me prirent la médaille d'or que Monſieur le Maréchal de Brezay m'avoit donnée, dont j'ai parlé auparavant. Mais en me volant ainſi, ils me laiſſerent ce que j'avois de plus précieux, qui étoit la vie, étant ſans doute conduits par la main de Dieu, qui les arrêta & les empêcha de me tuer, comme il ſembloit qu'ils duſſent le fai-

re

re après une si longue résistance, & dans l'ivresse où ils étoient. Je me trouvai en cette occasion dans une telle chaleur & dans une si forte résolution de bien disputer ma vie, que si mes camarades ne m'eussent pas ainsi abandonné, je crois presque que nous eussions été pour le moins autant en état de démonter ces mêmes cavaliers, que d'être détroussés par eux.

J'allai faire ensuite mes plaintes au Lieutenant-Colonel Mirek de qui j'étois prisonnier, & lui dis que j'avois été volé & maltraité par des cavaliers qui m'avoient pris mon argent, & entre autres choses une médaille d'or, que je regrettois plus que tout le reste. Il me répondit que j'avois tort de ne la lui avoir pas donnée. Il fit faire en même-tems recherche de ces voleurs, plus pour la médaille qu'il vouloit avoir, que pour autre chose : & l'un d'eux ayant été arrêté, il le fit pendre pour servir d'exemple : mais je ne pus rien recouvrer de ce que j'avois perdu.

Quand nous fûmes proche de la ville d'Ausbourg, on fit commandement aux prisonniers qui étoient à cheval de mettre pied à terre; & l'on nous mena quatre à quatre derriere nos ennemis;

qui entrerent ainsi dans la ville triomphant de nous. Il fallut boire ce calice avec tous les autres, auxquels je ne m'étois pas attendu, lorsque je me rendis sur la parole qu'on nous donna de nous traiter en gens d'honneur. Je fis ensuite présent de mon beau cheval au Colonel Mireck dont je viens de parler; & on nous mit tous dans des caves, où la paille nous servoit de lit, & où nous n'avions de lumiere, qu'autant qu'il pouvoit en entrer par les soupiraux de ces caves; c'est-à-dire, à parler franchement, qu'on nous plaça dans des cachots pour nous obliger à payer une plus forte rançon.

Nous fûmes trois mois dans ce misérable état, vivant des aumônes que nous envoyions demander dans la ville pour les pauvres prisonniers. Car comme ils sont assez charitables dans ce pays-là, il y avoit de bonnes femmes qui nous apportoient dans leurs tabliers du pain, de la biere ou du cidre, qu'ils nous descendoient avec des cordes par le soupirail. Nous envoyâmes demander quelque charité à des Religieux qui étoient tout puissans dans cette ville. Mais nous ne reçûmes que de la dureté de leur part; & les Luthériens se mon-

trerent plus charitables envers nous, que ces Religieux, qui se piquoient en cela d'être de bons politiques. Ce qui me mit dans une si grande colere, que je résolus avec six ou sept de mes compagnons de m'en venger, comme je le dirai dans la suite.

XVII. Après que nous eûmes passé deux ou trois mois dans ces cachots, avec des incommodités & des miseres qui ne se peuvent exprimer, sans que qui que ce soit des mes amis pensât à moi, & sollicitât à la Cour ma rançon ou mon échange, Dieu seul se souvint de nous, & m'envoya dans la prison un homme tout rempli de charité, qui, en visitant les prisonniers par principe de piété, eut compassion de la misere où il me vit réduit. C'étoit un Imagier de Bretagne, qui étoit venu trafiquer en ce pays, & qui sans que j'eusse la moindre connoissance de lui, se sentit touché de tendresse pour moi. Il me demanda d'abord, après avoir vû la nécessité & les miseres que je souffrois, si je pourrois bien lui faire rendre à Paris cinquante écus, en cas qu'il me les donnât. Je demeurai fort étonné, & fus quelque tems comme interdit par cet offre de charité que me faisoit un hom-

me que je ne connoissois pas. Mais après y avoir un peu pensé, je lui répondis avec simplicité & franchise, que si je vivois, & que je retournasse en France, je lui promettois de les lui rendre ; mais que si je mourois en ce lieu, ses cinquante écus seroient perdus. Je ne veux point vous tromper, ajoutai-je ; & la misere où je suis ne m'empêche point de vous parler franchement. Ce bon homme ayant aussi un peu rêvé de son côté, me repartit : Ho bien, Monsieur, il n'importe ; il me suffit que vous me promettiez de me les faire rendre, si vous retournez en France. Que si vous mourez, je ne m'estimerai pas plus pauvre quand j'aurai perdu cinquante écus, pour avoir fait charité à une personne qui en a un si grand besoin.

Il me demanda ensuite si je n'avois point quelque ami dans quelqu'une des villes de l'Allemagne. Je lui répondis que non. Il me demanda de nouveau si je ne connoissois personne à Amsterdam. Je lui dis que je connoissois un Marchand fort honnête-homme, nommé Monsieur de Cumans. J'en suis bien-aise, me repartit-il, car je le connois aussi ; je lui écrirai pour vous. Je lui

témoignai le mieux qu'il me fut poſſible, la reconnoiſſance que j'avois de ſa charité ; & je regardai dès-lors cet homme comme envoyé de la part de Dieu, pour me ſoulager dans une ſi grande extrémité. Le lendemain il ne manqua pas de me faire toucher les cinquante écus qu'il m'avoit promis, dont je fis part dans l'inſtant à mes compagnons, reconnoiſſant par la charité que je leur fis, celle qu'on me faiſoit à moi-même. Et ce bon homme écrivit en même-tems au Marchand d'Amſterdam une lettre par laquelle il lui mandoit ; qu'il avoit vû à Ausbourg un nommé de Pontis, qui ſe louoit beaucoup de ſa généroſité, & qui parloit de lui comme d'un des plus honnêtes-hommes qu'il connût ; mais qu'il avoit alors un extrême beſoin de ſon aſſiſtance, étant priſonnier de guerre, & dans une très-grande miſere.

XVIII. Je veux dire ici quelle fut la cauſe de l'amitié qui étoit entre moi & ce Marchand d'Amſterdam. Lorſque j'allai en Hollande avec le Maréchal de Brezay, comme on l'a vû auparavant ; je fis connoiſſance particuliere à Amſterdam avec lui, remarquant en ſa perſonne quelque choſe de fort généreux

& de fort aimble. Je ne sçavois pas qu'en me faisant cet ami, je me procurois pour l'avenir un libérateur, qui sept ou huit ans après devoit me rendre la liberté & la vie, en me tirant par sa libéralité d'un état aussi misérable que celui que je viens de représenter. Mais Dieu sans doute y pensoit pour moi, par un effet de sa providence & de sa miséricorde, que je ne puis assez reconnoître. Lorsque je fus retourné de Hollande à Paris, il m'envoya son fils, & me pria de lui faire apprendre la teinture en écarlatte de la façon des Gobelins, me conjurant en même-tems de vouloir bien prendre quelque soin de lui, & payer sa pension. Je m'en chargeai de tout mon cœur, & tenant lieu de pere à ce jeune garçon, le regardant comme mon fils, je pris tous les soins possibles pour l'avancer dans sa profession, & pour le rendre honnête-homme. Je lui fournis toute sa dépense; & sur-tout, je le sollicitai comme un autre moi-même, durant une grande & longue maladie qu'il eut à Paris, n'épargnant ni soin, ni peine, ni argent. Son pere m'ayant ensuite mandé qu'il me supplioit de donner quelque honnête-homme à son

fils, pour le conduire jusqu'à Calais, d'où il vouloit qu'il s'embarquât pour retourner en son pays, je ne me crus point trop bon moi-même pour l'y conduire: & ne l'ayant point voulu quitter de vûe, que lorsqu'il fit voile, j'écrivis, de Calais à son pere, & lui mandai, que j'avois crû être obligé par notre mutuelle amitié, d'accompagner son fils jusqu'au vaisseau. Il n'y aura donc pas tant de lieu de s'étonner après cela, si ce bon Marchand se conduisit aussi généreusement que je le vais rapporter, lorsqu'il eut appris l'extrémité où j'étois réduit en Allemagne.

XIX. Environ six semaines après que l'Imager de Bretagne m'eut fait la charité dont j'ai parlé, en me donnant cinquante écus dans la prison, & nous faisant retirer des basses-fosses où nous étions, pour nous mettre dans une chambre sous bonne garde, le propre neveu du Marchand d'Amsterdam arriva à Ausbourg, & demanda permission au Comte de Fouques, Gouverneur de la ville, de me parler. L'ayant obtenue, il vint un soir lorsque nos prisonniers soupoient d'une tête de bœuf, avec une fort méchante sausse, dont je ne pouvois manger, me portant fort mal; &

étant entré dans la chambre avec un flambeau devant lui, il demanda si Monsieur de Pontis n'étoit pas-là. Je me présentai aussi-tôt, & me fis connoître pour celui qu'il demandoit. Lui m'ayant salué, me déclara qui il étoit, & me dit que son oncle ayant appris mon malheur, l'avoit envoyé exprès pour me faire offre de son crédit, de son assistance, & de sa bourse. Me sentant extraordinairement obligé d'une générosité si peu ordinaire, je lui répondis, que je ne méritois pas qu'il eût pris la peine lui-même de faire un si long voyage pour ma considération; mais qu'il étoit vrai que j'avois souffert de si grandes incommodités depuis que j'étois dans la prison, que je ne pouvois refuser l'offre si avantageuse qu'il me faisoit, contre ma coutume, qui avoit toujours été de n'employer presque jamais mes amis pour moi.

Après force complimens de part & d'autre, je lui dis que celui qui avoit fait sçavoir de mes nouvelles à Monsieur son oncle, m'avoit fait la charité de me prêter sans me connoître cinquante écus; & qu'ainsi la premiere grace que je lui demandois, étoit de les lui rendre. Il le fit. Et ayant ensuite déclaré à Monsieur le Comte de Fou-

ques qu'il répondoit pour moi, il me fit sortir de la prison avec mes autres compagnons, à qui je donnai de l'argent. Car je reçus par le crédit de Monsieur de Cumans huit ou dix mille livres dont je me servis pour fournir à tous nos besoins, & pour payer aussi quelque partie de ma rançon, afin d'avoir une plus grande liberté, ne voulant pas la payer entierement, mais espérant toujours être échangé contre quelque prisonnier de qualité, & aimant mieux attendre long-tems pour l'honneur. Cependant on me pressoit fort de donner ma parole, afin que j'eusse une entiere liberté d'aller par-tout sans gardes, ce que j'eusse bien souhaité me trouvant fort las, de l'humeur dont j'étois, de me voir ainsi toujours accompagné & resserré. Mais je demeurai assez long-tems sans que je pusse me résoudre de la donner, ne me tenant pas tout-à-fait aussi assuré des autres que de moi, & craignant que si quelqu'un de mes camarades, avec qui je desirois de ne me point séparer, venoit ensuite à se sauver faute d'avoir de quoi payer sa rançon, je ne passasse pour complice, & qu'on ne m'en fît un crime.

XX. Ce fut dans cet entre-tems, où je n'avois encore qu'une partie de ma liberté, que nous pensâmes causer un grand soulevement dans les Etats du Duc de Baviere, par le ressentiment particulier que nous eûmes contre les Religieux dont j'ai parlé, contre qui nous étions tous, comme j'ai dit, extraordinairement irrités, à cause qu'ils nous avoient refusé le secours que nous pouvions justement attendre de Catholiques, de Prêtres & de Religieux. Car ils ne s'étoient pas même contentés de ne nous rien envoyer; mais voulant paroître fort attachés aux intérêts de l'Etat du Duc de Baviere, dans lequel ils étoient très-puissans, ils publierent après qu'on nous eut retirés, comme j'ai dit, des basses-fosses pour nous mettre dans une chambre, que Monsieur le Comte de Fouques avoit très-mal fait de nous élargir, & qu'on ne pouvoit trop s'assurer de nos personnes, comme étant François & capables de causer des brouilleries dans l'Etat. J'eus avis de cette nouvelle charité qu'ils nous avoient faite, en ayant été informé par notre hôte, qui avoit lui-même compassion de notre misere. Et voyant avec un extrême dépit, jusqu'où ils portoient

leurs soins politiques, je résolus de m'en venger à quelque prix que ce fût, & je crus pouvoir avec justice leur faire ressentir le tort qu'ils avoient d'user d'une si grande dureté envers des Catholiques prisonniers & des étrangers. J'avoue néanmoins que le moyen que je voulus prendre pour cet effet étoit un peu violent. Mais enfin si je commis une faute, je la regardois comme un zèle de justice, pouvant dire, ce me semble, que je ne pensois pas plus à venger mon intérêt particulier, que l'intérêt du public, & celui de la charité & de la Religion qui étoit si visiblement violé en nos personnes par ces Religieux.

Comme nous avions permission de nous promener quelquefois dehors avec des gardes, un jour qu'ils étoient éloignés de nous, je dis à mes compagnons : je ne sçai pas, Messieurs, de quel sentiment vous êtes ; mais pour moi je vous déclare que je suis tout résolu de me venger des Religieux d'Ausbourg qui font honte à notre Religion, en faisant paroître beaucoup moins de charité que les Luthériens. Il faut nous joindre tous ensemble si vous me croyez, & rendre si nous pouvons un

bon ſervice au Roi, en tâchant de remettre entre les mains de Sa Majeſté une ville, où ces Religieux dominent avec une autorité ſi dure & ſi abſolue. Le plus grand mal qui puiſſe nous arriver eſt de mourir. Mais il nous ſera glorieux de mourir pour un ſemblable ſujet, & en même-tems avantageux d'être délivrés d'une ſi grande miſere. Mourons donc plutôt que de ſouffrir une ſi injuſte domination. Vengeons la Religion & la piété : & ſervons notre Roi, même en ce pays éloigné, où nous ſommes priſonniers pour ſes intérêts. Je ne leur eus pas plutôt parlé de la ſorte, qu'ils entrerent tous dans mon ſentiment, & témoignerent la même ardeur pour le ſervice de notre Prince.

Nous fîmes complot en même-tems de ſonder quelques Luthériens, pour tâcher de les engager dans notre parti. Dans ce deſſein nous allâmes joindre un Capitaine Allemand, qui ſe promenoit un peu loin de nous : & nous étant entretenus d'abord de choſes indifférentes, nous trouvâmes heureuſement que celui que nous voulions ſonder ſur ce ſujet, avoit la même penſée que nous, & ſouhaitoit de nous tenter

sur la même chose. Lors donc que nous eûmes trouvé lieu de nous ouvrir à cet Officier, & qu'il se fut également ouvert à nous, il nous témoigna qu'il étoit dans la résolution de nous aider, & de faire pour cela tout ce qui seroit en son pouvoir. Je trouvai ensuite moyen de parler à un maître Echevin, qui étoit un fort brave homme, & qui avoit eu autrefois commandement dans les Armées. Comme je sçavois que la domination de ces Religieux dans la ville étoit devenue insupportable à beaucoup de monde, je me hazardai de lui en parler, & l'ayant trouvé très-animé contr'eux, je ne fis point de difficulté de lui communiquer notre résolution qu'il approuva fort, & qu'il me promit de seconder de tout son pouvoir, me témoignant qu'il étoit lui-même très-ennuyé du Gouvernement présent. Ainsi nous étant assurés de quelques personnes de la ville, & sçachant d'ailleurs que tous les soldats François qui pouvoient être à Ausbourg, ne manqueroient pas de se joindre à nous, il fut arrêté que ces premiers se rendroient maîtres d'une des portes de la ville, que nous autres prisonniers qui étions en assez grand nombre, nous nous assure-

rions d'une autre porte, & qu'auparavant je donnerois avis de toutes choses à Monsieur le Prince, afin qu'il vînt à notre secours, & qu'il pût favoriser notre entreprise dans le tems que nous l'exécuterions.

Toutes nos mesures étoient parfaitement bien prises ; & peu de personnes étant informées de notre dessein, de peur de quelque trahison, il y avoit tout sujet d'en espérer un bon succès. Je trouvai moyen cependant d'envoyer un homme secrettement à Monsieur le Prince pour l'avertir de toutes choses, & pour le prier de vouloir seconder notre entreprise, en nous donnant quelque secours dans le tems de l'exécution. Mais nous fûmes aussi étonnés, qu'affligés de sa réponse, par laquelle il nous mandoit que les affaires du Roi ne permettoient pas qu'il vînt pour nous secourir, que les Armées de Sa Majesté étoient embarrassées ailleurs, & en assez mauvais état ; & qu'ainsi j'avisasse bien à ce que j'avois à faire, de peur que nous ne courussions risque d'être tous perdus. Cette affaire manqua de la sorte. Et quoiqu'il soit vrai que nous en eûmes alors un très-grand regret, néanmoins y ayant fait

depuis une réflexion plus sérieuse, j'ai reconnu qu'il y avoit plus de témérité que de sagesse dans cette entreprise, & qu'une passion excessive contre la dureté de quelques Religieux en ayant été l'origine, le succès en auroit été toujours très-incertain, & que notre perte entiere en pouvoit être la suite.

Cependant après avoir long-tems refusé de donner ma parole, pour la raison que j'ai marquée auparavant, je m'y résolus enfin avec mes camarades, ne pouvant plus vivre dans cette contrainte & cette servitude continuelle où nous étions à cause de nos gardes. Mais je leur représentai fortement, avant que de la donner, qu'il falloit plutôt périr que de ne la pas garder, & qu'il étoit indigne de gens d'honneur comme nous de s'engager à une chose, à moins qu'on ne fût très-résolu de la tenir. Aussi l'un d'eux ayant voulu s'enfuir dans la suite, & le pouvant faire moi-même comme lui, je m'y opposai tout-à-fait, & empêchai qu'il ne commît une si grande lâcheté, lui ayant même dit sur ce sujet, que je me souviendrois toujours, que le feu Roi mon maître avoit renvoyé un Officier qui s'étoit sauvé après avoir donné sa parole, & avoit

jugé qu'un homme qui avoit manqué à son honneur, étoit indigne de le servir.

Aussi-tôt que nous eûmes ainsi donné notre parole, & obtenu la liberté, je commençai à voir les compagnies, & à hanter la Cour du Duc de Baviere. Je fis connoissance avec plusieurs Grands, & particulierement avec le favori du Prince, qui étoit le Comte de Cœurse. Le Duc de Baviere lui-même, de qui je commençai d'être connu, me traita avec toute la bonté possible, & ayant sçu que j'étois celui qui commandoit dans l'occasion de Minsenghen, il voulut diverses fois me persuader de demeurer à sa Cour, me disant souvent : L'on ne pense point à vous en France ; je suis assuré qu'ils vous laisseront mourir ici, sans vous échanger avec quèlqu'un de mes Officiers. C'est pourquoi demeurez, si vous me croyez. Je vous donnerai tel emploi que vous voudrez, & vous le choisirez vous-même. Il ne se pouvoit rien ajouter aux témoignages de bonté que je recevois de la part de ce Prince, & aux instances qu'il me faisoit pour m'engager à son service. Mais quelque mécontent que je fusse & que j'eusse lieu d'être de

la Cour de France, où j'avois été entierement oublié, je ne pouvois point me résoudre de m'attacher à une Cour, ni goûter aucune proposition sur cela, quelque avantageuse qu'elle pût être. Et d'ailleurs j'espérois toujours quelque chose de la part de mes amis. Aussi il est très-certain, que si Monsieur le Maréchal de Vitry n'étoit mort dans le tems que nous fûmes faits prisonniers, il se seroit employé hautement pour moi, & auroit fait valoir l'action de Minsenghen autant qu'elle sembloit le mériter. Mais mon malheur fut que ce Maréchal étant mort, Monsieur de Rantzau qui ne pouvoit se consoler d'avoir été si honteusement surpris, en même-tems que Monsieur de Vitry & moi avions eu assez de résolution & de conduite pour faire tête pendant trois jours à trois Armées, avec quinze ou seize cens hommes seulement, s'efforça d'étouffer cette action autant qu'il put, afin de cacher au moins son deshonneur, en dérobant la gloire des autres.

XXI. Me voyant donc abandonné, & comme hors du souvenir de mes amis, je résolus d'envoyer à mes dépens un courier en France, pour écrire

à Monsieur Servien & à Monsieur d'Avaux, & les supplier de parler pour moi à la Reine, & de faire en sorte qu'on m'échangeât contre quelque prisonnier. Monsieur Servien occupé sans doute à des affaires plus importantes, ou n'ayant peut-être rien de bon à me mander, ne me fit aucune réponse. Pour Monsieur d'Avaux, il me fit la grace de me récrire, & me manda qu'il avoit écrit à la Cour pour moi; mais qu'il y avoit un si grand nombre de prisonniers, & que tout étoit si brouillé, qu'il ne croyoit pas pouvoir me servir comme il l'auroit souhaité, & que néanmoins il s'y employeroit de bon cœur. Je ne laissois pas d'attendre toujours, & je ne pouvois presque me persuader qu'il fût possible qu'on oubliât un Officier qui avoit vieilli dans les Armées, & dont les longs services étoient connus de toute la Cour, sans parler de ce dernier, que je croyois mériter quelque récompense. Mais je connus dans la suite, que je m'étois trompé dans mon compte; & la longue expérience que j'avois du monde ne m'avoit point encore appris, que le service qu'on rend aux Princes leur paroît souvent assez bien récompensé par

la prison, ou par la mort que l'on souffre pour leur gloire, & pour celle de leurs Etats.

Tandis que je vivois d'espérance, & que j'attendois à toute heure quelques bonnes nouvelles du côté de la Cour, je passois mon tems à visiter plusieurs villes de l'Allemagne. Et surtout j'allois souvent à Munic, lieu de la résidence ordinaire de son Altesse de Baviere. J'avois l'honneur de m'entretenir assez souvent avec son Altesse, & de lui parler avec assez de liberté sur les différentes choses qui se présentoient. Un jour donc qu'en sa présence nous parlions, Monsieur le Comte de Fouques & moi, des beaux présens de chevaux, d'oiseaux rares, & de plusieurs autres choses que le Roi d'Espagne avoit envoyées au Roi de France: le Comte de Fouques dit, que quoique ces deux Princes se fissent la guerre, ils ne se haïssoient pas; & ayant ajouté dans la suite de l'entretien, qu'il ne croyoit pas que le Roi de France eût aucun dessein sur l'Allemagne, je relevai aussi-tôt cette parole que je croyois peu honorable aux prétentions du Roi, lui répondant hautement en présence de son Altesse: Pour

moi, Monsieur, lui dis-je, je crois que le Roi mon maître a encore assez d'ambition, pour vouloir monter quelque jour sur un trône, sur lequel ses prédécesseurs ont été autrefois assis. Le Duc de Baviere à l'heure-même tourna ce que je disois en raillerie; & témoignant n'être pas surpris de ma réponse, il dit qu'il n'en attendoit pas d'autre de moi, que j'étois toujours également bon François, quoique relégué en Allemagne, & qu'il voyoit bien que je me vengeois de ceux qui m'avoient pris prisonnier. Il est vrai aussi que je ne gardois gueres de mesures, lorsqu'il s'agissoit de défendre l'honneur de la France & les armes du Roi. Car quelque sujet qu'il semblât que j'eusse pour lors de parler moins favorablement de la Cour de France, je ne pouvois oublier l'inclination naturelle ni renoncer à la pente du cœur qui me portoit à soutenir la gloire de ma patrie dans de semblables occasions, où il suffit d'être bon François pour envisager moins ses intérêts particuliers, que ceux de son Prince & de son pays.

XXII. Je commençai néanmoins à la fin de m'ennuyer de la vie que je

menois dans ce pays étranger, & voyant que l'on ne pensoit non plus à nous en France, que si nous eussions été morts; sçachant de plus que l'on proposoit de nous envoyer au fonds de l'Allemagne pour y servir, je me résolus de traiter de ma rançon, & je fis aussi résoudre mes compagnons à la même chose, leur ayant prêté de l'argent à sept ou huit, par le moyen du correspondant de Monsieur de Cumans, qui avoit ordre de ne me rien refuser de ce que je lui demanderois. Nous achevâmes donc de payer notre rançon au Colonel; & nous prîmes jour pour nous en aller. Ce jour-là même le Colonel nous traita tous à dîner. Et après que nous eûmes dîné, il nous dit d'aller dire adieu à nos amis, & de revenir ensuite chez lui, nous promettant que pour nous dire le dernier adieu, il feroit porter un pâté avec quelques bouteilles de vin dans le jardin, & que là nous boirions tous ensemble à la santé du Roi de France & de son Altesse de Baviere. Il tâcha en même-tems de s'excuser le mieux qu'il put, de ne nous avoir pas aussi-bien traités que nous le méritions, nous assurant qu'il ne l'avoit fait par

aucune mauvaiſe volonté, mais en ſuivant ſeulement la pratique du pays & le droit commun de la Guerre, qui permettoit de tirer une rançon honnête de ſes priſonniers. Il ajouta même que ſi jamais il étoit priſonnier en France, il ne trouveroit point mauvais qu'on en usât de la même ſorte à ſon égard pour avoir une meilleure rançon. Je lui dis ſans m'arrêter beaucoup à ſon compliment ; qu'il étoit vrai que nous avions été très-mal traités, & que je pouvois bien l'aſſurer que s'il avoit eu le malheur d'être lui-même notre priſonnier, il auroit eu tout ſujet de ſe louer du traitement qu'il auroit reçu de nous, & auroit connu la différence des coutumes de la France & de l'Allemagne ; mais qu'enfin puiſque c'étoit l'uſage du pays de traiter ainſi les priſonniers de guerre, je lui promettois que nous n'en aurions aucun reſſentiment que contre le pays en général, & non contre lui en particulier, & ſi même je rencontrois quelque occaſion de lui rendre ſervice, je le ferois de bon cœur.

Nous le quittâmes de la ſorte pour revenir, après que nous aurions pris congé de nos amis. Mais il arriva un

très-grand malheur pour lui & pour nous, aussi-tôt que nous fûmes sortis de sa maison. Car ayant pris sa femme par la main, pour descendre en bas dans le jardin, ses éperons le firent tomber, & il roula depuis le haut de l'escalier jusqu'en bas, où il y avoit un petit pillier, contre lequel il se choqua rudement par le derriere de la tête, & se la cassa. Il perdit dans l'instant même la parole, & au bout de vingt-quatre heures il mourut. Nous revinmes cependant bien-tôt après ; & ayant trouvé le pauvre homme en ce pitoyable état, comme nous avions déja notre passeport, & que nous craignions ce qui arriva en effet, qu'on ne nous arrêtât de nouveau, nous résolûmes de partir sans différer davantage. Mais la femme du Colonel fit si bien par tous ses discours, qu'elle nous retint en quelque sorte malgré nous. Et cependant les Officiers de la garnison écrivirent au Duc de Baviere, pour le prier de permettre qu'on nous empêchât de partir comme nous voulions faire sans payer notre rançon, après que le Colonel étoit mort.

Son Altesse n'étant point autrement informée de la vérité, leur accorda ce

qu'ils demandoient ; & nous fûmes ainsi rançonnés une seconde fois par la plus grande de toutes les injustices qu'on pouvoit nous faire, après tous les mauvais traitemens que nous avions déja soufferts. Ainsi je puis dire que les pertes que je fis cette année étoient beaucoup plus grandes que je ne pouvois porter ; puisqu'après avoir perdu dix-huit chevaux, dont quelques-uns étoient de grand prix, avec tout mon bagage, je fus encore obligé de payer deux fois ma rançon, sans compter l'argent que je prêtai à mes camarades, dont je perdis une partie.

LIVRE SEPTIEME.

Le Sieur de Pontis revient en France ; il témoigne un peu trop haut son mécontentement de la Cour, & refuse d'abord de servir. Il est commandé pour aller garder les montagnes de Provence & de Dauphiné pendant la premiere Guerre de Paris. Belle action du Chevalier de Pontis son frere, qui avoit été pris par les Turcs. Relation de tout ce qui se passa dans le mariage d'une niéce du Sieur de Pontis, & des grandes affaires qu'il eût à soutenir à l'occasion de ce mariage.

I. JE ne tardai gueres, après avoir payé une seconde fois ma rançon, à sortir d'un pays dont j'avois tant de sujets d'être mécontent. Je me mis donc en chemin pour m'en retourner en France avec un ou deux de mes compa-

gnons, ayant laissé à Uberlinghen M. de Rubentel qui étoit malade. Je lui donnai tout l'argent dont il pouvoit avoir besoin, & n'en pris pour moi qu'autant qu'il m'en falloit pour me conduire jusqu'à Lyon, où j'espérois bien d'en trouver. A une journée d'Ausbourg un soldat François qui s'étoit sauvé, se vint joindre à nous : & le voyant à pied & sans argent, je lui achetai un cheval, afin qu'il pût nous accompagner, & le défrayai dans tout le voyage ; ce qui étant joint avec la perte que je fis en chemin d'un de mes chevaux qui mourut, me fit manquer tout-à-fait d'argent lorsque je fus arrivé en Suisse. Ne sçachant alors à qui m'adresser, je m'avisai d'aller trouver Monsieur de Caumartin, Ambassadeur pour le Roi en ce pays-là ; & je lui dis que, quoique je n'eusse pas l'honneur de le connoître ni d'être connu de lui, la nécessité me forçoit de le venir trouver, pour le prier d'avoir compassion de pauvres prisonniers comme nous, qui venions d'Allemagne, & qui n'avions pas de quoi achever le voyage jusqu'en France. Il me demanda, après m'avoir interrogé sur diverses choses, combien je voulois. Sur quoi je lui repartis que

j'avois besoin environ de cinq cens écus. Quoiqu'il parût d'abord un peu surpris, à cause qu'il ne me connoissoit pas, il me traita néanmoins fort obligeamment, & me fit toucher mille ou douze cens livres qui me servirent à continuer mon voyage jusqu'à Paris. J'allai aussi-tôt faire ma cour moi-même chez la Reine, qui me demanda quelques particularités du pays d'où je venois, & me promit, après avoir sçu tout ce qui s'étoit passé, de se souvenir de moi. Elle me fit en effet toucher six cens pistoles. Mais c'étoit comme une goutte d'eau, à l'égard de ce que je devois, & de ce dont j'avois besoin pour m'équipper de nouveau, & me remettre en état d'aller à l'Armée, comme la Reine vouloit m'obliger de le faire.

Cependant Monsieur de Cumans dont j'ai parlé, qui m'avoit fourni tout l'argent dont j'avois eu besoin en Allemagne, m'écrivit avec sa générosité ordinaire, que je ne me misse point en peine de lui payer cet argent, ajoutant que je le lui rendrois quand je pourrois, & que quand je ne le pourrois pas, il se tenoit parfaitement bien payé de m'avoir pû rendre ce service. Sur quoi je

ne puis m'empêcher de remarquer cette différence si prodigieuse qui se trouve souvent entre l'amitié, dont les Grands du monde témoignent quelquefois qu'ils vous honorent, & celle qu'ont pour vous effectivement de simples particuliers ; puisqu'en même-tems que je me voyois abandonné & entierement oublié de quelques Seigneurs, qui étoient persuadés que je les avois servi souvent aux dépens de ma propre vie, un étranger, Hollandois, & un Marchand, pour avoir eu soin seulement de son fils, me traita dans toute cette affaire avec un cœur plus digne d'un Prince que d'une personne de sa condition. Mais quelque grande que fût à mon égard l'honnêteté de Monsieur de Cumans, comme j'avois toujours de la peine à me laisser vaincre par mes amis dans ces disputes d'amitié & de générosité, voulant m'acquitter réellement de mes dettes, je vendis une terre que j'avois en Beauce, & en ayant tiré cinquante mille livres, je rendis à Paris au Correspondant de Monsieur de Cumans l'argent que je lui devois. Je mis aussi dans ce même-tems en Religion deux niéces que j'avois qui étoient pauvres, & qu'on

avoit recommandées à ma charité, en ayant placé une dans un Couvent d'Ursulines, & l'autre dans une Maison de Sainte-Marie toutes deux en Provence; & je voulus ainsi dans le tems même que j'avois le plus besoin d'argent, reconnoître en quelque sorte la charité que j'avois reçue moi-même des étrangers, par une protection toute visible de Dieu.

Je trouvai à mon retour d'Allemagne que ce Gentilhomme de mes parens, dont j'ai parlé, s'étoit servi pour jouer & se divertir, de tout l'argent que je lui avois confié. J'en fus dans une très-grande colere, voyant un si mauvais naturel, & je ne voulus jamais faire ma paix avec lui, qu'il ne m'eût rendu mon diamant, & ne m'eût promis de donner à mes neveux deux cens pistoles. Après cela je voulus lui faire connoître que mon amitié n'étoit point changée pour lui, nonobstant sa mauvaise conduite; & pour lui montrer l'exemple de la générosité qu'il devoit suivre, je lui donnai la premiere Compagnie du Régiment de la Reine, qui m'avoit toujours été conservée. Car je ne voulus pas suivre Monsieur de Vitry à la campagne prochaine, étant fort piqué

de ce que j'appris que Madame la Maréchale de Vitry n'avoit pas parlé aussi favorablement de moi à la Reine qu'elle auroit pu, & me trouvant trop mal récompensé pour avoir servi comme j'avois fait Monsieur son fils, aux dépens de ma liberté, de mon bien, & de ma vie; ce qui ne m'empêcha pas néanmoins d'honorer & d'aimer toujours M. de Vitry, qui eut pour moi tous les sentimens d'une personne de sa qualité, & d'un vrai ami.

J'oubliois à dire que, lorsque je fus arrivé à Paris, le bon homme Imagier dont j'ai parlé, me vint trouver pour se réjouir avec moi de mon retour. Il est vrai que j'eus une très-grande joie de pouvoir le régaler, & lui témoigner, comme je fis, par tous les bons traitemens possibles, combien je me sentois obligé de la charité qu'il m'avoit faite, sans me connoître, dans un pays étranger. J'achetai ensuite une caisse d'images choisies pour quatre cens livres, dont je lui fis présent. Mais comme ce bon Marchand avoit un cœur très-généreux, il ne vouloit point absolument la recevoir, & me disoit avec la simplicité d'un vrai bon homme; je vous prie, Monsieur, de ne me point obli-

ger à prendre cela. Je suis encore plus riche que vous, & vous avez plus besoin d'argent que moi. Nous piquant ainsi tous deux de générosité, après que nous eûmes contesté quelque tems, je l'emportai à la fin, & l'obligeai, malgré lui, à prendre ce qu'il ne pouvoit plus me refuser sans quelque mépris.

II. Ayant à être payé de l'une de mes pensions, j'allai à Fontainebleau où la Cour étoit pour lors, afin d'en solliciter le payement auprès de la Reine. Sa Majesté m'ayant assuré qu'elle se souviendroit de moi, j'attendois toujours l'accomplissement de sa promesse. Mais après que j'eus attendu près de deux mois à Fontainebleau, dépensant beaucoup d'argent inutilement, dans l'espérance de recevoir celui qui m'étoit dû, je me lassai à la fin d'un si long retardement; & croyant avoir trouvé un expédient avantageux pour presser honnêtement Sa Majesté de se souvenir de moi, j'allai lui présenter le brevet de ma pension en lui disant, qu'elle avoit eu la bonté de me promettre qu'elle penseroit à moi; mais comme je voyois que la multitude des affaires importantes dont Sa Majesté se

trouvoit chargée, avoit été cause qu'elle m'avoit oublié, je venois prendre la liberté de lui remettre entre les mains le brevet que le feu Roi m'avoit fait la grace de me donner, afin qu'il lui plût d'en gratifier quelque autre personne qui le méritât mieux que moi. La Reine un peu surprise, me dit avec quelque chaleur: vous êtes impatient, attendez encore un peu.

J'attendis donc encore, & voulus voir l'effet de cette seconde promesse. Mais l'impatience me prit à la fin; & comme je vis que l'on prenoit de si longues mesures pour me payer seulement cinq cens écus qui m'étoient dûs, je résolus de retourner une troisieme fois trouver la Reine, & contre le sentiment de mes amis, que je devois plutôt croire que non pas ma tête, j'allai un peu trop fierement lui présenter mon brevet. Elle le prit; mais dans le premier mouvement de la colere où elle fut contre moi, de voir que je la pressois de cette sorte, elle me rejetta le papier, & me dit fort indignée: Ho le feu Roi m'avoit bien dit de vous, que vous étiez prompt & violent. Madame, lui repartis-je, le feu Roi étoit mon Maître, & il me faisoit trop d'honneur

de penſer à moi, même pour me reprendre de mes défauts. Mais je puis, Madame, aſſurer votre Majeſté, que s'il a trouvé quelque choſe à redire à mon humeur, il n'a jamais rien trouvé à redire à ma fidélité. La Reine me répliqua, qu'elle ne parloit pas auſſi de ma fidélité; mais qu'elle blâmoit mon emportement. Je fus ainſi payé de mon obſtination, & j'appris à mes dépens à ſuivre une autre fois le ſentiment de mes amis. Mais il eſt vrai qu'il me ſemble que j'étois un peu excuſable, me ſentant pouſſé à bout, & outré au dernier point de voir mes ſervices récompenſés de la ſorte.

Je me retirai un peu à l'écart après cette diſgrace. Et Monſieur d'Etampes, Maîtres des Requêtes, étant entré dans la chambre au bout de quelque tems, & s'approchant pour s'entretenir avec moi, je lui dis en riant: Mais, Monſieur, ſçavez-vous bien que vous parlez à un homme diſgracié, & contre qui la Reine vient de ſe mettre en colere? Oui! me répondit-il fort agréablement. Ho bien, c'eſt à cauſe de cela même que je veux m'entretenir avec vous, & faire connoître que je n'en ſuis pas moins votre ami.

III. La Reine qui étoit rentrée dans son cabinet, en étant sortie sur le soir avec un seul flambeau devant elle, & lisant attentivement une lettre, je crus que c'étoit Madame de Senneçay, à cause que Sa Majesté n'avoit pas accoutumé de sortir si peu accompagnée. Comme j'étois assez libre avec cette Dame, croyant que ce fût-elle, je m'approchai par derriere, comme si j'eusse voulu regarder dans la lettre qu'elle tenoit, & je lui dis; Madame, ne me feriez-vous point bien la grace de parler pour moi à la Reine. Sa Majesté s'étant retournée à ce compliment, je demeurai fort effrayé, & lui demandant un très-humble pardon de mon insolence, je lui témoignai que l'ayant vûe seule contre l'ordinaire, je l'avois prise pour une Dame de sa Cour. La Reine, qui s'étoit je ne sçai comment adoucie depuis trois ou quatre heures de tems, ayant eu peut-être quelque regret de m'avoir parlé avec une si grande colere, me dit le plus honnêtement & le plus obligeamment du monde: c'est une lettre que je viens de recevoir, où l'on me mande que mon fils d'Anjou se porte bien, & a commencé à chausser aujourd'hui des sou-

liers. C'étoit beaucoup trop pour moi que sa Majesté voulût bien me parler ainsi après mon emportement : mais elle acheva de me combler en ajoûtant, que je me trouvasse lorsqu'elle iroit à la Comédie, & qu'elle parleroit pour moi à Monsieur le Cardinal.

Je m'y rendis à l'heure précise ; & sa Majesté ayant en effet parlé à Monsieur le Cardinal en ma faveur, son Eminence m'appella ensuite, & me dit que la Reine s'étoit souvenue de moi ; & lui en avoit parlé en bonne part : il ajouta que je le vinsse trouver le lendemain à son lever ; & qu'il donneroit ordre qu'on me laissât entrer dans sa chambre. Il est vrai que lorsque je vis ainsi les choses changées à mon avantage, je ne pus point m'empêcher de me railler un peu de mes amis, qui m'avoient déja quitté la plûpart, leur disant assez fierement, que leur service étoit apparemment plus utile aux autres qu'à moi, & que je m'étois toujours fort bien trouvé de solliciter mes affaires par moi-même, au lieu d'employer des amis comme eux. M'étant rendu le lendemain dès le matin chez Monsieur le Cardinal, son Eminence écrivit de sa propre main un billet, par

le moyen duquel je fus payé de ma pension.

IV. J'étois toujours cependant fort mal satisfait & fort chagrin de me voir sans aucun emploi & sans récompense, & sur-tout de ce que notre derniere action de Minsinghen étoit entierement étouffée par la jalousie du Général, qui se mettoit à couvert de son deshonneur à nos dépens. Voyant d'ailleurs qu'on vouloit encore m'obliger d'aller à la Campagne suivante & de servir, quoique je fusse hors d'état de le pouvoir faire, après toutes les pertes que m'avoit causées ma prison, je ne pus plus garder aucunes mesures; & étant comme au désespoir de me voir traité avec tant de dureté, j'allai m'en plaindre hautement à l'un des Ministres à qui je représentai avec toute la force possible l'etat où je me trouvois alors, après les services qu'il sçavoit que j'avois rendus au feu Roi. Ce Ministre, au lieu de me donner quelque satisfaction sur ce sujet, me blâma fort d'ingratitude, & me fit entendre que c'étoit à moi à obéir, puisque le Roi vouloit que je servisse cette Campagne. Sur quoi je lui répondis avec un chaleur excessive & indiscrette, que tout le monde voyoit

aussi-bien que moi le peu de justice qu'on me rendoit ; qu'un vieil Officier comme j'étois ne méritoit pas d'être traité de la sorte ; & que pour ce qui étoit de la Campagne prochaine, j'étois absolument résolu de n'y pas aller ; que j'avois tout perdu en perdant le feu Roi mon Maître ; & que je ne me souciois plus de tout ce qui me pouvoit arriver.

Ces paroles irriterent si fort ce Ministre, qu'il fit ensorte d'obtenir une Lettre de cachet contre moi, pour me faire mettre à la Bastille. J'en fus averti, & je m'en mocquai d'abord, croyant que c'étoit pour me faire peur : mais ayant été depuis assuré par un de mes amis, que si je demeurois davantage chez moi j'y serois arrêté au bout de deux heures, je crus ne devoir pas faire le brave plus long-tems, & je me retirai dans la maison d'un Seigneur de la Cour, qui me dit d'abord qu'il étoit bien mon ami, mais qu'il n'étoit pas assez puissant pour me protéger, & que je ne serois pas en sûreté chez lui. Ainsi j'allai demander protection à Monsieur le Comte d'Harcourt, qui me reçut avec toute la bonté & la générosité possible, & me donna une chambre

dans son hôtel, me faisant porter à dîner & à souper tous les jours, & me faisant l'honneur de me voir matin & soir.

Je demeurai pendant quelques semaines en cet état ; jusqu'à ce que M. le Maréchal de la Meilleraye étant venu à l'hôtel d'Harcourt, & ayant eu l'honneur de l'entretenir, il me dit qu'il s'engageoit de parler pour moi, & de faire ma paix auprès de la Reine. Il me mena en effet au Louvre dans son carrosse, & me présenta à sa Majesté, qui me fit la grace de me témoigner, qu'elle n'avoit pas donné un ordre particulier de me faire mettre en prison, mais qu'elle avoit seulement donné un ordre général pour arrêter tous les Officiers qui ne voudroient pas suivre l'Armée. Ainsi la colere où je m'étois abandonné, m'ayant donné lieu d'appréhender une disgrace entiere, servit au moins à me faire trouver quelque douceur dans l'état où j'étois alors, après être rentré en grace & avoir recouvré ma liberté.

V. J'eus ordre ensuite d'aller en Provence, pour faire passer en Catalogne quelques troupes qui étoient au nombre de cinq à six mille hommes,

Je ne me souviens point présentement d'aucune chose remarquable qui soit arrivée en cette occasion. C'étoit dans le tems de la premiere Guerre de Paris, où l'on sçait que tout étoit en trouble & en confusion dans le Royaume. Et je fus encore commandé pour garder les montagnes de Provence & du Dauphiné. Je levai pour cet effet un Régiment d'infanterie, & une compagnie de cavalerie. Mais je trouvai une grande différence entre ces troupes, & celles que j'avois commandées du tems du feu Roi. Car au lieu que la discipline exacte que ce Prince faisoit observer, me donnoit une autorité absolue sur mes soldats, je ne recevois tous les jours que des plaintes continuelles qu'on me faisoit de ceux-ci, qui étoient accoûtumés au libertinage & au vol, & qui se croyoient autorisés à secouer toute sorte de joug par le désordre qui accompagne ordinairement les Guerres civiles. Comme je n'étois point d'humeur à souffrir cette licence, & que je ne me voyois pas en état de pouvoir réduire ces brutaux sous une exacte discipline comme autrefois, étant si peu soutenu, & très-mal payé;

j'aimai mieux enfin abandonner le métier, que de ne le pas faire avec honneur, & je me défis de mon Régiment entre les mains d'un Officier de mes amis, qui paroissoit un peu moins scrupuleux que moi. Ce fut dans le tems que j'étois ainsi occupé à soutenir les intérêts du Roi dans la Provence & le Dauphiné, que je mariai une de mes niéces à un Gentilhomme fort noble de la maison de Poligny. Cette niéce étoit fille de mon neveu, le fils de mon frere aîné. Et comme je mariai alors la fille, j'avois long-tems auparavant marié le pere. Les circonstances de ces deux mariages étant assez remarquables, méritent bien que j'en fasse ici une petite relation particuliere, en reprenant les choses de plus haut, & rapportant premierement de quelle sorte j'avois fait le mariage du pere.

VI. Je crois avoir oublié de dire dans ces Mémoires, que j'avois un frere Chevalier de Malte, dont j'estime devoir rapporter ici quelque chose qui me paroît assez remarquable. C'étoit un homme qui avoit de l'esprit & de la capacité, il sçavoit plusieurs Langues, & entr'autres il parloit celle des Turcs comme la Françoise. C'est ce

qui le porta à demeurer quelque-tems déguisé dans Constantinople, dont il considéra avec soin les dedans & les dehors, & remarqua très-exactement ce qu'il y trouva de fort ou de foible. Il me souvient qu'il m'a dit depuis quelquefois, ce qu'il rapporta dès-lors au Grand-Maître de l'Ordre, qu'il lui sembloit que si les Princes Chrétiens pouvoient être unis, il ne leur seroit pas difficile de se rendre maîtres de cette Ville si célébre, & qu'il croyoit que l'Empire des Ottomans subsistoit moins par sa propre force, que par la division de ses ennemis. Il a passé dans Malte pour un homme de service & de cœur: & pour moi, ce que j'en puis dire dans la vérité, c'est qu'il me semble que je n'étois qu'un poltron au prix de lui.

Lorsqu'il faisoit ses caravannes dans un vaisseau de l'Ordre, il fut attaqué & pris par quelques vaisseaux d'Alger. Il jetta aussi-tôt sa Croix dans la mer, sçachant que les Turcs, ou tuent les Chevaliers qu'ils haissent comme leurs ennemis mortels, ou les mettent à une fort haute rançon. Il fut assez heureux dans son malheur; car il tomba entre les mains d'un Maître beaucoup plus honnête-homme que n'ont accoutumé

d'être ces peuples barbares. Le Turc lui ayant demandé ce qu'il sçavoit faire, il répondit qu'il se connoissoit bien en chevaux, & leur apprenoit tout ce qui pouvoit les dresser & les rendre de grand prix; qu'il sçavoit aussi dessiner, & d'autres choses semblables. Ce Turc qui avoit voyagé & qui étoit assez poli, fut fort satisfait de l'adresse de son esclave; & lui ayant fait acheter de jeunes chevaux, le Chevalier les mit bien-tôt en un état qui plut fort à son Maître, & qui lui fit voir la vérité de ce qu'il lui avoit dit. Trois ans se passerent de la sorte, pendant lesquels le Chevalier tenta diverses fois inutilement de se sauver.

Au bout de ce tems le Turc fort satisfait des services de son esclave, lui dit: je suis content de vous, je suis prêt de vous en donner des marques, si vous voulez me demander quelque chose. Le Chevalier lui répondit, qu'il lui étoit infiniment obligé, & qu'un esclave n'avoit rien à demander à son Maître, que l'agrément de ses services. J'approuve fort votre retenue, repartit le Turc, & j'entens bien ce que vous n'osez me dire. Servez-moi encore un an, & vous verrez ce

que je ferai pour vous. On peut aisément s'imaginer ce que le Chevalier fit cette derniere année, pour achever de se mettre tout-à-fait dans les bonnes graces de son Maître. Aussi lorsqu'elle fut passée, le Turc l'ayant fait venir dans sa chambre, lui dit: Vous m'avez servi en homme d'honneur, & non en esclave: je veux vous traiter de même présentement, & reconnoître le cœur avec lequel vous avez agi à mon égard. Dites-moi donc où vous souhaitez d'aller, comment vous voulez être habillé, & dequoi vous avez besoin: Demandez-moi toutes choses avec liberté, & vous l'obtiendrez, comme vous feriez du meilleur de vos amis. Ayant sçu qu'il desiroit d'aller à Marseille, il le fit habiller comme il voulut, il lui trouva un vaisseau, paya son passage, & lui donnant plus d'argent qu'il n'en avoit demandé, il le renvoya aussi comblé du bon traitement qu'il recevoit de ce Turc, que le Turc avoit été lui-même satisfait des bons services qu'il avoit reçus du Chevalier sans le connoître.

VII. Lorsqu'il fut arrivé à Marseille, il m'écrivit pour me témoigner l'extrême mécontentement où il étoit de

mon frere aîné, qui n'agissoit pas avec toute la générosité qu'il devoit à son égard, & qui même avoit témoigné un peu trop d'indifférence, dans le tems qu'il fut esclave parmi les Turcs. Comme je connoissois l'humeur bouillante du Chevalier, & que les termes un peu violens dont il usoit dans sa Lettre, me donnoient lieu d'appréhender quelque malheur, je demandai permission au Roi qui vivoit encore, de faire un voyage en Provence, & je m'y rendis en poste le plus promptement que je pus. Il ne me fut pas difficile de pacifier toutes choses étant sur les lieux, ayant donné au Chevalier tout ce qu'il pouvoit souhaiter, & l'ayant mis en état de pouvoir retourner à Malte, sans craindre que rien lui manquât pour son entretien. Je voulus même obliger encore particulierement mon frere aîné, & le combler par de nouveaux témoignages d'amitié. Je le pressai donc de m'envoyer son fils à Paris, lorsqu'il seroit un peu plus grand, & je lui promis de lui faire apprendre sa Philosophie, & tous les autres exercices capables de le former pour le monde. Il y consentit de tout son cœur, & ne manqua pas de me l'envoyer,

lorsqu'il eut atteint l'âge de treize ou quatorze ans. J'en pris tout le soin possible, & je commençai à le faire élever comme mon propre fils, n'épargnant rien pour ce sujet. C'étoit quelques mois avant le siége de la Rochelle, dont j'ai parlé.

VIII. Mais avant que de rapporter la maniere dont je mariai ce neveu, il faut dire encore ici une aventure qui tient presque de la fiction, quoiqu'elle soit très-véritable, par laquelle mon frere le Chevalier trouva l'occasion de reconnoître la générosité du Turc dont il avoit été esclave, par une générosité encore plus grande dont il usa à son égard. Quatre ou cinq années donc après qu'il fut sorti, comme je l'ai dit, d'esclavage, étant un jour à Marseille, & se promenant sur le Port avec un Gentilhomme de ses amis, il vit un vaisseau qui aborda, & d'où il sortit des soldats avec quelques esclaves qu'ils avoient pris. Il apperçut d'abord parmi eux un Turc, qui lui renouvella tout d'un coup l'idée d'une personne qu'il connoissoit, sans pouvoir encore s'assurer que ce fût celui qu'il pensoit. Mais s'étant un peu approché, & l'ayant regardé fixement, il reconnut que c'é-

toit son ancien Maître. Il se jetta aussitôt à son cou, & l'embrassant avec un transport de joie, il lui dit : Vous ne me trouvez à Marseille, que parce que vous avez eu assez de générosité pour me renvoyer d'Alger, & que vous m'avez traité comme si j'avois été votre meilleur ami. Mais je veux vous faire voir aujourd'hui, que Dieu ne laisse point les bonnes actions sans récompense, & qu'un François tiendroit à deshonneur de se laisser vaincre en honnêteté par un homme d'un autre pays, quel qu'il pût être. Il demanda en même-tems à qui appartenoit cet esclave, & à quel prix on le mettoit ; & ayant payé sa rançon, il le régala magnifiquement, lui fit voir tout ce qu'il y avoit de beau dans Marseille, & après l'avoir équippé de toutes choses, & lui avoir donné beaucoup plus qu'il n'avoit reçu de lui, il le renvoya à Alger, selon son desir. Monsieur le Duc de Guise qui étoit alors à Marseille, voulut parler lui-même à ce Turc ; & s'étant fait conter plusieurs fois cette action par le Chevalier de Pontis, il lui disoit : Je vous crois, parce que j'ai vû votre Turc, & que je suis moi-même témoin de ce que

vous faites pour lui : mais à moins de cela, je prendrois tout ce que vous m'en dites pour une aventure de Roman.

IX. Le Chevalier de Pontis eut quelques années après une Commanderie conſidérable dans la Provence, où l'Ordre en a pluſieurs ; & s'étant trouvé depuis malheureuſement engagé dans la querelle d'un de ſes amis, il le ſervit dans un duel, où, quoiqu'il eût l'avantage, il reçut une bleſſure, dont il mourut au bout de quelques jours.

Je ne puis aſſez déteſter & dans moi-même & dans les autres, cette coutume, ou plutôt cette fureur qui engage tant de braves gens dans ces funeſtes combats. On m'a dit quelquefois, que ſous la ſeule Régence de la feue Reine Mere Anne d'Autriche, on avoit compté neuf cens trente Gentilshommes tués en duel, en diverſes Provinces de ce Royaume, ſans les autres dont on avoit caché la mort, ou que l'on avoit attribuée à d'autres cauſes. Il me ſemble qu'un auſſi grand nombre de Gentilshommes mêlés dans toutes les troupes d'une Armée, ſuffiroit pour faire gagner à un Prince une grande bataille. C'eſt pourquoi on ne ſauroit

avoir assez d'estime & de vénération pour la sagesse & la justice du Roi, Louis XIV. à présent régnant, qui par une sévérité également Chrétienne & avantageuse à son Etat, s'est rendu inéxorable envers tous ceux qui s'engagent dans ces sortes de combats, & a trouvé le moyen de rendre les duels aussi rares aujourd'hui, qu'ils étoient communs sous les Regnes précédens. Et pour moi j'honore extrêmement ce grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes vraiment braves, & dont la sagesse n'a pû être suspecte de timidité, qui ont déclaré & signé publiquement, qu'ils ne tenoient point pour des gens de cœur, ceux qui mettoient leur gloire à faire les gladiateurs, & à prodiguer par une sotte brutalité leurs personnes, qui sont destinées à servir l'Etat, & à combattre pour leur Prince.

Mourons à la bonne heure à une bréche ou dans un combat, à la tête d'une Compagnie ou d'un Régiment, lorsque notre vie est un sacrifice que nous rendons à Dieu & à nos Rois, qui en sont les Maîtres, & que cette mort est pleine d'honneur. Mais qui voudra désormais s'exposer à ces rencontres sanglantes, où nous perdons &

notre

notre honneur & notre fortune, lors même que nous ne perdons pas la vie; & où nous ne pouvons mourir, que la perte de notre salut ne soit assurée?

X. Il faut parler ici maintenant des deux conjonctures favorables, qui me donnerent lieu de marier avantageusement mon neveu dont j'ai parlé, & ensuite la fille de ce neveu, & qui pourroient peut-être passer, aussi-bien que celle du Chevalier que j'ai rapportée, pour deux aventures de Roman, si la sincérité & la bonne foi que j'ai particulierement aimées toute ma vie, ne me mettoient à couvert de ce soupçon. Il arriva donc, dans le tems que le fils de mon frere aîné, que j'avois fait venir de Provence étoit à Paris, & que j'avois soin de lui faire apprendre tous ses exercices, qu'une Dame de Dauphiné vint à Paris avec sa fille, pour un grand procès qu'elle avoit, à cause de la garde-noble de cette fille qu'on lui vouloit enlever. J'en entendis parler; & me trouvant engagé à prendre je ne sçai quel intérêt à ce qui la regardoit, à cause du même pays, je voulus sonder avant toutes choses, le véritable motif qui la faisoit agir en cette affaire. Je pris donc

la liberté, me trouvant un jour avec elle, de lui demander si c'étoit la seule vûe de l'intérêt de sa fille qui la portoit à poursuivre cette garde-noble, & lui témoignai en même-tems que j'étois un peu étonné de voir la chaleur avec laquelle sa partie agissoit contr'elle. Elle me répondit fort ingénuement, qu'elle ne s'y regardoit point elle-même, & que comme elle n'avoit rien de plus précieux au monde que sa fille, c'étoit aussi pour elle seule qu'elle travailloit en cette affaire. Etant persuadé de ce qu'elle me disoit, par la maniere si franche dont elle parla, je lui dis avec la même franchise, que puisqu'elle agissoit par principe de générosité, je voulois aussi être généreux à son égard, & la servir tant par moi-même que par mes amis, comme si j'avois eu intérêt à ce qui la regardoit.

Je commençai en effet à m'acquitter de ma parole, & à employer tous mes amis pour cette Dame. Sa partie ayant résolu de la fatiguer & de l'ennuyer, tant par le tems que par la dépense qui est toujours fort grande à Paris, sur-tout pour ceux qui n'y ont pas d'établissement, tirant l'affaire en longueur. Et ensuite toute la Cour

étant allée au Siége de la Rochelle, comme je l'ai fait voir dans ces Mémoires, cette Dame se vit aussi obligée de suivre la Cour, pour ne pas abandonner son procès, qui étoit pendant au Conseil. L'engagement où elle se trouva de faire toutes ces grandes dépenses, lorsqu'elle manquoit d'argent, la porta à me venir témoigner le désespoir où elle étoit, de voir qu'elle consumoit tout son bien en procès sans rien avancer, & sans avoir même de quoi fournir à la nouvelle dépense de ce voyage. Je la rassurai & l'encourageai le mieux que je pus, lui protestant que je ferois l'impossible pour la faire sortir de cette affaire avec honneur. Je lui demandai ensuite de combien d'argent elle avoit besoin: & elle m'ayant supplié de lui avancer cinq cens écus, je lui fis donner peu de tems après deux cens pistoles. Enfin je sollicitai si bien mes amis, & je m'employai si puissamment dans cette affaire, que la Dame gagna son procès.

XI. Elle se sentit si obligée du service que je lui avois rendu, qu'elle songea à le payer par l'effet de la plus grande reconnoissance qu'elle pouvoit m'en donner. Car ayant vû plusieurs

fois mon neveu, qui m'étoit venu trouver de Paris à la Rochelle, & qui alors pouvoit avoir environ seize ans, elle résolut de marier à ce jeune Gentilhomme sa fille, pour l'intérêt de laquelle j'avois si bien travaillé, & qui étoit riche. Comme elle avoit une très-grande confiance en moi, elle me découvrit fort franchement sa pensée, & me témoigna qu'elle se tiendroit fort heureuse, de pouvoir reconnoître par ce moyen toutes les peines que j'avois prises pour l'amour d'elle & de sa fille. Il est vrai que je demeurai un peu surpris à cette proposition, à laquelle je ne m'attendois pas, n'ayant point eu cette vûe dans le service que j'avois tâché de lui rendre. Me sentant très-obligé à sa civilité, je lui dis qu'elle me faisoit trop d'honneur; mais que ne pouvant pas m'assurer encore des mœurs de mon neveu qui étoit si jeune, je croyois que Mademoiselle sa fille méritoit d'avoir un plus honnête homme. Elle prit ma réponse pour une espece de refus, & me témoigna qu'elle voyoit bien que je prétendois plus haut, & que je ne jugeois pas sa fille digne de mon neveu. Sur quoi je la détrompai aussi-tôt, en lui faisant con-

noître la sincérité de mes paroles, & l'assurant que j'étois persuadé que Mademoiselle sa fille méritoit quelque chose de plus que mon neveu, quoique ce fût un jeune homme d'espérance, & de qui j'osois me promettre qu'il pourroit faire quelque chose dans le monde. Mais puisque vous me faites la grace, Madame, ajoutai-je, de me l'offrir de vous-même avec tant de générosité, je consens de tout mon cœur & avec toute la reconnoissance possible à ce mariage, & je vous demande seulement, que, comme ils sont encore fort jeunes tous deux, vous trouviez bon que mon neveu passe encore quelque tems à Paris pour achever ses exercices: ce qui n'empêchera pas, Madame, que s'il se présente dans cet entre-tems quelqu'autre parti qui vous agrée, vous n'ayez toute la liberté de l'accepter, sans que je m'en tienne offensé. Elle m'assura & me protesta, qu'elle n'en vouloit point d'autre que celui de mon neveu; qu'elle lui destinoit sa fille dès ce moment; & qu'en tout cas, elle ne penseroit à qui que ce soit qu'à mon refus.

Quelque-tems après qu'elle s'en fut retournée en son pays, elle m'écrivit

que sa fille étoit beaucoup recherchée, & qu'elle craignoit qu'on ne l'enlevât; qu'ainsi elle me prioit de trouver bon, que, pour prévenir ce malheur, le mariage de mon neveu & de sa fille fût conclu. Ayant reçu cette Lettre lorsque nous étions encore au siége de la Rochelle, je résolus d'envoyer aussi-tôt mon neveu en Dauphiné: & l'ayant fait équipper assez magnifiquement, je le pressai de partir, pour ne pas manquer un mariage si avantageux. Comme on avoit pris toutes les mesures de bonne heure, on ne perdit aucun tems, & le lendemain qu'il fut arrivé on fit le contrat de mariage, & ils furent mariés peu de jours après.

XII. De ce mariage de mon neveu & de la fille de cette Dame de Dauphiné, il en vint une fille qui fut nommée Anne de Pontis, à l'occasion de laquelle j'ai rapporté la maniere assez extraordinaire dont son pere avoit été marié: & je veux faire voir maintenant, que comme je n'avois marié le pere durant le siége de la Rochelle, que par la protection que je donnai à une Dame, en lui faisant gagner un procès au Conseil, je ne mariai non plus la fille dans le tems que je gardois les

montagnes de Provence & de Dauphiné, que par un effet de la même protection que je me crus obligé de donner à une autre Dame nommée Madame de Poligny, qui me donna en récompense son fils pour ma niéce.

La maison de Poligny est illustre en la Province de Dauphiné, & elle posséde une terre considérable, nommée Vaubonnés, qui est comme une espece de petit Royaume tout séparé, puisqu'elle contient quinze villages, qui sont tous enfermés de précipices & de fossés naturels, & que l'on n'y entre que par trois ponts de pierre différens. Monsieur de Poligny âgé pour lors de quelque soixante & cinq ans, avoit un fils, à qui il donna le nom de cette terre de Vaubonnés: Mais il y avoit de plus un bâtard dans la maison, nommé Richard, à qui Monsieur de Poligny donna la Châtellenie ou Bailliage de la terre Seigneuriale, & qui se conduisit de telle sorte dans cette charge, qu'il trouva moyen de s'enrichir en quelques années de plus de deux cens mille livres. Monsieur de Vaubonnés étant encore fort petit, on lui donna un Précepteur, qui avoit un fort grand soin de lui, & qui l'élevoit selon sa qualité. Lorsqu'il

fut devenu plus grand, & qu'il eut atteint l'âge de douze ans, on lui donna une arquebuſe, & ſon Précepteur le menoit quelquefois pour lui apprendre à tirer ſur des Grives & ſur des Merles.

Un jour donc qu'ils étoient ſortis pour ſe divertir, ils rencontrerent le ſieur Richard, qui ſe donnoit la liberté de venir chaſſer hautement ſur ſes terres. Ce jeune Gentilhomme ne pouvant ſouffrir cette hardieſſe, lui demanda qui lui avoit donné permiſſion de venir ainſi chaſſer, & lui témoigna qu'il s'en tenoit offenſé, ajoutant qu'il n'entendoit pas qu'il en uſât de la ſorte à l'avenir. Richard qui étoit fort inſolent, & qui menoit une vie digne de ſa naiſſance, lui repartit fierement, que ce ne lui étoit pas une choſe extraordinaire, puiſque de tout tems il y chaſſoit, & qu'il s'étonnoit de ce qu'il le trouvoit mauvais. Monſieur de Vaubonnés lui répliqua, qu'il ne ſçavoit pas ſi c'étoit-là ſa coutume, mais qu'il lui donnoit avis de n'y retourner pas davantage; & que s'il l'y retrouvoit, il lui feroit ôter ſon arquebuſe. Richard répondit fort inſolemment, que qui que ce ſoit ne lui ôteroit ſon arme, qu'a-

près qu'il lui en auroit caſſé la tête. Le Précepteur de Monſieur de Vaubonnés l'entendant parler de la ſorte, lui dit qu'il s'oublioit, & qu'il ne ſe ſouvenoit pas que c'étoit à ſon Seigneur qu'il parloit; qu'il n'étoit que le Bailli de la terre de Vaubonnés, & que c'étoit de Monſieur de Poligny qu'il tenoit toute ſa fortune. Je ſçai, repartit Richard, de qui je tiens ma fortune; ce n'eſt pas de vous que je dois l'apprendre, & vous vous mêlez de ce qui ne vous regarde pas. Lorſque Monſieur ſera plus grand, nous lui parlerons, & nous nous expliquerons enſemble ſur cette affaire. Le Précepteur lui répliqua très-ſagement, que les affaires de Monſieur de Vaubonnés étoient les ſiennes; qu'il ne mériteroit pas d'être à ſon ſervice, s'il ne prenoit intérêt à ce qui le regardoit; & qu'enfin il lui conſeilloit de ſe tenir dans ſon devoir, s'il ne vouloit s'en repentir. Sur cela il y eut pluſieurs paroles dites avec chaleur de part & d'autre, & ils ſe ſéparerent fort piqués.

XIII. Richard réſolut dès-lors de ſe venger du Précepteur de Monſieur de Vaubonnés, étant principalement piqué contre lui, à cauſe qu'il l'avoit

un peu poussé, & qu'il ne considéroit celui dont il avoit la conduite que comme un enfant. Il vint donc un jour dans le dessein de l'assassiner ; & ayant eu l'effronterie d'entrer dans la cour même de Vaubonnés, comme il l'apperçut avec ce jeune Gentilhomme à la porte du logis, il tira sur lui un coup de fusil ou d'arquebuse dont il le tua, & prit la fuite. Une insolence si extraordinaire, & un assassinat si noir, irrita extrêmement Madame de Poligny. Elle poursuivit cet homme par les voies ordinaires de la Justice, & le fit enfin condamner par l'Intendant de la Province à être pendu. Le meurtrier jugeant qu'il étoit perdu, s'il ne faisoit évoquer son affaire hors de la Province, résolut de s'en aller à Fontainebleau, afin d'y poursuivre au Conseil cette évocation, sous prétexte que Madame de Poligny étoit toute-puissante au Parlement de Grenoble. C'étoit quelque-tems avant la premiere guerre de Paris; & j'étois pour lors à Fontainebleau. Mais comme je ne connoissois point ce misérable, & que je n'avois point été encore informé de son affaire, quoique j'eusse l'honneur d'être allié à Madame de Poligny, il obtint une sauve-gar-

de du Roi, pour avoir la liberté de solliciter Messieurs du Conseil, & se faisoit néanmoins accompagner par-tout de trois ou quatre grands laquais, & de quelques-uns de ses amis aussi déterminés que lui.

Je reçus quelque tems après une lettre de Madame de Poligny, qui me mandoit cette noire action de Richard, & me conjuroit, par la considération de l'alliance qui étoit entre nous, de vouloir l'assister à la Cour de mon crédit contre cet assassin, qui, après avoir été condamné à être pendu, poursuivoit au Conseil du Roi une évocation. Un assassinat si noir me frappa de telle sorte, que je résolus de donner à cette Dame toute la protection que je pourrois. Ayant sçu que Monsieur du Gué, Maître des Requêtes, étoit son Rapporteur, quoique tout le monde me conseillât de le recuser à cause des puissantes recommandations que Richard avoit obtenues auprès de lui, je ne voulus jamais le faire, connoissant qu'il étoit homme d'honneur & très-bon Juge. Je l'allai trouver, & lui dis que la réputation de sa probité me faisoit espérer, qu'il rendroit justice à Madame de Poligny; que le crime de

ſa partie étoit ſi noir, qu'il ne pouvoit mériter de faveur; & que pour ce qui étoit de moi, je ne prenois point d'autre intérêt dans cette affaire, que celui de la Juſtice: mais qu'après la priere que cette Dame m'avoit faite de l'aſſiſter, je ne craignois point de me rendre dénonciateur contre un homme, qui avoit commis un ſi grand attentat dans la maiſon d'un Seigneur du pays, & de ſon propre Seigneur. Je vous demande donc juſtice, Monſieur, ajoutai-je, & je vous la demande contre un aſſaſſin, qui eſt indigne de tout pardon.

Il arriva que dans le tems que je parlois ainſi avec chaleur ſur cette affaire, le ſieur Richard entra dans la ſalle où nous étions, accompagné à ſon ordinaire de beaucoup de gens qui ne valoient pas mieux que lui. A l'heure même que j'eus apperçu cet homme tout noirci de crimes, je m'animai tout de nouveau, & hauſſant le ton de ma voix; Oui, Monſieur, dis-je, au Rapporteur, je vous demande encore une fois juſtice. Voilà l'aſſaſſin & le meurtrier, qui a la hardieſſe de ſe préſenter devant vous l'épée au côté, après s'être ſervi de ſes armes pour immoler lâchement un homme d'honneur à ſa

vengeance. Je vous demande justice contre cet homme, qui, étant prisonnier du Roi & coupable d'un attentat, a l'insolence de porter encore les armes. Commandez-lui, Monsieur, s'il vous plaît, de se mettre en état de prisonnier, & de rendre le respect qu'il doit au Conseil de Sa Majesté.

Quoique ce Maître des Requêtes eût reçu, comme j'ai dit, de puissantes recommandations en faveur du sieur Richard, un discours si hardi que lui faisoit une personne qui n'avoit pas même pour lors d'épée au côté, l'étonna de telle sorte, aussi-bien que le sieur Richard, qu'ils se trouverent tous deux en même-tems presque interdits. Néanmoins comme la voix de la Justice est très-forte, & que d'ailleurs celui à qui je parlois étoit fort homme-d'honneur, il ne put pas s'empêcher de dire au sieur Richard que j'avois raison, & qu'il lui défendoit de se présenter ainsi l'épée au côté devant lui. Ce qui l'obligea de sortir à l'heure-même fort décontenancé, & en très-mauvaise humeur contre moi, de ce que je l'avois fait condamner à mettre honteusement l'épée bas.

Le Rapporteur m'assura ensuite qu'il rendroit justice. Mais comme j'étois

bien-aise de m'en assurer encore davantage par l'assistance de mes amis, je les employai auprès de lui, & entre les autres Monsieur de Lionne, qui étoit bien en Cour dans ce tems-là, & qui, ayant été en quelque froideur avec ce Maître des Requêtes pour quelque affaire qui les avoit brouillés, se remit bien avec lui, à cause de cette sollicitation que je l'engageai de faire pour moi. J'employai encore Monsieur le Maréchal de Villeroy, qui m'honoroit très-particulierement de son amitié, & qui se chargea de la meilleure grace du monde, de faire cette sollicitation en faveur de Madame de Poligny. Car m'ayant prié de dîner le lendemain chez lui, où le Rapporteur devoit aussi se trouver, lorsque nous fûmes sortis de table, & que nous allâmes laver nos mains, Monsieur le Maréchal de Villeroy dit à Monsieur du Gué fort agréablement, en parlant de moi; Ho ça, Monsieur, il faut que vous me délivriez de l'importunité de cet homme-ci. Il me fait accroire que j'ai quelque crédit auprès de vous. Dit-il vrai? & puis-je m'assurer que vous ne me refuserez point? Vous me faites honneur & justice, Monsieur, répliqua le Maître des

Requêtes. Je ne puis non plus vous rien refuser, que vous ne pouvez me rien commander qui ne soit juste. Ho bien, Monsieur, repartit le Maréchal de Villeroy, je ne vous demande autre chose sinon, que vous vous souveniez pour l'amour de moi, de l'affaire de Madame de Poligny, & que vous lui fassiez justice. On dit que le crime de celui qu'elle poursuit est si noir, qu'il est indigne de tout pardon.

Pour ne pas alonger inutilement cette affaire, j'ajouterai en un mot, que ce Rapporteur étant très-bon Juge par lui-même, & se voyant sollicité puissamment de rendre justice, le sieur Richard fut évincé de sa prétendue évocation, & renvoyé au Parlement de Grenoble, où son procès devoit être examiné de nouveau, & fait & parfait. Cette nouvelle l'étourdit si fort, que jugeant bien qu'il ne lui restoit plus aucune ressource, & que sa perte étoit assurée, il résolut de s'humilier & de me venir demander pardon. C'est ce qu'il fit, m'étant venu trouver, & me faisant toutes les soumissions possibles pour me fléchir. Il me conjura de vouloir obtenir miséricorde pour lui, & d'écrire en sa faveur pour ce sujet à Madame

de Poligny, en l'assurant de sa part, qu'il étoit très-disposé à lui donner telle satisfaction qu'il lui plairoit ; qu'il reconnoissoit avec beaucoup de douleur le crime qu'il avoit commis, & avouoit que c'étoit le Diable qui l'y avoit poussé.

Je lui demandai assez froidement, s'il avoit bien pensé à ce qu'il disoit, & s'il me parloit du fond du cœur. Car si vous m'engagez, lui dis-je, à promettre quelque chose de votre part, & que vous me manquiez de parole, je me rendrai moi-même votre partie, & vous verrez d'étranges affaires. Il me protesta qu'il me parloit sincérement, & qu'il étoit résolu de tenir ce qu'il promettoit. Sur cette assurance, je m'offris d'écrire à Madame de Poligny en sa faveur, ayant quelque compassion de l'état où je le voyois : Et voulant de plus éviter les suites d'un si misérable procès, j'écrivis en effet à cette Dame pour l'informer de la disposition du sieur Richard, & la supplier de vouloir prendre les voies de la douceur & de l'accommodement, & exercer une œuvre de miséricorde envers un homme qui témoignoit un véritable repentir de son crime, & un grand desir de lui donner toute sorte de satisfaction,

XIV. Je fus envoyé quelque-temsi après de la part du Roi, comme je l'a dit, pour faire passer quelques troupes en Catalogne & en Italie. Cependant le sieur Richard étant arrivé en Dauphiné, envoya ma lettre à Madame de Poligny, qui, témoignant agréer la priere que je lui faisois, dit qu'il falloit voir si cet homme se mettroit à son devoir, & tiendroit la parole qu'il m'avoit donnée. L'on choisit donc quatre arbitres, & Monsieur le Duc de Lesdiguieres pour sur-atbitre, afin de terminer ce différend. Mais comme la somme à laquelle on le condamnoit lui parut trop grande, il éluda cet arbitrage, & trouva moyen d'obtenir une cédule évocatoire, sans qu'on en sçut rien, faisant entendre au Conseil du Roi, qu'il avoit depuis recouvré de nouvelles pieces pour sa justification, qu'il n'avoit pas encore produites. Etant extrêmement énorgueilli de ce bon succès de ses intrigues secrettes, il demeuroit hardiment dans sa maison à trois portées de mousquet de Vaubonnés, & se promenoit fierement par-tout, comme s'il avoit été pleinement justifié, se faisant toujours néanmoins accompagner de six ou sept de ses amis, tous

gens de ſac & de corde comme lui.

Le bon homme, Monſieur de Poligny qui vivoit encore, & qui étoit d'une humeur paiſible, haïſſant les querelles & les procès, ſe trouva fort embarraſſé, & fut tenu comme aſſiegé durant trois jours dans ſa maiſon, par ce miſérable qui battoit la campagne, & qui étoit prêt à toute heure de faire quelque méchant coup. J'étois pour lors en Provence vers Marſeille, occupé à exécuter les ordres du Roi, dont j'ai parlé. Madame de Poligny ſe voyant donc fruſtrée dé l'effet des belles promeſſes du ſieur Richard, & expoſée avec ſon mari & ſon fils à ſes inſultes continuelles, me vint trouver où j'étois, m'informant du mauvais état de ſes affaires, elle me conjura, tant par la conſidération de l'alliance, que par celle de l'amitié, de vouloir les aſſiſter pour les délivrer des violences de ce tyran.

Je lui répondis qu'elle connoiſſoit trop mon cœur, pour douter du zele avec lequel je m'employerois toute ma vie pour ſes intérêts, qui m'étoient chers comme les miens propres; qu'ainſi je lui proteſtois de faire pour elle en cétte occaſion tout ce qui ſeroit en mon pouvoir: mais que me trouvant alors

engagé à travailler aux affaires du Roi, & indispensablement obligé de demeurer pour conduire les troupes de Sa Majesté, & pour ne pas manquer à la fidélité que je devois à ses ordres, pour lesquels j'aurois même renoncé à mes propres intérêts, il ne me restoit dans la conjoncture présente que de l'assister de tout le crédit de mes amis, & de faire par écrit tout ce que j'aurois fait de vive voix, s'il m'eût été libre de m'absenter du lieu où j'étois. J'ajoutai que je faisois un si grand fond sur mes amis, que je pouvois me flatter d'agir peut-être auprès d'eux aussi fortement par mes lettres, que si j'eusse été présent.

XV. Mais la Dame à qui je parlois connoissoit trop l'humeur insolente & le naturel violent du sieur Richard, & la nécessité de ma présence sur les lieux, pour se contenter de l'offre que je lui faisois de traiter cette affaire par écrit. Ainsi, quoiqu'elle ne pût pas me retirer de la commission dont le Roi m'avoit chargé, & qu'elle vît une impossibilité toute entiere à obtenir dans le tems présent ce qu'elle avoit prétendu, elle s'avisa quelque-tems après de m'attacher à sa maison par des

liens plus étroits, & de m'engager en même-tems d'une maniere toute particuliere à la défense de ses intérêts. M'étant donc venu trouver, elle me dit qu'il falloit qu'elle s'ouvrît à moi d'une pensée qu'elle avoit, qui ne me désagréroit peut-être pas; qu'elle avoit considéré que son fils dans l'âge où il étoit, ne pouvoit pas résister à la violence d'un emporté & d'un furieux, comme étoit Richard; qu'elle sentoit qu'elle avoit besoin d'une personne comme moi, pour arrêter l'insolence d'un si méchant homme; qu'ainsi elle avoit pensé à un moyen de nous joindre & de nous lier ensemble plus étroitement que jamais, qui étoit de marier son fils avec une niéce que j'avois, nommée Anne de Pontis, qui étoit la fille de mon neveu dont j'ai parlé; que l'un & l'autre étoient à-peu-près du même âge; & que cette nouvelle alliance me rendroit propres les intérêts de sa maison, que je serois obligé de regarder à l'avenir comme la mienne. Je lui répondis, me sentant infiniment obligé de la proposition si avantageuse qu'elle me faisoit, que ma niéce ne méritoit pas cet honneur; mais que si je le refusois pour elle, c'étoit que je n'osois pas l'ac-

cepter. Elle entendit aussi-tôt le consentement que j'y donnois, & en témoigna une grande joie; jusques-là que m'ayant pris au mot, elle me pressa de conclure promptement le mariage, ainsi que nous fîmes, sans beaucoup de formalités, nous contentant de la sincérité & de la bonne foi avec laquelle nous agissions l'un & l'autre. Je lui témoignai ensuite que j'espérois qu'elle ne seroit pas trompée dans le jugement qu'elle avoit porté de moi, & que je pouvois bien l'assurer qu'aussi-tôt que je me serois acquitté de la commission de Sa Majesté, je m'employerois de la bonne sorte à son affaire, & que je péronly plutôt, que je ne l'en fisse sortir à son honneur.

Le mariage étant ainsi conclu, & toutes les cérémonies accoutumées étant faites, le jeune Monsieur de Vaubonnés & ma petite niece, qui pouvoit avoir soixante mille livres de bien, furent mariés avec beaucoup de magnificence. Et lorsque j'eus achevé d'exécuter tous les ordres que j'avois reçus de la part du Roi pour le passage des Troupes, je me disposai à aller mettre le nouveau marié en possession de ses terres avec sa femme. Je le conduisis donc

moi-même à Vaubonnés, accompagné de dix ou douze de mes amis, tous bien montés & bien armés avec tous nos gens. Le ſieur Richard ayant ſçu notre arrivée, ſe renferma dans ſa maiſon, avec les gens de ſa ſorte, & jugeant bien que ce n'étoit pas à lui à ſe trouver devant nous, il s'enfuit la nuit ſuivante, pour ne ſe pas expoſer à quelque choſe de fâcheux, qu'il pouvoit craindre avec ſujet de notre part.

Mais ayant appris quelques jours après que j'avois congédié mes amis, & que j'étois demeuré ſeul à Vaubonnés, il reprit courage & revint la nuit dans ſa maiſon. Il eut même la hardieſſe le lendemain de m'envoyer prier de trouver bon qu'il me vînt voir, & lui donner la liberté de ſe promener. Je répondis à celui qui me vint faire ce meſſage de ſa part, que je ne conſeillois pas à Monſieur Richard de ſe préſenter devant moi; & que s'il étoit aſſez hardi pour le faire, il pourroit bien s'en repentir plutôt que nous. Lorſqu'il eut appris cette réponſe, il commença à jurer, s'emportant fort contre moi, & diſant tout-haut que j'étois un bel homme pour l'empêcher de ſe promener, & qu'on verroit dans l'occaſion qui des

deux seroit le plus fort. Il y avoit néanmoins plus de bravoure que de courage dans son fait, & il parut dans la suite qu'il n'étoit fier que lorsqu'il croyoit avoir la force en main.

Un jour de Fête, il m'envoya dire qu'il ne croyoit pas que je voulusse l'empêcher d'aller à l'Eglise de Vaubonnés. Je fis réponse que je lui conseillois d'aller entendre la Messe autre part, & que je ne souffrirois point qu'un meurtrier qui avoit assassiné lâchement un homme d'honneur dans le Château de Vaubonnés, vînt se présenter dans l'Eglise même de Vaubonnés, comme pour braver le Seigneur qu'il avoit si outrageusement offensé par cette action. Je commandai en même-tems à mes gens qui étoient tous de braves soldats, de se mettre sur leur bonne mine, & je menai Madame de Poligny & ma niéce à l'Eglise, résolu de périr plutôt que d'y laisser entrer cet assassin. Comme j'étois déja dans l'Eglise, une autre personne me vint dire que Monsieur Richard étoit en chemin & qu'il venoit. Je répondis à cet homme; allez lui dire que je l'y attends, & qu'il m'y trouvera. A l'heure même j'envoyai un homme de cœur & de service

que j'avois alors avec moi, & mon valet de chambre à une petite rue fort étroite, par où le sieur Richard devoit passer, leur donnant ordre de gagner promptement ce passage, & de s'en rendre les maîtres. Si Richard se présente, leur dis-je, vous lui direz que c'est moi qui vous ai donné ce poste à garder, & que vous ne lui conseillez pas de s'avancer. S'il se retire à ce compliment, laissez-le aller, & ne courez pas après : mais s'il fait mine de vouloir passer, ou s'il s'emporte en injures contre vous, chargez-le vigoureusement, comme vous sçavez faire, & ne craignez rien, car nous vous soutiendrons.

Nos deux soldats s'en étant allés à leur poste, le sieur Richard en fut averti, & n'eut jamais la hardiesse d'y venir, de peur d'avoir la honte de se retirer. Il se contenta à son ordinaire, de dire beaucoup d'injures contre moi, qui souffrois facilement tout ce que je n'entendois pas. Se voyant ainsi poussé à bout, il étoit au désespoir : & ce qui servit encore à augmenter sa mauvaise humeur, fut que quelques Officiers du Régiment de Lesdiguieres étant avertis de ce qui se passoit, me vinrent voir pour m'offrir leur service contre ce brutal.

tal. C'est pourquoi il fut obligé de se tenir resserré dans sa maison, sans oser paroître.

XVI. Un jour qu'ils firent partie tous ensemble d'aller déjeûner à un village éloigné d'environ d'une lieue de Vaubonnés, quoique je m'y fusse opposé d'abord, craignant quelque fâcheuse rencontre de la part d'un homme désespéré, & ne voulant point m'engager par ma faute dans une méchante affaire qui pût m'attirer un procès, j'y consentis néanmoins, pour ne pas choquer tous les autres, qui en témoignoient une grande envie. Mais nous nous amusâmes si bien à causer & à nous promener de côtés & d'autres, que lorsque nous fûmes arrivés à ce village; il étoit plutôt tems de dîner que de déjeûner. Ce qui fit que nous dîmes Monsieur de Poligny le pere & moi, qu'il valoit mieux nous en retourner, & que nous trouverions un meilleur dîner au logis. Nous reprîmes en même tems le chemin de la maison.

Mais le jeune M. de Vaubonnés étant fâché de n'avoir pas déjeûné, dit aux Officiers sans nous en rien témoigner, qu'il n'étoit pas raisonnable de s'en retourner ainsi sans boire un coup, que le

déjeûner étoit tout prêt, & que tandis que nous irions toujours un peu devant, ils pourroient goûter de ce qui avoit été apprêté. Ils s'arrêterent donc à manger, & nous laisserent aller tout seuls M. de Poligny & moi, qui pensions qu'ils dussent nous suivre dans l'instant.

Lorsque nous fûmes en vûe de la maison du sieur Richard, qui découvroit sur tout le grand chemin, il nous apperçut; & ne voyant plus d'un quart de lieue au-delà aucune personne qui nous suivît, il résolut de nous venir attaquer. Il sortit donc de sa maison dans ce dessein, avec quatre ou cinq de ses amis, & se plaça dans le grand chemin à un détour par où nous devions passer. Ils étoient tous à pied, mais bien armés de pistolets & d'épées, & il y en avoit même un qui avoit pris une hallebarde. Comme je le vis en cet endroit & en une telle posture, je jugeai bien que comme il falloit passer par-là, & que je n'étois pas d'humeur à reculer, il y alloit avoir grand feu. Le bon-homme Monsieur de Poligny qui étoit dans un âge où il ne demandoit plus que du repos, n'étoit pas content que nos amis nous eussent quittés si mal-à-propos, & je ne l'étois gueres plus que

lui : mais ce n'étoit pas le tems de délibérer ; & il falloit nous résoudre de suppléer à leur absence par notre courage. Lorsque nous fûmes à quarante pas du sieur Richard, ce misérable commença à enfoncer sa tête dans son chapeau, à en relever le bord, & avec une posture & une mine plus fiere qu'il ne lui appartenoit, il se promenoit dans le milieu du chemin, me regardant d'un œil farouche & égaré, comme s'il eût voulu me mettre en pieces. Aussi l'eût-il fait sans doute s'il l'eût pû. Mais Dieu me fortifia extraordinairement dans cette rencontre. Nous marchions toujours notre pas ordinaire droit vers lui, lorsque mettant tout d'un coup le pistolet à la main, il vint à moi en jurant & reniant comme un furieux. Dans ce moment me voyant pressé, je donnai de l'éperon de toute ma force dans les deux flancs de mon cheval, qui étoit extrêmement vif, & qui connoissant à ce signal, & exécutant la volonté de son maître, se jetta avec une force & une vîtesse incroyable au milieu de cette troupe de gens armés, renversa les uns par terre, chassa les autres, & les obligea à se cacher & à se traîner comme ils purent sous des haies.

Mais m'attachant particulierement au sieur Richard, qui faisoit plus le fanfaron que les autres, & qui étoit la seule cause de la querelle, je le pris par le collet de son pourpoint, & lui faisant faire la pirouette avec une force de bras extraordinaire, je le terrassai, & voulus par plusieurs fois lui faire passer mon cheval sur le corps, pour lui rompre quelque bras ou quelque jambe, n'ayant pas dessein de le tuer. Mais Dieu ne le permit pas; car mon cheval sauta toujours par-dessus, sans vouloir marcher sur lui. Je reçus deux coups de pistolet dans mon manteau qui en fut percé, & mon cheval fut fort blessé. J'eus aussi un coup de hallebarde, qui pensa m'emporter le col, mais qui étant conduite par la main de Dieu, ne me coupa que le haut de mon pourpoint. Je puis dire que jamais je ne tirai un plus grand service de mon cheval, que dans cette occasion, où il tournoit comme un singe, & où je m'en servois comme s'il eût eu de la raison, pour en faire ce que je voulois, & pour courir aux uns & aux autres, avant qu'ils pussent seulement se reconnoître.

Mais il est vrai qu'au milieu de cette sanglante tragédie, j'eus une espece de

farce très-divertissante, qui fut de voir le bon-homme Monsieur de Poligny, qui dans l'instant qu'il me vit courir & renverser tous ces gens avec mon cheval & mon épée, pensant moins alors au service que je lui rendois, qu'au procès qui en pouvoit naître, se mit à crier en s'adressant au sieur Richard & aux autres: Au moins, Messieurs, leur dit-il, ce n'est pas moi qui suis cause de tout ceci : vous m'êtes témoins que c'est Monsieur de Pontis tout seul. Puis m'adressant la parole : Ah, Monsieur, ajouta-t'il, vous gâtez tout, vous me ruinez. J'étois en droit de les poursuivre ; & ce sont eux maintenant qui ont droit d'agir contre moi. Je lui criai sans m'émouvoir beaucoup: Oui, oui, Monsieur, ils sont témoins que ce n'est pas vous, mais que c'est moi qui suis coupable de cette faute, si c'en est une. Je m'en charge de bon cœur; c'est moi qui serai leur partie, & je veux bien l'être pour l'amour de vous.

Sur ces entrefaites arriverent tous nos amis qui étoient demeurés derriere, & qui accoururent au bruit, lorsque tout étoit déja fait, & les assassins en fuite. Ils admirerent notre bonheur, & regreterent beaucoup cette occasion unique,

où ils pouvoient nous rendre service, se désespérant de ne s'être pas trouvés à ce combat. Le bon-homme Monsieur de Poligny ne pouvant se taire ni s'empêcher de témoigner à tout le monde le regret qu'il avoit de cette rencontre, me répéta plusieurs fois que je l'avois ruiné; que cet homme alloit se rendre appellant contre lui, & le poursuivre à son tour. Mais Madame de Poligny qui étoit une femme brave & généreuse, ayant sçu la chose comme elle s'étoit passée, m'en loua, & me remercia beaucoup de ce que j'avois par cette seule action abattu la fierté & l'insolence de cet assassin.

XVII. Cependant le sieur Richard qui étoit habile dans la chicane, va dès la nuit suivante à Grenoble. Il y crie contre moi, m'accuse d'assassinat en sa personne, présente requête au Parlement, & obtient sans autre information une prise de corps contre moi, ou un ajournement personnel. J'avois des parens & des amis dans le Parlement de Grenoble, mais entr'autres Monsieur de Calignon, Conseiller, qui m'envoya aussi-tôt avertir de tout ce qui se passoit, me donnant avis qu'un Huissier qu'il avoit gagné, me devoit porter cet

Acte en un certain tems qu'il me marquoit. J'envoyai à l'heure même, selon le conseil qu'il me donnoit par la même lettre, deux ou trois hommes à quelques lieues de Vaubonnés, pour faire mine d'arracher par force à cet Huissier le papier qu'il apportoit. Et notre dessein en cela étoit de gagner quelque tems, en alongeant les procédures, jusqu'à ce que j'eusse pû informer les Juges de la vérité de l'affaire. Comme l'Huissier étoit lui-même d'intelligence avec nous, lorsque ceux que j'envoyai l'eurent rencontré, il cria qu'on lui faisoit violence, & dressa son procès verbal, afin de couvrir davantage notre jeu. Cependant cela fut cause de quelque retardement, comme nous le prétendions. Le sieur Richard ne manqua pas de faire grand bruit de cette violence, en disant que j'avois fait un outrage au Parlement.

Monsieur de Lesdiguieres ayant été mal informé de notre premiere rencontre, m'écrivit en ce même-tems, qu'il avoit été fort étonné de ce qu'on lui avoit dit de moi; que le bruit couroit que je faisois des actions si violentes dans le pays, que tout le monde en crioit; qu'il avoit eu néanmoins peine

à le croire, parce qu'il avoit toujours fait estime de moi : mais que si les choses que l'on disoit étoient vraies, & que je continuasse à agir de la même sorte, il étoit bien fâché de me dire, qu'il seroit obligé d'user du pouvoir qu'il avoit reçu du Roi, en qualité de Gouverneur de la Province. On peut bien s'imaginer de la surprise où je fus de voir que pour une action aussi innocente & aussi légitime, selon toutes les loix civiles, qu'avoit été celle de défendre ma vie lorsqu'on m'attaquoit, tout le monde ne laissoit pas de me blâmer, comme si j'eusse été fort criminel.

Mais pour détromper M. le Duc de Lesdiguieres, & arrêter les mauvais effets qu'auroit pû produire la cabale & les sollicitations injustes du sieur Richard, je lui répondis par une lettre respectueuse, mais très-forte, dans laquelle je lui mandois : Que je voyois bien que mes ennemis l'avoient prévenu, & qu'au lieu de l'informer de la vérité de l'affaire, ils la lui avoient déguisée par plusieurs fourbes : Que j'espérois qu'étant équitable comme il l'étoit, non-seulement il ne me blâmeroit pas, mais que même il me loueroit de mon action, quand il en sçauroit la

vérité. Je marquai ensuite tout le détail de cette rencontre, avec tout ce qui l'avoit précédé ; & pour finir cette lettre j'usai à-peu-près de ces termes :

Au reste, Monseigneur, vous me permettrez, s'il vous plaît de vous dire, que j'aurois agi de la même maniere en une telle occasion & pour un tel sujet, à l'égard de quelque Seigneur que ce fût, & qu'il n'y a homme dans le Royaume qui m'en eût pû empêcher. J'ai le Roi pour mon maître. C'est pour son service que je me sens obligé de conserver mon honneur & ma vie. Si j'avois agi autrement que je n'ai fait en cette occasion ; je mériterois d'être traité comme un homme de néant & par Sa Majesté & par vous-même, Monseigneur, de qui j'ai l'honneur d'être le très-humble, &c.

Ma lettre eut tout le bon succès possible, ayant détrompé Monsieur le Duc de Lesdiguieres, qui me fit une réponse fort obligeante, me témoignant qu'il étoit bien-aise de connoître la vérité, & que cette occasion ne serviroit qu'à augmenter l'estime qu'il avoit toujours faite de ma conduite.

XVIII. Cependant comme je vis qu'il étoit tems de pousser le sieur Richard à bout, lorsqu'il sembloit le plus

triompher, je me déclarai partie contre lui : & ayant sçu qu'il avoit fait beaucoup de concussions dans le pays, je fis venir tous ceux qui avoient quelque sujet de se plaindre. Après les avoir tous ouis, & fait faire les informations juridiquement, je les fis présenter au Parlement avec les témoins.

Monsieur de Calignon cependant avec Madame de Poligny & quelques autres de nos amis, agissoient puissamment pour moi, & mirent bien-tôt l'affaire en état d'être jugée. Alors le pauvre misérable ne voyant plus aucune espérance d'éluder par ses sollicitations & ses artifices le jugement qui alloit être rendu contre lui, & n'envisageant plus que la potence pour récompense de ses crimes, jugea que le meilleur parti qui lui restât étoit de venir se jetter à mes pieds pour me demander pardon, & se soumettre par avance à toutes choses, pourvu que je voulusse lui sauver la vie.

D'abord comme j'étois extrêmement irrité, à cause de la perfidie avec laquelle il s'étoit déja moqué une fois de la parole qu'il m'avoit donnée, & de l'insolence extraordinaire avec laquelle il avoit agi depuis; je ne pouvois me résoudre d'entendre à aucun accommo-

dement, & je croyois que pour l'amour de la justice, & pour le repos de tout le pays, il étoit d'une nécessité absolue de le faire pendre. Mais ses importunités continuelles, jointes à l'extrémité où je le voyois réduit, me donnant enfin quelque sujet de mieux espérer de sa conduite pour l'avenir, m'obligerent de prendre les voies de la douceur, & d'user de miséricorde envers lui. Je lui dis donc, qu'encore qu'il eût perdu son honneur, en manquant à la parole qu'il m'avoit donnée, lorsqu'il me fit la même priere à Paris; je voulois bien néanmoins lui accorder ce qu'il ne méritoit pas; mais qu'il falloit auparavant qu'il se résolût à trois choses. La premiere, qu'il quitteroit entierement le pays. La seconde, que ses terres seroient vendues: Et la troisieme, que de l'argent de cette vente on payeroit les frais & les dépens du procès.

Richard qui voyoit qu'il lui étoit encore plus avantageux de sauver sa vie en perdant son bien, que d'être pendu sa bourse à son cou, me témoigna qu'il étoit prêt & résolu à toutes choses, pourvu que sa vie fût à couvert. Ainsi cette misérable affaire fut entierement terminée. Ses terres furent vendues.

L'on paya d'une partie de l'argent les dépens. Il demanda pardon à Madame de Poligny, & sortit ensuite du pays, où l'on ne l'a point revu depuis. Il fallut sans doute que Dieu me donnât de la conduite, de la fermeté, & de la persévérance pour pousser ce misérable à bout, & pour abattre son insolence, que rien n'étoit capable d'étonner. La fierté, la rage & le désespoir, joint à son esprit qui étoit actif & intriguant, le rendoient capable de tout excès. Et ce fut un coup extraordinaire de la Justice de Dieu, qu'étant aussi superbe & aussi cruel qu'il étoit, il se vit enfin forcé de fléchir, & de s'abaisser sous la volonté de celui qu'il auroit voulu perdre, & qu'il haïssoit de tout son cœur.

LIVRE HUITIEME.

Le Sieur de Pontis vient à Paris, Dieu ſe ſert de la mort ſubite d'un de ſes amis pour le toucher & lui faire quitter les engagemens du monde. Il ſe retire à la campagne dans la maiſon d'un de ſes amis. Il défend cette maiſon contre des Troupes de l'Armée de Monſieur de Turenne, qui étoient entrées pour la piller. Il ſe retire tout-à-fait du monde. Sa piété & ſon déſintéreſſement dans ſa retraite. Lettre qu'il écrit au Gouverneur de deux jeunes Seigneurs de la Cour, ſur le ſujet de leur éducation. Sa mort.

I. APrès toute cette grande affaire que j'eus à ſoutenir à l'occaſion du mariage de ma niéce, je m'en retournai à Paris, & y menai avec moi le jeune Monſieur de Vaubonnés, pour lui faire apprendre ſes exercices : mais

il lui arriva en cette ville un très-grand malheur, & il s'engagea sans y penser dans une affaire où il s'en fallut très-peu qu'il ne pérît. Il se trouva dans l'auberge où il demeuroit un Gentilhomme, qui avoit une grande querelle avec un autre. Ce Gentilhomme ayant un jour prié mon neveu de lui prêter ses pistolets, sans s'ouvrir à lui de cette querelle qu'il avoit, l'engagea à l'accompagner en une maison où il alloit. Mon neveu qui étoit jeune & sans expérience, lui prêta ses pistolets, & sans penser à aucun mal, ni sçavoir où il alloit, il l'accompagna avec son valet-de-chambre que je lui avois donné, qui étoit un fort brave garçon. Lorsqu'ils furent tous trois arrivés à cette maison dont j'ai parlé, ce Gentilhomme pria mon neveu d'entrer avec lui dans la maison, à cause qu'il y avoit, disoit-il, quelque affaire. Etant donc entrés, & y ayant trouvé malheureusement celui avec qui il avoit ce démêlé, il devint aussi-tôt tout émû, & comme tout transporté hors de lui, & commença à lui parler d'une maniere fort offensante. Des paroles il en vint en même-tems à l'effet; & lui appuyant le bout

d'un de ses pistolets contre la tête, il le tira, & le jetta roide mort. Tout cela fut fait en un moment; & le bruit ayant fait accourir beaucoup de monde, mon neveu fort étonné d'un accident si imprévû & si funeste, pensa à gagner la porte de la maison. Il mit l'épée à la main avec son valet-de-chambre; & se tenant serrés l'un contre l'autre, & se faisant faire place avec leurs épées, ils se sauverent à-travers tous ceux qui étoient accourus au bruit. Ils vinrent ensuite se sauver chez moi, & le Gentilhomme qui avoit fait l'action, se retira & se sauva aussi comme il put de son côté.

Mon neveu étant arrivé en mon logis, n'osa me rien dire de ce qui s'étoit passé, quoiqu'il ne fût en cela guere coupable. Mais la tristesse qui paroissoit sur son visage, me donna de la peine & quelque soupçon. Enfin, le valet-de-chambre voyant l'importance & les suites fâcheuses de cette affaire, me déclara tout ce qui étoit arrivé, & mon neveu s'en étant ensuite ouvert à moi, me protesta qu'il n'y avoit nullement de sa faute, qu'il n'avoit sçû le dessein du Gentilhomme, auteur du meurtre, que lorsqu'ils furent tous dans l'occa-

ſion, & qu'il ne l'avoit accompagné que comme à une promenade & à une viſite indifférente. Je demeurai fort étonné en apprenant cette nouvelle, & je ne ſçavois à quoi me réſoudre. Enfin, je ſongeai à aller trouver Monſieur l'Abbé Servien, avec qui mon neveu avoit quelque alliance, & qui même avoit été cauſe que je l'avois fait venir du Dauphiné à Paris. Après que je lui eus déclaré l'affaire, & que nous eûmes pris conſeil tous enſemble avec nos amis de ce que nous devions faire, on jugea que le plus ſûr pour ce jeune Gentihomme, étoit qu'il s'en retournât promptement en Dauphiné; puiſque, quelque innocent qu'il fût, l'engagement malheureux où il s'étoit trouvé, le rendroit toujours criminel dans l'eſprit des Juges, & qu'il auroit eu beaucoup de peine à prouver ſon innocence. Ainſi il ſe retira, & s'en retourna dans ſon pays.

II. Mais ſi cette mort ſanglante dont je viens de parler, obligea mon neveu de ſe retirer en Dauphiné, une autre mort plus terrible pour moi, quoique naturelle, me porta bien-tôt après moi-même à me retirer tout-à-fait du monde. Dieu voulant donc en-

fin me faire sortir de l'état misérable où je vivois depuis si long-tems, sans avoir presque d'autres sentimens, que ceux d'une générosité naturelle & d'une vertu toute humaine, se servit de la mort étonnante d'une personne que j'honorois & que j'aimois tendrement, pour me donner une frayeur salutaire, & me faire penser à moi. Tant de morts de mes amis, dont j'avois été témoin jusqu'alors dans les armées, n'avoient fait d'impression sur mon esprit, que pour me porter à pleurer ceux que j'aimois : mais celle-ci me toucha le cœur, & me fit penser à me pleurer moi-même, & à faire une sérieuse réflexion sur ce qui me pouvoit arriver aussi-bien qu'aux autres.

Etant donc un jour allé voir cet ami en sa maison de campagne où il étoit avec Madame sa femme, sans avoir d'autre pensée que de m'y bien divertir, je passai quelques jours avec eux le plus gaiement que je pus. Lorsque je voulus m'en retourner à Paris, Dieu m'arrêta par celui-là même qui devoit être le principal personnage de la funeste tragédie que je m'en vais rapporter, & en même-tems le premier instrument de ma conversion. Car com-

me il vit que je commençois à m'ennuyer, & que je pourrois à mon ordinaire partir un matin sans en parler à personne, il fit cacher les selles & les brides de mes chevaux, & fit ce qu'il put afin de me divertir. Il me dit un jour que son frere devoit pêcher le lendemain dans un étang, & il m'engagea à y aller avec lui. Comme j'avois l'honneur d'être ami intime de Madame sa belle-sœur, & que je me promenois avec elle dans le jardin, nous entretenant familierement de diverses choses, elle me témoigna tout d'un coup qu'elle remarquoit je ne sçai quoi de très-fâcheux dans le visage & dans les yeux de son frere, & me demanda si je n'y voyois pas la même chose aussi-bien qu'elle. Je lui répondis que j'étois un fort méchant physionomiste, mais que je n'y avois rien trouvé d'extraordinaire. Sur ce qu'elle me fit encore de nouvelles instances, m'assurant qu'il lui sembloit voir la mort dans les yeux de son frere, je lui dis après que nous l'eûmes été retrouver, & que je l'eus regardé plus particulierement, que je croyois que le mal qu'elle voyoit étoit plutôt dans ses yeux que dans ceux de Monsieur son frere.

Cependant il parut bien-tôt qu'elle en jugeoit mieux que moi, ſoit que ce fût par un inſtinct particulier qu'elle parlât de la ſorte, ou qu'en effet étant plus accoûtumée avec lui, elle diſcernât quelque choſe que je ne pouvois pas remarquer comme elle. Lorſque nous nous en retournions l'après dînée tous deux ſeuls dans ſon caroſſe, il lui prit une eſpece de convulſion & de tremblement dans tout le corps, qui dura bien l'eſpace d'un *Miſerere.* Je me ſouvins de ce que Madame ſa ſœur venoit de me dire : mais voulant tourner la choſe en raillerie, pour ne le pas effrayer, je lui dis tout en riant : Qu'eſt-ce donc que cela, Monſieur ? Vous marmotez, & vous geſticulez comme un joueur de gobelets. Allons, allons ; rions, divertiſſons-nous, & ne vous amuſez pas à cela. Mettons pied à terre pour nous échauffer. Ainſi la choſe étant tournée en raillerie, fit moins d'impreſſion ſur ſon eſprit. Mais je commençai à avoir quelque appréhenſion, & j'eus un très-mauvais préjugé de cet accident.

III. Le lendemain, comme nous étions auprès du feu après le dîner, lui, Madame ſa femme & moi, ayant re-

çu tous trois des nouvelles de Paris; il dit : il faut que ce soit Monsieur de Pontis qui nous fasse part le premier de ses nouvelles. Je ne me fis pas beaucoup prier, & je lûs mes lettres, où il y avoit peu de choses considérables. Il lut ensuite les siennes, où il ne se trouva pas non plus de grandes nouvelles. Madame sa femme commençant après à lire les siennes, où étoient toutes les nouvelles de la Cour, il voulut se divertir; & se tournant vers moi, il me dit : Vous voyez que la vieillesse est méprisée : l'on ne fait plus aucun cas de nous, & l'on nous oublie aussi-tôt que nous sommes absens. Il n'y a que Madame qui est en faveur. Cette Dame, qui étoit fort sage, ne pouvant souffrir un tel discours, qui blessoit sa modestie, commença à refermer ses lettres, & lui dit : Je vous assure, Monsieur, que si vous continuez à parler ainsi, je ne vous ferai point de part de mes nouvelles, & que vous n'entendrez point lire mes lettres. Cela est fort beau à dire d'une personne comme moi. Comme il vit qu'elle prenoit la chose sur le sérieux, il changea de langage; & lui ayant promis de se taire, elle acheva de lire ses lettres. Il dit ensuite

qu'il alloit écrire ces nouvelles à ſon frere ; & elle voulant auſſi les mander à quelques-uns de ſes amis, nous ſortîmes elle & moi de ſa chambre, où il demeura tout ſeul pour écrire.

Dieu le permit ainſi, ſans doute, afin d'épargner à une Dame auſſi tendre & auſſi vertueuſe qu'elle étoit, la vûe d'un accident qui l'eût peut-être fait mourir elle-même. Auſſi-tôt que je fus deſcendu en bàs, ayant rencontré un petit laquais, je lui dis d'aller à la chambre de ſon maître, à cauſe qu'il pourroit avoir affaire de lui. Il y monta preſque dans l'inſtant ; & en entrant dans la chambre, il le trouva étendu par terre ſur le dos, tout le long du feu, ayant les deux mains croiſés ſur ſon eſtomac, & mort comme s'il y eût eu vingt-quatre heures qu'il fût expiré. Un ſpectacle ſi ſurprenant l'ayant extraordinairement effrayé, au lieu d'entrer il ſe ſauva, & me vint dire tout hors de lui : Monſieur, mon maître eſt mort ; venez vîte, venez vîte, s'il vous plaît. Ah que dis-tu, m'écriai-je ? Comment il eſt mort ! Et à l'inſtant étant couru de toute ma force, j'entrai dans la chambre, & je trouvai le corps étendu, comme je l'ai dit, tout le long

du feu. Ah, Seigneur Dieu!, dis-je alors, qu'est-ce que ceci? A l'heure-même, la nouvelle s'étant répandue dans la maison, tout le monde accourt; chacun pleure, chacun crie, tous ayant presque l'esprit aliéné d'un accident si subit.

Mais je fus encore étrangement étonné d'une chose que je remarquai en considérant le corps de tous côtés; qui étoit que justement sur la cheville des deux pieds il y avoit une brûlure aussi ronde, que si elle avoit été faite avec un compas, qui étoit environ de la grandeur d'une piece de trente sols. Les deux souliers & les deux chausses étoient percés à cet endroit, & la brûlure enfonçoit dans la chair environ l'épaisseur d'un teston. Ce qui me surprit davantage fut que ses pieds étoient beaucoup éloignés du feu, & que je ne pouvois pas m'imaginer comment ils avoient pû ainsi être brûlés. On peut juger de la consternation qui fut dans tout le logis. Ils couroient tous comme des fous. On apportoit drogues sur drogues, eaux cordiales, & toutes sortes de remedes pour lui faire prendre. On lui chauffa des serviettes, & on les mit sur son estomac, pour tâcher de le

faire revenir, comme si ç'avoit été un mal passager. Mais tout ce qu'on lui put faire fut inutile, & il ne branla non plus qu'une souche, étant parfaitement mort.

Cependant Madame sa femme, à qui la chose ne put pas être long-tems cachée, accourut toute transportée hors d'elle, pour entrer dans la chambre du mort. Mais m'étant jetté au-devant, je la pris par le milieu du corps, & l'emportai dans sa chambre, pour la mettre sur son lit, en lui disant: Ce n'est pas ici votre place, Madame; vous n'avez plus que faire ici; priez Dieu pour son ame; il a plus besoin de vos prieres que d'autre chose. Ce même jour, peu de tems après, le feu prit à la chambre où il étoit mort, par une poutre qui étoit sous la cheminée. Et le lendemain, qui étoit le jour de l'enterrement, le feu prit encore à la cheminée; de sorte que l'on voyoit à toute heure malheurs sur malheurs. Je donnai ordre ensuite à toutes choses, & je tâchai de m'acquitter le mieux que je pus de ce que je devois à la mémoire du défunt, en le faisant enterrer, quoique sans grande cérémonie.

IV. Mais une mort si étonnante fit

une étrange impression sur mon esprit, & me donna lieu de faire tout à loisir une très-sérieuse réfléxion sur l'incertitude de cette vie, & sur l'inconstance des choses de ce monde. Je me disois souvent à moi-même: Quoi! cet homme se portoit bien il y a un quart-d'heure, & le voilà mort en un moment. Je puis donc mourir en un instant comme lui. Je suis en vie présentement, & je n'y serai peut-être pas dans un quart-d'heure. Hé que deviendras-tu alors pauvre misérable ? Que deviendras-tu dans l'état où tu es, n'ayant jamais songé à la mort ? Il est tems d'y penser sérieusement. C'est peut-être à toi que *Dieu* parle par cette mort. J'appris une chose de la propre bouche de son Confesseur, qui servit beaucoup à augmenter encore mon étonnement. Car il me dit que lorsqu'il le confessoit un jour, ils entendirent frapper à la porte de la chambre trois grands coups. S'étant levé aussi-tôt pour voir qui c'étoit, & ayant ouvert la porte, il ne trouva personne. Comme il fut remis à sa place pour continuer sa Confession, il entendit tout de nouveau frapper plus fort qu'auparavant. Ce qui l'ayant obligé à se relever, pour voir

qui étoit celui qui frappoit ainsi ; comme il ne trouva encore personne, il dit à son Confesseur en s'écriant : Ah, mon Pere, ce n'est pas vous que cela regarde. Et il prit en effet cet avertissement comme lui venant de la part de Dieu.

V. Un de ses amis intimes & des miens étant arrivé quelques jours après, je lui racontai toutes les particularités de cette mort ; & comme il avoit beaucoup de piété, il prit occasion de me parler de la vanité & du néant de la fortune du monde, me représentant très-vivement la fragilité de la vie de l'homme, qui passe ainsi en un instant de la santé à la mort, & de la mort dans le tombeau. Il s'entretint avec moi sur ce sujet plus d'une heure : & comme Dieu avoit déja parlé à mon cœur, par un accident si surprenant, il se servit de cet entretien pour me toucher encore davantage, & je me confirmai peu-à-peu dans la résolution de quitter tout-à-fait le monde.

Je m'adressai pour ce sujet à une personne de grande piété & très-éclairée, qui me dit d'abord qu'un homme comme moi, qui avoit passé toute sa vie dans la Guerre & au milieu de la Cour,

devoit beaucoup consulter, & ne rien faire avec précipitation. Je lui répondis que ma vie étoit à la vérité bien criminelle; mais que c'étoient de vieux pécheurs comme moi, qui avoient plus grand besoin d'assistance. Comme il avoit une fort grande sagesse, il me repliqua qu'il étoit vrai en effet que J. C. étoit venu pour appeller les pécheurs; mais qu'il étoit nécessaire d'examiner avant toutes choses, si le dessein que j'avois venoit de Dieu, & si je ne quittois point le monde, à cause peut-être qu'il avoit commencé à me quitter le premier; qu'ayant d'ailleurs vécu jusqu'alors avec une entiere liberté dans le grand monde & dans les grandes compagnies, il me seroit difficile & comme impossible de passer tout d'un coup à une aussi grande solitude qu'étoit celle où je prétendois me retirer; que je devois d'abord me tenir chez moi le plus retiré que je pourrois, & me dégager peu-à-peu des compagnies & des visites, & aller passer ensuite quelques mois à la campagne dans la maison d'un de mes amis. Je regardai cet avis comme très-sage; & quelque impatience que je sentisse pour m'éloigner tout d'un coup, & abandonner

toutes choses, je m'arrêtai pourtant à son conseil.

Je commençai à faire bien des réflexions sur ma vie passée, & à regarder avec étonnement tout le tems de cinquante-six années que j'avois employé avec tant d'ardeur dans les guerres & à la Cour, pour établir une fortune passagere, sans penser jamais à l'autre vie, & sans que la mort que je voyois continuellement présente à mes yeux dans les armées, fit la moindre impression sur mon cœur. Je commençai à envisager tous les périls où j'avois été exposé pendant tout ce tems, & dont j'ai rapporté une partie dans ces Mémoires; & ouvrant les yeux à cette miséricorde infinie de mon Dieu, qui m'avoit sauvé mille & mille fois de la mort, pour me donner lieu de travailler enfin à mon salut, je me trouvai comme accablé par la vue de tant de graces qui me paroissoient aussi innombrables que l'avoient été tous les momens de ma vie, dont je voyois sensiblement que chacun auroit pu être celui de ma perte. Je commençai à considérer sérieusement quel étoit le fruit que j'avois enfin retiré de mes longs travaux, & du service que j'avois

rendu avec une si grande assiduité, principalement au feu Roi mon maître. J'avois beau le chercher alors. M'étant attaché uniquement à un Prince qui devoit mourir, il ne me restoit plus rien de lui après sa mort, que la douleur de l'avoir perdu pour toujours. Et cette douleur me servit néanmoins alors à me faire concevoir plus vivement combien j'étois redevable à Dieu de m'avoit fait survivre à ce Prince, puisque j'ose dire que les chaînes principales qui m'attachoient depuis longtems à la Cour, étant rompues par sa mort, je me trouvai beaucoup plus dégagé, & plus en état d'entendre la voix de cette autre mort étonnante de mon ami dont j'ai parlé, dont Dieu se servit pour me détacher tout-à-fait du monde, lequel j'avois tant aimé, quoiqu'il m'eût si mal récompensé.

VI. Quelques mois après, étant parti de Paris pour aller passer quelque tems à la campagne, il m'arriva à Melun un accident qui me donna beaucoup de frayeur sur la fin de mon souper. Ayant envoyé mon valet-de-chambre pour voir mes chevaux, & donner ordre que rien ne leur manquât, presque en même tems qu'il fut sorti, il

me prit un affoibliſſement dans toutes les parties de mon corps, & je ſentis une ſi grande défaillance de cœur, que je crus devoir mourir à l'inſtant. Alors ne pouvant crier ni appeller qui que ce ſoit, je me diſois à moi-même : Quoi donc, ſeras-tu aſſez malheureux pour mourir ainſi ſans aſſiſtance ? Achevez, mon Dieu, la miſéricorde que vous avez commencée en moi, & ne permettez pas que je meure dans cet état. Comme j'étois encore extrêmement vigoureux pour mon âge, je fis un effort pour me lever de ma chaiſe ; & tout chancelant, je me jettai comme je pus à la colonne du lit que j'embraſſai avec mes deux bras, & là à force de me remuer & de m'agiter, je diſſipai avec le ſecours de Dieu ces mauvaiſes humeurs, qui ſembloient devoir m'étouffer. Je ne voulus point en rien témoigner à mon valet lorſqu'il rentra dans ma chambre ; & ayant fait ſeulement chauffer mon lit, je me couchai, & partis le lendemain pour me rendre où j'avois deſſein d'aller.

Après avoir paſſé quelques mois à la campagne, où je trouvai moins de ſolitude que dans la ville, à cauſe des fréquentes viſites de mes amis, je re-

tournai à Paris trouver la même personne à qui j'ai dit que je m'étois addressé d'abord, & je la suppliai de vouloir penser à moi, & de m'assister, l'assurant que l'état où je me trouvois alors, n'étoit point différent de celui auquel j'avois été auparavant, & qu'enfin je voyois bien qu'il falloit vivre d'une autre maniere. Il me dit, après m'avoir entretenu, qu'il me conseilloit d'attendre encore quelque tems. Et lorsqu'il me remettoit ainsi de jour en jour, la seconde guerre de Paris arriva.

VII. Ayant été prié par Madame de Saint-Ange, de qui j'avois l'honneur d'être allié, de faire un tour à la terre de Saint-Ange, pour quelques affaires particulieres, je me trouvai tout-d'un-coup aussi embarrassé sans y penser, que je l'eusse jamais été. Car l'armée de Monsieur le Maréchal de Turenne, qui revenoit de Bordeaux, & qui faisoit en chemin de fort grands desordres, me surprit si bien en ce lieu, que j'eus à peine le loisir de me reconnoître. Toute la cour de Saint-Ange fut en un moment pleine de bestiaux, & les greniers remplis des richesses de tous les habitans du pays. Comme je

vis la maison en grand danger d'être pillée, j'allai au-devant des troupes qui marchoient en ordre, pour voir si je ne trouverois point à leur tête quelqu'un de Messieurs les Généraux que je connusse. Le premier que je rencontrai, fut Monsieur le Maréchal d'Hoquincourt que j'allai saluer, & à qui je dis que m'étant trouvé dans le pays par hasard, & dans la maison de Monsieur de Saint-Ange, qui avoit l'honneur d'être connu de lui, ayant succédé à Monsieur son pere dans la Charge de premier Maître-d'Hôtel de la Reine, je venois le supplier très-humblement de me faire la grace de prendre cette maison en sa sauve-garde, & d'empêcher qu'elle ne fût pillée. Monsieur d'Hoquincourt me répondit en jurant: Comment pourrai-je mettre à couvert la maison de Monsieur de Saint-Ange, n'ayant pu garantir une des miennes, & plus de vingt autres de mes parens & de mes amis, qui ont toutes été pillées? Il n'y a aucune discipline dans cette Armée. Les soldats enragent de faim, & sont tous autant de voleurs. Monsieur, lui répondis-je, puisque ce sont des voleurs & des loups affamés, vous ne trouverez donc pas mauvais,

s'il vous plaît, que nous cherchions notre sureté dans la défense, & que nous en tuions tout autant que nous pourrons. Il me repartit : Faites du mieux que vous pourrez, défendez-vous de leurs insultes & de leurs vols, & empêchez-les, si vous le pouvez, de piller le château de Saint-Ange.

Cependant comme je jugeai qu'il y eût eu de la folie à vouloir soutenir avec trente ou quarante fusiliers, contre tant de troupes, qui pouvoient venir fondre dans cette maison, je résolus de tenter quelqu'autre voie pour garantir le Château. J'allai donc trouver Monsieur de Vaubecourt, Maréchal de Camp, qui étoit de mes amis, & le priai de vouloir m'aider dans cette fâcheuse rencontre : mais il ne me donna guere plus de satisfaction que Monsieur le Maréchal d'Hoquincourt. Car il me dit qu'il étoit bien fâché de me voir si mal engagé, & m'assura qu'il n'y avoit pas un Officier de l'armée qui pût nous mettre à couvert du pillage. Je vous donnerai néanmoins, si vous voulez, ajouta-t-il, quelques-uns de mes gardes ; mais je vous dirai auparavant, qu'en ayant hier donné deux à un Gentilhomme qui m'en pria, pour

conserver sa maison, elle ne laissa pas d'être pillée, & que mes deux gardes furent tués.

Dans ce moment, Monsieur de Turenne passa environ à quarante pas du lieu où j'étois; & m'ayant reconnu de loin, il m'appella & me demanda qui m'amenoit en ce lieu-là, me faisant compliment sur mon mauvais équipage, à cause que j'étois monté sur un fort méchant cheval, qui n'avoit pas même de bride, n'ayant pu avoir le mien qui étoit enfermé dans le Château, dont j'avois fait rompre le pont-levis. Je répondis à Monsieur de Turenne, que je m'étois trouvé par hasard dans la maison de Monsieur de Saint-Ange, & que j'étois extraordinairement embarrassé à cause du passage de son armée. Comme il avoit toujours eu beaucoup de bonté pour moi, depuis que j'avois eu l'honneur de le connoître particulierement en Hollande avec Monsieur de Bouillon son frere, chez Monsieur le Prince d'Orange leur oncle, qui m'avoit traité si favorablement, ainsi que je l'ai fait voir dans ces Mémoires; il m'offrit à l'heure même son service, & me demanda ce qu'il pouvoit faire pour moi. Je lui dis, que s'il vouloit me fai-

re la grace de me donner trois Régimens, je les placerois à trois moulins qui étoient proches ; & qu'en sauvant la maison de Saint-Ange, je procurerois en même-tems l'avantage de l'Armée, en lui faisant faire beaucoup de farines & de pain. Monsieur de Turenne ayant consenti aussi-tôt à ce que je lui proposois, & me témoignant même en être fort content, à cause que l'on manquoit de provisions, me pria, que comme je connoissois fort le pays, je voulusse placer les corps-de-garde de l'Armée en des lieux avantageux. Je le fis avec grande joie ; mais ayant pris auparavant le Régiment de Turenne, celui d'Uxelles, & celui de la Marine, je les postai à quelques cinq cens pas du Château, pour en fermer les avenues. Et je ne voulus pas les approcher davantage, de peur que ceux que j'établissois pour la garde de cette maison, ne se portassent les premiers à la piller. J'allai ensuite placer les corps-de-garde de l'Armée dans les lieux par où pouvoient approcher les ennemis ; & ayant mis cinq cens chevaux Allemans en un poste fort avancé sur une montagne, celui qui les commandoit commença à jurer en son lan-

gage, & à dire que j'entendois fort bien à les exposer à la boucherie. Je compris assez ce qu'il vouloit dire, sans que j'entendisse sa langue, & j'ajoutai sans faire semblant que je l'eusse entendu, qu'il falloit mettre mille hommes de pied qui soutiendroient ces cinq cens chevaux, & encore trois cens autres chevaux pour soutenir ces premiers, avec un pareil nombre sur les aîles; ce qui me concilia tout d'un coup la bienveillance de ce Colonel, & me remit bien dans son esprit, ensorte qu'il vint me présenter la main, & me faire offre de son service.

VIII. Quand je me fus entierement acquitté de ma commission, & que j'eus posé toutes les gardes & les sentinelles sur la petite riviere qui est proche de-là, je m'en retournai au Château avec un Officier à qui je voulois donner à souper comme à plusieurs autres. Mais je fus bien étonné, lorsqu'on me vint dire que les soldats étoient venus par le derriere de la maison, & avoient déja fait une grande breche à la muraille de la basse-cour, par laquelle ils alloient entrer. Dans la colere où je fus de voir que toutes mes mesures & tous mes soins avoient été

inutiles, & que les trois Régimens, dont j'ai parlé, n'avoient pas tout entouré la maison, suivant l'ordre que je leur en avois donné, ne sçachant presque à quoi me résoudre, je pris enfin mon parti, & dis tout d'un coup à cet Officier avec qui j'étois, qu'il y auroit de la témérité d'entreprendre de repousser ces gens-là avec notre petit nombre de fusiliers qui étoit dans le Château; & qu'ainsi il ne falloit point agir par la force en cette rencontre, mais par la voie de l'autorité. Je sçai, lui dis-je, une petite porte dérobée, par laquelle il faut que nous entrions, pour aller ensuite droit à la breche; & je vous prie de vouloir bien faire comme je ferai.

Etant donc entrés par cette porte, nous allâmes droit au lieu où les soldats avoient déja fait une assez grande ouverture; & là courant tout d'un coup à eux la canne à la main: Comment, coquins, leur criai-je, vous vous amusez ici à friponner, tandis que les ennemis forcent le quartier. Et en frappant de mon mieux avec ma canne sur leurs oreilles, puis les poussant ensuite à grands coups de plat d'épée, nous les effrayâmes si bien, & leur donnâmes

une si belle alarme, qu'ils penserent moins à se défendre qu'à se sauver, & à gagner leur quartier. Il n'y avoit assurément que ce seul moyen de ranger toute cette canaille; & au lieu que leurs principaux Officiers reconnoissoient eux-mêmes n'en être pas les maîtres, & souffroient par le peu d'autorité qu'ils prenoient sur eux, qu'ils commissent impunément les plus grands désordres, je trouvai le moyen en cette rencontre de leur faire une petite leçon, de la maniere dont ils devoient se soutenir en de semblables occasions. Aussi quelques-uns d'entr'eux m'ayant témoigné qu'ils étoient surpris comment j'avois osé prendre cette autorité sur des troupes que je ne commandois pas, je leur dis avec liberté : Qu'ayant commandé assez long-tems pour sçavoir faire obéir des soldats, j'aurois mieux aimé renoncer au métier que de souffrir de me voir commandé & maîtrisé par eux; que n'ayant vu que ce seul moyen de me tirer de l'embarras où je m'étois trouvé, je l'avois embrassé sans beaucoup délibérer ; & que c'étoit dans ces occasions où il falloit payer de sa personne, & réduire en pratique l'expérience qu'on avoit acquise. J'envoyai ensuite à Monsieur le

Maréchal de Turenne neuf veaux pour sa maison, & lui fis quelques autres présens, en reconnoissance de l'honnêteté avec laquelle il m'avoit traité. Je fis faire aussi une grande quantité de farines pour l'Armée, comme je m'y étois engagé. Et les troupes n'ayant campé en ce lieu que deux jours; je m'en retournai au bout de quelque tems à Paris, n'aimant pas, dans le dessein que j'avois alors de me retirer, de me trouver engagé de nouveau en de semblables occasions.

IX. C'étoit dans le tems des troubles de la seconde guerre de Paris, & lorsque le bruit courut que Monsieur le Prince devoit l'attaquer avec son Armée, & y entrer par un fauxbourg. M'étant trouvé dans une maison de ce fauxbourg, je vis tout le monde dans une assez grande consternation. Je leur dis, pour les rassurer, que pourvu que l'on se tînt bien fermé & bien resserré dans la maison, il n'y avoit point de danger, les portes étant assez fortes, pour n'être pas aisément enfoncées, & qu'il ne falloit pas seulement penser à se défendre; mais que lorsque les ennemis seroient entrés dans le fauxbourg, il falloit se contenter, à mesure

que les soldats auroient fait quelque trou aux portes, d'y remettre un ais, ainsi que l'on fait sur mer, lorsqu'un vaisseau est percé du canon. Car comme le tout est d'empêcher que l'eau n'entre dans ce vaisseau, & ne le submerge, aussi dans ces occasions où une armée vient fondre l'épée à la main, le tout est d'empêcher que les soldats ne puissent trouver d'ouverture pour entrer dans les maisons, parce que tant qu'ils sont dans la rue, les Officiers ne leur donnent pas le loisir de s'arrêter fort long-tems, étant obligés de s'avancer.

Dieu permit enfin qu'après divers retardemens, j'eus le bonheur de pouvoir abandonner tout-à-fait le monde, & me retirer en une sainte solitude, où en repassant par mon esprit toutes les traverses de ma vie, & tous les périls dont j'ai échappé, je le benis & lui rends graces tous les jours de la miséricorde si rare & si grande qu'il m'a faite, de me conserver au moins ce reste de vie, pour expier & pleurer mes fautes passées. L'un des plus grands avantages que je trouvai dans ma retraite, fut le moyen qu'elle me donna de jouir plus avantageusement de la connoissance

que j'avois depuis long-tems de Monsieur d'Andilly, & de l'amitié particuliere dont il m'honoroit. Il étoit très-propre à me dégoûter de l'amour du siecle, parce qu'il en connoissoit parfaitement l'illusion & le néant. Il y avoit été au même-tems que j'y étois, mais d'une maniere bien différente. Car au milieu de la considération extraordinaire que son mérite lui avoit acquis, il avoit conservé une grandeur d'ame élevée au-dessus de l'ambition, qui ne lui permettoit pas de donner son cœur à un moindre maître qu'à Dieu, & qui l'entretenoit dans un généreux mépris du monde, lors même que le monde l'estimoit le plus. Mais pour moi j'y étois demeuré comme un esclave, souffrant des maux très-réels, dans l'espérance d'un bien imaginaire, & courant toujours après un faux bonheur qui me fuyoit, & qui m'auroit rendu encore plus malheureux, si j'y avois trouvé, en le possédant, la vaine satisfaction que j'y cherchois.

L'exemple seul de la vie passée & présente de Monsieur d'Andilly étoit pour moi une instruction continuelle. J'admirois souvent la maniere dont Dieu lui avoit fait la grace de se con-

duire à la Cour. Et je ſçavois qu'ayant parlé quelquefois au Roi en particulier ſur des matieres très.délicates, & un jour entr'autres ſur le ſujet des duels; & lui en ayant dit ſa penſée avec une liberté grande, mais pleine en même tems de ſageſſe & de circonſpection; Sa Majeſté l'écouta avec tant de bonté, qu'après lui avoir témoigné être très-ſatisfait de tout ce qu'il lui avoit dit, il lui ordonna même, que toutes les fois qu'il lui voudroit donner des avis de cette ſorte, il lui demandât une audience particuliere, & lui promit de la lui donner toujours.

Il me ſouvient avec joie de cette diſpoſition ſi ſage du feu Roi mon maître; parce que tout le monde ſçait qu'elle n'eſt pas ordinaire dans les Princes, quoiqu'elle leur ſoit très-néceſſaire. Car ils ſont environnés d'une troupe de perſonnes, qui le plus ſouvent ne ſont attentifs qu'à les flatter & à leur complaire. Que s'il s'en trouve quelqu'un qui, reſpectant ſincerement leur perſonne, oſe leur dire la vérité, parce qu'il aime leur honneur & leur réputation, il eſt rare qu'ils veulent uſer de cet avantage, & qu'ils l'eſtiment autant qu'ils devroient.

Je me suis entretenu ainsi souvent avec Monsieur d'Andilly des excellentes qualités de ce Prince, dont il avoit été témoin comme moi, & entr'autres d'une bonté qui lui étoit naturelle, qui est, que lorsqu'une mere lui parloit pour son fils, ou une femme pour son mari, quoique leur passion éclatât quelquefois dans leurs paroles, & leur fit oublier une partie du respect qu'ils lui devoient; ils le dissimuloit néanmoins, & n'avoit pour elles que des sentimens de douceur & de compassion. Que si ceux qui étoient près de sa personne témoignoient se blesser de cette maniere peu respectueuse dont on lui parloit, il leur disoit: C'est une mere qui parle pour son fils; c'est une femme qui parle pour son mari. Il faut les écouter & les plaindre, si nous ne pouvons pas les secourir.

J'ai encore une obligation très-particuliere à Monsieur d'Andilly, que je ne puis m'empêcher d'ajouter ici; & je l'estime d'autant plus, que j'espere qu'elle me sera un sujet de consolation à la mort, & un gage de la miséricorde de Dieu sur moi.

J'avois le gouvernement d'une peti-

te place dans une vallée du Dauphiné, dont je voulois me défaire, & dont je ne pouvois retirer que peu de chose, mais un Gentilhomme Huguenot ayant conféré de cette affaire avec ceux de son parti, & ayant considéré avec eux ce qui étoit en effet, que s'il arrivoit une guerre civile, étant maîtres de cette petite ville, ils le seroient aussi de toute cette vallée, (ce qui leur seroit d'une très-grande importance pour tout le pays voisin) il me pria de ne vendre ce gouvernement qu'à lui seul, & offrit de m'en donner tout ce que je lui en demanderois. J'aurois cru m'en défaire avec avantage, que d'en tirer sept ou huit mille livres; mais m'en étant entretenu avec lui, il me dit enfin nettement qu'il m'en donneroit cinquante mille.

J'avoue que je fus un peu tenté d'abord en cette rencontre. Le souvenir des grandes pertes que j'avois faites par la ruine de quelques-uns de mes créanciers, l'âge avancé où je me trouvois, dans lequel on aime toujours trop ce que l'on a, on craint trop de le perdre, & on desire trop ce que l'on n'a pas, me faisoit presque croire que, n'ayant point recherché cette occasion

qui se présentoit d'elle-même, & qui m'accommodoit si fort, rien n'étoit plusnaturel que de l'accepter.

Il me venoit même dans l'esprit que, pour ce qui regardoit la conscience, si je voulois consulter ceux qui en donnent des regles, j'en trouverois aisément dont les décisions s'accorderoient avec mes pensées, & qui me diroient, que n'y ayant pour lors aucun inconvénient dans cette vente, & ne faisant que recevoir le prix avantageux que l'on m'en offroit volontairement, je n'avois qu'à m'accommoder présentement de cet argent, & laisser à Dieu l'avenir, sans me mettre en peine des choses qui n'arriveroient peut-être jamais.

Mais m'étant entretenu avec Monsieur d'Andilly de cette affaire, je fus tellement touché des sentimens si nobles & si chrétiens, que sa piété lui inspiroit, qu'il me fut impossible d'en recevoir aucun autre. Car il me fit voir clairement que la principale regle pour décider selon Dieu les cas de conscience, étoit de consulter avant toute chose sa propre conscience & la droiture de son cœur; & que si je n'avois que cette vue, je comprendrois sans peine que,

puisque les Huguenots n'achetoient cette petite place quarante mille livres plus qu'elle ne valoit, que parce qu'ils espéroient qu'elle leur seroit un jour très-avantageuse contre le parti des Catholiques; il étoit visible que je ne la leur pouvois livrer entre les mains, qu'en trahissant les intérêts de la Religion & de l'Etat, pour satisfaire à mon avantage particulier. Et il ajouta que, si je voulois être aussi fidele à Dieu que je l'avois été au feu Roi, je devois le témoigner avec joie en cette rencontre, & prendre plaisir à préférer sa gloire & mon salut à toute autre chose.

Je me rendis sans peine à cet avis, que je trouvai conforme d'ailleurs à celui de quelques autres personnes très-éclairées. Peut-être que la miséricorde de Dieu, qui est infinie, me tiendra compte un jour de cette action. Quoique je ne la considere que comme une paille, au prix des désordres d'une vie de cinquante-six ans passés à la Cour & à la guerre, que je devrois regarder comme des montagnes capables de m'accabler au jugement de Dieu; s'il ne nous avoit promis que sa bonté, lorsque nous aurons tâché de lui satis-

faire sincerement en cette vie, s'élevera alors au-dessus de sa justice.

Je goûte à tous momens en ma solitude le plaisir qu'il y a de vivre dans un saint repos & dans l'éloignement de tout le tumulte & de toute la vanité du siecle, sans avoir d'autre occupation que de me préparer à la mort, en tâchant de satisfaire à Dieu pour mes crimes, & de réparer en quelque sorte la perte de tant d'années. C'est maintenant que je conçois par ma propre expérience, combien le joug du Seigneur est plus doux & plus aisé à porter que celui du monde; combien la solitude a plus de charmes que n'en a le siecle; & combien l'amertume même qu'on a goûtée dans tous les différens emplois de cette vie laborieuse de la guerre & de la Cour, contribue à faire trouver de consolation & de joie dans les divers exercices d'une vie retirée & Chrétienne. C'est maintenant que, comparant le service que j'ai rendu à plusieurs Rois, avec celui que je tâche de rendre présentement au souverain Seigneur des Rois & des peuples; considérant la différence infinie qui se trouve entre Dieu & les plus grands Princes, & le bonheur inestimable qui

m'eſt arrivé contre toutes les apparences humaines, de pouvoir enfin connoître la grandeur & la gloire de Dieu, je ne puis me laſſer de répéter à toute heure ces divines paroles qui ſe chantent tous les jours dans l'Egliſe : *Regi ſæculorum immortali & inviſibili, ſoli Deo honor & gloria in ſæcula ſæculorum, amen.* Au Roi des ſiecles immortel & inviſible, au ſeul Dieu appartient l'honneur & la gloire dans tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il. Et comme j'ai dit que la penſée de la mort eſt à-préſent toute l'occupation de mon eſprit, j'ai pris pour deviſe & pour ſujet d'entretien dans ma ſolitude ces quatre vers, qu'un de mes amis m'a fait la grace de me donner.

Loin de la Cour & de la Guerre,
J'apprens à mourir en ces lieux :
Qui ne meurt long-tems ſur la terre,
Ne vivra jamais dans les Cieux.

DIeu fit la grace à ce grand Homme de guerre, après qu'il ſe fut ainſi retiré du monde, de vivre dans une ſimplicité admirable, & de renoncer aux lumieres naturelles de ſon jugement qui

étoient très-grandes, pour se soumettre à la conduite d'une personne qu'il choisit, afin de lui obeir dans la vie nouvelle qu'il vouloit mener. Comme il sçavoit qu'il y avoit une très-grande différence entre Dieu & le monde, il jugea très-sagement que l'expérience qu'il avoit de l'un, ne pourroit souvent que lui nuire pour le service de l'autre. C'est pourquoi se regardant alors comme une personne qui avoit besoin de guide, il fit paroître une docilité qui témoignoit clairement qu'il avoit soumis son esprit à Dieu.

Il fut éprouvé depuis sa retraite, comme il l'a marqué lui-même, par plusieurs pertes qui lui apprirent à se détacher davantage des biens de la terre; mais surtout par une banqueroute qu'on lui fit en un jour de quatre-vingt mille livres, qui dût lui être d'autant plus sensible, que c'étoit la plus grande partie de ce qui lui étoit resté d'un bien qu'il avoit acquis par ses services dans l'espace de cinquante-six ans. Et l'on sçait qu'on est ordinairement plus attaché à celui qu'on a acquis, qu'à celui qu'on a reçu comme une succession & sans travail. Outre que sa générosité naturelle lui a toujours fait appréhender sur toutes choses de se voir réduit en un état où il fut à charge à ses amis,

amis, ainsi qu'on l'a pu remarquer en quelques endroits de ses Mémoires, où il paroît que cette crainte seule lui a fait manquer les plus grands établissemens dans le monde. Mais ce qui peut servir beaucoup à relever en cela son mérite, c'est que quelque appréhension qu'il eût de tomber dans cet état, & quelque bien fondée que parût être cette crainte, après une aussi grande perte qu'étoit celle de quatre-vingt mille livres, & quelques autres dont il étoit encore menacé, il eut néanmoins la conscience assez tendre pour refuser une somme aussi considérable qu'étoit celle qu'il dit lui-même qu'on lui offroit de ce petit Gouvernement qu'il avoit dans le Dauphiné. D'où l'on peut juger aisément que s'il a témoigné dans les occasions quelque inquiétude touchant le bien, il a soumis & assujetti toute cette prudence humaine aux loix les plus exactes de la conscience, & d'une piété parfaitement désintéressée.

Dieu permit dès le commencement de sa retraite, qu'il se rencontrât dans une occasion très-périlleuse, où il voulut en quelque sorte le faire connoître pour ce qu'il étoit, à ceux qui ne le connoissoient pas encore, & avec qui il desiroit de se retirer, afin qu'ayant été témoins par eux-

mêmes de son grand courage, de la présence de son esprit, & de la sagesse de sa conduite, ils eussent plus de sujet de s'édifier, du changement par lequel ils le virent abaisser ce cœur & cet esprit, & soumettre cette sagesse à la lumiere & à la crainte d'une autre. Une personne de grande considération étant obligée de faire un voyage à la campagne, pendant la seconde guerre de Paris, le supplia de vouloir l'accompagner avec quelques autres de ses amis, à cause des Troupes qui étoient répandues de tous côtés, & des partis que l'on rencontroit à toute heure. Un de ceux de la compagnie qui avoit beaucoup de chaleur, mais peu de conduite, & nulle expérience dans ce qui regardoit la guerre, ayant apperçu de loin dans le chemin plusieurs cavaliers qu'il prenoit pour des coureurs, piqua son cheval, & sans parler à personne, courut à toute bride droite à eux, criant : Qui vive, qui vive ? un Cornette de Cavalerie qui se trouva là, & qui entendoit un peu mieux le métier que lui, le couchant en joue aussi-tôt avec un mousqueton qu'il avoit, lui cria : Qui vive toi-même ? Allons, pied à terre, armes bas. Le Cavalier fort surpris de s'être un peu trop avan-

cé, & détaché avec trop de précipitation de ceux qui le pouvoient soutenir, n'étant pas d'ailleurs accoutumé à ces sortes d'occasions de feu & de main, prit le parti de descendre de cheval ; mais dans la colere où ils étoient l'un & l'autre, la querelle s'échauffa si bien en un instant, qu'on vit l'heure que le Cornette alloit lâcher son coup de mousqueton sur lui.

Cependant le Sieur de Pontis qui dans le moment qu'il avoit vu cet homme de sa compagnie se détacher sans aucun ordre, & courir devant, jugea aussi-tôt de ce qui arriveroit, dit à une personne de qualité qui étoit proche & à cheval comme lui : Voici un homme qui nous va donner des affaires, & qui s'en va donner à lui même plus qu'il ne pense. Et dans l'instant il piqua à toute bride étant suivi de cette personne à qui il avoit parlé. Il trouva, comme j'ai dit, le Cornette sur le point de tirer son mousqueton ; & dans cet instant il fit un si grand effort, & piqua si vivement des deux dans le flanc de son cheval, qu'il lui porta le bout de son pistolet à la tête, avant qu'il l'eût vu & qu'il eût pu s'en défendre ; puis avec un visage enflammé, & des yeux étincellans, il lui cria tout d'un coup : Armes bas, toi-même ! Ce Cornette n'étant pas moins

surpris, que l'avoit été d'abord le Cavalier qui l'étoit venu attaquer, baissa aussi-tôt son mousqueton, en disant: Oui, Monsieur, très-volontiers; je vois bien que pour vous, vous entendez le métier; mais pour celui-ci, il ne l'entend pas, & fait néanmoins le fanfaron. Tout cela se passa presque en un moment, à cause de la diligence prodigieuse que fit le Sieur de Pontis, qui sauva par ce moyen & par ce seul coup de tête la vie à beaucoup de personnes; puisque si le Cornette avoit tiré, il seroit sans doute arrivé quelque grand malheur; au lieu que tout le désordre ayant été arrêté, le Sieur de Pontis reconnut aussi-tôt après au milieu de ceux de la Compagnie du Cornette un de ses amis, au cou duquel il s'alla jetter, en lui demandant mille pardons pour celui qui avoit commencé la querelle si mal à-propos. Et ceux qui se connoissoient, s'étant embrassés, après beaucoup d'excuses & de complimens de part & d'autre, chacun reprit son chemin, & acheva heureusement son voyage.

L'on peut juger par cette seule action qu'il fit étant alors âgé de soixante & dix ou douze ans, usé des fatigues de la guerre, & tout couvert de blessures, quelle devoit être sa vigueur dans le tems de sa

jeunesse & de la force de son âge, & combien le Cardinal de Richelieu a eu raison de témoigner un si grand empressement d'avoir auprès de sa personne un si brave homme, sur-tout dans la crainte continuelle où il étoit de la part de ses ennemis, qu'on sçait avoir été très-puissans & en très-grand nombre.

Aussi le Sieur de Pontis avoit un si grand acquis dans le monde, & étoit dans une telle réputation, non-seulement de courage, mais de sagesse & d'expérience en tout ce qui regardoit l'ordre & les regles de la guerre, que plusieurs années depuis qu'il fut retiré, s'étant élevé une grande brouillerie dans le Régiment des Gardes, & les Lieutenans ayant un différend considérable avec tous les Capitaines, sur quelque point de leurs Charges, ces premiers vinrent en corps prier le Sieur de Pontis, comme une personne d'une intelligence & d'une expérience consommée, de vouloir leur servir d'entremetteur & d'arbitre. Et quoiqu'il se tînt alors fort éloigné de ces sortes d'emplois, par la vie toute retirée dans laquelle il s'étoit engagé, la conjoncture présente où il se trouva, l'ayant empêché de les pouvoir refuser; il travailla à cet accommodement avec d'autant plus de bonheur & de suc-

cès, que la piété dont il faisoit profession depuis plusieurs années, & son grand âge, servoient encore beaucoup à donner du poids à ce qu'il disoit, & à augmenter la considération qu'on avoit pour sa personne. Ainsi après avoir conduit cette affaire avec beaucoup de sagesse, & parlé diverses fois aux principaux Officiers de part & d'autre, il les porta à consentir de chaque côté à ce qui étoit raisonnable, & les remit tous ensemble en fort bonne intelligence.

Ceux qui auront lu ces Mémoires demeureront sans doute persuadés que le Sieur de Pontis n'étoit pas seulement capable de faire de grandes choses dans la guerre par sa valeur & par sa conduite, & d'accommoder les plus grands différends par sa sagesse, mais encore de donner plusieurs avis très-utiles pour former de jeunes Seigneurs, avant qu'ils entrent dans le grand monde, & leur apprendre bien des choses pour s'y conduire avec sagesse & avec honneur, lesquelles on n'apprend gueres ordinairement qu'à ses dépens, & après une infinité de fautes. Et il ne faut pas s'étonner qu'ayant passé par tous les états, & goûté une bonne partie de toutes les amertumes & de toutes les douceurs du

ſiecle ; ayant connu & par lui-même, & par l'exemple d'une infinité de perſonnes, le fort & le foible de tous les âges différens, les vices les plus ordinaires de toutes les conditions, & les périls de tous les états différens de la Cour & de la Guerre, il pût donner ſur cela quelques leçons à ceux qui n'avoient pas la même expérience que lui. Auſſi dans le tems qu'il vivoit ainſi retiré & éloigné de Paris, le Gouverneur de deux jeunes Seigneurs de la Cour, qui le connoiſſoit depuis longtems, lui écrivit pour le ſupplier de vouloir l'aſſiſter de ſes conſeils dans la charge où il ſe trouvoit engagé. Et bien qu'il ſe jugeât très-incapable de ſatisfaire à ce qu'on lui demandoit, ſur-tout dans le grand âge où il étoit alors, qui étoit de plus de quatre-vingts ans, & ne s'étant jamais mêlé d'écrire, lui qui avoit toujours été un homme de guerre & ſans étude, il ne laiſſa pas néanmoins dans ſa réponſe de lui marquer pluſieurs choſes très-utiles & de grand ſens, qu'on ne ſera peut être point fâché de voir dans ſa lettre même, qu'on a cru devoir rapporter ici telle qu'il l'a donnée à une perſonne de ſes amis.

LETTRE écrite à un Gouverneur de deux jeunes Seigneurs de la Cour, par le Sieur de Pontis.

MONSIEUR,

Si je n'étois autant votre serviteur que je le suis, je me serois excusé du petit service que vous desirez de moi; & je vous aurois, comme à mon cher ami, dit confidemment que mon âge me rend maintenant incapable d'y satisfaire, ne me restant de mon expérience que les idées de ce qui a repassé diverses fois dans ma mémoire. C'est donc tout ce que je vous puis offrir; & je serois ravi qu'il s'y en trouvât quelqu'une qui vous fût utile. Mais c'est ce que je n'ose espérer, sçachant que vous élevez avec tant de sagesse & de prudence ces jeunes Seigneurs que l'on a confiés à votre conduite, que j'ai sujet de croire que si vous me demandez quelque avis, c'est plutôt par civilité que par un vrai besoin que vous en ayez,

Néanmoins pour vous obéir, je vous dirai avec ma ſincérité ordinaire, mes ſentimens ſur le beſoin que vous me témoignez avoir d'une méthode douce & facile pour agir envers ces Meſſieurs, dans l'âge où ils vont entrer, ſelon le jugement que vous faites de leur humeur, pour modérer leurs inclinations ſans les traiter avec rudeſſe, afin de vous ménager par ce moyen avec eux, & envers Monſeigneur leur pere, & Meſſieurs leurs parens qui paroiſſent en être un peu idolâtres. Certes je ne vous plains pas ſeulement, mais je prens part à votre peine; car vous avez beaucoup de perſonnes à contenter, beaucoup de déſauts à corriger, & beaucoup de perſonnages à jouer, pour pouvoir bien réuſſir dans cet emploi.

Je commencerai par vous avouer que je ne ſuis pas du ſentiment de ceux qui veulent que leurs enfans n'ayent de ſcience qu'autant qu'il en faut, diſent-ils, pour un Gentilhomme. Car puiſque la ſcience perfectionne la nature, & apprend à raiſonner & à bien parler en public, n'eſt-elle pas néceſſaire à ceux qui par la grandeur de leur naiſſance, de leurs emplois & de leurs charges, peuvent en avoir beſoin en tant de rencontres?

Je sçai que plusieurs croyent aussi que la fréquentation des femmes vertueuses & habiles, ouvre & polit davantage l'esprit d'un jeune cavalier, que l'entretien d'un homme de lettres. Mais je ne suis pas non plus de cet avis, à cause de la crainte que j'ai des mauvaises suites où la jeunesse s'engage par-là insensiblement.

Je crois aussi qu'il faudroit mettre grande différence entre un enfant que l'on destine à la robe, & celui que l'on veut élever dans la profession des armes. Le premier ne doit jamais discontinuer ses études; & il suffit que l'autre étudie jusqu'à quinze ou seize ans, afin d'apprendre la Philosophie, l'Histoire ancienne & moderne, & les principales maximes de la politique, pour régler sa conduite dans le grand monde.

Après cela on le doit mettre à l'Académie, pour apprendre à se bien servir d'un cheval, tirer des armes, à voltiger, & à danser. Ces exercices le fortifieront, le rendront adroit & dispos, le feront tenir son corps droit, marcher de bonne grace avec un air noble & élevé, la tête haute, la vue ferme, un visage toujours gai, civil

& sans aucune contrainte qui paroisse. Là il apprendra aussi assez de Mathématiques, pour sçavoir bien fortifier les places, les attaquer & les défendre, en reconnoître les défauts, & les moyens d'y remédier ; ce qui se peut fort bien apprendre en deux ou trois ans avec les soins que vous y apporterez. Vous devez, ce me semble, laisser la correction de leurs petits défauts dans ces exercices aux Maîtres choisis pour les leur montrer. Et s'il leur reste quelque mauvaise habitude, vous les en avertirez en particulier. Car en agissant de la sorte, ils vous en aimeront davantage, & vous porteront un plus grand respect.

Au sortir de l'Académie, je voudrois leur faire faire un voyage dans les pays étrangers pour apprendre les langues, & la maniere dont les différens peuples se gouvernent ; & leur faire voir les choses les plus rares & les plus particulieres qui s'y rencontrent, & pour en conserver mieux le souvenir, leur faire écrire les choses dans un papier journal. Prenez garde, s'il vous plaît, de ne les entretenir jamais que des actions d'honneur & chrétiennes, afin de leur imprimer un desir de les pratiquer, &

leur donner de l'aversion pour toutes les choses basses & deshonnêtes. Mais le principal est de leur faire connoître que le véritable honneur ne s'acquiert que par celui que l'on rend à Dieu, qui départ ses graces à tous ceux qui vivent dans son amour & dans sa crainte. Pour les tenir dans cet esprit, il faut par votre adresse les détourner de toutes sortes de mauvaises compagnies, & sur-tout de la fréquentation des médisans & des impies, qui sont les pestes des jeunes gens qui commencent de se vouloir mettre dans l'estime du grand monde. Mais comme cela est délicat, vous avez besoin d'y agir avec adresse, afin de ne vous pas décréditer dans leur esprit.

Sur-tout prenez-garde de n'entreprendre jamais d'étouffer leurs passions par votre seule autorité, ni par une correction trop sévere; mais ajoutez-y la raison en des termes civils, & contentez-vous de les modérer avec douceur. Car il y en a qui ne sont pas toutes criminelles, & qui conviennent à la condition d'un Grand, comme est l'ambition, quand elle les portera à imiter les belles actions de Monseigneur le Maréchal leur grand-pere, qui s'est

ſignalé en tant de rencontres & par tant de généreux exploits,dans le commandement qu'il a exercé un ſi long tems en la charge de Général des Armées du Roi dedans & dehors le Royaume, où il s'eſt acquis par la grandeur de ſon courage, une auſſi haute eſtime auprès du Roi, qu'il paſſe encore aujourd'hui dans la créance générale parmi les nations étrangeres pour un des plus grands & des plus accomplis Capitaines de ſon tems.

Il y a d'autres paſſions qui ſont ſi violentes, qu'elles ne ſçauroient ſe calmer entierement à l'heure-même, ainſi que l'on le voit dans la colere & les ſaillies de l'eſprit. Mais comme c'eſt une eſpece de fureur, elles ſont trop violentes pour durer long-tems; & ce que l'on peut faire en ces rencontres eſt de ſe contenter de les adoucir; puiſqu'au lieu de diminuer elles pourroient s'accroître par une réſiſtance qui produiroit l'opiniâtreté, laquelle diminueroit la créance & le reſpect que l'on a pour vous.

Il ne faut pas les rendre indifférens à tout, ni timides, mais leur apprendre à mettre de la diſtinction entre les perſonnes de condition & de vertu, & entre les choſes, un compliment exceſſif

étant ridicule, comme une incivilité est offensante.

Quand par un malheur imprévû l'on vient à tomber dans les malheureux inconvéniens qui sont si ordinaires aux Gentilshommes, il faut que votre adresse les étouffe promptement, en tâchant par des amis de les accommoder, afin de prévenir les mauvais succès. C'est en ces rencontres, que vos soins & votre conduite vous peuvent acquérir beaucoup d'honneur & d'estime auprès de Monseigneur leur pere, & de toute la parenté.

Je vous en dirois davantage, Monsieur, si je ne croyois vous avoir fait assez connoître par ce que j'ai déja pris la liberté de vous dire, que je ne puis vous rien apprendre sur cela, que vous ne sçachiez mieux que moi. Je vous prie au moins de regarder cette lettre comme une preuve du desir que j'aurois de pouvoir vous rendre service, & vous témoigner que je suis avec beaucoup de sincérité, &c.

Comme on ne prétend pas faire ici l'éloge de la piété du Sieur de Pontis, lequel ne s'est jamais regardé, depuis que Dieu lui eut fait la grace de quitter le monde, que comme un vieux pécheur à

qui le ſilence & une vie retirée & inconnue étoient donnés en partage ; il ſuffit pour ne ſe pas éloigner de ſes ſentimens, d'ajouter ici ſeulement, qu'il témoignoit quelquefois à l'un de ſes plus intimes amis ; Que ce qu'il apprehenderoit davantage dans le ſervice qu'il tâchoit de rendre à Dieu, étoit de s'accoûtumer inſenſiblement à cette vie, & de n'enviſager pas aſſez la grandeur de celui qu'il avoit l'honneur de ſervir. C'eſt ce qu'il avoit en effet d'autant plus de raiſon d'appréhender, que ſe ſouvenant à toute heure de cette ardeur ſi extraordinaire qu'il avoit fait paroître dans tous les longs & pénibles ſervices qu'il avoit rendus au feu Roi ſon maître, il pouvoit craindre avec juſtice de témoigner moins d'ardeur, lorſqu'il étoit mille fois plus heureux en ſervant un maître incomparablement plus grand. Il vêcut encore dix-huit ou vingt années depuis qu'il ſe fut retiré : & il devint ſur la fin infirme & fort languiſſant ; en ſorte qu'après cette premiere retraite, par laquelle il s'éloigna de la Cour & du grand monde ; il entra les deux dernieres années de ſa vie dans une retraite encore plus grande, ne pouvant plus preſque à cauſe de ſa ſurdité converſer avec les hommes, & ſe voyant ainſi obligé d'avoir ſon principal entretien avec Dieu.